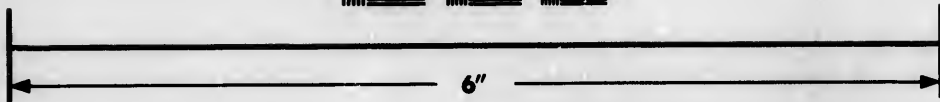
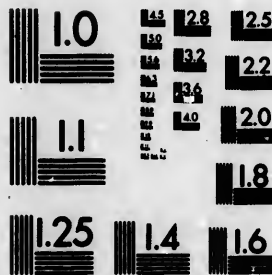


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

14 128
15 132
16 136
17 140
18 144
19 148
20 152
21 156
22 160
23 164
24 168
25 172

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: Les pages froissées peuvent causer de la distortion. | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

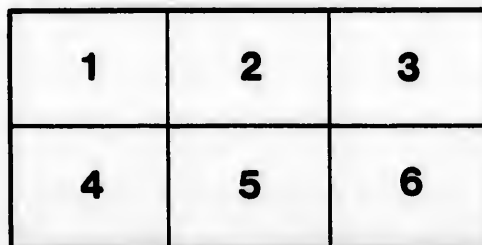
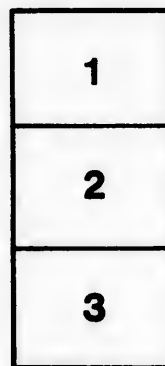
Morisset Library
University of Ottawa

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque Morisset
Université d'Ottawa

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails
du
odifier
une
image

rrata
to

pelure,
h à

32X



É

LETTRES
ÉDIFIANTES ET CURIEUSES

PAR DES MISSIONNAIRES

LETTRES ÉDIFIANTES ET CURIEUSES
MEMOIRES DE LA SCINE
LETTRES
ÉDIFIANTES ET CURIEUSES.

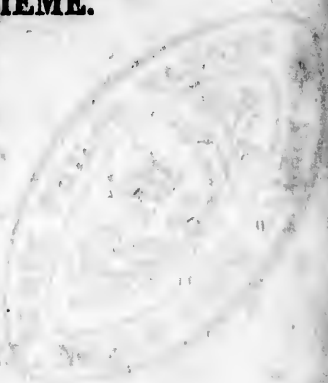
TOME TRENTE-SIXIÈME.



Imprimerie de Galignani

A PARIS.

MACHU, RUE PALATINE, N. 10.
PRÈS SAINT-GERMAIN.



IMPRIMERIE DE BETHUNE

1801

Lettres de P. S. de la Compagnie de Jésus, relatives au service de l'Empereur de la Chine, à M. d'Alent.

Lettres de P. de la Compagnie de Jésus, relatives au service de l'Empereur de la Chine, au P. de la Compagnie, à la Cour de la Chine.

Lettres de P. de la Compagnie de Jésus, relatives au service de l'Empereur de la Chine, au P. de la Compagnie, à la Cour de la Chine.

LETTRES

ÉDIFIANTES ET CURIEUSES



TOME TREIZIÈME

IMPRIMERIE DE BÉTHUNE,
RUE PALATINE, N° 5, A PARIS.

ÉDIFI

PA

COLLAT

AU P

RUE

LETTRES
ÉDIFIANTES ET CURIEUSES

ÉCRITES

PAR DES MISSIONNAIRES

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS,

COLLATIONNÉES SUR LES MEILLEURES ÉDITIONS

ET ENRICHIES DE NOUVELLES NOTES.

MÉMOIRES DE LA CHINE.



Imprimerie de Béthune.

A PARIS,
AU BUREAU, RUE PALATINE, N° 5,
PRÈS SAINT-SULPICE;
ET CHEZ GAUME FRÈRES,
RUE DU POT-DE-FER SAINT SULPICE, N° 5.

1832.



LETTRES
ÉDIFIANTES ET CURIEUSES

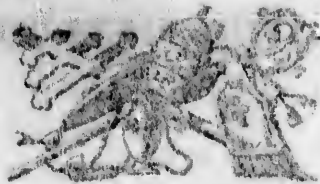
ROMAINS

PAR DES MISSIONNAIRES

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

COLLECTIONNÉES SUR LES MEILLEURES ÉDITIONS
ET ENRICHIES DE NOUVEAUX MOTS.

MÉMOIRES DE LA CHINE.



Impimerie de Belzune.



A PARIS,

AU BUREAU, RUE PALATINE, N° 5.

PRÈS SAINT-SUUVIS.

ET CHEZ GAUME FRÈRES,

RUE DES FOSSES-SAINTE-MARIE, N° 15.

PARIS, A PARIS, 1832.

ÉDI

P

Du P.
Jésu
mém

Com
souples
n'aura
de la p
X

LETTRES
ÉDIFIANTES ET CURIEUSES.

ÉCRITES

PAR DES MISSIONNAIRES

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

~~~~~  
**MÉMOIRES DE LA CHINE.**

—  
**DEUXIÈME LETTRE**

Du P. Benoist, missionnaire de la Compagnie de  
Jésus à la Chine, au révérend père \*\*\*, de la  
même Compagnie.

A Pekin, le 2 novembre 1746.

**MON RÉVÉREND PÈRE,**

**P. C.**

COMME le P. Beuth, qui a reçu les derniers  
sopirs de notre cher P. de Saint-André,  
n'aura peut-être pas pu vous en écrire à cause  
de la persécution présente, je ne puis me dis-

**XXXVI.**

penser de vous parler d'un sujet pour lequel vous avez tant de raisons de vous intéresser. C'est de vous, dans votre maison, parmi vos chers élèves, qu'il a puisé la sainte-éducation qui a produit en lui les vertus qui lui ont procuré la gloire dont nous avons lieu de croire qu'il jouit à présent. Je suis persuadé que c'est satisfaire à votre inclination aussi bien qu'à la mienne, de vous entretenir de ce qui concerne ce cher confrère.

Vous avez été témoin, aussi bien que moi, de ce qui regarde les deux années qu'il passa parmi vos pensionnaires. Il y étoit venu pour apprendre la philosophie, et s'y instruire de la langue française. La facilité que Dieu lui avoit donnée pour les sciences, sa constante application à l'étude, mais bien plus encore sa solide piété lui attirèrent de Dieu les grâces pour réussir dans l'un et l'autre de ses desseins. L'exemple de plusieurs de ses camarades, qui, avec votre permission, se levoient avant le temps destiné à la communauté, pour pouvoir, en silence et sans qu'on s'en aperçût, vaquer à l'oraison, l'enhardit à tâcher d'obtenir la même faveur. Il commença alors à goûter les consolations les plus abondantes dans ce temps de recueillement qu'il consacroit à Dieu. Il y apprit à travailler à se vaincre lui-même. Il y

con  
dem  
pou  
com  
Vier  
ploy  
moir  
main  
Chri  
surp  
nou  
Ses e  
le pte  
et en  
plaisi  
dans  
faire a  
imiter  
C'é  
état d  
réussi  
obten  
qu'il a  
tante,  
d'être  
de pié  
de lui  
que D

contint que son tempérament vif et prompt demandoit des combats, et une force qu'il ne pouvoit attendre que de Dieu. Les fréquentes communions et une tendre dévotion à la sainte Vierge furent les moyens efficaces qu'il employa pour l'obtenir. Tous les huit jours au moins, et souvent même deux fois par semaine, il se nourrissoit du corps de Jésus-Christ; usant de tels moyens, il n'étoit pas surprenant que chaque jour fût signalé par de nouvelles victoires qu'il remportoit sur lui. Ses compagnons, témoins de ses progrès, se le proposoient pour modèle; ses manières gaies et enjouées faisoient écouter de tous avec plaisir les sentimens de piété qu'il savoit glisser dans ses conversations. Il avoit le talent de se faire aimer, et par-là venoit à bout de se faire imiter.

C'étoit alors le temps de faire le choix d'un état de vie. Ce choix ne pouvoit manquer de réussir, vu les moyens qu'il employoit pour obtenir que Dieu lui fit connoître les desseins qu'il avoit sur lui. Dans une affaire si importante, il pria très instamment la sainte Vierge d'être sa protectrice, il redouble ses exercices de piété, il consulte ceux que Dieu avoit chargés de lui, et reconnoît que c'est à la compagnie que Dieu l'appelle. Éclairé sur les desseins de

Dieu, il ne pense plus qu'à les exécuter; il obtient de notre père général la grâce qu'il demande et fait demander avec instance. Il est destiné pour la province de Bohême. Aussitôt il se dispose à partir; mais la Providence, qui avoit d'autres desseins sur lui, permet qu'il soit arrêté par des affaires de famille. Dans cet intervalle, il apprend que j'ai obtenu la grâce des missions : alors toute l'ardeur qu'il avoit déjà eue de se consacrer aux missions se rallume, il me presse d'obtenir qu'il puisse m'accompagner. J'eus beau lui représenter qu'il étoit jeune, qu'il étoit plus à propos qu'il fit en Europe son noviciat et ses études de théologie, afin d'être plus en état de travailler à gagner des ames à Jésus-Christ; n'importe, le zèle qui le consume ne connoit point de retardement. Il me répond qu'il saura au moins répandre son sang pour Jésus-Christ.

Je ne regardois ces généreux sentiments dans ce cher élève que comme un feu qu'il étoit bon d'entretenir, mais qu'il n'étoit pas encore temps qui s'embrasât; c'est que je n'étois point instruit des desseins de la divine Providence. Tandis que j'étois à Paris, attendant le moment auquel il faudroit m'embarquer, je reçois lettres sur lettres, par lesquelles le saint prosélyte redoubloit ses instances. La grâce

qu'il  
sible  
prov  
ses l  
ils co  
plus  
tenoi  
vois  
père  
décisi  
seillo  
rend  
faire  
teroit  
père  
J'é  
a acc  
cepen  
faites  
t-il re  
tendre  
arrêté  
nées,  
le lieu  
soupon  
çoit p  
géné  
en Ch

qu'il demandoit ne me paroissoit point possible à obtenir : mais le hasard, ou plutôt une providence de Dieu, m'ayant fait lire une de ses lettres devant quelques-uns de nos pères, ils conclurent qu'il y avoit quelque chose de plus qu'ordinaire dans la conduite que Dieu tenoit sur le saint jeune homme, et que je devois sans balancer en écrire à notre révérend père général. Je me rendis aux lumières et à la décision des personnes éclairées qui me conseilloyent, et en même temps j'obtins du révérend père provincial de Paris la permission de faire entrer au noviciat le prosélyte qui y resteroit attaché à la province, en cas que notre père général n'accordât pas mes demandes.

J'écris au prosélyte la permission qu'on lui a accordée d'entrer au noviciat de Paris, sans cependant lui marquer les demandes que j'avois faites pour lui à notre père général. A peine a-t-il reçu cette heureuse nouvelle que, sans attendre que les affaires de famille qui l'avoient arrêté jusqu'alors fussent entièrement terminées, il part promptement pour se rendre dans le lieu de retraite après lequel il avoit tant soupiré. Tandis que le fervent novice s'y exerceoit par toutes sortes de vertus, la lettre du général arrive, il m'est permis de l'emmener en Chine avec moi. Deux mois s'étoient écoulés

sans que le novice sût que Dieu eût exaucé ses vœux. La veille du jour destiné au départ, on lui annonce l'heureuse nouvelle d'un bonheur après lequel il soupiroit toujours, mais qu'il n'osoit pas encore espérer; il entre alors dans des transports de la joie la plus pure et de la reconnoissance la plus vive envers la providence de Dieu sur lui. Il prie ses chers confrères de se joindre à lui pour remercier le Dieu des miséricordes. Il leur fait ses derniers adieux, leur demande pardon, les larmes aux yeux, des fautes qu'il avoit pu commettre, et les laisse tous dans de vifs regrets de ne pouvoir le suivre.

Je sentoie bien quelle perte faisoit le cher novice, en quittant le noviciat, dans la personne du P. Couet, qui en étoit alors recteur. Il perdoit un homme plus éclairé encore dans la spiritualité que recommandable par les rares talents qui lui ont mérité d'être choisi pour confesseur de M<sup>me</sup> la dauphine. Il perdoit les exemples d'une jeunesse fervente, continuellement occupée à s'entretenir avec Dieu, et à se remplir des maximes de piété qui leur doivent servir dans la suite pour la direction des ames. Heureusement, nous avons l'avantage de devoir faire le voyage avec le révérend P. Beuth, dont les exemples et les instructions

devo  
veroi  
de pi  
sur le  
lemm  
mode  
rech  
versé  
mérit  
toujo  
qu'av  
et ne  
s'occu  
que le  
nomm  
est l'  
autres  
assign  
qui m  
il me  
me re  
dans l  
sons e  
cette  
de s'e  
faisan  
trouv  
plus d

devoient suppléer à ce que le novice ne trouveroit pas ailleurs, et entretenir ses sentiments de piété. Effectivement, dès que nous fâmes sur le vaisseau, le cher novice se sentit violemment attaqué du mal de mer, plus incommode que dangereux, mais dont les fréquentes rechûtes auxquelles il fut sujet pendant la traversée ne servirent pas peu à augmenter ses mérites. Malgré cette incommodité, il fut toujours égal, toujours patient; ne souffrant qu'avec peine qu'on s'empressât à le soulager, et ne retranchant aucun des exercices auxquels s'occupent nos novices. Comme je craignois que le mauvais air de l'espèce de cahot qu'on nomme dans un vaisseau *la sainte-barbe*, qui est l'hospice ordinaire des missionnaires et autres passagers, ne nuisît à sa santé, je lui assignai un lieu plus exposé au grand air, et qui me parut moins dangereux pour lui. Mais il me fit tant d'instances, que je fus obligé de me rendre, et de consentir qu'il demeurât dans la *sainte-barbe*, au moins pour ses oraisons et examens, l'obscurité et la solitude de cette affreuse demeure lui procurant la facilité de s'entretenir uniquement avec Dieu, et lui faisant goûter des délices que les mondains ne trouvent point dans leurs appartements les plus commodes. Excepté les temps destinés à



notre noviciat pour faire prendre aux novices une récréation qui leur est nécessaire, il savoit si bien se recueillir, s'occuper et ménager son temps, qu'il trouvoit le moyen de garder le silence sans aucune affectation, et de conserver cette union étroite avec Dieu. Tous les jours, il avoit un temps déterminé pour instruire des éléments de la religion une partie de la jeunesse qui peuple les vaisseaux, et il s'exerçoit ainsi aux saintes fonctions auxquelles il aspireroit. Arrivé à Macao, il paroissoit d'abord jouir d'une santé qui promettoit de longs services; mais le mauvais air de Macao et la nourriture à laquelle il n'étoit point accoutumé, le firent peu à peu tomber dans une langueur qui détermina le P. Hervieu, supérieur général de notre mission, à l'envoyer, après ses vœux, se retablir dans le Hou-quang, et y faire sa théologie sous la direction du P. Beuth. Je ne sais aucune circonstance ni de ce second voyage, ni de la mort qui nous l'a enlevé. Voici ce que m'en écrit le P. Beuth, dans une lettre datée de Cha-chi, dans le Hou-quang, le 6 mars 1746.

« Plaignez-moi, j'ai manqué de mourir, et pour comble de chagrin je viens de fermer les yeux au pauvre P. de Saint-André, qui mourut le 24 de février. Que ne puis-je vous dé-

taille  
gnère  
en éta  
qu'il e  
lir dan  
de vo  
qui vo  
d'exp  
adieux  
vous c  
vous j  
ferven  
heur  
vous d  
Je de  
nistes,  
une u  
accord  
pour  
d'être

tailler les édifiantes circonstances qui accompagnèrent sa mort ! Pour à présent je ne suis pas en état de le faire ; il me suffit de vous dire qu'il est mort en saint. J'aurai soin de recueillir dans la suite les circonstances de sa fin, et de vous en envoyer une relation. Voici un trait qui vous regarde. Une demi-heure avant que d'expirer, il me pria de vous faire ses derniers adieux, de vous remercier de vos bontés, et de vous demander pardon de ses fautes.... » Mais vous jugez bien que la vie sainte qu'a menée le fervent religieux est un présage assuré du bonheur dont il jouit dans le ciel. Néanmoins je vous demande pour lui le secours de vos prières. Je demande aussi que vos chers congréganistes, avec lesquels il conservoit toujours une union étroite de prière et d'affection, lui accordent les prières et les services qu'ils font pour chacun de leurs confrères. J'ai l'honneur d'être, dans l'union de vos saints sacrifices, etc.

---

## RELATION

D'une persécution générale qui s'est élevée contre la religion chrétienne dans l'empire de la Chine en 1746, envoyée de Macao à madame de Sauverro de Saint-Hyacinthe, religieuse ursuline, et insigne bienfaitrice des missions, par le P. Jean-Gaspard Chanseau, de la Compagnie de Jésus,

Tout le monde sait que la religion chrétienne n'a pas trouvé, dans les deux successeurs de l'empereur Cang-hi, la même estime que ce grand prince avoit conçue pour elle. A peine Yong-tehing fut-il monté sur le trône, qu'il voulut que tous les missionnaires répandus dans les provinces se retirassent à Pekin ou à Canton, et ensuite à Macao : il fit aussi détruire ou employer à des usages profanes toutes leurs églises.

Kien-long, aujourd'hui régnant, a poussé la rigueur encore plus loin : il a fait chercher avec soin tous ceux qui, sous le règne de son père ou sous le sien, étoient rentrés dans la Chine, et y travailloient en secret, mais toujours avec fruit, à cultiver les anciennes chrétientés, et à en établir de nouvelles. Il ne s'est pas même

cont  
eaten  
la me  
n'éto  
donn  
à no  
C'  
persé  
doit  
le vic  
et m  
le ca  
n'ave  
pou  
de sa  
de la  
ches  
été l  
ville  
la ré  
men  
la p  
trib  
nois  
gou  
U  
dan  
sati

contenté de faire sortir de l'empire les prédicateurs de l'évangile; il en a condamné cinq à la mort, avec un de leurs catéchistes, et, ce qui n'étoit presque jamais arrivé à la Chine, il a donné par une sentence publique des martyrs à notre sainte religion.

C'est dans la province de Fo-kien que cette persécution a pris naissance. Celui qu'on en doit regarder comme le principal auteur est le vice-roi de cette province, homme prévenu et même furieux contre le christianisme. Dès le commencement de son gouvernement, il n'avoit cessé de faire des perquisitions secrètes pour découvrir s'il n'y avoit pas dans l'étendue de sa province des chrétiens et des prédicateurs de la loi chrétienne; mais, soit que ces recherches fussent alors plus modérées que ne l'ont été les dernières, soit que les gouverneurs des villes où il y avoit des chrétiens aient eu de la répugnance à exposer à de mauvais traitements la portion du peuple la plus pacifique, la plus soumise et la plus exacte à payer les tributs, il est certain qu'il n'a pu avoir les connoissances qu'il désiroit que sur la fin de son gouvernement.

Un certain Tong-ky-tsou lui ayant présenté, dans le mois de juin 1746, un libelle d'accusations contre la chrétienté de la ville de Fou-

ngan et des villages des environs, il y envoya un officier d'armes nommé *Fan*. Les mandarins du lieu étoient peu portés d'eux-mêmes à agir contre les chrétiens; mais l'officier leur fit tant d'instances, et d'ailleurs il se donna tant de mouvements, qu'il découvrit tout ce qui regardoit cette chrétienté. On fit parler le secrétaire d'un mandarin d'armes, à qui quelques chrétiens avoient fait confiance de toutes les pratiques de la religion, dans l'espérance de l'engager à l'embrasser. On tira aussi quelques instructions d'un autre infidèle, qu'une de ses tantes, bonne chrétienne, et animée de la même espérance, avoit informé de tout, sans lui cacher même le nom et les demeures les plus ordinaires des missionnaires. Ensuite on dressa des procès-verbaux, qui furent envoyés au vice-roi par le gouverneur de la ville de Fou-ngan, tandis que l'officier *Fan* alla lui faire son rapport de vive voix.

Les accusations se réduisent à sept chefs.

1° Que la religion du Seigneur du ciel étoit prêchée par les Européens, qui ne pouvoient être et demeurer dans l'empire que contre les ordres de l'Empereur. 2° Qu'on engageoit le peuple à entrer dans cette religion, en donnant deux écus à chacun de ceux qui l'embrassoient, et par l'espérance d'un paradis et la crainte

d'un  
chréti  
à tou  
qualit  
chréti  
ni leu  
qu'ils  
étrang  
avoien  
de ven  
fautes  
6° Qu  
toient  
et de n  
pierre  
qui re  
7° Que  
il y av  
propre  
ceux-d  
bâties  
leur d  
un cer  
Telles  
voyées  
aux in  
souven  
de cor

d'un enfer. 3° Qu'on choissoit parmi les chrétiens, les plus attachés à leur religion et à toutes ses pratiques, pour les mettre en qualité de catéchistes à la tête de cinquante chrétiens. 4° Que les chrétiens n'honoroient ni leurs ancêtres, ni même Confucius, mais qu'ils rendoient toutes sortes d'honneurs à un étranger appelé *Jésus*. 5° Que les missionnaires avoient établi parmi les chrétiens la coutume de venir leur déclarer secrètement toutes leurs fautes et tous leurs péchés deux fois l'année. 6° Que les filles et femmes chrétiennes affectoient de ne point porter des habits de soie, et de ne point orner leurs têtes de fleurs et de pierreries; et que, parmi les filles, il y en avoit qui renonçoient pour toujours au mariage. 7° Que, dans quelques maisons des chrétiens, il y avoit des murs doubles et autres retraites propres à tenir cachés les Européens; et que ceux-ci assembloient, dans de grandes salles bâties exprès, les chrétiens et les chrétiennes, leur donnoient un certain pain à manger, et un certain vin à boire, et les oignoient d'huile. Telles sont en substance les accusations envoyées au vice-roi; elles ont servi de fond aux interrogatoires qu'on verra se réitérer si souvent, pour trouver matière à une sentence de condamnation. On a aussi employé l'accu-

sation de magie, tant de fois mise en œuvre dans la Chine et ailleurs contre les prédicateurs de la religion.

Le vice-roi n'eut pas plutôt reçu le procès-verbal, qu'il envoya l'officier Fan à Fou-ngan; et celui-ci ayant distribué ses soldats en trois bandes, et leur ayant donné secrètement ses ordres, les fit partir pour les divers endroits qui lui avoient été indiqués comme servant de retraite aux Européens. Les deux premières bandes, envoyées dans deux quartiers de la ville, prirent onze chrétiennes, dont une étoit mariée, deux étoient veuves et huit s'étoient consacrées à une virginité perpétuelle, et formoient une espèce de communauté. On prit aussi cinq chrétiens, s'il faut donner ce nom à un concubinaire déjà apostat. La troisième bande envoyée dans un village appelé *Mo-yang*, prit en chemin deux chrétiens qui alloient donner avis de ces premiers mouvements aux missionnaires cachés dans ce village au nombre de cinq, tous de l'ordre de Saint-Dominique, et espagnols de nation, savoir, M. l'évêque de *Mauricastre*, Pierre-Martyr *Sanz*, et les PP. *Royo*, *Alcober*, *Serrano* et *Diaz*.

Les soldats, arrivés à l'entrée du village à onze heures de la nuit, se saisirent d'un vieillard, et lui ordonnèrent de les conduire dans

les  
ils a  
tout  
bru  
gier  
chan  
et le  
c'éto  
tres  
Fan  
lage  
chré  
man  
qu'e  
t-il?  
et sa  
vous  
péen  
l'offi  
bator  
à les  
siste  
La  
et ap  
souff  
son v  
porta  
Savez

les maisons des chrétiens. En les parcourant, ils arrêtèrent trois chrétiens et une chrétienne, tout auprès de l'habitation de M. l'évêque. Le bruit éveilla le prélat, et l'avertit de se réfugier ailleurs. Les soldats entrèrent dans sa chambre, ils y trouvèrent des livres européens et les ornements de sa chapelle; mais, comme c'étoit à sa personne surtout et à celle des autres missionnaires qu'ils en vouloient, l'officier Fan, qui s'étoit rendu lui-même dans le village, fit donner sur le champ la question à la chrétienne qu'on venoit d'arrêter. Il lui demanda si elle gardoit la virginité: elle répondit qu'elle la gardoit. Qui vous y oblige, ajouta-t-il? Je la garde, dit-elle, de mon plein gré et sans y être obligée par personne. Savez-vous, lui demanda l'officier, où sont les Européens? Je ne le sais pas, répondit-elle. Alors l'officier ordonna qu'on serrât davantage les bâtons, qui, placés entre ses doigts, servoient à les comprimer avec violence, en quoi consiste la torture qu'on donne aux femmes.

La généreuse vierge, agée de dix-neuf ans, et appelée *Marie*, sentit une joie si vive de souffrir pour la foi, que cette joie éclata sur son visage, et offensa l'officier Fan. Il s'emporta contre elle, et lui dit d'un ton menaçant: Savez-vous qu'il m'est aisé de vous faire con-



damner à la mort? Voilà ma tête, répondit Marie, vous êtes le maître de la faire trancher; ce sera pour moi le souverain bonheur. Un chrétien fut ensuite tourmenté, et souffrit avec constance sans déceler les missionnaires; mais Dieu permit qu'un d'entr'eux fut arrêté par les soldats qui environnoient la maison où il étoit caché, c'étoit le P. Alcober. Ce religieux sortoit par la porte de derrière, lorsqu'on se jeta sur lui en le chargeant d'injures et de coups. Les chrétiens accoururent pour le délivrer, mais il leur défendit d'user de violence, et, malgré la douloureuse question qu'on lui fit souffrir pour lui faire dire où étoit M. l'évêque, il refusa constamment de le déclarer. Lorsque le jour commença à paroître, on fit porter à Fou-ngan tout ce qui fut reconnu appartenir au prélat; on fit porter aussi le P. Alcober, que la torture avoit mis dans l'impuissance de marcher, et l'on y conduisit en même temps six chrétiens qui furent mis dans la prison de la ville, et huit chrétiennes qui furent gardées toutes ensemble dans une même chambre. Quant au P. Alcober, le gouverneur le logea chez lui, et voulut même qu'il fût servi par ses domestiques.

Le jour suivant, ce même gouverneur et l'officier Fan firent comparoître devant le tri-

buna  
que p  
traite  
chrét  
répon  
Miao  
davan  
cette  
leur c  
violen  
secret  
vantée  
paroit  
qu'on  
comme  
cette in  
d'une  
fit por  
temps  
nuit, f  
ficier  
qui ét  
même,  
juges s  
la ville  
barbar  
la pro  
gouver

bunal les chrétiens et les chrétiennes. Après que plusieurs eurent refusé de déclarer la retraite de M. l'évêque et des missionnaires, le chrétien concubinaire, interrogé à son tour, répondit qu'ils demeuroient chez la veuve Miao, une des prisonnières. Il n'en fallut pas davantage pour faire tourmenter cruellement cette veuve et neuf autres chrétiennes; mais leur constance ne se démentit pas, et la plus violente question ne put leur arracher leur secret; enfin une onzième prisonnière, épouvantée de l'appareil des tortures qu'on lui préparoit, déposa ce qu'elle en savoit, et ajouta qu'on l'avoit fait chrétienne par importunité et comme malgré elle. L'officier ne laissa point cette infidélité sans récompense; quelques aunes d'une pièce de soie en furent le prix, et on la fit porter en chaise chez elle. Tout le reste du temps de l'interrogatoire, qui dura jusqu'à la nuit, fut employé à donner la torture, et l'officier Fan s'y montra si cruel, que les gentils qui étoient présents, et le gouverneur lui-même, ne purent retenir leurs larmes. Les deux juges se prirent de paroles: le gouverneur de la ville dit à l'officier, qu'il tourmentoit en barbare des innocents; et, celui-ci, fier de la protection du vice-roi, osa reprocher au gouverneur, quoique supérieur en dignité,

qu'il molliſſoit dans les devoirs de ſa charge. La nuit les recherches recommencèrent ; on donna la queſtion à ſix chrétiennes , qui la ſouffrirent courageuſement ſans donner aucun éclairciſſement ; mais une ſervante , ſe laiſſant vaincre à la violence des tortures , promit aux ſoldats de leur livrer deux Européens , et les mena dans l'endroit où deux miſſionnaires ſe tenoient cachés entre deux planchers ; c'étoient les PP. Serrano et Diaz. Dès que ces pères ſe virent découverts , ils firent à Dieu le ſacrifice de leur vie ; cependant ils ne voulurent pas négliger les moyens humains de ſe conſerver pour une miſſion déſolée , qui avoit plus que jamais beſoin de leur préſence ; ils offrirent donc de l'argent , et les ſoldats l'acceptèrent d'abord , mais enſuite n'ayant osé le garder , ils le portèrent à l'officier Fan. Ce fut pour lui une joie barbare que la priſe de deux miſſionnaires. Il leur demanda où étoit M. l'évêque , et , ſur ce qu'ils répondirent qu'ils n'en ſavoient rien , il fit donner des ſoufflets au P. Serrano , et la torture au P. Diaz. Voici la manière cruelle dont ſe donnent ces ſoufflets : le patient eſt à genoux ; un officier ſe place derrière lui , et , mettant un genou en terre , il lui prend la tête par la trefſe de cheveux , et la renverſe ſur celui de ſes genoux qui eſt reſté

élevé  
eſt p  
ficier  
trum  
lier ,  
ensem  
jous ,  
mand  
conno  
ceux  
dents  
tête  
flets  
joués.  
l'aspi  
pargn  
effets  
consid  
souts  
ror le  
conno  
ne fut  
élargi  
Cep  
nouve  
tout  
ſespér  
ché , i

élevé, de manière qu'une des joues du patient est placée horizontalement; alors un autre officier du mandarin, tenant à la main un instrument assez semblable à une semelle de soulier, et faite de quatre lames de cuir cousues ensemble, décharge, à tour de bras sur cette joue, le nombre de soufflets ordonnés par le mandarin. Un seul suffit pour faire perdre connoissance, comme l'ont avoué plusieurs de ceux qui en ont fait l'expérience. Souvent les dents en sont brisées dans la bouche, et la tête enfle horriblement. Si le nombre de soufflets est grand, on les partage sur les deux joues. La fureur de Fan étoit extrême, et il l'inspiroit à ses ministres, les animant à n'épargner personne; il en fit même éprouver des effets à des gentils. Deux infidèles de quelque considération reçurent un grand nombre de coups, parce qu'on vouloit les forcer à déclarer les Européens dont ils n'avoient aucune connoissance: on les arrêta prisonniers; et ce ne fut qu'après quelques jours qu'ils furent élargis.

Cependant le chrétien qui avoit fourni un nouvel asile à M. l'évêque voyoit avec crainte tout ce qu'on faisoit pour le découvrir. Désespérant de pouvoir le tenir long-temps caché, il alla lui représenter le danger auquel il

l'exposoit, lui et toutes les personnes de sa maison. Il le pria de considérer combien les chrétiens avoient souffert à son occasion ; et que son voisin en particulier, nommé *Ambroise Ko*, avoit été appliqué quatre fois à la torture , et avoit perdu ses biens et sa liberté, lui et toute sa famille. « Mon cher ami, lui ré-  
» pondit le prélat, sommes-nous venus ici, tout  
» ce que nous sommes de missionnaires, pour  
» nos intérêts ou pour les vôtres? Si nous  
» sommes une occasion innocente des maux  
» qu'on vous fait souffrir, ne sommes-nous pas  
» prêts à les partager avec vous, ou même à  
» les prendre tous sur nous, s'il étoit possible?  
» mais vous allez être satisfait. » En parlant ainsi, il sortit de la maison pour se retirer dans un jardin assez peu éloigné, où il passa la nuit, se couvrant seulement le visage avec son éventail ( on sait qu'à la Chine tout le monde en porte ). Les soldats, toujours en mouvement, ne manquèrent pas de venir l'y chercher ; mais, quoiqu'ils passassent deux fois bien près de lui, ils ne l'aperçurent pas. Le lendemain, on redemanda avec toutes sortes de prières et d'instances pour M. l'évêque, la retraite qu'il venoit de quitter ; mais le maître de la maison la refusa constamment , et sur ce refus le courageux prélat prit le parti de ne

plus  
milie  
dans  
pris  
suivit  
Ap  
pas à  
comp  
bunal  
tienne  
la virg  
dit-ell  
Dites  
pours  
à leur  
idée q  
voir q  
que j'a  
imput  
mettre  
suite s  
que pe  
du ma  
de la  
avoit  
Thérés  
y a en  
peine

plus demeurer caché; il alla se montrer au milieu du village, et fut bientôt arrêté et mis dans les fers le 30 juin. Le P. Royo, ayant appris que M. l'évêque s'étoit livré lui-même, suivit son exemple.

Après cet événement, les juges ne différèrent pas à faire un interrogatoire général. Ils firent comparoître tous les prisonniers devant le tribunal, et ils s'adressèrent d'abord à une chrétienne, nommée *Thérèse*. Qui vous a conseillé la virginité, lui demanda-t-on? C'est, répondit-elle, moi-même qui me la suis conseillée. Dites du moins, reprit-on, combien vous êtes pour servir les Européens, et pour vous prêter à leurs plaisirs? *Thérèse* répondit: L'odieuse idée que vous avez de leur conduite fait bien voir que vous ne les connoissez pas. Sachez que j'ai en horreur les infâmies que vous nous imputez. Sur cette réponse l'officier Fan fit mettre *Thérèse* à la torture. On interrogea ensuite ses compagnes, qui répondirent toutes que personne ne les empêchoit de choisir l'état du mariage; mais qu'elles préféroient celui de la virginité, par l'estime que *Thérèse* leur avoit inspirée pour cette vertu. Oui, reprit *Thérèse*, c'est moi qui ai donné ce conseil; s'il y a en cela du crime, je dois seule en porter la peine: rendez la liberté à toutes les autres.

Le gouverneur, se tournant alors vers les missionnaires, demanda au P. Alcober pourquoi il étoit venu à la Chine. C'est, répondit le père, pour prêcher la religion chrétienne; et là-dessus il expliqua les commandements de Dieu. L'officier Fan lui fit, au sujet des prisonniers, des questions que la pudeur ne permet pas de rapporter. Le père lui dit que des questions si dignes d'un ministre de Satan ne méritoient pas de réponse. L'officier adressa ensuite la parole à M. l'évêque, et lui demanda depuis quel temps il étoit dans l'empire. Le prélat lui répondit qu'il y étoit entré sous le règne de l'empereur Cang-hi, pour faire connoître la sainte loi et la seule véritable religion. Il en expliqua ensuite les principaux points avec tant d'éloquence et d'onction, qu'il toucha et attendrit les assistants, et avec tant de zèle et de véhémence, qu'à la fin la voix lui manqua. Le P. de Royo, interrogé à son tour, dit qu'il étoit dans l'empire depuis trente ans pour prêcher la même religion. On ne demanda rien aux PP. Serrano et Diaz.

Le 10 juillet, tous les missionnaires, cinq chrétiens et la généreuse Thérèse partirent de Fou-ngan pour être conduits à Fou-tcheou-fou, capitale de la province, distante de cette première ville de vingt-sept lieues. Ils étoient

char  
et les  
ils fu  
gran  
sort e  
lasai  
aussi  
passa  
noiem  
nouve  
d'inju  
les ap  
fils du  
noms  
ques a  
preno  
disoier  
des he  
pute à  
pectab  
A le  
impat  
compa  
sept he  
nuit, n  
tions q  
tre au  
il dema

chargés de chaînes qui leur tenoient les mains et les pieds étroitement serrés, et, dans cet état, ils furent portés sur des charrettes, suivis d'un grand nombre de chrétiens qui envioient leur sort et qui les exhortoient à soutenir la gloire de la sainte religion. D'autres chrétiens accoururent aussi de divers endroits pour leur offrir à leur passage des rafraichissements. Les infidèles venoient en foule de toutes parts, attirés par la nouveauté du spectacle. Les uns chargeoient d'injures les saints confesseurs de Jésus-Christ, les appelant magiciens, impudiques, scélérats, fils du diable, et leur donnant tous les autres noms que leur malice leur suggéroit. Quelques autres se montroient compatissans et reprochoient les premiers: il suffit de les voir, disoient-ils, pour reconnoître leur innocence; des hommes coupables des crimes qu'on impute à ceux-ci ne sauroient avoir cet air respectable que nous leur voyons.

A leur arrivée dans la capitale, le vice-roi, impatient de les examiner, les fit sur-le-champ comparoître devant son tribunal entre les six et sept heures du soir, et les y retint jusqu'à minuit, renouvelant à peu près les mêmes questions qu'on leur avoit faites à Fou-ngan. Entre autres interrogatoires qu'il leur fit à tous, il demanda à M. l'évêque par l'ordre de qui



il étoit venu dans la Chine, et s'il engageoit les Chinois par argent à se faire chrétiens. Le prélat répondit que le souverain pontife l'avoit envoyé pour prêcher la religion chrétienne. Pour ce qui est, ajouta-t-il, d'engager les Chinois à l'embrasser par argent, je suis bien éloigné de le faire. On m'envoie tous les ans d'Europe ce qui est nécessaire pour mon entretien, et rien de plus. Ma manière d'engager ceux qui veulent m'écouter à se faire chrétiens est de leur montrer l'excellence de la religion que je leur prêche. Je le fais simplement et sans art ; je ne trompe personne ; je ne baptise que ceux qui le veulent bien ; il faut même qu'ils le demandent instamment : et c'est ce que ne peuvent manquer de faire ceux qui connoissent notre religion. La Chine ne s'obstine à la rejeter que parce qu'elle ne la connoit pas ; mais elle résiste en vain, il faudra bien qu'elle l'accepte un jour. Ceux qui vivent conformément aux lois de cette religion sainte, jouiront après leur mort d'une félicité éternelle ; et ceux qui auront refusé opiniâtrément de s'y soumettre ne peuvent éviter de tomber dans un abîme de feux et de supplices qui n'auront pas plus de fin que les récompenses des justes. Au reste, les rangs honorables et les plus hautes dignités du monde ne peuvent

mett  
mém  
et l'e  
dessa  
avez  
tous  
qu'er  
sainte  
d'un  
cinq  
maine  
donna  
confes  
de la  
dans l  
Deu  
neuf a  
30 jui  
compa  
comp  
étoit g  
ville d  
plus g  
troisiè  
pourq  
chréti  
voient  
nuer à

mettre personne à couvert de cet enfer : vous-même, Monseigneur, avec toute votre autorité et l'éclat de la place qui vous élève si fort au-dessus de la plupart des autres hommes, vous avez à appréhender l'extrême malheur dont tous sont menacés, et vous ne pouvez l'éviter qu'en reconnoissant la vérité et en suivant la sainte religion. Ce discours, si digne du zèle d'un apôtre, ne tarda pas à être payé de vingt-cinq soufflets que le vice-roi fit donner inhumainement au saint prélat : après quoi il ordonna qu'on distribuât les trois bandes des confesseurs de Jésus-Christ dans les prisons de la ville, ce qui ne fut exécuté qu'avec peine dans le reste de la nuit.

Deux jours après arrivèrent à Fou-ngan neuf autres chrétiens et cinq chrétiennes, et le 30 juillet, tous ceux qui étoient dans les fers comparurent ensemble devant un tribunal composé de plusieurs mandarins, dont chacun étoit gouverneur d'un *hien*, c'est-à-dire d'une ville du troisième ordre ou d'une portion d'une plus grande ville, équivalente à une ville du troisième ordre. On demanda aux prisonniers pourquoi ils s'étoient attachés à la religion chrétienne : ils dirent unanimement qu'ils l'avoient embrassée, et qu'ils vouloient continuer à la suivre, parce qu'ils la reconnois-

soient pour véritable. Un seul déclara qu'il y renonçoit, et protesta qu'il n'avoit été jusque là chrétien que pour obéir à ses parents, qui, étant eux-mêmes de cette religion, l'y avoient fait entrer, et l'y avoient élevé. Ce discours déplut à l'un des juges. Il reprit aigrement cet apostat, et lui dit qu'il montrait un bien mauvais cœur, de vouloir abandonner les exemples et les enseignements de ses parents.

Les juges marquèrent ensuite à plus d'une reprise leur compassion pour les chrétiens, en voyant leurs mains horriblement meurtries par les tortures. Ils adressèrent surtout la parole à la plus jeune qui y avoit été appliquée deux fois. Qui vous a si cruellement maltraitée, lui demandèrent-ils? C'est par ordre de l'officier Fan, répondit-elle, que nous avons toutes souffert la question. Pourquoi, lui dirent les juges, ne portez-vous sur la tête aucune parure, comme fleurs, pierreries et perles? Tout cela n'est que vanité, répliqua-t-elle. Notre sainte religion nous apprend à mépriser la gloire passagère et les faux plaisirs de cette vie : tout cela n'est rien en comparaison du paradis que nous voulons mériter.

L'officier, dans les instructions qu'il avoit données, avoit accusé les missionnaires d'impudicité et de magie. L'unique fondement

d'nn  
mède  
enlier  
avoit  
préte  
naire  
leurs  
le sex  
lien,  
d'en  
interr  
rent q  
que d  
dirent  
caisse  
ne vo  
art ma  
sionna  
prédé  
lequel  
par un  
haité  
royau  
nous  
fabora  
entre l  
recuei  
les jug

d'une calomnie si atroce étoit quelques remèdes trouvés parmi leurs effets, et en particulier une caisse d'ossements que le P. Alcober avoit mise en dépôt chez un chrétien. L'officier prétendoit, en premier lieu, que les missionnaires tuoient de petits enfants et tiroient de leurs têtes des filtres propres à faire consentir le sexe aux plus infâmes passions; et, en second lieu, que l'usage des remèdes européens étoit d'en empêcher les suites. Les missionnaires, interrogés sur ces deux accusations, répondirent qu'elles étoient toutes les deux fausses; et que de plus la première étoit absurde. Mais, dirent les juges, qu'est-ce donc que cette caisse d'ossements? qu'en faites-vous, si vous ne vous en servez pas pour exercer quelque art magique? Ce sont, répondirent les missionnaires, les précieux restes d'un de nos prédécesseurs d'une vertu extraordinaire, lequel, sous la dynastie précédente, fut tué par une bande de voleurs. Nous aurions souhaité pouvoir les envoyer en Europe, dans le royaume qui est sa patrie et la nôtre, mais nous n'en avons pas encore trouvé l'occasion favorable depuis qu'ils nous ont été remis entre les mains par les chrétiens qui les avoient recueillis. En conséquence de cette déposition les juges voulurent faire la visite de la caisse.

Ils se transportèrent hors de la ville où elle étoit gardée par des soldats, et ayant pris avec eux des experts dont la profession est à la Chine d'examiner les cadavres, on trouva les ossements presque en poussière. L'officier Fan, qui étoit présent, s'en prévaloit comme si c'eût été un indice que c'étoit des ossements de petits enfants. Les experts au contraire disoient qu'à les voir on ne pouvoit juger autre chose, sinon qu'ils étoient d'une personne morte au moins depuis un siècle.

Les juges ne savoient que décider, lorsqu'à force d'examiner on trouva un article de vertèbre assez entier pour être mesuré. Sa hauteur étoit de cinq lignes et demie du pied chinois, d'où il résulta que les ossements étoient d'une grande personne : le fait étoit évident; et comme l'officier Fan s'obstinoit encore à soutenir que c'étoient des ossements d'enfants, les juges lui en firent des reproches amers, et l'accusèrent de mauvaise foi et d'ignorance. Tenons-nous-en, ajoutèrent-ils, aux livres des tribunaux qui marquent la mesure des ossements du corps humain et qui prescrivent la manière dont nous devons procéder dans ces sortes de vérifications; autrement nous allons contre les lois, et nous nous rendons coupables d'un crime que le ciel punira dans nos des-

ce  
c'est  
perd  
l'équ  
de d  
la ca  
son s  
tation  
et qu  
pend  
et l'au  
minel  
cédé  
les m  
De  
les ju  
corro  
tiens  
somm  
abond  
soldat  
officie  
accusa  
vice-r  
d'autr  
et il fi  
tiens,  
fici

pendants. Faites votre rapport à votre gré, c'est votre affaire; pour nous, dussions-nous perdre notre charge, nous voulons juger selon l'équité. Ils déclarèrent ensuite qu'il étoit temps de dresser l'acte de vérification et de refermer la caisse; mais que chacun devoit y apposer son sceau afin de prévenir toute fausse imputation. L'officier protesta qu'il n'en feroit rien et qu'il ne signeroit pas le procès-verbal; cependant les juges le forcèrent enfin à faire l'un et l'autre, et ils apportèrent l'acte au juge criminel de la province, qui approuva et leur procéda et la sentence dans laquelle ils déclaroient les missionnaires innocents.

De son côté, l'officier Fan alla accuser les juges auprès du vice-roi, de s'être laissés corrompre par argent. Il lui dit que des chrétiens étoient venus de Fou-ngan avec des sommes considérables, qu'ils avoient répandues abondamment dans les tribunaux, et que les soldats, les greffiers, et généralement tous les officiers de justice étoient gagnés. Sur cette accusation, quoique destituée de preuves, le vice-roi cassa toutes les procédures; il appela d'autres gouverneurs à la place des premiers, et il fit venir des villes voisines d'autres chrétiens, et en particulier la chrétienne que l'officier Fan avoit récompensée pour avoir apos-

tasié, et pour avoir indiqué les demeures des missionnaires. Cette chrétienne se repentoit déjà de son apostasie; elle la rétracta alors, et elle accusa l'officier de la lui avoir conseillée auparavant en secret, et de l'y avoir déterminée par ses artifices. Le vice-roi fit aussi emprisonner des gentils arrivés depuis peu de Fou-ngan et l'aubergiste qui les logeoit. Il fit en même temps arrêter des marchands qui portoient tous les ans de Canton dans le Fo-kien la pension pour les missionnaires, et des chrétiens qui étoient venus de Fou-ngan pour secourir les prisonniers, et qui furent convaincus d'avoir donné de l'argent aux soldats, pour procurer quelques soulagemens aux confesseurs de la foi. Les soldats mêmes furent cassés de leurs charges et condamnés à porter deux mois la cangue; enfin, tout alla au gré de l'officier Fan. Les fidèles et même les gentils furent maltraités selon son caprice. Il mit les uns à la cangue, et condamna les autres à la bastonnade, ou à être reconduits chez eux chargés de chaînes. Il ordonna à six chrétiens d'adorer une idole, et cinq d'entr'eux ayant constamment refusé de le faire, reçurent par son ordre chacun quarante coups de bâton : le sixième out la lâcheté impie de lui obéir.

Aussitôt que les nouveaux juges furent ar-

rivés,  
gatoir  
l'espé  
rebell  
Diaz,  
tortur  
donné  
On vo  
venir  
et me  
la pea  
sangla  
quatre  
moind  
Outre  
souffe  
souffe  
pieds.  
Cep  
porter  
menço  
affecté  
trouve  
de son  
mence  
fois, a  
et que  
chréti

rivés, ils commencèrent de nouveaux interrogatoires, et ils les réitérèrent à l'infini, dans l'espérance de trouver quelque preuve de rébellion, d'impudicité ou de magie. Le P. Diaz, et ensuite Thérèse, furent appliqués à la torture, sans en pouvoir tirer aucun aveu qui donnât lieu à une sentence de condamnation. On voyoit tous les jours les missionnaires revenir de l'audience à la prison le visage enflé et meurtri de soufflets. Le P. Serrano en eut la peau des joues enlevée et le visage tout ensanglanté. M. l'évêque en a reçu en tout quatre-vingt-quinze, sans qu'on ait eu le moindre ménagement pour son grand âge. Outre les soufflets, les PP. Alcober et Royo ont souffert une fois la bastonnade; le P. Diaz l'a soufferte deux fois, et deux fois la torture aux pieds.

Cependant le vice-roi pressoit les juges de porter un arrêt de condamnation, et il commençoit à appeler leurs délais des lenteurs affectées. Ceux-ci, au désespoir de ne pas trouver matière à une sentence qui pût être de son goût, se déterminèrent enfin à recommencer les procédures, lesquelles, pour cette fois, aboutirent à condamner les missionnaires et quelques chrétiens à l'exil, et les autres chrétiens et chrétiennes à de moindres peines,



L'embarras de ces juges n'étoit pas d'accorder la droiture naturelle avec la condamnation qu'on exigeoit d'eux : ils étoient tous résolus de sacrifier la justice à la faveur du vice-roi, ou du moins à la crainte de son ressentiment ; mais il falloit garder une forme dans le jugement, et faire parler les lois dans une sentence où ils portoient la sévérité jusqu'au dernier supplice. Voici comme ils s'y sont pris pour motiver l'arrêt qu'ils ont rendu au commencement de novembre 1746, et qu'ils ont dressé au nom du vice-roi, qui a voulu l'envoyer en la forme suivante à l'Empereur.

Procédure de *Tcheou-hio-hien*, vice-roi de *Fo-hien*.

« Contre *Pe-to-lo* (c'est le nom chinois de M. l'évêque) et autres, qui, s'étant habitués dans le district de Fou-ngan, y prêchoient une fausse loi qui tend à la perversion des cœurs.

» *Pe-to-lo*, *Hoa-king-chi*, *Hoang-tching-te*, *Hoang-tching-koue* et *Fei-jo-yong* (noms chinois des quatre pères), sont tous des Européens, lesquels s'étoient rendus il y a quelques années à Macao, dans le dessein de venir prêcher à la Chine la religion dite du Maître du ciel. Le chef de cette susdite religion européenne, appelé *Pen-to*, est celui qui les a en-

voyés  
Tous  
d'arg  
s'acqu  
argen  
ensui  
certai  
de le  
année  
en ca  
honn  
hoei-  
logé  
tchin  
pelé  
leque  
Cete  
provi  
prés  
banni  
tout  
fendr  
quête  
toute  
to-lo  
provi  
Yong  
comm

voyés comme étant soumis à sa juridiction. Tous les ans il leur envoie une certaine somme d'argent, à titre de subvention, pour pouvoir s'acquitter de leur emploi de prédicateurs. Cet argent est premièrement envoyé à Manille, ensuite à Macao, et remis entre les mains d'un certain *Ming-ngue-yu* (le P. Miralta), qui a soin de le leur faire tenir. La cinquante-cinquième année de Cang-hi (1715), Pe-to-lo étoit venu en cachette à Fou-ngnan-hien, et un certain homme du peuple, *Ko-yu-koang*, père de *Ko-hoet-gin*, lequel étoit de sa religion, l'avoit logé chez lui. La première année de Yong-tching (1722), ce même Pe-to-lo avoit appelé à Fou-ngan un nommé *Hoa-king-chi*, lequel avoit pris son domicile chez *Ko-kin-gin*. Cette même année, Moan, gouverneur des provinces de Tche-kiang et de Fo-kien, ayant présenté à l'Empereur une requête pour faire bannir de toutes les provinces de la Chine tout ce qu'il y avoit d'Européens, et leur défendre d'y prêcher leur religion, et cette requête ayant été entérinée et enregistrée dans toutes les cours des tribunaux, le susdit Pe-to-lo avoit été obligé de retourner dans la province de Canton, la deuxième année de Yong-tching; mais *Hoa-king-chi* s'étoit tenu, comme auparavant, caché dans la maison de

Ko-kin-gin. La cinquième année de Yong-tching ( 1726 ), Pe-to-lo étant déjà revenu, avoit appelé secrètement à Fou-ngan, Fey-joyong, lequel avoit été reçu dans les maisons du bachelier Tching-sieou et de Ouang-vousien. La troisième année de Kien-long ( l'Empereur régnant ), le même Pe-to-lo avoit aussi appelé, à Fou-ngan, Hoang-tching-koué; et cette même année ce Ko-yu-kouang étant mort, son fils Ko-hoei-gin avoit continué de retenir chez lui le susdit Pe-to-lo, tandis que Hoang-tching-koué se retiroit dans la maison de Tching-tsong-hoei. Chacun d'eux s'étoit bâti une église dans laquelle ils débitoient leur perniciose doctrine, oignant d'huile le front de tous ceux qui embrassoient leur religion; et, leur donnant un certain pain à manger et un certain vin à boire, ils les obligeoient à brûler les tablettes de leurs ancêtres auxquels ils les faisoient renoncer, même jusqu'à ne plus reconnoître aucune légitime subordination pour les supérieurs ou les parents, et cela avec un tel entêtement, que la mort même n'est pas capable de les faire changer. Ces Européens réussissoient d'autant mieux à les amener jusqu'à ce point d'aveuglement, qu'ils leur font entendre, que tous ceux qui suivront leur religion monteront au ciel après leur mort; et

que P  
visible  
nant  
faisoit  
femme  
millie  
étrang  
gistres  
faisoit  
roit q  
ayant  
jamais  
fession  
ment  
qu'ils  
lonoie  
sont a  
tching  
pour P  
il étoit  
de leur  
teurs l  
d'arge

1 C'e  
prend  
nôtres  
Pe-to-lo  
aucun

que par la suite des temps, lorsque ce monde visible périra, ils ressusciteront tous en reprenant une nouvelle vie. Dans ces églises, ils faisoient faire des assemblées d'hommes et de femmes dont le nombre montoit à plusieurs milliers. Chacun des chrétiens prenoit un nom étranger<sup>1</sup> qu'on écrivoit ensuite dans des registres. Dans le temps de ces assemblées, il se faisoit des distributions d'argent, ce qui attiroit quantité de gens du peuple. Les filles qui, ayant embrassé cette religion, ne se marioient jamais, s'appeloient au nom de vierges de profession. Pe-to-lo et autres, faisant régulièrement chaque année le catalogue de tous ceux qu'ils avoient engagés à se faire chrétiens, l'ouoient exprès certaines gens du peuple qui sont actuellement décédés, savoir : Fong-tching-hing et Leao-chang-cho, et autres, pour porter le susdit catalogue à Macao, d'où il étoit envoyé à Manille, et de Manille au chef de leur religion en Europe. Les mêmes porteurs leur rapportoient à Fou-ngan la pension d'argent qui leur étoit venue d'Europe, et

<sup>1</sup> C'est le nom de baptême. Pour l'exprimer, on prend les sons chinois qui approchent le plus des nôtres : ainsi *Pierre* ou *Pedro* en portugais, se dit *Pe-to-lo*; *Paul*, *Pao-lo*; ce qui en chinois ne fait aucun son, et par-là paroît étranger.

qu'ils tronvoient entre les mains d'un de leurs supérieurs résidant à Macao. Cet argent servoit à leurs besoins et à leur nourriture. Ce Pe-to-lo et autres, sachant que leur religion étoit défendue, et que, s'ils gardoient leurs habillemens européens, ils ne pourroient aller et venir avec autant de liberté, sortoient de Macao le plus secrètement qu'ils pouvoient, après s'être fait raser la tête et accommoder les cheveux à la manière chinoise, après avoir changé tout leur habillement et avoir appris la langue mandarine; afin qu'étant ainsi déguisés, ils pussent être à couvert des recherches, et parvenir à remment à Fou-ngsn pour y prêcher leur religion. Les lettrés et les gens du peuple étoient devenus si infatnés de ces prédicateurs, que tous se disputoient à l'envi l'honneur de les inviter et de les recevoir chez eux, et même de leur bâtir secrètement des églises. Comme la plupart des chrétiens avoient des appartemens éloignés de la rue, ils pouvoient aisément les y cacher, ce qui a fait qu'on a été plusieurs années sans pouvoir les découvrir, jusqu'à ce qu'enfin, dans la 4<sup>e</sup> lune de la onzième année de Kien-long, Cong-ki-tsou, de Fou-ning-fou, est venu me donner avis de tous ces désordres. M'étant assuré de la vérité des faits par de nouvelles informations, j'en-

voyai  
Loui-  
pour  
aussi  
comm  
et de  
cessan  
je les  
les ay  
leurs p  
ci-des  
exami  
premiè  
gouver  
kiang  
stitiens  
pareill  
porta  
eut ord  
arrêt p  
se fit  
commu  
reils at  
bles. L  
fut pul  
garde r  
bliques

Or  
XX

voyai un ordre secret à Fan-kuo-king, et à Loui-tchao-han, d'aller d'abord à Fou-ngan pour se saisir de Pe-to-lo et autres criminels, aussi bien que de tous leurs effets étrangers, comme livres, images, ornements et meubles, et de les conduire à la capitale pour y être incessamment jugés. Ce qui ayant été exécuté, je les ai fait comparoître en ma présence; et, les ayant secrètement examinés, j'ai tiré de leurs propres bouches l'aveu de tous les forfaits ci-dessus mentionnés. En conséquence, j'ai examiné la requête présentée à l'Empereur, la première année de Yong-tching, par Moan, gouverneur alors des deux provinces de Tche-kiang et Fo-kien, pour demander que la superstition des Européens fût défendue. J'ai pareillement lu l'arrêt que le tribunal des crimes porta en conséquence de la délibération qu'il eut ordre de faire sur ladite requête. Or cet arrêt porte que si, dans la suite, il arrivoit qu'il se fit encore des assemblées pour réciter en commun des prières et commettre d'autres pareils attentats, on procédât contre les coupables. La cour approuva cette ordonnance qui fut publiée dans tout l'empire, et que l'on garde respectueusement dans les archives publiques.

» Or maintenant que Pe-to-lo, après avoir

été banni par un arrêt public de la cour, a eu cependant l'audace, non-seulement de faire venir dans le Fo-kien quatre Européens, savoir Hoa-king-chi et autres, pour y prêcher la religion chrétienne, mais de rentrer lui-même et de se déguiser, pour pouvoir se cacher dans le district de Fou-ngan, et tout cela dans le dessein de pervertir les cœurs, ce qui est venu à un tel point, que tous ceux, soit des lettrés, soit du peuple, qui ont embrassé leur religion, ne veulent plus la quitter, quelque moyen qu'on emploie pour les faire changer, le nombre de ceux qu'ils ont ainsi pervertis est si grand, que, de quelque côté qu'on se tourne dans le district de ce *hien*, on ne voit autre chose : bien plus, les gens mêmes des tribunaux et les soldats leur sont dévoués. Dans le temps que ces Européens furent pris, et lorsqu'on les conduisoit enchaînés à la capitale, on a vu des milliers de personnes venir à leur rencontre, et se faire un honneur de leur servir de cortège : plusieurs, s'appuyant sur le brancard de leurs charrettes, leur témoignent par leurs pleurs la vive douleur dont ils étoient pénétrés : des filles et des femmes se mettoient à genoux sur leur passage, en leur offrant toutes sortes de rafraichissements. Tous enfin vouloient toucher leurs

habit  
échos  
Un b  
puder  
tude,  
autres  
» que  
» vou  
elle p  
malgr  
des m  
pondu  
» tenir  
» relig  
» En  
leurs n  
péens  
si étro  
temps  
nomb  
aucun  
De plu  
tous c  
dresse  
qu'ils e  
nis da  
ces tra  
d'auta

habits, et jetoient de si hauts cris, que les échos des montagnes voisines en retentissoient. Un bachelier nommé *Tching-sieou* a eu l'impudence de se mettre à la tête de cette multitude, pour l'exhorter, en disant ces paroles et autres ; « C'est pour Dieu que vous souffrez, » que la mort même ne soit pas capable de vous ébranler. » Aussi son exhortation a-t-elle produit sur ces esprits un tel effet, que, malgré la rigueur des examens et la terreur des menaces, lors du jugement, tous ont répondu unanimement : « Nous sommes résolus à » tenir ferme, nous ne changerons jamais de » religion. »

» Entre ces criminels, il y en a qui font de leurs maisons des lieux de retraite à ces Européens rebelles, qui ont le talent de s'attacher si étroitement les cœurs, et qui depuis si longtemps ont abusé de la crédulité d'un si grand nombre de personnes, sans qu'il nous reste aucune espérance de pouvoir les détromper. De plus, ils font prendre un nom étranger à tous ceux qui entrent dans leur religion. Ils en dressent tous les ans des catalogues exacts qu'ils envoient dans leurs royaumes, pour être mis dans le rôle des habitants du pays. A tous ces traits, qui ne reconnoît l'esprit de révolte, d'autant plus pernicieux qu'il est plus caché ?



Or, de si étranges desseins étant enfin venus au jour, il ne convient pas d'user d'aucune indulgence à l'égard des auteurs. Et pour couper racine aux malheurs funestes qui en seroient infailliblement provenus, nous condamnons, conformément à nos lois, ledit Pe-to-lo à avoir la tête tranchée, sans attendre le temps ordinaire des supplices : pour les quatre autres Européens, nous les condamnons pareillement à être décapités dans le temps ordinaire. A l'égard de Ko-hoei-gin, nous le condamnons à être étranglé dans le temps ordinaire. Quelques-uns des chrétiens seront seulement marqués au visage; quelques autres seront condamnés à un certain nombre de coups de bâton, proportionné à la qualité du délit de chacun. Ceux qui voudront racheter les coups de bâton le pourront faire.

Telle est la sentence que le vice-roi de Fo-kien a envoyée à la cour, et qu'il avoit fait précéder de mémoires et de systèmes tendant à l'extirpation totale de la religion chrétienne dans la Chine. Si dans toute cette affaire il n'a agi qu'en conséquence de sa haine particulière pour notre sainte foi, il faut qu'il ait fait des représentations bien pressantes pour déterminer l'Empereur, tout pacifique qu'il est, à étendre la persécution dans tout l'empire;

mais  
a été  
minis  
venu  
rale.  
temps  
tence  
envoy  
et aux  
toutes  
vir s'  
peens  
une re  
du Sei  
manda  
néglig  
conver  
qui es  
tout a  
provin  
Les  
moins  
tou et  
prétés  
droits  
torture  
a pillé  
famille

mais si, comme nous avons lieu de croire, il a été de plus en cela l'instrument du premier ministre, il ne faut plus être surpris qu'il soit venu à bout de rendre la persécution générale. Quoi qu'il en soit, à peu près dans le temps que se portoit dans le Fo-kien la sentence que nous venons de voir, l'Empereur envoya des ordres secrets à tous les *tsong-tou*, et aux vice-rois de chaque province, de faire toutes les diligences nécessaires pour découvrir s'ils avoient dans leurs districts des Européens ou autres personnes qui enseignassent une religion appelée *tien-tchû-kiao* (religion du Seigneur du ciel), et de dégrader tous les mandarins subalternes qui se montreroient négligents à faire par eux-mêmes les visites convenables, pour parvenir à abolir cette secte qui est ici appelée *perverse*. En conséquence tout a été mis en mouvement dans les quinze provinces.

Les ordres de l'Empereur ont été plus ou moins fidèlement exécutés, selon que les *tsong-tou* et vice-rois les ont différemment interprétés à leurs inférieurs. Dans plusieurs endroits, on a emprisonné et condamné à la torture et à la bastonnade. Dans d'autres, on a pillé les maisons des chrétiens et ruiné leurs familles; la fureur des idolâtres a éclaté sur

tout ce qui appartenoit à la religion : saintes images , croix , chapelets , cierges , ornements d'église , reliquaires , médailles , tout a été la proie des flammes , rien n'a échappé à leur vigilance sacrilège. Les livres chinois qui traitent même de notre sainte religion , et qui jusqu'à présent avoient été épargnés , ont été pareillement condamnés au feu. La plupart des églises ont été détruites de fond en comble. Combien en a-t-il coûté aux zélés adorateurs du vrai Dieu de se voir arracher par violence les marques de leur tendre piété ! Ils les ont cachées ou défendues autant qu'il leur étoit possible : mais la persécution les a aussi presque partout attaqués dans leurs personnes.

Parmi ceux qui ont été traînés devant les tribunaux , il s'en est trouvé dans toutes les chrétientés qui se sont montrés fermes et inébranlables dans leur foi : souvent même ceux qui l'avoient embrassée récemment , l'ont honorée par leur constance à la professer au milieu des tourments. La ferveur en a porté quelques-uns à se présenter d'eux-mêmes aux mandarins , pour avoir occasion de souffrir pour la foi. C'est ce que firent en particulier deux chrétiens de la province de Chan-tong qu'on n'avoit point recherchés. Ils allèrent trouver leurs mandarins , l'un tenant un cru-

cifix e  
 » marc  
 » nous  
 » à qu  
 » basto  
 » qu'e  
 » châti  
 respect  
 plutôt  
 tout l'  
 darin  
 même  
 portoit  
 Il fa  
 pas , à  
 chemen  
 qu'ils  
 douleu  
 dans d  
 désavo  
 plus gr  
 tasie d  
 mission  
 l'ame  
 d'une  
 quefois  
 piété e  
 compt

cifix et l'autre une image à la main. « A ces  
» marques, lui dirent-ils, reconnoissez que  
» nous sommes de la même religion que ceux  
» à qui vous faites souffrir les questions, les  
» bastonnades et les prisons; autant coupables  
» qu'eux, nous méritons comme eux tous ces  
» châtimens. » Il faut savoir jusqu'où va le  
respect du peuple pour ses mandarins, ou  
plutôt la crainte qu'il en a, pour comprendre  
tout l'héroïsme de cette démarche. Le man-  
darin se porta à cet excès, d'arracher lui-  
même le crucifix des mains du fidèle qui le  
portoit, et de lui en donner des soufflets.

Il faut néanmoins convenir que tous n'ont  
pas, à beaucoup près, montré le même atta-  
chement et le même zèle pour la religion sainte  
qu'ils professoient. C'est avec une extrême  
douleur que nous avons appris que plusieurs  
dans divers endroits l'avoient honteusement  
désavouée. Il y a même des chrétientés où le  
plus grand nombre a signé des actes d'apos-  
tasie dressés par les mandarins des lieux. Les  
missionnaires nous écrivent, l'amertume dans  
l'ame et les larmes aux yeux, la defection  
d'une grande partie de leurs troupeaux, quel-  
quefois même de chrétiens distingués, sur la  
piété et la ferveur desquels ils avoient le plus  
compté. La plupart d'entre eux ont eu peine

à trouver un asile pour se dérober aux recherches. Bien des chrétiens qui sont déterminés à confesser la foi, ne le sont pas à les retirer chez eux, en s'exposant à un danger évident de tout perdre. Aussi plusieurs missionnaires, rebutés partout, ont pris le parti de courir dans des barques les lacs et les rivières, et d'autres se sont exposés à faire le voyage de Macao. Du nombre de ceux-ci a été le P. Baborier, jésuite français. J'ai vu arriver ici ce vieillard septuagénaire. La Providence avoit favorisé son voyage de près de trois cents lieues; mais elle permit qu'en arrivant à Macao de nuit, afin d'échapper aux corps-de-garde chinois, il brisât contre un rocher la petite barque qui le portoit. Il grimpa comme il put, dans les ténèbres, sur une petite montagne escarpée, et nous envoya au point du jour son batelier en grand secret pour demander des habits européens. Ce vénérable missionnaire qui, pendant une longue suite d'années, s'est épuisé de fatigue, ne pense et ne demande qu'à rentrer dans la Chine, afin d'aller mourir, suivant son expression, les armes à la main.

Peu de jours après son arrivée, est aussi venu M. de Martillat, évêque d'Ecrinée, et vicaire apostolique, français de nation. Quand la persécution ne l'auroit pas obligé de sortir

de sa m  
ne lui  
digne  
la pers  
cité de  
pour a  
fut bie  
qui s'é  
tiens,  
fut sur  
chinois  
bles de  
guides  
n'avoit  
lui, son  
pères c  
appelé  
nier s'é  
d'asile  
acciden  
et ensu  
Ces  
soir su  
dirent  
du feu  
En par  
voit m  
rent le

de sa mission , sa santé dangereusement altérée ne lui auroit pas permis d'y demeurer. Ce digne prélat , peu avant le commencement de la persécution générale , avoit été découvert , cité devant un tribunal et rudement frappé pour avoir confessé Jésus-Christ. Sa retraite fut bientôt suivie de celle de M. de Verthamon , qui s'étant vu abandonné de tous ses chrétiens , qu'il cultivoit depuis un an seulement , fut sur le point d'être surpris par les soldats chinois. Il n'échappa que par des traits visibles de la Providence , qui lui fournit des guides dans des lieux et dans des temps où il n'avoit nulle espérance d'en trouver. Après lui , sont arrivés presque en même temps deux pères dominicains , tous deux italiens , l'un appelé *Tchifoni* , et l'autre *Matsioni*. Ce dernier s'étoit réfugié dans la maison qui servoit d'asile au P. Benth , jésuite français ; mais un accident imprévu l'obligea bientôt d'en sortir , et ensuite de venir à Macao.

Ces deux missionnaires s'entretenoient un soir sur l'état de la mission , lorsqu'ils entendirent dans la rue des cris horribles à l'occasion du feu qui avoit pris à une maison voisine. En pareil cas , la maison où ils étoient ne pouvoit manquer d'être bientôt visitée. Ils sentirent le danger , et se retirèrent au plus tôt

dans la maison d'un chrétien , plus éloignée de l'incendie. Ils prirent aussi le parti d'emporter avec eux les vases sacrés et ce qu'ils purent des ornemens de leurs chapelles. A la faveur des ténèbres , ils y arrivèrent heureusement sans être vus de personne. Mais, quand ils voulurent retourner , après que l'incendie fut éteint , ils rencontrèrent un mandarin qui , à la lueur d'un flambeau , les reconnut pour étrangers. Il ne lui fut pas difficile de faire arrêter le P. Beuth , affoibli qu'il étoit par une maladie de plusieurs mois : mais le père dominicain prit la fuite , de sorte que les soldats ne purent jamais l'atteindre. Après avoir couru plusieurs rues , comme il n'entendit plus personne qui le poursuivait , il s'arrêta , et , ne sachant où se retirer ni comment sortir de la ville avant le jour , il se mit dans un coin pour y prendre quelque repos.

Ce repos fut bientôt troublé : une bande de soldats aperçut le père , et vint le considérer de près. Il fit alors semblant de dormir , et tint son visage caché autant qu'il lui fut possible. On le fouilla , on trouva son chapelet ; et , comme personne ne pouvoit dire ce que c'étoit , on l'interrogea ; mais le père , dans la crainte que son accent ne le décelât , ne répondit que par des contorsions telles qu'en pourroit faire un

mal  
s'im  
étoit  
» rép  
» vu  
» bla  
» tou  
» vri  
» tou  
n'aya  
du P  
missi  
« Tie  
» sou  
Le  
eut a  
s'il et  
qu'il  
se co  
un va  
père  
retou  
de Ma  
de Hy  
rable  
devan  
sieurs  
lace q

malade qui souffre. Cependant un des soldats s'imagina que le chapelet étoit une marque qu'il étoit d'une secte appelée *Pe-lien-kiao*. « Non , » répondit un autre, il doit être chrétien. J'ai vu à des chrétiens quelque chose de semblable. Il faut, dit un troisième, qu'il soit tourmenté d'une violente colique; nous devrions le mettre chez un chrétien, qui demeure tout près d'ici. » Cet avis fut suivi; les soldats n'ayant sans doute rien su de l'emprisonnement du P. Beuth, eurent l'humanité de porter le missionnaire chez le chrétien, en lui disant; « Tiens, voilà un homme de ta religion qui souffre; prends soin de le soulager. »

Le mandarin qui avoit arrêté le P. Beuth eut aussi beaucoup d'égards pour lui. Comme s'il eût ignoré que c'étoit un missionnaire, et qu'il l'eût pris pour un marchand étranger, il se contenta de le faire conduire à Macao par un valet du tribunal, qui, pour assurer que le père s'y étoit rendu, devoit rapporter à son retour une réponse du mandarin le plus voisin de Macao. Par malheur, ce mandarin est celui de Hyang-chan, qui n'est rien moins que favorable au christianisme. Il fit comparoître le père devant son tribunal, après l'avoir laissé plusieurs heures exposé aux insultes de la populace qui le chargeoit d'injures, lui reprochoit



de ne pas honorer ses parents, d'arracher les yeux aux mourants, de tuer les petits enfants pour en faire servir la tête à des sortilèges, etc. Quelques-uns lui arrachèrent les cheveux et la barbe, et lui faisoient souffrir toutes sortes d'indignités.

Enfin le mandarin vint s'asseoir dans le tribunal, fit préparer les instruments de la question, les fit étaler avec les fouets pour les châtimens publics : après quoi, il employa un temps considérable à vomir toutes sortes d'injures et de blasphèmes. C'est la coutume à la Chine que les mandarins tâchent d'étourdir les accusés par des railleries et des reproches, ordonnant même aux soldats de faire des huées, ou, pour mieux dire, de hurler à leurs oreilles. Ils veulent se concilier par ce moyen de l'autorité, et faire craindre leurs jugemens. Est-il bien vrai, dit le mandarin, que tu te persuades de n'être pas connu ? Tu es un Européen venu ici pour prêcher la religion chrétienne. Cela est vrai, répondit le P. Beuth. Or, dis-moi, poursuivit le mandarin, qu'est-ce que le Dieu que tu veux faire adorer ? C'est, répondit le père, celui qui a créé le ciel et la terre. Oh ! le malheureux ! reprit le mandarin ; est-ce que le ciel et la terre ont été créés ? Qu'on lui donne dix soufflets. Après cette cruelle exéc-

cuti  
form  
men  
sent  
c'éto  
de l  
qui  
dix  
cura  
souf  
spéc  
d'au  
daria  
le vi  
fut e  
resta  
ainsi  
ensu  
Mac  
la qu  
dout  
il ne  
tures  
barb  
cons  
d'un  
avoi  
quar

cution, le mandarin prit un pinceau et en forma les deux caractères chinois qui expriment le saint nom de Jésus; puis il les fit présenter au P. Beuth, en lui demandant ce que c'étoit. Le père répondit que c'étoit le nom de la seconde Personne de la Sainte-Trinité, qui s'est fait homme pour notre salut. Autres dix soufflets, s'écria le mandarin, et il procura ainsi à ce digne missionnaire la gloire de souffrir directement, et d'une manière toute spéciale, pour le saint nom de Jésus. Après d'autres demandes et d'autres réponses, le mandarin lui fit encore décharger dix soufflets sur le visage qui en fut horriblement enflé. La peau fut enlevée en plusieurs endroits, et le sang resta plus de quinze jours extravasé et coagulé, ainsi que j'en ai été témoin. Le mandarin prit ensuite le parti de l'envoyer sans différer à Macao, en lui disant qu'il lui faisoit grâce de la question et de la bastonnade. Il comprit sans doute que ce missionnaire étant très malade, il ne pouvoit manquer d'expirer dans les tortures ou sous les coups. Et en effet, la manière barbare dont il fut frappé, jointe à une phthisie considérablement augmentée par les fatigues d'un voyage de deux cent cinquante lieues, avoit réduit le P. Beuth aux derniers abois, quand nous le vîmes arriver ici au commen-

cement du carême. Cependant, à force de soins, nous avons conservé encore près de deux mois ce respectable confesseur de la foi.

Il feroit nos regrets par ses vertus, par son zèle et par la supériorité de son génie, si nous le regardions comme un des protecteurs de notre mission dans le séjour des bienheureux. Avec quelle patience ne souffrit-il pas sa maladie, sans vouloir jamais entendre parler de faire aucun vœu pour sa guérison ! Avec quel goût ne se faisoit-il pas lire plusieurs fois par jour le livre des souffrances de Jésus - Christ, et ceux qui traitent de la préparation à la mort ! Avec quelle foi vive reçut-il les derniers sacrements, après avoir renouvelé ses vœux, sa consécration, au service de la Sainte - Vierge, et sa soumission de cœur et d'esprit aux derniers décrets sur les rites et cérémonies chinoises ! Avec quelle tranquillité et quelle joie vit-il venir son dernier moment, répondant avec une pleine connoissance à toutes les prières de la recommandation de l'ame ! La seule peine qu'il éprouva fut de réfléchir qu'il n'en ressentoit aucune. « N'y a-t-il pas de l'illusion, me disoit-il ? Je suis si près de la mort et je ne sens aucune frayeur. » Il s'efforçoit de remplir chaque moment par les actes des vertus les plus parfaites, et surtout du plus pur amour. Enfin,

un  
don  
U  
arriv  
l'ord  
Apr  
dant  
ici,  
la vi  
Ce  
mau  
de C  
souff  
si ru  
en pe  
sonn  
ensui  
rieurs  
appri  
ses pl  
sur le  
il crai  
donc  
excus  
la fau  
rendr  
reçu  
ajouta

un peu avant cinq heures du matin, il rendit doucement son ame à Dieu le 19 avril 1747.

Un autre missionnaire que nous avons vu arriver dans cette ville, est le P. Abormio, de l'ordre de Saint-François, et italien de nation. Après avoir été trainé de prison en prison pendant l'espace de onze mois, il a été conduit ici, et remis entre les mains du procureur de la ville, avec charge d'en répondre.

Ce zélé missionnaire avoit été arrêté le dimanche de Pâques de 1746, dans la province de Chan - si. Les soldats le maltraitèrent de soufflets, pillèrent ses meubles, et frappèrent si rudement son domestique, qu'il en mourut en peu de jours. Le mandarin qui fit emprisonner le père s'empara d'abord de ses effets; ensuite il l'accusa auprès des mandarins supérieurs d'avoir tenu des assemblées; mais, ayant appris que le missionnaire vouloit aussi porter ses plaintes sur la mort de son domestique et sur le pillage de tout ce qui lui appartenoit, il craignit de perdre sa dignité. Il se transporta donc dans la prison où étoit le père; il lui fit des excuses sur ce qui s'étoit passé, attribuant toute la faute aux soldats, et promettant de lui rendre une entière liberté, aussitôt qu'il auroit reçu une réponse des tribunaux supérieurs. Il ajouta même que, sur son exposé, cette ré-

ponse ne pouvoit manquer d'être favorable.

Cependant les tribunaux voulurent prendre une connoissance plus ample du procès, et ils ordonnèrent de faire comparoître le prisonnier. Le mandarin, obligé alors de le leur envoyer, le suivit lui-même de près pour lui demander en grâce, avant l'audience, de ne lui susciter aucune mauvaise affaire, avec promesse que tous ses effets lui seroient rendus, que de plus il lui seroit favorable, et qu'il solliciteroit fortement sa délivrance. Le P. Abornio, sans compter beaucoup sur ces promesses intéressées, se laissa gagner, et ne voulut pas tirer du mandarin une vengeance qu'il ne jugeoit pas devoir être utile à la religion. Mais celui-ci étoit bien éloigné de tenir sa parole. Résolu de se mettre à quelque prix que ce fût à couvert des accusations qu'il craignoit, il forma le cruel dessein de faire mourir secrètement le père dans la prison, et chargea un soldat de l'étouffer avec du papier mouillé. Ses ordres auroient été exécutés, sans un seigneur condamné à une prison perpétuelle, et qui avoit trouvé auprès du missionnaire l'avantage incomparable de connoître la véritable religion. Instruit de l'ordre secret du mandarin, il lui fit déclarer que si le père mouroit dans la prison, il en écriroit à un de ses parents, puissant en cour.

Le r  
trou  
tribu  
noit  
priso  
aucu  
nouv  
attach  
deux  
étroit  
debo  
nique  
de le  
Une s  
et, p  
P. A  
nomb  
et de  
tous c  
ils avo  
récom  
Ma  
empêc  
chréti  
jetère  
missio  
châtié  
assez s

Le mandarin, outré de se voir découvert, ne trouva plus d'autre moyen de cacher aux tribunaux tout ce qu'il avoit fait et ce qu'il venoit d'entreprendre, que de resserrer si fort les prisonniers qu'ils ne pussent avoir au-dehors aucune communication. Il fit donc bâtir un nouveau mur devant la porte de la prison, et fit attacher les prisonniers par des chaînes aux deux murailles opposées d'un cachot assez étroit, en sorte qu'ils ne pouvoient ni se tenir debout, ni s'asseoir, ni même se remuer. L'unique adoucissement qu'on leur accorda, fut de les détacher quelques heures chaque jour. Une si grande rigueur dura un mois et demi; et, pendant ce temps, les prisonniers, que le P. Abormio avoit convertis et baptisés au nombre de cinq, ne cessèrent de bénir Dieu et de chanter ses louanges. Ils souhaitoient tous de mourir au milieu des souffrances, dont ils avoient appris à profiter, pour mériter des récompenses éternelles.

Malgré toutes les précautions prises pour empêcher les approches de la prison, quelques chrétiens sautèrent les murailles des cours, et jetèrent par une petite fenêtre du pain au missionnaire. Ils furent pris et sévèrement châtiés par ordre du mandarin, qui ne pouvoit assez s'étonner d'une affection si extraordinaire

pour un étranger. Enfin il fut décidé par les mandarins supérieurs, que le missionnaire seroit renvoyé à Macao sous la garde de deux soldats. Dans le chemin, il n'a manqué aucun jour de prêcher; et, comme il parle bien le chinois, plusieurs mandarins ont voulu l'entendre, et l'ont invité à leur table. Il a passé plus d'une fois la plus grande partie de la nuit à disputer contre les lettrés gentils, ou à parler au peuple. Quelques-uns lui ont promis d'examiner la religion chrétienne. Le seul mandarin dont il ait été maltraité sur sa route, est celui de Hyang-chan. Cet ennemi de notre sainte religion, pour signaler sa haine contre elle dans la personne de ce père, comme il l'avoit fait auparavant dans celle du P. Beuth, lui avoit fait donner trente-deux soufflets, et l'a fait appliquer deux fois à la torture. Voici une partie de l'entretien qu'ils eurent pendant l'audience. Le mandarin lui dit: « Es-tu Chinois ou Européen? Le père répondit: Je suis Européen. Cela est faux, dit le mandarin, tu es Chinois comme moi; j'ai connu ta mère dans le Hou-quang, et je l'ai déshonorée. » Qu'on donne dix soufflets à ce menteur pour avoir méconnu sa patrie. » Après les soufflets, le mandarin reprit la parole: « Dis-moi, quelle est ta religion? Le père répondit:

» J'a  
» Est  
» en a  
» Seig  
» mai  
» dan  
» bun  
» ciel  
» le m  
le mar  
questi  
en a é  
Le  
aussi v  
cution  
retrait  
tracté  
à form  
aujourd  
plus fe  
nuer s  
s'est v  
de no  
généra  
tout e  
perséc  
faire d  
meille

» J'adore le Seigneur du ciel. Le mandarin dit :  
 » Est-ce qu'il y a un Seigneur du ciel ? Il n'y  
 » en a point. Tu ne sais ce que tu dis avec ton  
 » Seigneur du ciel. Le père répliqua : Dans une  
 » maison n'y a-t-il pas un chef de famille ;  
 » dans un empire un empereur ; dans un tri-  
 » bunal un mandarin qui préside ? De même le  
 » ciel a son Seigneur , qui est en même temps  
 » le maître de toutes choses. » Sur ces réponses,  
 le mandarin fit frapper et mettre deux fois à la  
 question ce généreux confesseur de la foi , qui  
 en a été malade plusieurs semaines.

Le P. de Neuvialle, jésuite français, est  
 aussi venu à Macao. Il est vrai que la persé-  
 cution n'a pas été la principale raison de sa  
 retraite. Ce zélé missionnaire, après avoir con-  
 tracté des maladies habituelles et ruiné sa santé  
 à former la chrétienté du Hou-quang, qui est  
 aujourd'hui une des plus nombreuses et des  
 plus ferventes, se trouve hors d'état de conti-  
 nuer ses travaux apostoliques ; et d'ailleurs il  
 s'est vu obligé de venir prendre soin des affaires  
 de notre mission, en qualité de supérieur-  
 général, dans ces temps fâcheux où elle est  
 tout ensemble affligée, et des ravages de la  
 persécution, et de la perte qu'elle vient de  
 faire dans la même année de plusieurs de ses  
 meilleurs sujets. Car, dans un si court espace



de temps, la mort nous a enlevé le P. Hervieu, supérieur général; le P. Chaliier, son successeur, qui ne lui a survécu que peu de mois; le P. Beuth, dont nous avons déjà parlé, et le jeune P. de Saint-André, qui se disposoit, par les études de théologie, à travailler bientôt au salut des ames. Nous ne savons pas si bien ce qui regarde les missionnaires qui ont jusqu'ici demeuré cachés dans les provinces, à peu près au même nombre que ceux qui en sont sortis; c'est que, n'ayant pas la commodité des courriers, ils ne peuvent écrire que par des exprès qu'ils envoient à grands frais dans les cas importants.

Le P. Lefèvre, jésuite français, nous a envoyé le P. Chin, jésuite chinois et compagnon de ses travaux, pour nous apprendre sa situation présente. On a remué ciel et terre pour le découvrir. Les mandarins avoient appris qu'il étoit dans une maison où il faisoit sa plus ordinaire résidence. Trois mandarins avec plus de soixante de leurs gardes et soldats vont à cette maison, l'investissent, entrent dedans. Le père n'y étoit plus depuis trois jours. Sans avoir encore aucune nouvelle de la persécution, il étoit parti pour passer de la province de Kiang-si à celle de Kiang-nan. On saisit, on pille tout ce qui se trouve; on confisque la

maison,  
un gran  
maison.  
chaines;  
la main  
tion; or  
probres  
courut a  
de trois j  
de l'Em  
les préd  
les cruau  
» de rou  
» vous n  
» venir p  
» on y v  
» qu'on  
» vous,  
» danger  
» dans ie  
» sites, j  
» le bien  
Ce gé  
d'obstac  
recevoir  
résistanc  
petit réc  
le savent

maison, qui ensuite a été détruite. On arrête un grand nombre de chrétiens voisins de cette maison. On les mène en prison chargés de chaînes; ils sont frappés à coups de bâton par la main des bourreaux; on leur donne la question; on les charge de toutes sortes d'opprobres. Alors un des chrétiens de ce district court après le P. Lefèvre, l'atteignit au bout de trois journées de chemin, et lui apprit l'édit de l'Empereur, qui ordonnoit de rechercher les prédicateurs de la religion chrétienne, et les cruautés qu'on venoit d'exercer. « Changez de route, lui dit-il, retournez sur vos pas; vous n'avez rien de mieux à faire que de venir prendre une retraite dans ma maison: on y viendra faire des visites, mais où est-ce qu'on n'en fera pas? Je ne crains que pour vous, et je m'expose volontiers à tous les dangers. J'espère même qu'ayant un emploi dans le tribunal, je pourrai modérer ces visites, jusqu'au point de vous conserver pour le bien de la chrétienté. »

Ce généreux chrétien n'a pas trouvé peu d'obstacles dans ses parents, qui refusoient de recevoir le missionnaire. Mais il a vaincu leurs résistances, et a placé le P. Lefèvre dans un petit réduit, où peu de personnes de la maison le savent. Pour lui donner un peu de jour, il

a fallu faire une ouverture au toit en tirant quelques tuiles qui se remettent dans les temps de pluie. On ne le visite et on ne lui porte à manger que vers les neuf heures du soir. Il écrit lui-même qu'il a entendu plus d'une fois des chrétiens conseiller à cette famille de ne point le recevoir, supposé qu'il vint demander un asile. On est venu visiter la maison par ordre du mandarin du lieu : mais, comme le chrétien qui le tient caché, a une espèce d'autorité sur les gens du tribunal, et qu'il tient un des premiers rangs parmi eux, la visite s'est faite légèrement. Ainsi le P. Lefèvre a déjà passé sept ou huit mois dans cette espèce de prison, qui n'en est pas moins étroite pour être volontaire, sans savoir quand il en pourra sortir. Il écrit que cela ne l'inquiète nullement, et que c'est l'affaire de la Providence.

Comme on trouva parmi ses effets des cierges de cire blanche, les gens du tribunal s'imaginèrent qu'ils étoient faits de graisse humaine, parce qu'à la Chine on ne sait pas blanchir la cire. Une accusation de cette nature, toute absurde qu'elle étoit, auroit pu avoir des suites funestes, en occasionnant encore bien d'autres recherches, et en allumant de plus en plus le feu de la persécution ; c'est pourquoi quelques chrétiens zélés s'empressèrent de

donne  
accusa  
n'est  
ainsi d  
d'en a  
dité d  
libert  
aisé au  
darins

Nou  
quang  
pouan  
plus fi  
puis p  
l'éloig  
une vé  
P. de  
penda  
person  
notre z  
a exer  
chrétie  
tous le  
à cet e  
qui cul  
pitamn  
bois, e  
cherch

donner de l'argent, pour empêcher que cette accusation ne fût couchée sur les registres. Il n'est pas difficile à la Chine de faire passer ainsi de l'argent aux tribunaux subalternes et d'en acheter même les sentences. Outre l'avidité des Chinois, l'impunité laisse une grande liberté aux tribunaux, parce qu'il n'est pas aisé au peuple de porter ses plaintes aux mandarins supérieurs.

Nous avons reçu, par la province de Hou-quang, des nouvelles de la montagne de Moupouan-Chan, fameuse par une chrétienté des plus florissantes que nous y avons formée depuis plusieurs années, et où les fidèles, dans l'éloignement du commerce des gentils, étoient une véritable image de la primitive église. Le P. de Neuvialle a eu soin de ces montagnes pendant six ans et y a baptisé plus de six mille personnes. Or, ces montagnes précieuses à notre zèle, nous venons de les perdre. L'enfer a exercé toutes ses cruautés pour dissiper les chrétiens : tortures, bastonnades, prisons, tous les mauvais traitements ont été employés à cet effet. Le P. de la Roche, jésuite français, qui cultivoit cette chrétienté, s'est retiré précipitamment dans un petit hameau au milieu des bois, et s'est vu ensuite obligé d'aller plus loin chercher une retraite. Il est vrai que les chré-

tiens de la montagne l'ont depuis fait avertir qu'on ne les inquiétoit plus; qu'il ne paroissot aucun soldat dans toute l'étendue de la chrétienté, et qu'ils s'assembloient comme auparavant pour faire les prières : mais ils ajoutoient que cette paix leur est d'autant plus suspecte qu'ils savent qu'un païen du voisinage a été chargé par son mandarin de s'informer secrètement quand un missionnaire seroit retourné dans la chrétienté et de l'en avertir.

Il s'en fallut peu que le P. du Gad, autre jésuite français, ne tombât entre les mains des soldats. Averti qu'on le cherchoit et qu'on s'avançoit pour visiter la maison où il étoit caché, il s'enfuit promptement, et avant que de trouver où se réfugier, il a couru assez long-temps sur les lacs et sur les rivières. Enfin, arrivé dans la retraite que le P. de Neuvialle occupoit alors, et où il étoit la ressource et le conseil de tous les missionnaires des environs, il l'a partagée avec lui. C'est là qu'il a reçu les lettres d'un chrétien qui le presse vivement de retourner dans sa mission. Ce chrétien, après avoir long-temps entretenu chez lui deux concubines, avoit tout récemment promis au P. du Gad un entier amendement. Il a si bien tenu parole, qu'ayant lui-même été accusé, il a confessé la foi de Jésus-Christ, au

milie  
il a n  
bines  
Il pr  
confé  
grand  
église  
qu'il  
com  
Les  
sont  
pour  
mais  
Ta  
dèles,  
mauv  
provi  
tribun  
moye  
procé  
étoit  
accus  
qu'il  
dans  
toit a  
briqu  
offici  
par a

milieu des tortures et des bastonnades. Ensuite il a mis hors de sa maison une de ses concubines, et il est sur le point de marier l'autre. Il prie ce missionnaire de venir recevoir sa confession générale et prendre possession d'une grande maison qu'il lui cède pour en faire une église. M. l'évêque du Chan-si et Chen-si écrit qu'il ne sait ni comment se tenir caché, ni comment s'exposer à faire le voyage de Macao. Les mandarins de la province de Canton se sont aussi donné toute sorte de mouvements pour découvrir un prêtre chinois nommé *Sou*; mais ils n'ont encore pu y réussir.

Tandis qu'on est en garde contre les infidèles, on ne laisse pas d'avoir à se défier des mauvais chrétiens. Il y en a un dans la même province de Canton, qui étoit employé dans le tribunal et qui a voulu gagner de l'argent par un moyen bien indigne. Il a composé une fausse procédure et a fait avertir le P. Miralta qu'on étoit sur le point de présenter contre lui une accusation aux mandarins de Canton, portant qu'il avoit introduit plusieurs missionnaires dans l'empire. Cette prétendue accusation n'étoit autre chose que la procédure qu'il avoit fabriquée de sa main et où il nommoit plusieurs officiers de justice, qu'il falloit, disoit-il, gagner par argent, afin d'assoupir cette mauvaise af-

faire. Du reste, il promettoit de travailler de tout son pouvoir et de tout son crédit pour une si bonne cause. Il ne restoit plus qu'à lui confier une somme, lorsque la Providence divine l'a puni de son impie stratagème. Les mandarins ont découvert qu'il avoit fait une fausse procédure; ils l'ont appliqué plusieurs fois à la question pour lui faire avouer son attentat, et ils l'ont ensuite condamné à quarante coups de bâton et à l'exil, en lui disant qu'il avoit mérité de perdre la vie.

Les belles chrétientés du Kiang-nan se sont moins ressenties que les autres des troubles et des vexations, parce qu'elles sont si nombreuses qu'il y a des chrétiens dans tous les tribunaux, qui suppriment par eux-mêmes les ordres de faire des recherches, ou qui en donnent avis, avant qu'ils soient expédiés, afin que les autres chrétiens les fassent supprimer par argent.

La ville de Macao, quoique soumise à la domination portugaise, n'a pas été entièrement garantie de l'orage. On y est venu publier des défenses aux Chinois qui l'habitent, de servir les Européens et d'aller aux églises. On a été même sur le point de signifier un ordre des mandarins de Canton, de renvoyer dans l'intérieur de l'empire, non seulement tous les

Chin  
mém  
avoit  
avoit  
qu'un  
on n  
après  
tente  
pren  
Il e  
ferme  
catech  
doien  
bâti c  
été bâ  
a mon  
le mar  
la veil  
c'étoit  
la pro  
maison  
compo  
seillers  
que fit  
sa prés  
gion n  
reil ord  
Chinoi  
démon

Chinois qui en portoient encore l'habit, mais même tous les originaires de la Chine qui avoient pris l'habit européen. Si tous ces ordres avoient eu leur effet, il ne resteroit à Macao qu'une très petite partie de ses habitants; mais on n'y a point eu d'égard, et les mandarins, après les avoir minutés, n'en ont pas voulu tenter l'exécution, dans la crainte d'entreprendre une guerre.

Il est venu ensuite un autre ordre, c'étoit de fermer une petite église où l'on baptisoit les catéchumènes chinois. Les mandarins prétendoient que c'étoient les Chinois qui avoient bâti cette église. On leur a répondu qu'elle avoit été bâtie aux dépens des Portugais, et on leur a montré l'acte de sa fondation. Malgré cela, le mandarin de Hiang-chan se transporta ici la veille de Pâques 1747, faisant entendre que c'étoit de la part des mandarins supérieurs de la province. Quand il se fut arrêté dans une maison près de la petite église, le sénat, composé de trois présidents et de douze conseillers, alla l'y visiter: mais, sur la demande que fit ce mandarin qu'on fermât l'église en sa présence, le sénat répondit que notre religion ne nous permettoit pas d'exécuter un pareil ordre; que l'église n'appartenoit pas aux Chinois, mais aux Portugais, ainsi qu'on l'avoit démontré.



Cependant le mandarin persista dans ses prétentions et demanda la clef de l'église pour la fermer lui-même. Cette clef étoit dans le collège de Saint-Paul, entre les mains du P. Loppez, provincial des jésuites qui composent la province appelée du Japon. Ce père, de concert avec M. l'évêque de Macao, refusa de remettre cette clef et protesta qu'il aimeroit mieux donner sa tête. Une réponse si ferme étonna le mandarin; il se contenta d'afficher un écrit où il étoit défendu de se servir de l'église en question, et il se retira aussitôt, craignant sans doute une émeute de la populace.

Après avoir rapporté ce que nous avons pu savoir jusqu'ici des ravages qu'a causés dans les provinces, l'édit secret par lequel l'Empereur a proscrit la religion chrétienne, il nous reste à parler de la capitale où la persécution s'est aussi fait sentir. Aussitôt après l'édit de proscription, on commença à inquiéter les chrétiens des environs de Peking, forinées et cultivées par les missionnaires qui font leur séjour dans cette grande ville. Quoique les chrétiens qui les composoient passassent pour fermes dans la foi, plusieurs cependant ont apostasié à la vue des maux dont ils étoient menacés. D'autres ont courageusement soutenu les tortures, la perte de leurs biens, de leurs

emp  
imag  
et au  
nées  
qu'il  
jésui  
chrét  
le go  
signe  
de lu  
une a  
Sa M  
devo  
pon:  
nouv  
cour  
dans  
et sur  
comp  
Cep  
pouv  
Europ  
repré  
toit ri  
venoi  
par l'  
rites,  
éprou

emplois, ou la ruine de leurs familles. Les images, les chapelets, les reliquaires, les croix et autres marques de leur piété ont été profanées et brûlées. Quelques-uns ayant déclaré qu'ils les avoient reçues du P. Da Rocha, jésuite portugais, qui visitoit souvent ces chrétientés, ce missionnaire a été cité devant le gouverneur de Pekin, et a confessé que ces signes de la piété chrétienne venoient en effet de lui. Sur son aveu, le gouverneur a dressé une accusation contre lui et l'a présentée à Sa Majesté, en demandant à quelle peine il devoit être condamné. Mais l'Empereur a répondu qu'il lui faisoit grâce. Ce prince a nommé en même temps deux grands de sa cour pour protéger les Européens qui sont dans sa capitale : protection fort équivoque, et sur laquelle il n'est pas naturel que l'on compte beaucoup.

Cependant, pour ne rien omettre de ce qui pouvoit servir à la défense de la religion, les Européens ont dressé un mémoire où ils ont représenté que la religion chrétienne ne méritoit rien moins que le nom de *fausse secte* qu'on venoit de lui donner; qu'elle avoit été permise par l'empereur Cang-li et par le tribunal des rites, et qu'eux-mêmes avoient toujours éprouvé les bontés des empereurs, et en par-

ticulier celles de Sa Majesté régnante ; mais qu'ils ne pouvoient plus paroître avec honneur, tandis qu'on les regardoit comme attachés à une *fausse secte*. Ils ont ensuite mis ce mémoire entre les mains des protecteurs, pour le faire passer à l'Empereur ; mais ces patrons peu affectionnés ont tant différé, qu'ils ont donné le temps à ce prince de partir pour un voyage d'environ deux mois. Enfin, un peu avant son retour, ils ont indiqué une assemblée dans la maison des jésuites français, où ils ont appelé tous les missionnaires de Pekin.

Le plus distingué de ces deux seigneurs, nommé *Ne-kong*, premier ministre et favori de l'Empereur, a ouvert la séance par des discours vagues qui regardoient pour la plupart l'Europe et ses divisions en divers états. Le P. Gaubil, supérieur de la maison, les lui montra dans un atlas. Ne-kong se mit ensuite à exagérer les attentions et les bontés de Sa Majesté pour les Européens ; après quoi il montra assez clairement combien il y avoit peu de fonds à faire sur sa protection, en demandant comment on oseroit présenter à l'Empereur un écrit où il s'agissoit de proposer que la religion chrétienne fût approuvée.

On le laissa haranguer long-temps, afin de mieux connoître ses sentiments. Ensuite le

P. G  
pend  
chré  
elle  
qui l  
et so  
par c  
chan  
mém  
en h  
pas c  
nous  
religi  
plusi  
dans  
comm  
ne so  
peret  
veur  
pas r  
de pe  
Le  
cours  
des b  
ajout  
n'éto  
tique  
venoi

P. Gaubil prit la parole, et parla dignement pendant un temps considérable. La religion chrétienne, disoit-il, est une loi pure et sainte; elle a été examinée par le tribunal des rites qui l'a approuvée sous le règne de Cang-hi, et son approbation a été agréée et confirmée par ce même empereur. Cette religion n'a point changé depuis, et elle est prêchée par les mêmes prédicateurs; pourquoi étoit-elle alors en honneur, ou pourquoi ne continue-t-elle pas d'y être aujourd'hui, tandis surtout que nous voyons qu'on souffre dans l'empire la religion des mahométans, celle des lamas, et plusieurs autres? Si la religion chrétienne passe dans l'empire pour être une secte perverse, comment pourrions-nous y demeurer, nous qui ne sommes venus rendre nos services à l'Empereur que pour mériter sa protection en faveur de notre sainte loi, et à qui il ne seroit pas même permis d'y rester, sans l'espérance de pouvoir la prêcher?

Le ministre ne voulut pas répondre au discours du P. Gaubil, et recommença à parler des bontés de l'Empereur pour les Européens, ajoutant que, s'il les combloit de bienfaits, ce n'étoit pas qu'il eût besoin de leurs mathématiques, peintures et horloges; mais que cela venoit uniquement de la magnificence de son

cœur, qui embrassoit toute la terre. Plusieurs missionnaires retouchèrent quelques-unes des raisons apportées par le P. Gaubil. Enfin le deuxième protecteur voulut ramener son collègue à la question principale; mais celui-ci lui imposa silence d'un geste, et conclut la conférence en offrant aux Européens toute sorte de bons offices. Il leur recommanda aussi d'aller tous au-devant de l'Empereur à son retour, ce qu'ils n'ont point manqué de faire, lorsque ce prince est rentré dans la capitale sur la fin de novembre 1746, après avoir fait un pèlerinage à la fameuse montagne *Vou-tao-chan*, révérée et appelée sainte par les Chinois.

Avant ce voyage, nos pères de Pekin chargèrent le frère Castiglione, peintre italien, particulièrement estimé de l'Empereur, de profiter de la première occasion qui se présenteroit pour parler à ce prince. Ce parti ne laissoit pas d'avoir ses risques, car, quoique ce frère, avec deux autres peintres jésuites comme lui, voient souvent l'Empereur, il ne leur est cependant pas permis de lui parler d'aucune affaire, à moins qu'ils ne soient interrogés. D'ailleurs, user de cette voie, c'est choquer les grands, qui nous ont toujours témoigné leur ressentiment toutes les fois que nous avons voulu nous en servir. On ne voulut donc pas

que  
auct  
d'im  
prin  
trop

L  
pas  
pièce  
oblig  
merc  
prés  
dès  
mém  
nou  
mit à  
ment

» Ma  
» dés  
gea  
s'ima  
répét  
alors  
« Vo  
» ne  
» J'a  
» av  
C  
l'Em

que le frère Castiglione présentât à l'Empereur aucun écrit : on lui recommanda seulement d'implorer en deux mots la clémence de ce prince en faveur de la religion chrétienne, trop opprimée pour pouvoir nous taire.

L'occasion de parler au monarque ne tarda pas à se présenter. Le frère, ayant reçu deux pièces de soie de la libéralité du prince, étoit obligé d'en faire, selon la coutume, son remerciement, la première fois qu'il seroit en sa présence. Ce fut plus tôt qu'il ne pensoit : car dès le lendemain il fut mandé par l'Empereur même, qui vouloit lui donner le dessein d'une nouvelle peinture. Dès que le frère parut, il se mit à genoux, et, après avoir fait son remerciement, il dit à l'Empereur : « Je supplie Votre  
» Majesté d'avoir compassion de la religion  
» désolée. » A cette demande l'Empereur changea de couleur, et ne répondit rien. Le frère s'imaginant qu'il n'avoit pas été entendu, répéta de nouveau ce qu'il venoit de dire, et alors le prince prenant la parole, lui dit :  
« Vous autres, vous êtes des étrangers, vous  
» ne savez pas nos manières et nos coutumes.  
» J'ai nommé deux grands de ma cour pour  
» avoir soin de vous dans ces circonstances. »

Ce même frère a eu, depuis le retour de l'Empereur, un second entretien avec lui, plus

long que le premier : c'est l'Empereur qui le commença à l'occasion de la maladie du P. Chalier, dont j'ai déjà annoncé la mort. Ce prince vint à son ordinaire dans l'appartement où le frère Castiglione travaille à la tête de plusieurs Chinois et Tartares, et lui adressant la parole, il demanda si on espéroit de conserver le P. Chalier : le frère lui répondit qu'il ne restoit que bien peu d'espérance. N'avez-vous pas ici, ajouta l'Empereur, quelques médecins européens ? Nous n'en avons pas, répondit le frère. Pourquoi cela, reprit l'Empereur ? C'est, dit le frère, qu'il est trop difficile d'en faire venir de si loin ; mais nous avons deux chirurgiens entendus dans leur art. Il est plus aisé, dit l'Empereur, de devenir habile dans la chirurgie, parce que les maladies qu'elle traite sont extérieures : mais, dis-moi ; vous autres chrétiens, priez-vous votre Dieu pour le malade ? Lui demandez-vous qu'il le guérisse ? Oui, Seigneur, répondit le frère, nous l'en prions tous les jours. D'où vient donc, dit l'Empereur, que vous ne l'obtenez pas ? Notre Dieu, reprit le frère, est tout-puissant, il peut nous l'accorder ; mais il vaut peut-être mieux qu'il ne nous l'accorde pas, et nous demeurons toujours résignés à sa volonté. Dis-moi une autre chose, ajouta l'Empereur, les chrétiens crai-

gnent  
ont b  
ont n  
dit l'E  
ou ma  
témoi  
Ap  
pereu  
Dis-m  
temps  
leur r  
chréti  
qu'il r  
gion ;  
l'avoit  
faire d  
jours  
Le frè  
quer.  
plique  
toute-  
d'une  
il a un  
pour  
dans l  
bien c  
mystèr  
religio

gnent-ils la mort ? Le frère répliqua : Ceux qui ont bien vécu ne la craignent pas ; ceux qui ont mal vécu la craignent beaucoup. Mais, dit l'Empereur, comment savoir si on a bien ou mal vécu ? On le sait, dit le frère, par le témoignage de sa conscience.

Après ces questions et ces réponses, l'Empereur adressa la parole à un peintre chinois : Dis-moi la vérité, toi ; je te vois depuis longtemps avec les Européens ; as-tu embrassé leur religion ? Avoue-moi franchement si tu es chrétien. Le Chinois dit qu'il ne l'étoit pas ; qu'il n'avoit garde de donner dans cette religion ; que le P. de Mailla (jésuite français) l'avoit bien souvent exhorté et pressé de se faire chrétien, mais qu'un point l'avoit toujours arrêté, savoir l'incarnation d'un Dieu. Le frère dit que ce mystère se pouvoit expliquer. Et comment, répliqua l'Empereur, s'explique-t-il ? Dieu, répondit le frère, par sa toute-puissance a formé un corps dans le sein d'une vierge, et il a uni une ame à ce corps ; il a uni cette ame et ce corps à sa divinité, pour racheter de l'enfer les hommes tombés dans le péché. Je ne puis pas, continua-t-il, bien dire tout ce que je voudrois ; mais ce mystère est bien développé dans nos livres de religion. L'Empereur dit au peintre chinois :



C'est parce que tu ne sais pas lire les livres européens que tu ne t'es pas fait chrétien. Le frère prit alors la parole : Permettez-moi de vous dire, Seigneur, que nous avons des livres en caractères chinois, où le mystère de l'incarnation est expliqué. L'Empereur n'ajouta que ces deux mots, qu'il adressa au frère : *Hoa-pa*, c'est-à-dire, *mêle-toi de faire tes peintures.*

De pareils entretiens sont de ces heureux moments que ménage la Providence pour le triomphe de la religion et pour la conversion des cœurs : mais quand auront-ils leur efficacité ? c'est ce que le Seigneur a renfermé dans les profondeurs de ses conseils. Quoique l'Empereur paroisse être encore bien éloigné du royaume de Dieu, étant surtout d'un caractère peu ferme et peu capable de prendre une résolution, nous ne laissons pas de demander au Seigneur qu'il l'éclaire et qu'il le convertisse : ce miracle seroit grand, mais il n'en seroit que plus digne de la souveraine bonté de celui qui tourne à son gré les cœurs des rois.

Le temps du dernier entretien de l'Empereur avec le frère Castiglione, étoit celui auquel la sentence de mort, portée dans le Fokien contre cinq missionnaires et un de leurs catéchistes, étoit examinée à Pekin. Le vice-

roi d  
son  
pour  
tsong  
noit  
leme  
laire  
moye  
prop  
mier  
proté  
pal  
bien  
peres  
renve  
quoi  
tint  
dans  
l'emp  
chos  
emp  
de l  
avoie  
ropé  
de  
vend  
son  
ne v

roi de Fo-kien, qui s'en glorifioit comme de son ouvrage, se rendit dans cette capitale pour plaider sa cause. La nouvelle dignité de *tsong-ho* (intendant des fleuves), dont il venoit d'être pourvu, lui en fournissoit naturellement l'occasion, et pouvoit bien être le salaire de ses manœuvres, ou même un dernier moyen pour les conduire au point que s'étoient proposé les ennemis de la religion. Si le premier ministre, déjà désigné sous la qualité de protecteur des Européens, n'est pas le principal moteur de toutes ces manœuvres, il paroît bien qu'il n'a rien fait pour s'y opposer. L'Empereur, qui ne voit et qui n'agit que par lui, a renvoyé la sentence au tribunal des crimes, quoiqu'il pût facilement répondre qu'on s'en tint aux ordonnances générales, de renvoyer dans leurs pays les étrangers surpris dans l'empire. On avoit jusqu'alors attendu quelque chose de semblable de la modération dont les empereurs ont coutume d'user à l'égard même de leurs sujets; et des ménagements qu'ils avoient toujours affecté d'avoir pour les Européens. De plus, les entretiens que je viens de rapporter, et l'honneur que l'Empereur venoit de faire au P. Chalier de lui envoyer son premier médecin, faisoient penser qu'il ne voudroit pas porter les choses à la dernière

extrémité. Il a cependant traité l'affaire dans la plus grande rigueur. Le tribunal n'a pu différé à confirmer la sentence dans tous les points; il l'a ensuite de nouveau présentée à l'Empereur pour être signée ou supprimée à son gré, et l'Empereur l'a signée le 21 avril 1747; la voici traduite littéralement.

« Le tribunal des crimes prononce, après avoir pris les ordres de Sa Majesté, en répondant à Tcheou, vice-roi de Fo-kien, sur le procès de Pe-to-lo et autres qui séduisoient par une fausse doctrine.

» Ordonnons que Pe-to-lo ait la tête tranchée sans délai; approuvons la sentence rendue contre Hoa-kin-chi, Hoang-tching-te, Hoang-tching-houé et Fei-jo-yong, qu'ils soient décapités; approuvons la sentence rendue contre Ko-hoeitgin, qu'il soit étranglé. Voulons que ceux-ci attendent en prison la fin de l'automne, et qu'ensuite ils soient exécutés.

» Nous confirmons la sentence des mandarins pour tout le reste. »

Lorsque cette sentence arriva dans le Fo-kien, un des juges qui avoit fait les premiers interrogatoires, fut nommé pour présider à l'exécution; mais il s'en défendit, et ne voulut avoir aucune part à un arrêt qu'il appeloit une

gran  
un p  
mati  
autre  
tenir  
de s  
la pr  
de m  
horta  
embr  
parm  
goûta  
il ne  
rin qu  
plice,  
la sall  
pour  
gion,  
même  
bienh  
voir c  
des lu  
» deve  
» pire.  
Cep  
faite d  
prélat  
sur les

faire dans  
al n'a pas  
tous les  
présentée à  
pprimée à  
e 21 avril  
t.  
ce, après  
en répon-  
en, sur le  
réduisoient  
tête tra-  
tence ren-  
atching-te,  
ng, qu'ils  
tence ren-  
étranglé.  
a prison la  
soient exé-  
les manda-  
dans le Fo-  
es premiers  
présider à  
t ne voulut  
ppeloit une

grande injustice. Ce refus donna le temps à un prêtre chinois d'aller annoncer la confirmation de la sentence à M. l'évêque et aux autres prisonniers. Quelques chrétiens firent tenir au vénérable prélat des habits plus dignes de son triomphe que ceux qu'il portoit dans la prison. S'en étant revêtu, il rappela en peu de mots aux soldats qui le gardoient les exhortations qu'il leur avoit souvent faites : il embrassa les chers compagnons de sa prison, parmi lesquels étoient deux missionnaires ; il goûta avec eux quelques rafraichissements, et il ne tarda pas à être appelé devant le mandarin qui devoit lui annoncer l'arrêt de son supplice, et présider à l'exécution. Arrivé dans la salle de l'audience, il répéta qu'il mouroit pour la défense de la sainte et véritable religion, et avec la ferme confiance que ce jour même son ame seroit placée dans le séjour des bienheureux. Il ajouta qu'il prieroit Dieu d'avoir compassion de la Chine et de l'éclairer des lumières de l'évangile. « Je vais, dit-il, devenir dans le ciel le protecteur de cet empire. »

Cependant la lecture de l'arrêt de mort fut faite dans la salle de l'audience ; on attachâ au prélat les mains derrière le dos, et on lui mit sur les épaules un écrit portant qu'il étoit con-

damné à être décapité pour avoir travaillé à pervertir le peuple par une mauvaise doctrine. Dans cet état, il fut conduit à pied au lieu du supplice, récitant des prières dans tout le chemin, avec un visage gai et enflammé de l'amour de son créateur. Les infidèles n'en étoient pas peu surpris, et ils ne pouvoient se lasser de le contempler. Les femmes chrétiennes avoient formé plusieurs assemblées où l'on récitoit le rosaire entremêlé de méditations sur la passion de Notre-Seigneur. On se laissoit aller à de saints transports de dévotion aux approches de cet heureux moment où la Chine alloit avoir un martyr dans la personne d'un évêque condamné par l'arrêt le plus solennel. Plusieurs chrétiens de Fou-tcheou et d'autres de Fou-ngan suivoient dans la foule. On arriva à la porte du midi; on passa un pont de bois sur lequel les exécutions ont coutume de se faire; et à quelques pas au-delà M. l'évêque fut averti par le bourreau de s'arrêter et de se mettre à genoux, ce qu'il fit aussitôt, en demandant à l'exécuteur un moment pour achever sa prière. Après quelques instants, il se tourna vers lui avec un visage riant, et lui adressa ces paroles qui furent les dernières : « Mon ami, je vais au ciel ! Ho ! que je voudrois que tu y vinsse avec moi ! Le bourreau

» lui  
» d'y  
un p  
main  
les ci

U  
croir  
corp  
cont  
char  
tribu  
lors  
ils s'  
sonn  
faisa  
mine  
eul-  
son  
ling  
le m  
poir  
et  
élev  
les  
enf  
« Q  
vel

» lui répondit : Je désire de tout mon cœur  
» d'y aller, » et lui tirant avec la main droite  
un petit bonnet qu'il avoit sur la tête, de la  
main gauche il le décapita d'un seul coup, sur  
les cinq heures du soir, le 26 mai 1747.

Une des superstitions des Chinois est de  
croire que l'ame d'un supplicié en sortant du  
corps va se jeter sur les premiers qu'elle ren-  
contre, qu'elle exerce sur eux sa rage, et les  
charge de malédictions, surtout s'ils ont con-  
tribué au supplice; et c'est pour cela que,  
lorsqu'ils voient donner le coup de la mort,  
ils s'enfuient de toutes leurs forces. Ici per-  
sonne n'a jugé l'ame du vénérable prélat mal-  
faisante : tous couroient après sa mort l'exa-  
miner de plus près. Un gentil nommé *Cing-  
cul-yven*, gagé par les chrétiens pour ramasser  
son sang avec des vases, des cendres et des  
linges, a écarté le peuple, et s'étant acquitté  
le mieux qu'il a pu de sa commission, il n'a  
point voulu laver ses mains couvertes de terre  
et de cendres ensanglantées; il les a portées  
élevées par respect jusqu'à sa maison, baisant  
les traces de sang qu'il y remarquoit, et en a  
enfin frotté la tête de ses enfants, en disant :  
« Que le sang du saint vous bénisse ! »

Les chrétiens ont lavé le corps, l'ont ense-  
veli honorablement dans plusieurs enveloppes

d'étoffes de soie , et l'ont mis dans un cercueil qu'ils ont ensuite enterré. Mais les mandarins ayant su que, pendant la nuit comme pendant le jour, il étoit gardé par une douzaine de personnes, ils ont fait briser une croix de pierre dressée sur le tombeau, ils ont ordonné qu'on transportât le cercueil dans l'endroit où l'on a coutume d'exposer les cadavres des suppliciés, et ils ont mis aux fers deux chrétiens. Ils font aussi chercher le prêtre chinois qui a écrit ce détail le jour même que fut déterré le corps du vénérable prélat.

Je suppose qu'une persécution si violente sera regardée en Europe comme un heureux présage des miséricordes du Seigneur sur cet empire, plutôt que comme un coup terrible capable d'avancer la ruine de la mission. C'est dans les persécutions que la religion chrétienne est née, qu'elle s'est fortifiée et soutenue conformément aux oracles sacrés. Si l'exemple du Japon paroît faire une exception à cette règle générale, il doit faire adorer les secrets impénétrables du Seigneur, et ne rien diminuer de notre confiance en ses bontés infinies. Nous avons plus près de nous un autre exemple bien consolant, c'est celui des progrès que fait l'Évangile dans le Tunquin et dans la Cochinchine; mais surtout dans le Tunquin,

où e  
terre  
et d'  
d'hu  
bras  
des  
préc  
la Cl  
tiens  
a fai  
sure  
qu'e  
Cang  
D  
mer  
qui  
un  
Mos  
gran  
s'y  
de p  
n'en  
être  
pre  
sion  
sion  
qu'  
ris

où elle est plus persécutée. Cette heureuse terre, arrosée du sang de sept missionnaires et d'un bon nombre de chrétiens, est aujourd'hui féconde en prodiges. Les peuples y embrassent la religion avec ardeur, et, au milieu des mauvais traitements, ils la conservent précieusement comme leur unique trésor. Dans la Chine même, depuis vingt ans que les chrétiens sont persécutés, notre mission française a fait des progrès étonnants, et je puis assurer qu'elle est trois fois plus nombreuse qu'elle n'étoit dans les temps florissans de Cang-hi.

D'ailleurs, quand la Chine viendrait à fermer tous ses ports aux étrangers, le Tonquin, qui est limitrophe à ce grand empire, seroit un passage pour y entrer : le Thibet et la Moscovie pourroient en fournir d'autres. La grande difficulté sera toujours d'être obligé de s'y tenir caché ; mais il ne sera pas nécessaire de prendre beaucoup plus de précautions qu'il n'en a été pris depuis quelques années ; peut-être même pourra-t-on se dispenser d'en prendre tant dans la suite. Jusqu'ici un missionnaire trembloit toujours de donner occasion à une persécution générale. Maintenant qu'elle est déclarée, chaque missionnaire ne risque plus que pour sa personne, et tout au



plus pour quelques-uns de ses chrétiens. Hé ! quel est ce risque ? Être exposé à tomber entre les mains des tribunaux, et à s'y voir condamné pour la foi, n'est-ce pas le plus grand des bonheurs ? Ce sont de semblables risques qui ont fait sortir d'Europe de nombreuses troupes d'ouvriers évangéliques, avides de ces précieuses occasions d'honorer la religion par les souffrances, et surtout par le sacrifice de leur vie. Non, il n'est plus à craindre que la mission de la Chine manque désormais d'être recherchée et ambitionnée.

Au reste, la persécution peut se ralentir. Dans cet empire le feu s'allume vite, mais il s'éteint aussi plus aisément qu'on ne pense en Europe. Les missionnaires qui s'étoient réfugiés à Macao, et ceux qui y sont nouvellement arrivés d'Europe, pourront entrer successivement, selon les nouvelles qui viendront des différentes provinces. La cour aura d'autres affaires qui fixeront son attention. Elle a eu depuis peu de mois une révolte à apaiser dans la province de Chan-si ; elle est actuellement occupée du voyage que l'Empereur va faire en Tartarie. Ce sont des diversions dont la religion pourra profiter. Cependant avec l'aide des prières des personnes zélées pour le progrès de la religion, l'œuvre de Dieu s'a-

vance  
cutio  
vrier  
ou da  
De  
vaiss  
la fin  
mais  
Chan  
pris  
écha  
sans  
père  
à cel  
Le  
Saint  
tribu  
tend  
sieu  
reco  
adm  
pèr  
enc  
de  
do  
av  
ex  
S

vancera, en attendant qu'une nouvelle persécution vienne couronner les travaux des ouvriers évangéliques, ou dans leurs personnes, ou dans celles de leurs néophytes.

Depuis le 21 septembre jusqu'au départ des vaisseaux pour l'Europe, c'est-à-dire jusqu'à la fin de décembre, nous avons appris que la maison de M. de Portimensé, évêque du Chan-si et Chen-si, a été visitée, et qu'on y a pris plusieurs personnes; mais que le prélat a échappé, et qu'il a été errant plusieurs jours, sans avoir avec lui aucun domestique. On espère qu'il aura passé de la province de Chan-si à celle de Chen-si.

Le P. Urbano, allemand, de l'ordre de Saint-François, a reçu des soufflets devant les tribunaux, et on le retient prisonnier en attendant que la cour détermine son sort. Plusieurs missionnaires, dans diverses provinces, recommencent à visiter les chrétientés et à y administrer les sacrements. Les vénérables pères condamnés à être décapités attendoient encore au commencement de novembre le jour de leur martyre. Leur arrêt, selon l'usage, doit paroître de nouveau devant l'Empereur avec tous les arrêts de mort portés, pour être exécutés avant le solstice d'hiver. M. Mathias Sou, prêtre chinois, du séminaire des mis-

3.

sions étrangères , les a visités , et leur a administré les sacrements ; de même qu'au vénérable catéchiste Ambroise Ko ; et en cela, comme dans toutes les occasions où il a pu assister les confesseurs de la foi , il a montré combien il ambitionne leur bonheur.

L'idolâtre dont j'ai parlé, et qui a recueilli le sang du respectable prélat, étoit un insigne brigand, redouté du peuple dans toute la contrée. C'est même la raison pour laquelle il a été employé à cette fonction. Après s'en être acquitté, il n'a plus adoré ses idoles ; au contraire, il les a brisées, et dans sa famille on n'adresse plus de prières qu'au vrai Dieu et au vénérable évêque martyr. Il a porté dans sa maison la pierre sur laquelle la sentence a été exécutée, et y a gravé ces paroles : *Pe-lao-sée-ten-thien-che* ( pierre sur laquelle le respectable maître nommé *Pé* est monté au ciel ). Depuis, ayant ouï dire que tous ceux qui suivroient sa doctrine seroient condamnés au même supplice : *tant mieux* ( a-t-il répliqué, en se comptant déjà au nombre des chrétiens ), *tant mieux, nous irons tous au ciel.*

M. Mathias Sou s'est transporté avec plusieurs chrétiens dans le lieu destiné à recevoir les cadavres des suppliciés. Ils ont trouvé le respectable corps dans son cercueil, tout fais,

et sans que le visage eût presque rien perdu de ses couleurs. Bien plus, ayant remarqué sur un poignet un peu de sang extravasé, à cause du frottement des cordes, et ayant voulu en tirer quelques parcelles, ils ont vu couler goutte à goutte un sang liquide et vermeil. Peu de temps après le martyre de M. l'évêque Sana, on grava sur le visage des pères et du catéchiste Ambroise Ko, deux caractères chinois qui marquent le genre de supplice auquel ils sont condamnés.

Nous apprenons de Peking que, malgré la persécution, les missionnaires qui sont dans cette capitale prêchent les fêtes et les dimanches; que les catéchismes, les instructions, les visites des malades se font à l'ordinaire, et que pendant l'année 1746, dans Peking, c'est-à-dire dans le district de notre église française, nous avons baptisé ou fait baptiser par nos catéchistes dix-sept cent soixante-six enfants idolâtres qui étoient sur le point de mourir; qu'il y a eu sept mille cinq cents confessions, et près de sept mille communions. Quant aux adultes, il n'y en a que vingt-quatre qu'on ait eu le bonheur de baptiser. Si jusqu'à présent nous avons encore à Peking une si grande liberté, c'est qu'on n'y craint rien des Européens. Cependant on veille sur nous, et nous

avons bien des précautions à prendre pour conserver cette racine, si j'ose m'exprimer ainsi, et cette ressource pour les missions de ce vaste empire.

(Les dernières lettres de la Chine, en date du 17 décembre dernier, contiennent des faits qui méritent d'être ajoutés à cette relation. On ne fera que les indiquer : les lettres suivantes en apprendront au public toutes les circonstances.)

Deux jésuites, le P. *Tristan de Atemis*, italien, et le P. *Antoine-Joseph Henriquez*, portugais, avoient été arrêtés dans la province de Kiang-nan, en décembre 1747. Plusieurs fois on les a mis à la torture, pour les obliger à renoncer à la foi. Enfin, après neuf mois de la plus rigoureuse captivité, les mandarins de la province les ont condamnés à mort. La sentence a été, selon l'usage, envoyée à l'Empereur, confirmée par ce prince, et ensuite exécutée dans la prison de Sou-Tcheou, où ces généreux confesseurs ont été étranglés le 12 de septembre 1748.

Les quatre dominicains, compagnons de l'illustre évêque de Mauricastre, ont aussi obtenu la palme du martyr. Ce fut le 28 octobre qu'ils furent étranglés dans la prison. On ne sait pas encore si le catéchiste Am-

broise, condamné avec eux, a subi le même supplice.

---

## LETTRE

Du P. Forgeot, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au P. Patouillet, de la même Compagnie.

A Macao, le 2 décembre 1750.

MON RÉVÉREND PÈRE,

*La paix de N. S.*

Vous avez publié, dans l'article précédent, une relation détaillée de la cruelle persécution qui s'alluma en 1746 dans la province de Fokien. Il est juste de vous apprendre aujourd'hui quelles en ont été les suites affligeantes, avec quelle incroyable rapidité elle s'est communiquée à la province de Nankin, et les tristes ravages qu'elle y a causés.

Cette province est de tout l'empire de la Chine celle où la semence évangélique a produit jusqu'à ce jour les fruits les plus abon-

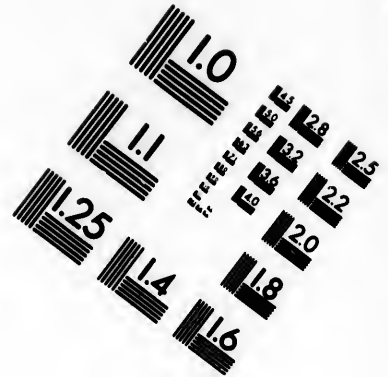
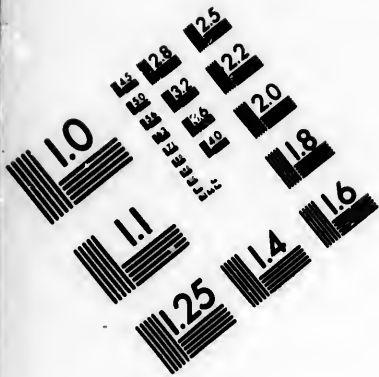
dants. Au commencement de la persécution , l'on y comptoit encore environ soixante mille chrétiens cultivés par les soins apostoliques de huit missionnaires de notre compagnie, sous les auspices de dom Francisco Destaroz de Viterbe, évêque de Nankin, de l'ordre de saint François. Malgré les édits des empereurs, la religion faisoit chaque jour des progrès sensibles, et les missionnaires, quoique proscrits, en gardant l'*incognito*, s'acquittoient assez paisiblement des fonctions de leur ministère; mais les premières secousses de la persécution, qui se firent sentir au commencement de 1747, les obligèrent à plus de précaution; des ordres venus de la cour donnèrent occasion aux recherches qui se firent alors. Dans divers endroits, plusieurs chrétiens furent arrêtés; ceux de Kia-king et de Hang-tcheou déclarèrent, dans les examens qu'ils subirent, que le P. Antoine-Joseph Henriquez, missionnaire de notre compagnie, étoit venu depuis peu les visiter, et dans le même temps un mauvais chrétien, sacrifiant son honneur et sa religion à son animosité, accusa ce père en différents tribunaux. L'occasion de cette perfidie fut un intérêt considérable qui étoit en litige entre lui et un de ses parents. Vivement choqué que le père se fût déclaré pour la justice contre

l'iniquité de ses prétentions, il se porta à cet excès. L'accusation fut reçue favorablement par le vice-roi de la province, nommé *Nganning*, grand ami de Tcheou-hio-kien, ci-devant vice-roi de Fo-kien, et premier moteur de la persécution. Les satellites dépêchés par le vice-roi, pour ne point manquer leur coup, se déguisèrent : l'accusateur qui les accompagnoit, connu jusqu'alors comme chrétien, ne contribua pas peu par sa présence à accréditer la fourberie. Ils entrent dans la maison d'un chrétien, et demandent un certain Philippe Vang. Une esclave, trompée par leur extérieur dissimulé, indiqua aussitôt la maison où il étoit. On l'y trouva, et sa prise entraîna celle du P. Tristan de Athemis dont il étoit le domestique.

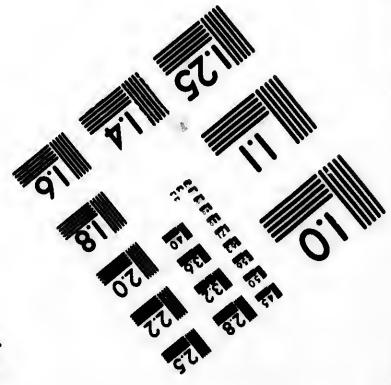
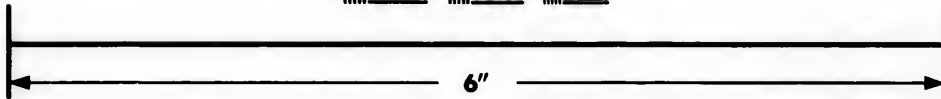
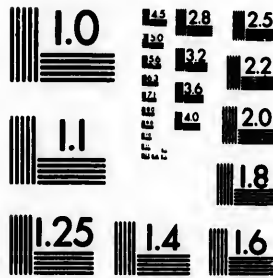
Ce missionnaire, de notre compagnie, venoit de dire la sainte messe, et étoit occupé à son action de grâces, lorsque les gardes, entrant tumultuairement dans la maison qui lui servoit d'asile, le chargèrent de chaînes. On se saisit en même temps de Joseph Tang, chrétien chinois, qui a renouvelé dans le Nankin les exemples de foi vive que le chinois Ambroise Ko venoit de donner récemment dans le Fo-kien. Cette première scène se passa le 11 décembre 1747.







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.8  
2.0  
2.2  
2.5  
2.8  
3.2  
3.6  
4.0

1.0  
1.2  
1.5  
2.0  
2.5  
3.0  
3.6  
4.0

Encouragés par ce succès inespéré, ces persécuteurs n'en devinrent que plus ardents à la poursuite du P. Henriquez : car c'étoit à lui, comme supérieur et chef, qu'on en vouloit particulièrement. Ce père fut instruit des recherches qui se faisoient de sa personne, et il crut pouvoir s'y soustraire et assurer sa retraite, en passant de sa barque sur celle d'un gentil. Ce moyen lui eût sans doute réussi; mais, apprenant la détention du P. de Athemis, la charité lui fit oublier son propre danger. Le temps précieux dont il pouvoit profiter pour échapper aux poursuites, il l'employa à prendre des arrangements pour adoucir à son confrère les rigueurs de sa prison, et ce ne fut qu'après avoir satisfait sur ce point son ingénieuse charité, qu'il se retira à Kia-king. A peine étoit-il passé sur la barque du gentil, que les satellites arrivèrent et se saisirent de la sienne. Le vice-roi averti donne de nouveaux ordres : on redouble les perquisitions; enfin le P. Henriquez et son compagnon sont découverts, enchaînés et conduits prisonniers à Sou-tcheou le 21 décembre 1747.

Les deux pères furent réunis dans la même prison, et aussitôt le gouverneur de la ville examina leur cause. Ce mandarin, sans passion, les traita avec beaucoup de distinction, et ses

info  
Nga  
pal  
vou  
mis  
qui  
ind  
s'ét  
me  
test  
trib  
not  
pas  
d'a  
sion  
sou  
pu  
mi  
ric  
V  
pr  
1  
ta  
n  
ti  
le  
c

informations furent favorables; mais le vice-roi Ngan-ning, trop intéressé à les trouver coupables, prit une conduite toute opposée. On voulut d'abord faire un crime au P. de Athemis d'une carte des missions du Kiang-nan, qui se trouva parmi ses papiers, comme d'un indice de rébellion. Ce soupçon chimérique s'étant évanoui, le vice-roi prit de nouvelles mesures pour flétrir l'innocence reconnue et attestée par le gouverneur. Il établit un nouveau tribunal de trois mandarins qui devoient connoître de cette affaire. Les pères ne tardèrent pas à subir les interrogatoires, et reconnurent d'abord dans leurs juges les caractères de passion qui ne laissent à l'innocence d'autre ressource que le témoignage d'une conscience pure, et la patience à souffrir pour la justice.

Le premier examen se fit le 1<sup>er</sup> de la première lune (14 de février 1748). Les PP. Henriques et de Athemis, Joseph Tang, Philippe Vang et autres chrétiens y furent appelés. Les principaux points de l'interrogatoire furent : 1<sup>o</sup>. D'où les missionnaires tiroient leur subsistance; l'intérêt, passion dominante du Chinois, ne lui permet pas de croire que d'autres motifs puissent engager les missionnaires à passer les mers, et à s'attacher à ce qu'ils ont de plus cher. La réponse des pères fut que leur propre

argent fournissoit à leur nourriture et à leur entretien. 2° On demanda aux deux pères si le Pape et le Roi savoient qu'ils fussent à la Chine? La réponse fut négative. 3° Pour quelle fin ils y étoient venus? Ils répondirent que c'étoit pour procurer aux Chinois la connoissance du vrai Dieu, de la véritable religion, et la jouissance des biens éternels promis à ceux qui embrassoient et pratiquoient cette religion sainte, et pour les garantir des peines éternelles, inévitables pour tous ceux qui ne l'embrassoient pas. Voilà quels furent les points principaux sur lesquels roula le premier examen.

Le deuxième examen se fit le 22 de la même lune (20 février 1748). Dans celui-ci, on interrogea Joseph Tang. Ce généreux chrétien, au milieu d'une question douloureuse, rendit gloire à la vérité. Quinze soufflets et vingt coups de marteau rudement assenés sur les entraves qui lui serroient les chevilles des pieds, furent le prix de son zèle à défendre l'honneur de la religion. Il subit dans divers examens jusqu'à sept fois la torture, sans jamais proférer une parole qui démentit sa constance, ou qui pût répandre quelque ombre sur la conduite des missionnaires. Philippe Vang, aux mêmes interrogatoires, donna les mêmes réponses, et reçut le même traitement avec la même fer-

meté. Celui-ci, en diverses occasions, fut appliqué trois fois à des tortures rigoureuses, et soutint toujours avec une constance égale les intérêts de la religion et de ses maîtres; mais ces beaux exemples ne furent pas suivis de tous. Trois autres chrétiens, intimidés du traitement fait aux deux premiers, succombèrent avant même qu'on les mit à l'épreuve.

Les 27, 28, 29 de la même lune (25, 26, 27 février 1748), nouveaux examens avec les mêmes circonstances. Le P. Henriquez y fut chargé des imputations les plus odieuses: quarante soufflets appliqués avec fureur, trois tortures consécutives, vingt-quatre coups de marteau sur les bois avec lesquels étoient serrées les chevilles des pieds, furent employés par les juges iniques pour extorquer la confirmation des dépositions fausses qu'ils avoient arrachées par les mêmes voies de violence et de cruauté. Le P. Henriquez n'opposa à tant de rigueurs qu'un silence profond et une patience inaltérable.

Dans le même temps que furent pris les deux missionnaires, les satellites, par l'ordre des mandarins, se saisirent aussi de plusieurs chrétiens de l'un et de l'autre sexe, parmi lesquels il y avoit de jeunes vierges, dont la plupart étoient élevées dans la maison d'une veuve nom-

mée *Livie Chin*, respectable par sa vertu; elle leur servoit de supérieure et de maîtresse pour les former et les instruire. Son âge, titre de respect à la Chine plus que partout ailleurs, la fit épargner; mais comme elle avoit pris pour ses jeunes élèves les sentiments d'une mère tendre, voyant ces innocentes brebis emmenées par ces loups cruels, elle les suivoit dans les rues et les accompagnoit de ses pleurs et de ses gémissements; affligée surtout que son âge fût pour elle un titre d'exclusion: « Malheureux, » disoit-elle aux satellites, pourquoi m'épargnez-vous? leur crime est le mien; je suis chrétienne comme elles. » Ses vœux ne furent point écoutés, et les jeunes vierges furent conduites sans elle dans la prison. Les persécuteurs, espérant tout de la timidité et de la foiblesse de leur sexe, voulurent les obliger à renoncer à la religion. Pour cet effet, on étend à terre des images saintes qu'on avoit arrachées des oratoires des chrétiens; on veut les forcer à les fouler aux pieds: elles, au contraire, rangées en haie tout autour, se jettent, comme de concert, à genoux, pour rendre par un culte public un témoignage plus authentique de la vivacité de leur foi et de leur respect profond pour ces objets de leur créance. En vain on leur donne plusieurs coups sur la plante des pieds pour



les obliger à sortir d'une posture si édifiante : elles demeurent immobiles dans la même situation , malgré la douleur de ce supplice , plus grand qu'on ne peut l'imager , pour une femme chinoise , dont le pied mis à la gêne depuis l'enfance , est d'une délicatesse proportionnée à son incroyable petitesse.

La fureur de ces persécuteurs , avant que de se déchaîner contre ces vierges jeunes et timides , s'étoit essayée sur les missionnaires , mais inutilement ; elle avoit été plus efficace contre quelques mauvais chrétiens. Voici comme se passa cette triste scène. D'abord , des satellites jetèrent par terre les images de Notre Seigneur et de la très Sainte-Vierge ; ensuite on se mit en devoir de forcer et missionnaires et chrétiens à les fouler aux pieds. Je ne sais quel air de douceur et de vertu avoit rendu ces génies farouches plus traitables à l'égard du P. Tristan de Athemis ; soit respect pour sa personne , soit crainte de donner un nouvel éclat à sa vertu , ils l'épargnèrent dans cette occasion comme dans la plupart des précédentes. Enhardis contre le P. Antoine-Joseph Henriquez , par les cruautés mêmes qu'ils avoient déjà exercées sur sa personne , quatre des satellites se mettent en devoir de le prendre et de le trainer par force sur les saintes images ; mais , ramas-

sant alors tous ses esprits, il résista avec tant de vigueur, parla avec tant de véhémence, que les bourreaux, étonnés de trouver tant de force dans un homme épuisé par les tortures, n'osèrent pousser plus loin leur attentat.

Tant de fermeté ne fut pas capable d'en inspirer au malheureux Charles Su, chinois, honoré du titre de bachelier; il obéit à la première sollicitation, et foula aux pieds les saintes images avec ce sang froid propre d'une ame affermie dans le crime, et dont ce n'étoit pas le coup d'essai : c'est, dit-on, le même qui avoit accusé le P. Henriquez au tribunal du vice-roi. Joseph Tang fut au contraire inébranlable : « Seigneurs, dit-il à ses juges, ce » que vous m'ordonnez de profaner a été et » sera toujours l'objet de mon culte et de ma » vénération; mon corps et ma vie sont en » votre disposition : plutôt être mis en pièces » que de me souiller par une telle abomination. » On ne le pressa pas davantage. On passa à Philippe Vang; il étoit si maltraité des tortures précédentes, qu'il ne pouvoit qu'à peine se soutenir. Le P. Henriquez, craignant quelque foiblesse de l'état pitoyable où il le voyoit réduit, lui cria : « O Philippe! si tu » t'aimes toi-même, si tu veux sauver ton ame, » n'obéis point à ce commandement impie;

« fixe tes regards sur le ciel. » Encouragé par ces paroles, il résista à toutes les sollicitations avec une invincible fermeté.

Les examens étant finis, et la cause instruite selon les vues du vice-roi, il ne tarda pas à porter la sentence. Habile courtisan, instruit des dispositions du prince, il n'ignoroit pas que persécuter les chrétiens, sévir contre les missionnaires, c'étoit le flatter par un endroit sensible. Ce motif puissant et celui de sa haine particulière, dictèrent la sentence inique qu'il envoya à l'Empereur et dont voici le précis.

« Moi, vassal de Votre Majesté, instruit que *Fang-ngan-to-ni* (nom du P. Henriquez) enseigne une doctrine erronée, et trouble le peuple, je l'ai fait prendre. Cet Européen, après avoir passé la mer, arriva à Tchao-ven, le 15<sup>e</sup> de la première lune, seconde année de *Kien-long*. Il y a débité une loi qui contient divers points sur la vie, la mort, le paradis, l'enfer et autres faussetés de cette nature. Il y a trompé plusieurs personnes par cette doctrine, les a engagées dans cette loi qu'il a prêchée dans plus de vingt villes ou cités. Je donne avis qu'on a pris aussi Tan-fan-tsieo (nom du P. Tristan de Athemis), lequel vint demeurer au même endroit, la neuvième année de *Kien-long*, et a prêché aussi cette même loi dans huit villes

ou cités. Conformément aux lois de l'empire, ces deux Européens doivent être étranglés.

Suit la sentence portée contre divers chrétiens. Quatre ont été condamnés à l'exil : de ce nombre étoit Joseph Tang, qui mourut dans la prison des mauvais traitements qu'il avoit essayés ; d'autres à cent coups de bâton ; plusieurs à quatre-vingts ; quelques-uns à quarante.

La sentence du vice-roi ayant été confirmée par l'Empereur, l'exécution suivit de près l'arrivée du courrier qui en apporta la nouvelle. Ce fut le 12 septembre 1748. Ce jour-là, le geôlier, accompagné d'un des bourreaux ou satellites, entra dans la prison. On commença par tirer les lits et répandre la paille à terre. Ces nouvelles dispositions rendirent les pères attentifs, et leur firent juger que l'heure de consommer leur sacrifice n'étoit pas éloignée. Le geôlier voulut leur déguiser la raison de ce nouvel arrangement, en leur disant que le mandarin qui présidoit aux prisons devoit ce jour-là les venir visiter. Un bourreau qui entra sur ces entrefaites avec des cordes en main pour lier les deux confesseurs, n'y fit point tant de façon. Nous allons, leur dit-il d'un ton moqueur, vous envoyer dans votre paradis, jouir de la félicité éternelle que vous vous promettez. Les mandarins ne tardèrent point à arriver.

Sui  
man  
usa  
nair  
met  
lièr  
cou  
par  
pou  
pou  
nou  
priè  
patè  
I  
ren  
méc  
tien  
sép  
leur  
lieu  
leur  
l'es  
van  
le l  
deu  
min  
atta  
ce

Suivant la coutume de la Chine, on sert à manger aux patients avant l'exécution. Cet usage fut observé à l'égard des deux missionnaires. Comme ils ne touchoient à aucun des mets qu'on leur présentoit, les bourreaux leur lièrent les mains et leur mirent la corde au cou. Avant que d'être séparés, ils obtinrent, par faveur, de pouvoir se parler un instant pour se réconcilier. Cela fait, ils se séparèrent pour être bientôt réunis. Ils se mirent à genoux, firent chacun de leur côté une courte prière, au milieu de laquelle les bourreaux impatientes les étranglèrent.

Le lendemain, leurs précieuses reliques furent renfermées dans des cercueils, et inhumées dans le cimetière des pauvres. Les chrétiens marquèrent avec des pierres les deux sépultures, espérant pouvoir, dans de meilleurs temps, les retirer et les placer dans un lieu plus décent. La Providence a secondé leurs pieux désirs plus tôt qu'ils n'auroient osé l'espérer. En voici l'occasion. L'Empereur devant faire, en l'année 1751, un voyage dans le Nankin, et le cimetière où sont enterrés les deux missionnaires se trouvant sur le chemin où il doit passer, la flatterie, toujours attentive à éloigner des yeux des princes tout ce qui peut leur rappeler le souvenir qu'ils sont

hommes , a voulu faire disparoitre de ce lieu tous les tombeaux, objets funestes, dont la vue pouvoit occasionner quelques tristes réflexions. Les gens chargés de cet ordre ayant reconnu les sépultures des deux Européens , et sachant l'attachement des chrétiens pour leurs pères, espérèrent pouvoir tirer de leurs cendres de quoi satisfaire leur propre cupidité. Les chrétiens furent avertis, les cercueils furent tirés de la terre, environ un an après l'inhumation, sans aucune marque de corruption. A travers les fentes on voit les habits conservés dans leur entier ; on juge même, par le poids des cercueils, que la corruption a pareillement respecté les précieuses reliques qu'ils renferment. Les chrétiens s'empressèrent aussitôt à les retirer des mains profanes. Ils se cotisèrent généreusement et les rachetèrent au prix de 60 taëls (450 livres de France). — Cet article est tiré d'une lettre du P. dom Francisco da Flos da Rosa, de l'ordre de saint François et parent de l'évêque de Nankin, écrite de Nankin à Macao.

Les persécuteurs, voulant enlever aux deux missionnaires la gloire du martyr, répandirent qu'ils étoient morts l'un et l'autre de leur mort naturelle ; mais l'imposture ne put se soutenir. Jusque dans les gazettes publiques,

on  
des  
ble  
» se  
» Et  
» 15  
» do  
» co  
» M  
lieu  
de t  
lettr  
tion  
part  
des  
néce  
vert  
n'a  
Plei  
cher  
pers  
trav  
sain  
sère  
mar  
C  
qui  
pèr

on lit cet extrait de la sentence du tribunal des crimes de Peking, contre les deux vénérables confesseurs de Jésus-Christ. « Nous, vos » serviteurs, avons examiné la cause des deux » Européens *Vang-ngang-tô ni* et *Tanh-fan-* » *tsico*, qui trompoient le peuple par une fausse » doctrine. Conforinément aux lois, nous les » condamnons l'un et l'autre à être étranglés. »

M. l'évêque de Nankin étoit alors sur les lieux ; et, parfaitement instruit par les chrétiens de tout ce qui se passoit, il déclare dans une lettre qu'il écrit à ce sujet, que par l'obligation de son ministère et par son attachement particulier pour les deux pères, il fera, dans des temps plus sercins, toutes les diligences nécessaires pour constater juridiquement leurs vertus et leur martyre ; mais ce digne pasteur n'a pu mettre en exécution son pieux dessein. Plein de l'attachement le plus tendre pour son cher troupeau, il a voulu, dans les temps de persécution, en partager les risques et les travaux : il y a enfin succombé. Une mort sainte, fruit précieux d'une longue suite de misères souffertes avec constance, l'enleva le 2 mars 1750.

On a beaucoup parlé de plusieurs prodiges qui ont précédé et suivi le martyre des deux pères. Les gentils mêmes en étoient convain-

cus, et en concluoient en faveur de leur innocence ; mais, comme ces prodiges, quoique rapportés par le P. da Rosa, ne sont fondés que sur les témoignages des Chinois, suspects en cette matière, je ne crois pas devoir en faire le détail. Ce qui est incontestable, c'est que le Ciel a fait sur-le-champ éclater sa colère sur tous les principaux auteurs de la persécution, par des châtimens qui ne pouvoient leur laisser méconnoître la main vengeresse qui les écrasoit.

1° Une famine cruelle qui a désolé plusieurs provinces de l'empire, et y a rendu communs ces excès de barbarie qu'on trouve rapportés dans quelques-unes de nos histoires ; une guerre sanglante et accompagnée des plus funestes revers ; la mort du prince héritier, fils unique de l'Impératrice, et celle de l'Impératrice même. 2° Le comte *Né*, premier ministre de l'empire, conseil de l'Empereur, son favori, auteur de l'arrêt de proscription, a été précipité tout-à-coup du plus haut point de la faveur au rang de simple soldat, et peu après condamné à perdre la tête et exécuté. 3° Tcheou-hio-kien, vice-roi de Fo-kien, persécuteur du vénérable martyr M. Sans et de ses compagnons, élevé depuis à la charge de suprême mandarin des fleuves dans le Kiang-nan, jouis-



soit paisiblement des faveurs du prince. L'Impératrice meurt. Il a l'imprudence de se faire raser la tête dans le temps du deuil général. A l'occasion de cette faute légère, le voilà coupable, et puni de tous ses attentats contre la religion et ses ministres. Il est dégradé, exilé, obligé à relever à ses frais les murs d'une forteresse ruinée; et, sur de nouvelles accusations, condamné à perdre la tête, et ensuite, par faveur, à s'étrangler de ses propres mains. Vient enfin le tour de Ngan-ning, vice-roi du Nankin ou Kiang-nan. A l'occasion d'une sédition excitée par la cherté des vivres, il est pris, enchaîné, ses biens confisqués; sa famille pareillement dépourvue d'honneurs et de biens; lui-même exilé en Tartarie, et condamné à balayer les cours du palais de l'Empereur. Tandis que le Ciel vengeoit l'innocence opprimée, par l'anéantissement de ses persécuteurs, la religion applaudissoit ici au triomphe de ses martyrs, par toutes les marques de joie et toute la pompe qui accompagne les fêtes les plus solennelles. Mon but n'étant point de faire un éloge, quelque édifiant que pût être le détail de leurs vertus chrétiennes et religieuses, je le laisse aux personnes qui ont eu le bonheur de les connoître et de les pratiquer.

Le P. Antoine-Joseph Henriquez naquit à

Lisbonne le 13 juin 1707. Il fit ses études, jusqu'à la rhétorique inclusivement, au collège de notre Compagnie dans la même ville. Ignorant alors les desseins de la Providence sur lui, il passa à la Chine avec l'ambassadeur que le roi de Portugal envoyoit à l'empereur Yong-tching. Arrivé à Macao, la vue et le commerce des missionnaires, qui de là se répandent à la Chine, au Tunquin et à la Cochinchine, allumèrent en son cœur les premières étincelles du zèle apostolique. Il fut docile aux impressions de la grâce; il demanda à être admis dans la Compagnie, et il y fut reçu le 25 décembre 1727; il entra en mission en 1737, fit sa profession en 1745, et fut pris en décembre 1747.

Le P. Tristan de Athemis, né à Friouli le 28 juillet 1707, entra dans la Compagnie le même jour 1725, fit sa profession le 2 février 1740; il enseigna la philosophie avec applaudissement. Le zèle de la conversion des ames lui fit consacrer aux missions les talents qu'il avoit reçus de la nature : il arriva à Macao le 15 septembre 1744, et partit pour le Nankin le 15 mars 1745 : là, il exerça les fonctions apostoliques jusqu'au temps de sa prise, qui fut en décembre 1747.

J'aurois bien souhaité pouvoir m'étendre sur les ravages que la persécution a causés

dans diverses chrétientés ; j'aurois eu là-dessus le détail le plus édifiant à vous faire ; je vous aurois représenté, par exemple, des chrétiens s'offrant généreusement d'eux-mêmes et allant au-devant des persécuteurs. Tel chrétien dans les prisons tressaillant de joie d'être jugé digne de souffrir pour la religion, et au défaut du chapelet, le récitant hautement sur les anneaux de ses chaînes ; telle famille distinguée, père et enfants chargés de cangues infâmes, conduits ainsi par les rues, couverts d'opprobres pour les obliger à renoncer à la foi, et inébranlables dans leur religion, souffrant avec une constance héroïque ces mauvais traitements, et prêts à en souffrir de plus rigoureux. Mais j'aurois été en même temps obligé d'entrer dans le détail humiliant des apostasies : il s'en faut bien cependant qu'elles aient été en aussi grand nombre qu'on a paru vouloir le persuader. Laissons-les exagérer aux ennemis de la foi tant qu'il leur plaira, ils ne peuvent envisager d'un œil tranquille, ni pardonner aux autres le bien qu'ils leur voient opérer ; mais en vain cherchent-ils à en diminuer le prix : leurs efforts nous seront toujours plus avantageux que nuisibles. Plus nos fonctions seront exposées à leurs traits envenimés, plus elles seront à couvert des retours

de l'amour propre. Le Ciel, après tout, pour lequel nous travaillons, saura bien nous dédommager un jour, et nous rendre la justice que les hommes nous auront refusée.

Je suis, etc.



## MÉMOIRE

Sur la cire d'arbre, envoyé de la province de *Hou-quang*, par le P. Chanseume, de la Compagnie de Jésus.

LA Chine produit une cire sans comparaison plus belle que la cire d'abeilles. On la recueille sur des arbres. Aussi les Européens qui en ont eu les premières connoissances, l'ont-ils appelée *cire d'arbre*. Mais les Chinois l'appellent *pe-la*, ou *cire blanche*, parce qu'elle est blanche de sa nature, et pour la distinguer de la cire d'abeilles, qu'ils ne blanchissent pas.

Le *pe-la* est produit par le concours d'une sorte d'arbres, et d'une espèce de petits insectes. Tous les arbres ne sont pas propres à porter du *pe-la*. Les Chinois en connoissent deux espèces; l'une, qui tient de la nature

du B  
l'aut  
nom  
cire  
vien  
mid  
cela  
qui  
rien  
d'au  
que  
natu  
prop  
ches  
frui  
peu  
seau  
rose  
I  
il p  
pet  
dur  
feu  
ve  
de  
ga  
ass  
à t

du buisson, et qui peut mieux supporter que l'autre une grande sécheresse : cette espèce se nomme *kan-la-chu* (arbre sec qui porte de la cire). L'autre espèce est plus grande, et devient un plus bel arbre dans les endroits humides que dans les endroits secs. C'est pour cela qu'on l'appelle *choui-la-chu* (arbre d'eau qui porte de la cire). Je ne pourrois presque rien dire du *choui-la-chu* que sur le rapport d'autrui; mais je connois mieux le *kan-la-chu*, que j'ai eu souvent sous les yeux. Etant de la nature des buissons, comme j'ai déjà dit, il se propage de lui-même en poussant des branches sous terre. De plus, il porte de petits fruits à noyau, par le moyen desquels on peut multiplier très fort cette espèce d'arbrisseau. Enfin des branches plantées et bien arrosées prennent aisément racine.

Dès que le *kan-la-chu* a deux ou trois ans, il porte des grappes d'un grand nombre de petites fleurs blanches et odoriférantes, qui durent épanouies environ un mois. Tant les feuilles que les grappes de fleurs, et les nouveaux jets, sont rangés de deux en deux dans de longues suites, de sorte qu'une branche garnie de ses fleurs et de ses feuilles, fait un assez beau bouquet. Cet arbrisseau est propre à tapisser des murailles jusqu'à la hauteur de

dix pieds, ou à être employé en haies dans la campagne. Il supporte également le chaud et le froid, et réussit sans culture, même dans un mauvais terrain.

Non seulement ces arbres ne portent pas la cire sans être mise en œuvre par une espèce de petits insectes, mais encore ces insectes ne se trouvent pas d'eux-mêmes sur ces arbres. Il faut les y appliquer. Rien, au reste, de plus facile et de plus tôt fait; et quand on en a garni un, c'est pour toujours. Au commencement de l'hiver, sur les arbres qui ont porté de la cire, on voit naître de petites tumeurs, qui vont toujours en croissant jusqu'à ce qu'elles soient de la grosseur d'une petite noisette. Ce sont autant de nids remplis d'œufs d'insectes appelés *pe-la-tchong* ou *la-tchong*. Quand, au printemps, la chaleur est parvenue au point de faire épanouir les fleurs de l'arbre, elle fait aussi éclore les petits insectes. C'est le temps propre à appliquer des nids aux arbres qui n'en ont pas. On fait des paquets de paille; sur chaque paquet on met sept ou huit nids. On attache les paquets aux branches inclinées, préférant celles qui sont de la grosseur du doigt, et dont l'écorce est plus vive et moins ridée. On place les nids immédiatement sur l'écorce. Si l'arbrisseau est haut de cinq pieds, il peut

supp  
ses t  
ou p  
secte  
C  
feuil  
les f  
solei  
mém  
ai a p  
à pe  
cane  
teno  
exté  
vern  
vroi  
qui  
chac  
si p  
fair  
ceul  
des  
son  
tun  
qu  
tou  
dis  
son

supporter un ou deux paquets pour chacun de ses troncs, et à proportion, s'il est plus grand ou plus petit. La trop grande quantité d'insectes pourroit l'épuiser en deux ou trois ans.

Ces *kan-la-chu* ont commencé à avoir des feuilles vers le milieu d'avril 1752; le 23 mai, les fleurs d'un de ces arbres, bien exposées au soleil, ont commencé à s'ouvrir. Ce jour-là même, m'étant fait apporter des nids, je les ai appliqués. Ils étoient fermés de tout côté, à peu près ronds, excepté qu'il y avoit une canelure sur le côté, par lequel chacun d'eux tenoit à une petite branche. Leur enveloppe extérieure étoit un peu dure, polie, comme vernissée, et de couleur de marron. Elle couvroit une tunique blanche, mince et molle, qui étoit la seule enveloppe intérieure. Dans chaque nid, étoit un nombre prodigieux d'œufs si petits, qu'il en faudroit une trentaine pour faire la grosseur d'une tête d'épingle. Ces œufs étoient d'un jaune foncé et de la figure des œufs d'oiseaux. Après que les insectes en sont sortis, ils ont encore à se dépouiller d'une tunique blanche. Ils sont d'un jaune plus foncé que les œufs, aplatis, ovales dans leur contour, lequel est bordé de franges. Je n'ai pas pu distinguer, à la simple vue, si ces franges sont des pieds.

C'est le 30 de mai que je me suis aperçu qu'ils commençoient à éclore. A peine sont-ils sortis de l'œuf, qu'ils courent sur les branches. Ils vont se promener sur les feuilles, ou plutôt y chercher une ouverture pour entrer dans l'arbre. Ils se collent sur la surface de la feuille, y font un enfoncement, s'y incorporent, en laissant au-dehors une ouverture ou un manteau, qui cache leur petit corps.

Le 6 juin, beaucoup de ces insectes n'étoient pas encore montés sur les arbres, dans un endroit peu exposé au soleil. Ayant retiré d'un arbre nouvellement planté et malade un seul nid qui y étoit, j'y ai vu, six jours après, de petits *la-tchong* encore en vie, qui n'étoient pas entrés. Deux avoient pénétré dans des feuilles des moins languissantes. D'autres avoient fait un peu de chemin par terre, pour chercher meilleure fortune sur d'autres arbres aussi nouvellement plantés. Après que les insectes sont entrés dans l'arbre, je ne sais ce qu'ils y font, mais je crois qu'ils n'entrent point dans la moelle ni dans le bois, et qu'ils s'en tiennent à l'écorce, en un mot, que ce sont des insectes intercutaires. On en trouvera la raison dans ce que je vais ajouter.

Le 17 juin, le *pe-la*, ou la cire, commença à se déclarer sur un *kan-la-chu* bien exposé

au s  
très  
tour  
n'en  
rent  
l'éco  
ayan  
d'un  
que  
situa  
corc  
écor  
deve  
n'en  
et d  
en s  
prei  
étoi  
les  
que  
pu s  
le b  
P  
pais  
de l  
tes,  
plui  
avo



au soleil; c'étoient des filaments d'une laine très fine, qui s'élevoient sur l'écorce, tout autour des insectes. Ils étoient sortis sans que je m'en fusse aperçu. Ils étoient divisés en différentes troupes, et se touchoient presque sur l'écorce, où ils paroissent immobiles. En ayant déplacé quelques-uns avec la pointe d'une aiguille, à peine se donnèrent-ils quelque mouvement pour reprendre leur première situation. J'en vis cependant courir un sur l'écorce. Je déponillai plusieurs arbres de leur écorce pour chercher des traces de ces insectes devenus longs, d'environ une demi-ligne. Je n'en trouvai nulle part sur le bois, qui est dur et d'un tissu serré; puis ayant divisé l'écorce en deux pellicules, j'y remarquai une empreinte de *la-tchong*, dans les endroits où ils étoient attroupés. Cette empreinte étoit entre les deux pellicules, affectant plus l'extérieure que l'intérieure. Les traces de *la-tchong* avoient pu s'effacer ailleurs, plutôt sur l'écorce que sur le bois.

Peu à peu la cire s'élève en duvet qui s'épaissit de plus en plus pendant les chaleurs de l'été, et qui couvre de tous côtés les insectes, les défendant à la fois du chaud, de la pluie et des fourmis. Je m'attendois qu'après avoir fait sortir de la cire en un endroit, ils

iroient en travailler ailleurs ; mais ils n'en ont rien fait. Ils n'ont garni de cire que quelques endroits au-dessous des branches inclinées.

Les Chinois disent que si on laissoit trop long-temps la cire sur l'arbre, les insectes ne feroient pas leurs nids. Ils la recueillent après les premières gelées blanches de septembre. On la détache avec les doigts sans aucune difficulté ; ensuite on la purifie de la manière suivante. On met dans de l'eau bouillante un vase plein de riz, qui a lui-même bouilli cinq ou six minutes dans l'eau, et qui est à demi-sec, parce qu'on en a retiré presque toute l'eau qu'il a pu laisser échapper. Dans ce riz ainsi apprêté, on enfonce une calotte de porcelaine, l'ouverture en haut, et dans cette calotte, on en met l'ouverture en bas. La cire brute se place sur la surface convexe de la petite calotte qu'on incline un peu pour donner issue à la cire ; laquelle étant fondue par la chaleur, coulera toute purifiée dans le fond de la calotte inférieure, laissant en haut toute sa crasse.

Cette cire est très blanche, luisante, et a de la transparence presque jusqu'à l'épaisseur d'un pouce. Elle est portée à la cour pour les usages de l'Empereur et des plus grands man-

dari  
d'hu  
et f  
dina  
gués  
plai  
tem  
parl  
caus  
onc  
et p

Du  
Jé

V  
nos

darins. Si on en mêle une once avec une livre d'huile, ce mélange prend de la consistance, et forme une cire peu inférieure à la cire ordinaire. Enfin la cire d'arbre est employée à guérir plusieurs maladies. Appliquée sur une plaie, elle fait renaître les chairs en peu de temps. Il y a des Chinois qui, lorsqu'ils ont à parler en public, comme pour défendre leur cause devant les mandarins, en mangent une once pour prévenir ou guérir les défaillances et palpitations de cœur.

## LETTRE

Du P. Amiot, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au P. Allart, de la même Compagnie.

A Peking, le 20 octobre 1752.

MON RÉVÉREND PÈRE,

*La paix de N. S.*

Vous avez dû apprendre par les lettres de nos missionnaires et par les nouvelles publi-

ques, quel est ici l'état présent de la religion; c'est pourquoi, vous supposant à cet égard suffisamment instruit, je me bornerai, dans cette lettre, à vous entretenir de mon voyage de Canton à Peking, et de ce que j'ai vu de plus surprenant dans cette capitale de l'empire.

Le 16 décembre 1750, les jésuites qui résident ici présentèrent une requête à l'Empereur, par laquelle ils lui annonçoient l'arrivée de trois de leurs confrères (deux jésuites portugais et moi), ajoutant que les connoissances que nous avions des sciences d'Europe, et entre autres des mathématiques, de la musique et de la pharmacie, pourroient être de quelque utilité, s'il plaisoit à Sa Majesté de nous faire venir dans sa capitale. Le prince consentit de bonne grâce à ce qu'on souhaitoit. Il ordonna même que les trois Européens dont on lui parloit fussent défrayés aux dépens du trésor. La volonté de l'Empereur fut manifestée aux tribunaux. Ceux-ci la firent savoir au vice-roi de Canton, et lui enjoignirent en même temps qu'il eût à nous pourvoir de tout ce qui étoit nécessaire pour le voyage, l'avertissant que l'intention de Sa Majesté étoit que nous fussions traités suivant l'ancien rit.

Il ne faut pas douter que les infidèles, qui

s'app  
froite  
gret  
cour  
part  
sans  
vers  
l'anc  
voye  
celu  
qu'e  
vès  
le ch  
bien  
Com  
s'éto  
noit  
que  
hab  
28  
en  
arr  
tru  
cer  
plu  
où  
ger  
de

s'applaudissoient de la persécution que souffroit l'Église de Jésus-Christ, ne vissent à regret les ministres de l'évangile appelés à la cour. Ceux qui étoient chargés de nous faire partir, obéirent néanmoins sans réplique et sans délai aux ordres qu'ils avoient reçus; et vers le commencement du mois de mars de l'année 1751, les mandarins de Canton envoyèrent au procureur de Macao, comme à celui qui représente les Européens, pour s'enquérir, selon la coutume, si nous étions arrivés et si nous jouissions d'une bonne santé. Ils le chargeoient encore de nous prier de vouloir bien déterminer le jour de notre départ. Comme nous étions informés de tout ce qui s'étoit passé à la cour sur ce qui nous concernoit, nous avons commencé à prendre quelques arrangements, et déjà l'on travailloit à nos habits chinois. Nous répondimes donc que le 28 mars, nous serions en état de nous mettre en chemin pour Canton. Le jour indiqué étant arrivé, j'en passai une bonne partie à m'instruire des manières chinoises, et à m'y exercer. On me répéta ce qu'on m'avoit déjà dit plusieurs fois, que c'étoit ici le pays du monde où il falloit être le plus attentif à ne rien négliger des manières extérieures. Manquer à une des moindres, c'est commettre un crime capi-

tal ; et un missionnaire , s'il veut faire quelque fruit , doit y être expert : autrement il ne seroit pas même écouté des Chinois , qui le regarderoient comme un sauvage. Plus qu'ailleurs , il faut nous faire ici tout à tous , pour gagner tous les hommes à Jésus-Christ.

Vers les trois heures du soir , je me rendis avec ceux de nos pères , tant français que portugais , qui voulurent bien m'accompagner , dans la barque qui devoit me transporter à Canton. Les adieux faits , nous partîmes pour n'aller coucher qu'à deux lieues de là , vûs-à-vis d'un corps-de-garde et de l'habitation de quelques mandarins chinois , qui sont là pour garder les premières avenues de leur pays. Cette précaution de prendre le soir son logement près de la maison de quelque personne d'autorité , est nécessaire pour se garantir , non de la violence ou de la furie , mais de la subtile adresse des voleurs qui fourmillent dans ces cantons. Ces sortes de gens font ici des tours si merveilleux , que ceux mêmes qui en sont la victime les admireroient et ne pourroient s'empêcher d'en rire , s'il s'agissoit de quelque chose de moins que de leur fortune.

Nous n'arrivâmes à Canton qu'après cinq jours d'une paisible navigation. Le vice-roi nous dispensa d'aller en personne le visiter :

des billets fabriqués à la mode, et suivant le cérémonial du pays, nous acquittèrent de cette obligation, tant envers lui qu'envers les autres mandarins. Comme c'étoit aux frais de l'Empereur que nous devions aller de Canton à Pekin, c'étoit au magistrat chinois de nous fournir le nécessaire. Il devoit de plus nous donner un mandarin pour veiller à notre sûreté durant la route. Les choses ne se font ici qu'avec lenteur : on fut soixante-quatre jours à terminer cette affaire. Nous fûmes obligés de passer tout ce temps dans l'enceinte de nos barques, qui étoient au port de Canton exposées à toutes les ardeurs d'un soleil brûlant et à l'infection d'une vase mêlée de toutes sortes d'ordures qu'y laissoit chaque jour le reflux de la rivière.

Enfin, le premier jour de juin de l'année 1751, on nous dit que nos affaires étoient terminées; que notre passeport étoit expédié; qu'on avoit livré à nos gens l'argent nécessaire, et qu'un des mandarins de marine avoit ordre de nous trouver des barques : car celles où nous étions n'étoient pas des barques de voyage, et n'appartenoient pas à l'Empereur. Le lendemain les barques furent trouvées. Le mandarin qui devoit nous conduire vint se présenter, et sur le soir nous fîmes force de

rames vers le nord. Je quittai avec plaisir un séjour où ma santé faillit à faire un triste naufrage.

De Canton à Nan-tchang, je n'ai rien vu qui puisse mériter attention, excepté la montagne qui sépare la province de Canton de celle de Kiang-si. Ce fut pour moi un des plus beaux spectacles, que la vue de cette montagne. Des vallons merveilleux, où coulent une infinité de petits ruisseaux, la coupent par intervalles. Ces ruisseaux, après avoir serpenté longtemps, se réunissent enfin pour former une rivière, qui porte la fertilité dans le pays voisin. Un grand chemin pavé de cailloux, que la nature a formés de différentes couleurs, et auxquels la multitude de ceux qui passent a donné le poli du plus beau marbre, la sépare pour la commodité et l'agrément des voyageurs. Les hommes seuls peuvent faire sur ce chemin la fonction que font ailleurs les bêtes de charge; encore faut-il qu'ils n'aient aux pieds que des souliers tressés avec une espèce de corde particulière au pays. Comme c'est le seul passage pour ceux qui ne veulent pas continuer leur chemin par eau, ou qui veulent abrégér considérablement leur route, il est fréquenté chaque jour par des milliers de personnes; de sorte qu'on le pren-

dro  
per  
faut  
tag  
ter  
pré  
tch  
que  
em  
ren  
nou  
Plu  
fai  
jou  
étra  
cou  
cha  
gra  
ton  
a  
av  
ce  
ti  
ti  
c  
c  
r



droit plutôt pour un marché et pour une foire perpétuelle, que pour un grand chemin. Il faut un jour entier pour traverser cette montagne, après laquelle on continue d'aller par terre, où l'on se rembarque si l'on veut. Nous prîmes ce dernier parti pour aller à Nantchang. De cette ville à Pekin, je n'eus guère que maladies, peines, mauvais chemins; nous employâmes quarante-cinq jours pour nous y rendre. Le mandarin qui nous conduisoit ne nous faisoit avancer qu'à très petites journées. Plus d'une fois nous le priâmes de nous faire faire aller un peu plus vite : nous eûmes toujours de lui la même réponse. Vous êtes des étrangers, nous disoit-il, vous ignorez nos coutumes; par ordre de l'Empereur je suis chargé de vos précieuses personnes; il fait grand chaud, je n'ai garde de vous exposer à tomber malades. D'ailleurs, ajoutoit-il, il n'y a que des hommes vils qui puissent voyager avec précipitation. Il fallut nous contenter de ces raisons, et nous résoudre à dévorer patiemment tout l'ennui d'une route la plus fastidieuse qui soit peut-être au monde : car ne croyez pas, je vous prie, qu'on voyage ici comme ailleurs : enfermé dans une litière comme dans une boîte, à peine, pour pouvoir respirer, est-il permis d'en entr'ouvrir les pe-

tites lucarnes qui y sont ménagées des deux côtés. Arrivé dans les auberges pour prendre ses repas ou son repos, ce seroit une indécence monstrueuse que d'en sortir, pour aller repaitre ses yeux de ce qu'il pourroit y avoir de curieux dans la ville ou le village. Ainsi, dans une route de cinq cents lieues, et dans un des plus beaux pays du monde, je n'ai pas vu de quoi pouvoir vous entretenir un quart d'heure.

Le 22 août, jour de dimanche, nous arrivâmes à Pekin vers le midi. Quelques-uns de nos pères étoient venus au-devant de nous jusqu'à deux lieues de la ville. Ils nous invitèrent à aller descendre au collège des pères portugais, pour nous transporter de là dans la chapelle de M. l'Évêque, où ce prélat nous attendoit revêtu de ses habits pontificaux. Nous eûmes l'honneur de lui être présentés et de recevoir sa bénédiction. Les circonstances de la dernière persécution et de l'état où se trouvoit actuellement la religion, lui fournirent les termes les plus pathétiques et les plus attendrissants, pour un petit discours qu'il nous adressa, après lequel, au son des instruments chinois, il entonna la messe pour remercier Dieu de lui avoir amené un renfort contre l'ennemi commun du genre humain.

Quelques jours après notre arrivée, nous

nous transportâmes à Hai-tien (à trois lieues de Pekin), où étoit pour lors la cour. Le seigneur tartare qui est chargé des affaires qui nous concernent, avertit un des eunuques de la présence, que les Européens nouvellement arrivés venoient avec leurs confrères rendre hommage à Sa Majesté, et lui offrir des présents. Celui-ci en informa l'Empereur, qui répondit à la manière accoutumée : *Je le sais* (car ici l'Empereur sait toujours tout). A l'instant, on nous manda de faire les cérémonies prescrites pour ces sortes d'occasions, ce que nous exécutâmes de la manière suivante. Dans une des cours où nous étions pour lors rangés de front sur une même ligne, et la face tournée du côté de l'appartement de l'Empereur, nous nous prosternâmes d'abord avec une gravité, et dans un silence profond et respectueux. Trois fois nous frappâmes la terre du front. Nous nous relevâmes pour faire de nouveau la même cérémonie, que nous recommençâmes une troisième fois; après quoi on nous ordonna d'attendre les ordres de Sa Majesté. Quelques heures s'étant écoulées, on vint nous dire que l'Empereur nous avoit fait l'honneur d'accepter plusieurs des choses qui lui avoient été présentées de notre part. On ajouta qu'il nous envoyoit des mets de sa table.

Ils nous furent à l'instant présentés, et nous les mangeâmes debout dans le lieu où nous étions. Ainsi finit la cérémonie de notre réception au service de l'Empereur. Il nous fut libre après cela d'aller et de venir comme nous le jugions à propos. Je passai les premiers jours à rendre les visites que j'avois reçues, et à voir les curiosités du pays. Je ne vous en décris aucune ici, parce que je ne pourrois dire que ce que cent autres ont dit avant moi, et que vous pouvez trouver dans tous les livres qui parlent de la Chine. Une chose qui n'arrive pas souvent, et qui est digne de votre curiosité, me fournira l'occasion de vous entretenir d'une manière plus intéressante. Je vous prie seulement de vouloir bien vous rappeler de temps en temps, en lisant ce qui suit, que je ne raconte que ce que j'ai vu, afin que si vous y trouvez du merveilleux, vous ne soyez pas tenté de le révoquer en doute.

C'est une ancienne coutume à la Chine de célébrer avec pompe la soixantième année de la mère de l'Empereur. Quelques mois avant que cette princesse eût atteint cet âge, tous les tribunaux de la capitale, tous les vice-rois et grands mandarins de l'empire eurent ordre de se préparer à la cérémonie prescrite, l'une des

plus brillantes qui se fassent. Tous les peintres, sculpteurs, architectes et menuisiers de Pekin et des provinces voisines ne cessèrent d'être occupés pendant plus de trois mois de suite, à faire chacun des chefs-d'œuvre de leur métier. Beaucoup d'autres artisans eurent aussi leurs occupations. Il s'agissoit de construire de quoi charmer les yeux d'une cour délicate et voluptueuse, accoutumée à voir ce qui se fait de plus beau dans les quatre parties du monde. Les décorations devoient commencer à une des maisons de plaisance de l'Empereur, qui est à *Yuen-min-yuen*, et se terminer au palais qui est à Pekin dans le centre de la ville tartare, c'est-à-dire à quatre lieues environ de distance.

Il y a deux chemins pour aller d'un de ces palais à l'autre. L'Empereur décida que la marche se feroit le long de la rivière, préférablement au chemin ordinaire; ce fut donc du côté de l'eau que se tournèrent d'abord tous les préparatifs. Le prince fit construire de nouvelles barques de la forme et de la grandeur à peu près de nos brigantins; l'or et la diversité des couleurs dont elles étoient ornées leur donnoient un éclat éblouissant. Ces barques étoient destinées à porter l'Empereur, l'Impératrice sa mère, et toutes les personnes

de leur suite : mais, par un accident que l'Empereur lui-même avoit prévu, et que tous les gens de bon sens prévirent comme lui, elles ne furent d'aucun usage.

A Pekin les froids sont extrêmes, et c'étoit dans la saison la plus rigoureuse de l'année que devoit se faire la cérémonie ; il étoit naturel de penser que la rivière ne seroit pas navigable. Quelques mandarins cependant assurèrent l'Empereur qu'ils sauroient bien lever tous les obstacles. Voici comment ils s'y prirent. Par leur ordre, des milliers de Chinois furent occupés nuit et jour, les uns à battre et agiter l'eau, pour empêcher qu'elle ne gelât, et les autres à rompre la glace qui s'étoit formée malgré les précautions de leurs camarades, et à la tirer du lit de la rivière. Ce rude travail dura environ trois semaines, après lesquelles voyant que le froid augmentoit toujours, et qu'il étoit enfin le plus fort, ils lui cédèrent la place, et se désistèrent d'une entreprise la plus téméraire qui fut jamais. Il n'en coûta à son principal auteur que la privation d'une année de ses revenus, punition assez légère dans un pays comme celui-ci, où c'est toujours un crime capital de se trouver dans l'impossibilité de tenir ce qu'on avoit eu la témérité de promettre à l'Empereur, et où il en coûte si peu d'abattre

les têtes. Les barques furent donc déclarées inutiles, et il fut conclu qu'on leur substituerait des traîneaux; mais avant tout cela on avoit travaillé avec une incroyable ardeur aux embellissements qui devoient orner le passage de l'Impératrice mère; ils furent tels à peu près que je vais dire.

Des deux côtés de la rivière s'élevoient des bâtiments de différentes formes. Ici c'étoit une maison carrée, triangulaire ou polygone, avec tous ses appartements. Là c'étoit une rotonde, ou tel autre édifice semblable; à mesure qu'on descendoit, il s'en découvroit d'autres dont la construction variée en cent manières différentes, occupoit, amusoit, charmoit la vue, quelque part qu'on voulût s'arrêter. Dans les endroits où la rivière, en s'élargissant, s'écartoit de la ligne droite, on avoit fabriqué des maisons de bois qui étoient soutenues par des colonnes plantées dans la rivière, et qui s'élevoient au-dessus de la surface de l'eau, les unes de deux pieds, et les autres de trois, de quatre, ou même plus haut, suivant le dessein de l'ingénieur chinois. La plupart de ces maisons formoient des îles, dans lesquelles on alloit par le moyen de quelques ponts construits pour cet usage. Il y en avoit qui étoient entièrement isolées, d'autres contiguës, et on

pouvoit communiquer de l'une à l'autre par des galeries couvertes, dont la fabrique ne différoit pas de celles des maisons et des ponts dont je viens de parler. Tous ces édifices étoient dorés, peints et embellis dans le goût le plus brillant du pays. Ils avoient chacun leurs usages particuliers. Dans les uns étoient des chœurs de musique; dans les autres, des troupes de comédiens; dans la plupart il y avoit des rafraichissements et de magnifiques trônes pour recevoir l'Empereur et sa mère, supposé qu'il leur prit envie de s'y arrêter pour goûter quelques moments de repos.

Dans la ville, autre spectacle encore plus beau dans son genre que celui que je viens d'ébaucher. Depuis la porte du couchant par où la cour devoit entrer, jusqu'à la porte du palais, ce n'étoient que bâtiments superbes, péristiles, pavillons, colonnades, galeries, amphithéâtres, avec des trophées et autres ouvrages d'architecture chinoise. Tout cela étoit embellie de festons, de guirlandes et de plusieurs autres ornements semblables, lesquels étant faits avec la plus belle soie, et de couleurs différentes, offroient un coup-d'œil charmant. Une grande quantité de miroirs d'un métal fort poli y relevoit infiniment ce spectacle. Leur construction et leur arrangement, en



multipliant d'un côté les objets, les rassembloient de l'autre en miniature, pour en former un tout qui enchantoit les yeux.

Ces brillants édifices étoient interrompus de temps en temps par des montagnes et des vallons factices qui imitoient la nature, et qu'on eût pris pour d'agréables déserts, et pour des lieux réels de la plus délicieuse solitude. On y avoit pratiqué des ruisseaux et des fontaines, planté des arbres et des broussailles, attaché des bêtes fauves, dont les attitudes étoient si naturelles, qu'on eût dit quelles étoient animées. Sur la cime ou sur le penchant de quelques-unes de ces montagnes, se voyoient des honzerics avec leurs petits temples et leurs idoles. Dans d'autres endroits, étoient des vergers et des jardins. Dans la plupart de ceux-ci, il y avoit des treilles avec leurs raisins dans leurs différents degrés de maturité. Dans les autres, des arbres de presque toutes les sortes, qui portoient des fruits et des fleurs des quatre saisons de l'année. On ne les distinguoit pas des véritables, quoiqu'ils fussent artificiels.

Ce n'est pas tout. On avoit distribué dans divers endroits du passage, des lacs, des mers et des réservoirs avec leurs poissons et leurs oiseaux aquatiques de bien des espèces. Autre

part, étoient placés des enfants déguisés en singes et en d'autres animaux, qui jouoient entre eux le rôle qu'on leur avoit appris. Couverts de la peau même des animaux qu'ils représentoient, on pouvoit aisément y être trompé. D'autres enfants étoient habillés en oiseaux et en jouoient le personnage sur des colonnes ou sur des pieux fort élevés. Ces colonnes ou ces pieux étoient revêtus de soie en dehors, et cachoient des hommes placés au bas et occupés à faire mouvoir les enfants qui étoient au-dessus. On avoit mis ailleurs des fruits d'une grosseur énorme, dans lesquels il y avoit aussi des enfants. Ces fruits s'ouvroient de temps en temps et laissoient voir aux spectateurs ce qu'ils renfermoient. Je ne puis dire si cela étoit symbolique, ou si ce n'étoit simplement que la production d'une imagination bizarre. Des chœurs de musique, des troupes de comédiens, de bateleurs disposés par intervalles le long de la rivière, tâchoient, chacun suivant sa force, sa science ou son adresse, de faire quelque chose qui pût agréer, sinon à l'Empereur et à sa mère, du moins à quelques grands de leur suite, au service desquels ils pouvoient espérer d'être admis.

Chaque tribunal avoit un endroit particulier qu'il avoit fait construire et embellir à ses dé-

pen  
pro  
pire  
men  
des  
dan  
noir  
et  
acco  
en f  
Q  
à av  
défe  
de l  
coré  
prév  
dans  
ques  
il fu  
men  
afin  
chev  
cette  
trou  
à so  
qui  
côté.  
à ch

pens , de même que les gouverneurs de chaque province , les régulo et autres grands de l'empire. La variété des lanternes et leur arrangement , faisoient un spectacle qui mériteroit une description à part. Mais comme il a été parlé dans bien des occasions de ces lanternes chinoises , de la manière dont on les fabrique , et des ornements qui les environnent ou les accompagnent , je vous renvoie aux livres qui en font mention.

Quand une fois les ouvrages commencèrent à avoir quelque forme , on fit très expresses défenses à toutes personnes , de faire usage de la pipe le long des rues nouvellement décorées. Cette précaution parut nécessaire pour prévenir tout incendie. La police qui s'observa dans cette occasion me parut admirable. Quelques semaines avant le jour de la cérémonie , il fut réglé que les rues ( qui sont ici extrêmement larges ) , seroient partagées en trois parts , afin que les gens de pied et ceux qui étoient à cheval , les allants et les venants , en un mot cette multitude prodigieuse de monde qui se trouvoit pour lors dans cette capitale , pût jouir à son aise de ce spectacle. Le milieu de la rue , qui étoit beaucoup plus large que les deux côtés , étoit destiné pour tous ceux qui étoient à cheval ou en équipage : un des côtés pour

ceux qui alloient, et l'autre pour ceux qui venoient. Il ne fut pas besoin pour faire observer cet ordre, de grenadiers la baïonnette au bout du fusil, ou le sabre nu à la main, quelques soldats armés simplement d'un fouet, empêchèrent tout désordre et toute confusion. Ainsi des milliers de personnes voyoient tranquillement dans l'espace de quelques heures, ce que peut-être elles n'eussent pas pu voir dans quinze jours sans cette précaution.

Mais comme ce n'est pas ici l'usage que les femmes sortent et se mêlent parmi les hommes, et que d'ailleurs il n'étoit pas raisonnable qu'elles fussent privées d'un spectacle qui avoit été préparé principalement pour une personne de leur sexe, l'Empereur y pourvut en indiquant certains jours pour elles seules. Pendant ces jours, il n'étoit permis à aucun homme de s'y trouver, et aucun ne s'y trouva en effet. De cette façon, tout le monde satisfit sa curiosité sans manquer à aucun des rits ni à aucune bienséance du pays.

Une autre chose qui mérite d'être remarquée, c'est le choix de cent vieillards qui étoient censés avoir été tirés des différentes provinces de l'empire, et être âgés chacun de cent ans. On ne chercha pas les plus vieux pour cela (car l'Empereur donne ici les années comme

il lui plaît), mais on voulut avoir seulement ceux qui avoient une barbe plus blanche, plus longue, ou plus vénérable. Ces vieillards étoient habillés uniformément, et portoient sur la poitrine une longue médaille d'argent sur laquelle étoient gravés des caractères exprimant la province qu'ils représentoient. On appeloit ces vieillards, en langue du pays, *Pelao-king-cheou*, c'est-à-dire, les cent vieillards qui rendent hommage à Sa Majesté; lui souhaitent autant d'années de vie qu'ils en ont entre eux tous.

Les *chang-pa-sien*, *hia-pa-sien* et *tchoung-pasien*, c'est-à-dire les anciens sages, ou autrement les immortels, au nombre de trois fois huit, dont chaque huitaine forme un ordre particulier différent des deux autres, ces anciens sages, dis-je, devoient aussi servir au triomphe de l'Impératrice, et lui souhaiter leur sagesse et leur immortalité; c'est pourquoi leurs statues, de grandeur un peu plus qu'humaine, furent placées non loin de la première entrée du palais. On leur avoit donné des figures et des attitudes différentes, apparemment pour en exprimer les vertus particulières dont elles étoient le symbole, ou qu'on supposoit avoir été plus chères aux sages qu'elles représentoient.

Tout ce qu'on s'étoit proposé de faire étant achevé, et l'Empereur craignant toujours que, malgré les précautions qu'on ne cessoit de prendre, il n'arrivât quelque incendie qui eût pu réduire toute la ville en cendres, voulut que la cérémonie fût ouverte cinq jours avant que l'Impératrice sa mère eût atteint sa soixantième année. L'ordre en fut intimé d'abord, et exécuté ensuite le vingtième jour de la 11<sup>e</sup> lune de la seizième année du règne de *Kien-long*, c'est-à-dire, dans notre style, le 6 janvier 1752.

Je ne vous dirai rien de la marche ni de l'ordre qui s'y observa, parce que je n'en ai rien vu moi-même. Dans ces sortes d'occasions, ainsi que toutes les fois que l'Empereur sort, chacun se barricade dans sa maison, et il n'est pas permis à qui que ce soit, qui n'est pas en place pour cela, d'aller jeter des regards téméraires sur la personne du prince. On m'a dit seulement que l'Empereur précédoit sa mère de quelques pas, et lui servoit d'écuyer. Il étoit monté à cheval au sortir de la rivière, et l'Impératrice mère s'étoit mise dans une chaise ouverte de tous côtés. Toutes les personnes de leur cour suivoient à pied. Leurs Majestés s'arrêtoient de temps en temps pour examiner à l'aise ce qui leur plaisoit davantage. Dès le soir même on commença à abattre, et peu de

jours après tout ce qui étoit dans la ville fut détruit; mais l'Empereur ne voulut pas qu'on touchât à ce qui étoit sur l'eau; il le fait conserver comme un monument de la magnificence de son règne.

Parmi les présents qui furent faits dans cette occasion, se trouva ce qu'il y a de plus curieux et de plus rare dans les quatre parties du monde. Les Européens ne s'oublièrent pas. Comme ceux qui sont à la cour n'y sont reçus qu'en qualité de mathématiciens ou d'artistes, ils voulurent que leur présent répondît à ces titres, et pût être du goût de l'Empereur. Ils firent donc une machine dont voici à peu près la description. Un théâtre en hémicycle, d'environ trois pieds de haut, présentoit dans son enceinte des peintures d'un goût délicat. Ce théâtre avoit trois scènes de chaque côté, représentant chacune des dessins particuliers peints en perspective. Dans le fond, étoit une statue habillée à la chinoise, tenant entre ses mains une inscription par laquelle on souhaitoit à l'Empereur la vie la plus longue et la plus fortunée. Cette inscription étoit *Youan-nien-hoan*. Devant chaque scène, étoient aussi des statues chinoises qui tenoient de la main gauche un petit bassin de cuivre doré, et de la main droite un petit marteau de même

métal. Ce théâtre, tel que je viens de le décrire, étoit supposé avoir été bâti sur le bord de l'eau. Le devant représentoit une mer, ou pour mieux dire, un bassin, du milieu duquel s'élevoit un jet d'eau qui retomboit en cascade ; une glace de miroir représentoit le bassin, et des filets de verre soufflés à la lampe par un homme du métier fort habile, étoient si déliés et imitoient si bien un jet d'eau, qu'on s'y trompoit d'un peu loin. Autour du bassin, on avoit marqué un cadran en lettres européennes et chinoises. Une oie et deux canards étoient au milieu de l'eau à prendre leurs ébats. Les deux canards barbottoient, et l'oie marquoit avec son bec l'heure présente. Le tout se mouvoit par des ressorts que faisoit aller une horloge dans la machine. Une pierre d'aimant qui étoit cachée aussi, et qui entouroit le cadran, se faisoit suivre par l'oie, dont la plus grande partie étoit de fer. Quand l'heure étoit sur le point de sonner, la statue qui tenoit en main l'inscription, sortoit de son appartement qui étoit au fond du théâtre, et venoit avec un profond respect montrer sa légende ; ensuite les six autres statues jouoient entre elles un air, en frappant, chacune sur son bassin, la note qui lui étoit assignée, autant de fois, et dans les temps que la musique le demandoit. Cela fini,



le porteur de l'inscription s'en retournoit gravement, pour ne revenir qu'à l'heure suivante. Cette machine plut si fort à l'Empereur, qu'il voulut en témoigner sa reconnoissance aux Européens. Il leur fit à son tour un don qui équivaloit au moins à la dépense de cette machine ingénieuse; mais l'honneur qu'il nous fit en cela, est ici beaucoup plus précieux que les grandes richesses. Il fit placer cette machine dans un des endroits du palais où il va le plus souvent, et on l'y conserve encore aujourd'hui avec grand soin. C'est ainsi que nous tâchons, pour l'intérêt de la religion, de gagner la bienveillance du prince et de lui rendre nos services utiles et nécessaires, afin de l'engager, sinon à devenir favorable aux chrétiens, du moins à ne pas les persécuter, et à laisser aux ministres du Seigneur la liberté de faire connoître Jésus-Christ à ceux qui voudront bien les écouter.

L'Empereur accorda des gratifications à tous les mandarins de la capitale, en récompense des soins et des peines qu'ils s'étoient donnés pour faire réussir la fête. Toutes les femmes de l'empire ayant quatre vingts ans et plus, eurent aussi part à ses libéralités. La somme d'argent étoit plus ou moins considérable à proportion de leur âge. On compte qu'il s'est dépensé

pour cette fête, tant par l'Empereur que par les différents corps ou particuliers qui y contribuèrent, plus de trois cents millions.

Je ne puis, mon révérend père, me résoudre à finir cette lettre sans vous dire un mot de ce qui concerne la religion. Quoiqu'elle soit toujours proscrite à la Chine, nous ne laissons pas à Peking d'exercer librement notre ministère dans l'enceinte de nos maisons, et même au-dehors, en prenant certaines précautions. Le service divin se fait dans notre église tous les dimanches, comme dans la paroisse la plus régulière. Les chrétiens y viennent sans crainte et assidument. Ils y chantent les louanges du Seigneur en langue chinoise; ils entendent le sermon et assistent à la grand'messe, qui s'y dit avec autant de solennité qu'on pourroit le faire en Europe. Nous avons des congrégations particulières pour les plus fervents des chrétiens : congrégations du saint Sacrement, du Cœur de Jésus, de la Sainte-Vierge; congrégation de pénitence, dont l'objet est de faire pénitence, non seulement pour ses propres péchés, mais aussi pour ceux des autres, et de demander à Dieu par ses œuvres satisfactoires, qu'il veuille bien se laisser fléchir en faveur de tant d'infidèles qui ignorent et qui blasphèment son saint nom.

D  
octo  
mill  
dou  
chré  
enfa  
pose  
P. K  
excu  
notr  
com  
dult  
tiens  
fait p  
mais  
ont  
sans  
auss  
L  
malg  
sont  
dant  
vent  
le p  
collé  
plus  
qua  
P

Depuis le 30 septembre 1750, jusqu'au 19 octobre 1751, nous avons eu à Pekin cinq mille deux cents communions, quatre-vingt-douze baptêmes d'adultes, trente d'enfants de chrétiens, et deux mille quatre cent vingt-trois enfants d'infidèles, la plupart malades, exposés, ou sur le point de mourir. De plus, le P. Kao, jésuite chinois, dans les différentes excursions qu'il a faites dans le district de notre mission française, a eu deux mille six communions, quatre-vingt-onze baptêmes d'adultes et cent quatre-vingts d'enfants de chrétiens. Au reste, je ne parle que de ce qui s'est fait par notre mission française; comme les deux maisons que les pères portugais ont à Pekin, ont chacune des chrétientés plus nombreuses sans comparaison que les nôtres, ces pères ont aussi recueilli beaucoup plus de fruit que nous.

Les PP. du Gad, Lefèvre et de la Roche, malgré la persécution et la gêne extrême où ils sont obligés de vivre, ont aussi fait une abondante moisson dans les provinces qu'ils cultivent. Le P. Lieou, mon compagnon de voyage, le plus âgé des Chinois qu'on a vus à Paris au collège de Louis-le-Grand, travaille depuis plus d'un an et demi, dans la province de Hou-quang, avec beaucoup de zèle et de succès.

Pour moi, s'il m'étoit permis de parler de

mes essais dans le ministère apostolique, je vous dirois que j'ai entendu une centaine de confessions; que je suis chargé depuis quelques mois de la congrégation des enfants, qui est sous le titre et sous les auspices des saints Anges gardiens, et que j'étudie avec ardeur la langue chinoise, dans l'espérance que, quand j'y aurai fait plus de progrès, je pourrai m'appliquer à d'autres bonnes œuvres, et suivre de plus près les exemples de courage et de zèle que j'ai devant les yeux. Je me recommande instamment à vos saints sacrifices, dans l'union desquels j'ai l'honneur d'être, etc.

## M É M O I R E

Sur les îles que les Chinois appellent îles de *Lieou-kieou*, par le P. Gaubil, missionnaire de la Compagnie de Jésus à Pekin.

L'EMPEREUR Cang-hi ayant résolu en 1719 d'envoyer un ambassadeur au Roi de *Lieou-kieou*, fit choix pour cette importante commission, d'un des grands docteurs de l'empire, nommé *Supao-koang*. Ce docteur partit dans la 5<sup>e</sup> lune de 1719, revint à Pekin dans la

2<sup>e</sup> lune de 1720, et fit imprimer en 1721, en deux volumes, la relation de son voyage. Il est le premier qui ait donné, des îles de Lieou-kieou, une connoissance juste et détaillée, et il paroît à cet égard mériter d'autant plus de créance, qu'étant sur les lieux mêmes, il a, dit-il, examiné avec soin, selon les ordres de l'Empereur, tout ce qu'il a trouvé de curieux et d'intéressant sur la situation et le nombre des îles de *Lieou-kieou*, sur l'histoire, sur la religion, la langue, les mœurs et usages des peuples qui les habitent. C'est cet ouvrage de Supao-koang qui me fournira le meilleur de ce que j'ai à dire dans les quatre articles de ce mémoire.

## ARTICLE PREMIER.

Détail géographique sur le nombre et la situation des îles de *Lieou-kieou*.

Ces îles, placées entre la Corée, l'île Formose et le Japon, sont au nombre de trente-six. L'île capitale est la grande île qui s'appelle *Lieou-kieou*. Les autres ont chacune un nom particulier. Nos anciens missionnaires de la Chine et du Japon en ont parlé sous le nom de *Lequeo*, ou *Lequeyo*. Riccioli les appelle

*Loqueo*, de même que le livre portugais sur l'art de naviguer, imprimé à Lisbonne en 1712. Kaemssfer les nomme *Riu-ku*.

Un auteur s'est trompé, quand il a dit que les Chinois donnent le nom de grand *Lieou-kieou* à l'île Formose. Ce nom n'appartient qu'à la grande île où le Roi fait sa demeure et où il tient sa cour; il ne faut, pour en convenir, qu'ouvrir l'histoire chinoise de la dernière dynastie. Quant au nom du petit *Lieou-kieou*, il a été donné par les Chinois, surtout par les pilotes et les écrivains, aux parties boréales et occidentales de l'île Formose. Il est vrai cependant que, dans la carte de l'île Formose, faite par les missionnaires au temps de Cang-hi, on voit, vers la côte occidentale de l'île, une petite île, à laquelle on donne le nom de *petit Lieou-kieou*.

La grande île a, du sud au nord, près de quatre cent quarante lis, et cent vingt ou cent trente lis de l'ouest à l'est. Du côté du sud, cette distance d'ouest à l'est ne va pas à cent lis. Le li dont il est question, est la mesure des chemins, usitée à la Chine. Deux cents lis font vingt lieues maritimes, ou un degré d'un grand cercle.

La cour du Roi réside dans la partie occidentale et australe de l'île. Le territoire qu'elle

occ  
vill  
n'e  
que  
Prè  
mo  
ya  
au  
reg  
A  
bon  
pac  
qu'  
et a  
Pao  
Tou  
dit-  
celle  
sanc  
imp  
D  
s'ète  
sur  
pala  
sanc  
degr  
26 d  
P

occupe s'appelle *Cheouli*. C'est là qu'est la ville royale, nommée *King-ching*. La grandeur n'en a pas été marquée, mais on m'a assuré que son enceinte est d'assez petite étendue. Près de là est le palais du Roi, placé sur une montagne. On lui donne quatre lis de tour. Il y a quatre grandes portes; l'une au nord, l'autre au sud, la troisième à l'est, et la quatrième regarde l'ouest. Celle-ci est la grande entrée.

A dix lis de cette entrée et à l'ouest, est un bon port de mer, nommé *Napa-kiang*. L'espace entre ce port et le palais n'est presque qu'une ville continuelle. On trouve au nord et au sud une levée très bien construite appelée *Pao-tay*, c'est-à-dire, batteries de canons. Toutes les avenues qui y conduisent sont, dit-on, d'une grande beauté, de même que celle du palais du Roi, de ses maisons de plaisance, de quelques grands temples, du collège impérial et de l'hôtel de l'ambassadeur chinois.

Du palais, on a une vue charmante qui s'étend sur le port, sur la ville de *King-ching*, sur un grand nombre de villes, bourgs, villages, palais, bonzeries, jardins et maisons de plaisance. La longitude de ce palais est de 146 degrés 26 à 27 minutes, et sa latitude est de 26 degrés 2 minutes.

Pour bien connoître la véritable route de la

Chine à Cheouli, il faut être bien instruit des particularités suivantes. A l'embouchure de la rivière de Font-cheou-fou, il y a plusieurs petites îles. C'est de quelqu'une de ces îles que les grands vaisseaux chinois partent pour l'île de Lieou-kieou. Il seroit dangereux d'aller attérir au nord, ou même au nord-ouest du port de Napa-kiang. Les Chinois, pour plus grande sûreté, vont reconnoître la partie boréale de l'île Formose. De là, allant vers l'est prenant un peu du sud, ils vont reconnoître des îlots que je marque sur la carte, et ils laissent ces îles au nord. Ensuite ils vont au nord de l'île Kou-michan, évitant avec soin des écueils et des basses dangereuses qui s'y trouvent. Enfin de Kou-michan, prenant de l'est et du nord, on va sûrement au port de Napa-kiang, sans s'exposer à se trouver au nord, d'où on auroit souvent bien de la peine à entrer dans le port. Les vaisseaux qui vont de la Chine à Lieou-kieou et de Lieou-kieou à la Chine, doivent être forts, et avoir bon nombre de matelots, à cause des orages auxquels ces mers sont sujettes.

A l'égard des trente-six îles qui composent les états du roi de Lieou-kieou, on en compte huit au nord-est de la grande île; cinq au nord-ouest de Cheouli; quatre à l'est, trois

à l'o  
L  
Yeo  
Yon  
Tou  
Yeo  
en  
Ou-  
d  
Kia-  
d  
Ta-  
Ki-  
T  
tren  
gran  
nom  
fou  
kieo  
gran  
qu'a  
nom  
nor  
( en  
d'un  
chir  
Le  
cart



à l'ouest, sept au sud, et neuf au sud-ouest.

Les huit îles du nord-est sont :

*Yeou-lun*, éloigné de Cheouli de . . . 500 lis.

*Yong-tchung-Pou*, de . . . . . 550

*Tou-kou*, de . . . . . 600

*Yeou-la*, au nord-est de *Tou-kou*,  
en est éloigné de . . . . . 38

*Ou-kinou*, au nord-est de *Tou-kou*,  
de . . . . . 40

*Kia-ki-luma*, au nord-est de Cheouli,  
de . . . . . 771

*Ta-tao*, de . . . . . 800

*Ki-ki-ai*, à l'est de *Ta-tao*, de . . . 100

*Ta-tao* est une assez grande île : elle a cent trente lis du sud au nord. On n'en dit pas la grandeur d'est à ouest. Elle a dans le pays le nom de *Ou-fou-chi-ma*, c'est-à-dire l'île *Ou-fou* : car en langage japonais et dans le Lieou-kieou, *Chi-ma* signifie île. On ne dit rien de la grandeur des sept autres îles. Il faut observer qu'au nord de *Ta-tao* il est une grande île, nommée *Tanaxuma*, et que, vers le nord et nord-ouest, on remarque sept autres îles (en chinois *Tsi-tao*), lesquelles sont au sud d'un pays du Japon, nommé *Sat-suma*, en chinois *Samo-tcheou*, et dépendent du Japon. Le P. Briet a donné place à ces îles dans sa carte; et le P. Riccioli, dans sa géographie,

marque leur latitude et leur longitude, en les nommant *Tanaxuma*. Supao-koang ne nous apprend ni leur distance mutuelle, ni leur distance du Japon.

Pour revenir aux huit îles du nord-est de Lieou-kieou, M. Dassier, dans le routier des Indes, rapporte une route de la province de Fokien au Japon, qui peut donner des éclaircissements sur ces îles. Cet auteur dit que, pour aller de Fokien au pays du Bungo du Japon, il faut aller reconnoître l'île nommée *Petit-le-queo*, qu'il marque à 25 degrés de latitude boréale, et qu'il dit être éloignée de vingt lieues de la côte de Fokien. Après avoir passé cette île, il faut aller à la hauteur de 25 degrés 30 minutes, et tenir la route du nord-est et est-nord-est; en suivant cette route on vient sur les îles qui sont au sud de l'île de Tanaxuma. Il dit que ces îles vont depuis le 26° degré 30 minutes de latitude, jusqu'au 30° 30 minutes (c'est les placer trop au nord). Il ajoute que ces îles sont au nombre de sept, hautes et petites; que les trois premières ont un écueil (il parle de l'écueil de l'île *Kou-michan*, dont il ignoroit le nom, de même qu'il ignoroit la grandeur de l'île de Lieou-kieou). Il dit qu'ayant passé ces sept îles, on voit à six lieues au nord-est, deux autres îles, qui

sont est et ouest (ce sont les îles Tatao et Kiki-ai); que celle de l'est est la moindre; qu'entre les deux il y a un bon passage, et que la plus grande est haute et longue; qu'à quatre lieues au nord de la pointe orientale de cette île est l'île Tanaxuma; qu'à huit lieues au nord de celle-ci est un grand et haut pays, qui s'étend dix lieues est et ouest (c'est le Japon); et qu'au bout occidental de cette côte est le golfe de *Cangoxina* (c'est le nom d'un port de Sat-suna où aborda saint François Xavier), et le havre de *Amango*, au-dessus duquel est une montagne haute et pointue. M. Dassier parle ensuite de la route à tenir pour aller au pays voisin de Fiunga et Bongo, et au port de Tonara.

Les cinq îles du nord-ouest de Cheouli sont *Touna kichan*, *Gan-kini-chan*, *Ki-chan*, *Ye-kichan* et *Lun-hoan-chan*. On ne dit pas quelle est la distance des trois premières, mais Ye-kichan est à trois cents lis, ou trente lieues de Cheouli, et Lun-hoan-chan en est éloigné de trois cent cinquante lis ou de trente-cinq lieues. Ce mot *Lun-hoan-chan* veut dire *montagne de soufre*. Au reste, il ne faut pas la confondre avec une île de soufre, marquée dans plusieurs cartes, près la côte orientale et australe de la partie du Japon appelée *Ximo*: l'île dont il

s'agit ici est différente et dépend de Lieou-kieou. Près de là, sont de petites éminences appelées *monceaux de cendres*. Le roi de Lieou-kieou tire de cette île une grande quantité d'excellent soufre.

Les quatre îles à l'est sont *Kon-ta-kia*, à cent quarante-cinq lis de Cheouli; *Tsin-kinou*, *Ysi* et *Pama*; celle-ci comprend deux îles, l'une au sud, l'autre au nord, qui sont si près l'une de l'autre, qu'on ne les compte que pour une, sous le nom de *Pama*.

Les trois îles à l'ouest sont *Mat-chi-chan*, qui est entourée de cinq flots, et qui est à cent trente lis de Cheouli; une autre *Mat-chi-chan*, et *Koumi-chan*, que je crois n'être éloignée de Cheouli que de cent cinquante lis ou environ, quoique *Supao-koang* la mette à une bien plus grande distance.

Les sept îles au sud de Cheouli, qui sont nommées les îles *Tai-ping-chan*, sont, 1<sup>o</sup> *Tai-ping-chan*, qu'on appelle aussi *Makou-chan*. Le docteur chinois lui donne soixante lis de tour, et la dit éloignée de Cheouli de deux mille lis; plusieurs, au contraire, assurent qu'elle est beaucoup plus grande et moins éloignée. Les autres îles dont on ne marque pas la distance, sont *Ykima* au sud-est de *Tai-ping-chan*; *Yleang-pa* au sud-

oue  
l'ou  
nor  
E  
sont  
p  
Tai-  
lis;  
loun  
chon  
Ce  
mose  
Ke  
la pl  
l'est  
Ke  
chan  
OU  
de Pa  
Pa  
chan.  
JE  
euse

ouest; *Kou-lina* à l'ouest *Talam* a aussi à l'ouest; *Mienna* au sud-ouest; et *Oukomi* au nord-ouest.

Enfin les neuf îles au sud-ouest de *Cheouli*, sont :

*Pat-chong-chan*, qui est au sud-ouest de *Tai-tping-chan*, et en est éloignée de quarante lis; *Pama* (nom de deux petites îles); *Palouma*; *Yeouna-kouni*, au sud-ouest de *Pat-chong-chan*.

Ces quatre îles sont voisines de l'île *Formose*.

*Kou-mi*, à l'ouest de *Pat-chong-chan*; c'est la plus grande des neuf îles; *Ta-ki-tou-non*, à l'est de *Kou-mi*.

*Kou-la-chi-ma*, à l'ouest de *Pat-chong-chan*, déclinant un peu au nord.

*Ola-kou-se-kou*, ou *ville nouvelle*, à l'ouest de *Pat-chong-chan*.

*Pa-tou-li-ma*, au nord-est de *Pat-chong-chan*.

## ARTICLE II.

Annales du royaume de *Licou-kisou*.

Je commence ces annales par l'origine fabuleuse des peuples de ce royaume, telle que la

rapporte le docteur Supao-koang, selon la tradition commune de ce pays.

Anciennement un homme et une femme naquirent dans le grand vide. On les nomme *Omo-mey-hieou*. De ce mariage, vinrent trois fils et deux filles. L'aîné de ces trois fils a le titre de *Tien-sun* (petit-fils du ciel), c'est le premier roi de *Lieou-kieou*. Le second fils est la tige des princes tributaires; le reste des peuples reconnoît le troisième fils pour son auteur. L'aînée des filles a le titre d'*esprit céleste*; l'autre a celui d'*esprit de la mer*. L'aînée s'appelle *Kun-kun*; la cadette se nomme *Tcho-tcho*. Après la mort de *Tien-sun*, vingt-cinq dynasties ont successivement régné sur ce pays. Leur durée, à compter depuis la première année de ce premier roi jusqu'à la première année de *Chun-tien*, dont nous parlerons dans la suite, est de 17802 années. Telle est l'antiquité chimérique que ces peuples s'attribuent, et dont ils sont si jaloux.

Rien de clair et de certain sur les princes qu'on suppose avoir formé ce grand nombre de dynasties; tout ce qu'on peut assurer, c'est qu'avant l'année 605 de Jésus-Christ, l'histoire chinoise ne fait nulle mention d'un pays appelé *Lieou-kieou*. Cette île, et celles de *Depong-hou*, de *Formose* et autres voisines,

étoit  
orien  
avoi  
Co  
oui  
étoit  
tuati  
inuti  
y ac  
allés  
eux  
tale  
la co  
dans  
un en  
gens  
velles  
Lieu  
d'un  
bitan  
nois  
l'orie  
Font  
Fo-k  
on p  
le Ro  
perer  
instr

étaient distinguées par le nom de *Barbares orientaux*. Le Japon s'appeloit *Ouo*; la Corée avoit le nom de *Kaoli*.

Ce fut donc l'an 605, que l'Empereur, ayant ouï dire qu'il y avoit des îles dont le nom étoit *Lieou-kieou*, voulut en connoître la situation. Ce prince y envoya des Chinois, mais inutilement : faute d'interprètes, ils ne purent y acquérir les connoissances qu'ils y étoient allés chercher. Ils amenèrent seulement avec eux quelques insulaires à *Sin-gan-fou*, capitale de la province de *Chen-si*, et séjour de la cour sous la dynastie *Souy*. Par bonheur, dans ce temps-là même, il se trouva à la cour un envoyé du roi du Japon. Cet envoyé et ses gens connurent d'abord que ces hommes nouvellement arrivés étoient des insulaires de *Lieou-kieou*. Ils parlèrent de ce pays comme d'une terre pauvre et misérable, dont les habitants étoient des barbares. L'empereur chinois apprit ensuite que la principale île étoit à l'orient de la ville qu'on appelle aujourd'hui *Font-cheou-fou*, capitale de la province de *Fo-kien*, et que dans cinq jours, à peu près, on pouvoit aller de *Font-cheou-fou* à l'île où le Roi tenoit sa cour. Sur ces nouvelles, l'empereur *Yang-ti* envoya à *Lieou-kieou* des gens instruits et des interprètes, pour déclarer au

prince qu'il devoit reconnoître pour son souverain l'empereur de la Chine, et lui faire hommage. Cette proposition, comme on devoit s'y attendre, fut très mal reçue. Le prince de Lieou-kieou renvoya les Chinois; et, pour toute réponse, leur dit fièrement qu'il ne reconnoissoit aucun prince au-dessus de lui. On conçoit avec quel dépit l'Empereur dut apprendre la manière méprisante dont avoient été traitées ses prétentions. Il fit au plus tôt équiper une flotte dans le Fo-kien, et y fit embarquer plus de dix mille hommes de bonnes troupes. La flotte mit à la voile, et arriva heureusement. L'armée, malgré les efforts des gens du pays, fit la descente dans la grande île de Lieou-kieou: et le Roi, qui s'étoit mis à la tête de ses troupes pour repousser l'ennemi, ayant été tué, les Chinois pillèrent, brûlèrent la ville royale, firent plus de cinq mille esclaves, et reprirent la route de la Chine.

L'histoire chinoise de la dynastie *Souy*, dit que les peuples de Lieou-kieou n'avoient point alors de lettres ni de caractères; qu'ils n'avoient ni petits bâtons, ni pincettes pour manger; que les princes, les grands, les peuples, le Roi même, vivoient fort simplement; qu'on y reconnoissoit des lois fixes pour les

mar  
resp  
étoit  
céré  
loit.  
qui  
étoit  
crim  
somo  
Le  
ceux  
ensui  
qu'in  
sèren  
côté,  
pas n  
reur  
chinc  
merc  
roi,  
qui,  
nom  
par  
villag  
autre  
L'  
reur  
les p



mariages et les enterrements; qu'on y avoit du respect pour les ancêtres morts, et qu'on y étoit exact à garder le deuil. Dans les grandes cérémonies consacrées aux esprits, on immoloit une personne en leur honneur (coutume qui fut ensuite abolie). On battoit ceux qui étoient coupables de quelque faute; et si le crime méritoit la mort, le coupable étoit assommé à coups de massue.

Les empereurs chinois de la dynastie *Tang*, ceux des cinq petites dynasties qui régnerent ensuite, et ceux de la dynastie de *Song*, quoiqu'instruits sur l'île de Lieou-kieou, ne pensèrent pas à se la rendre tributaire; et de leur côté, les princes de cette île ne s'avisèrent pas non plus d'envoyer des députés à l'empereur de la Chine. Cependant les marchands chinois ne laissoient pas d'aller faire commerce, soit au grand Lieou-kieou qui avoit un roi, soit au petit Lieou-kieou (l'île Formose), qui, quoique plus grand que l'autre, avoit le nom de petit, parce qu'il n'étoit habité que par un petit nombre de barbares, dont les villages étoient indépendants les uns des autres.

L'an de Jésus-Christ 1291, *Chit-sou*, empereur de la dynastie *Yuen*, voulut faire revivre les prétentions des Chinois sur Lieou-kieou;

il fit équiper une flotte pour aller subjuguier cette île : mais une tentative de cette nature n'étoit pas du goût des Tartares ni des Chinois. Depuis le malheur de l'armée chinoise et tartare dans l'expédition contre le Japon, ils étoient dégoûtés de ces sortes d'entreprises. La flotte de Chit-sou n'alla donc qu'aux îles de Pong-hou, et à la côte occidentale de Formose ; et, sous divers prétextes, elle revint dans les ports de Fo-kien. L'Empereur abandonna son entreprise, et ses successeurs ne pensèrent plus à se rendre maîtres de Lieou-kieou.

Nous allons à présent copier la relation du docteur Supao-koang, et donner d'après lui la suite des rois de Lieou-kieou, dont on a une connoissance distincte. Le premier est Chun-tien, dont nous avons déjà parlé. La première année de son règne répond à l'année de Jésus-Christ 1187. Il étoit descendant des anciens rois du Japon ; mais on ignore en quel temps sa famille s'établit à Lieou-kieou. Il étoit fils du gouverneur de la ville de Tali ; et lui-même, avant que de parvenir au trône, il fut gouverneur de la ville de Pou-tien. Un des grands qui lui disputa la couronne, et qui se nommoit Li-yong, ayant été défait et tué, les peuples reconnurent Chun-tien pour leur

roi. C  
rendr  
cinq  
douze  
que l  
carac  
écrire  
Y-lou  
Or  
ma-c  
son  
sur le  
ans.  
grand  
Tou  
bla s  
qu'il  
de c  
porté  
des  
il s'a  
son  
l'éte  
décl  
Y-ro  
mair  
Mac

roi. Ce fut un prince équitable et attentif à rendre ses sujets heureux. Son règne fut de cinquante-un ans, et il en avoit soixante-douze lorsqu'il mourut. C'est sous son règne que les insulaires de Lieou-kieou eurent des caractères, et qu'ils apprirent à lire et à écrire. Ces caractères sont ceux de l'alphabet *Y-lou-hoa*<sup>4</sup>.

On ne dit rien du règne de son fils Chun-ma-chun-y, mais on fait de grands éloges de son petit-fils, le roi Y-pen. Quand il monta sur le trône il étoit âgé de quarante-quatre ans. Dès la deuxième année de son règne, une grande famine et une peste désolèrent ses états. Touché des malheurs de son peuple, il assembla ses grands, et leur communiqua le dessein qu'il avoit d'abdiquer la couronne en faveur de celui qu'ils jugeroient le plus propre à la porter. On proposa le gouverneur d'une ville, descendant des anciens rois de Lieou-kieou; il s'appeloit *Ynt-sou*. Le Roi le fit venir, le fit son ministre; et, voyant ensuite par lui-même l'étendue de son génie et de ses talents, il le déclara roi, et ne se réserva pour lui et pour

<sup>4</sup> Cet alphabet n'est autre chose que l'alphabet *Y-rosa* des Japonais. On peut consulter la grammaire japonaise du P. Jean Rodriguez, publiée à Macao l'an 1620.

ses enfants qu'un médiocre apanage. Sous le règne de Ynt-sou, les îles Ta-tao, Ki-ki-ai et autres du nord-est, avec celles du nord-ouest, reconnurent ce prince pour leur souverain, et devinrent ainsi une partie du royaume de Lieou-kieou. Ce sage roi fit des réglemens utiles pour la culture des terres et pour le paiement des impôts. Il eut pour successeurs les rois Tat-ching et Yn-sse, princes estimables par la douceur de leur caractère et par la sagesse de leur conduite; mais bientôt après tout fut en désordre sous le mauvais gouvernement du roi Yut-ching, prince avare et voluptueux. Le gouverneur de King-kouey-gin se révolta et se fit déclarer roi de *Chan-pe*: le gouverneur de Tali se révolta aussi, et prit le nom de roi de *Chan-nan*; ainsi l'île de Lieou-kieou se vit divisée en trois royaumes: celui de Chan-nan, celui de Chan-pe et celui de Tchong-chan dans lequel Cheou-li est le séjour de la cour. C'est à cette division qu'il faut rapporter l'origine du nom de trois rois ou trois mages qu'on voit dans plusieurs cartes de Lieou-kieou; au reste ces trois états eurent entre eux de longues et de sanglantes guerres.

*Syouey* n'étoit âgé que de dix ans quand il monta sur le trône de son père Yut-ching. Sa mère gouverna l'état et le gouverna mal. Elle

étoi  
con  
auss  
vou  
prin  
gou  
pas  
que  
tout  
T  
beau  
aime  
chin  
enve  
de s  
chin  
miss  
exho  
taire  
espr  
Tsai  
titur  
cette  
pas  
Tsay  
pou  
pon  
Tch

étoit décriée dans tout le royaume, et elle mécontenta également le peuple et les grands; aussi, après la mort de Syoney, les grands ne voulurent-ils pas reconnoître pour héritier le prince son fils; ils proclamèrent roi Tsay-tou, gouverneur de la ville de Pou-tien. On ne dit pas quelle étoit sa famille; on sait seulement que son père étoit un mandarin estimé, surtout par ses soins pour l'agriculture.

Tsay-tou fut un prince heureux qui acquit beaucoup de gloire, et qui fut généralement aimé et estimé. En 1372, Hong-ou, empereur chinois, fondateur de la dynastie *Ming*, lui envoya un grand de sa cour pour lui faire part de son avènement à la couronne. Le seigneur chinois s'acquitta avec adresse de cette commission. Dans une audience particulière, il exhorta Tsay-tou à se déclarer prince tributaire de la Chine, et il ménagea si bien son esprit, que la proposition fut acceptée, et que Tsai-tou demanda en effet à Hong-ou l'investiture de ses états. L'Empereur, qui souhaitoit cette démarche, en fut trop charmé pour ne pas recevoir avec distinction les envoyés de Tsay-tou : il leur fit de grands présents, soit pour eux, soit pour le Roi, leur maître, soit pour la Reine. Il déclara Tsay-tou, roi de Tchong-chan, tributaire de la Chine; et après

avoir reçu son tribut, qui consistoit en beaux chevaux, en bois de senteur, soufre, cuivre, étain, etc., il donna de son côté à Tsay-tou un cachet d'or, et agréa le choix qu'il avoit fait d'un de ses fils pour prince héritier de sa couronne.

Les deux rois de Chan-pe et de Chan-nan n'eurent pas plus tôt appris que Tsai-tou avoit envoyé des grands de sa cour pour se reconnoître tributaire de l'empereur Hong-ou, qu'ils suivirent cet exemple. L'Empereur en usa avec eux comme il avoit fait avec Tsay-tou. Ils furent reconnus rois tributaires et reçurent de Hong-ou un cachet d'or. L'Empereur représenta aux trois rois leurs véritables intérêts : il les exhorta à éviter désormais les guerres funestes qui ravageoient leurs états, et à soulager les peuples ruinés par de si longues dissensions. Il fit passer ensuite à Lieou-kieou trente-six familles chinoises, presque toutes de la province de Fo-kien. Le roi Tsay-tou les reçut, leur donna un grand terrain à Kieou-mi, près du port de Na-pa-kiang, et leur assigna des revenus, en même temps que l'Empereur leur assura de gros appointements : ce sont ces familles qui commencèrent à introduire à Lieou-kieou l'usage des caractères chinois, la langue savante des Chinois, et

leurs cérémonies en l'honneur de Confucius. De plus, les fils de plusieurs grands de la cour des trois rois furent envoyés à Nankin pour étudier le chinois dans le collège impérial, et ces étudiants y furent élevés avec distinction aux dépens de l'Empereur.

L'île de Lieou-kieou avoit alors peu de fer et peu de porcelaine : l'empereur Hong-ou y pourvut abondamment. Il fit faire pour le roi Tsay-tou et pour les deux autres rois, beaucoup d'instruments de fer et une grande quantité de vases de porcelaine ; et le commerce entre Lieou-kieou et la Chine fut solidement établi au grand profit des deux nations. Hong-ou eut la gloire d'être le premier empereur chinois qui eût reçu des ambassades du roi de Lieou-kieou ; et ce roi, dans le temps même qu'il se mettoit dans la dépendance de la Chine, eut la satisfaction de voir ses états et sa puissance s'accroître considérablement. Les îles que Spao-kang, dans son catalogue, appelle les îles du sud et du sud-ouest de Cheou-li, reconnurent, pour la première fois, le roi de Lieou-kieou pour leur souverain. Tsay-tou n'étoit pas homme à leur donner occasion de se repentir de cette démarche : il traita toujours avec bonté et avec ménagement ses nouveaux sujets ; et lui-même n'eut pas non plus à se

repentir de ce qu'il avoit fait pour l'empereur Hong-ou, qui eut toujours pour lui les plus grands égards. Tsay-tou laissa en mourant son royaume à son fils Ou-ning. Dès que cette nouvelle fut arrivée à la Chine, l'empereur Yon-glo envoya à Lieou-kieou un ambassadeur pour faire les cérémonies en l'honneur du roi mort, et pour installer Ou-ning. On fit aussi de sa part de grands présents au Roi et à la Reine.

Le règne de Ou-ning et celui de son fils Ise-tchao ne fournissent à l'histoire aucun événement; mais celui de son petit-fils Chang-pat-chi, est mémorable par l'avantageuse réunion qu'il fit à son état des deux royaumes de Chang-pe et Chang-nan, et par la considération singulière où il fut auprès de l'empereur chinois Suent-song. Il en reçut en effet de grandes sommes d'argent et le surnom de *Chang*, que la famille royale de Lieou-kieou a toujours porté depuis lui jusqu'au temps présent.

Les trois règnes suivants sont stériles et ne présentent aucun fait. Ce fut en 1454 que monta sur le trône Chang-tai-kieou. Il eut dès le commencement une guerre civile à soutenir, et, pour en sortir avec succès, il ne lui fallut rien de moins que toute la protection de l'empereur de la Chine. C'étoit son propre frère



qui entreprenoit de lui enlever la couronne. Chang-tai-kieou fut d'abord malheureux ; son palais fut brûlé , ses magasins réduits en cendres , ses troupes battues ; mais l'Empereur s'étant déclaré pour lui , la querelle fut bientôt terminée , et il fut dédommagé de toutes ses pertes. Sous son règne , ses sujets firent avec les Chinois un grand commerce , qui procura à Lieou-kieou une prodigieuse quantité d'argent et de monnaie de cuivre. Les Chinois mêmes en furent tellement incommodés dans les provinces de Tche-kiang et de Fo-kien , où la monnaie de cuivre devint extrêmement rare , qu'on en porta de grandes plaintes à l'Empereur , et qu'en conséquence la cour déterminâ ce qui seroit donné désormais en marchandises de la Chine , en argent et en monnaie de cuivre , pour les marchandises et les denrées de Lieou-kieou. On ne dit nulle part qu'il y ait des mines d'argent et d'or dans cette île. Ainsi les vases d'or et d'argent que quelques-uns de ses rois offrirent en tribut à l'empereur de la Chine venoient apparemment du Japon , ou peut-être de la Chine même. Du temps de Chang-tai-kieou , on fonda à Lieou-kieou de grandes cloches pour les temples et pour de hautes tours qui se voient encore sur quelques montagnes.

*Chang-te*, son fils et son successeur, alla en personne dans l'île Ki-ki-ai qui s'étoit révoltée contre lui, et y soumit les rebelles : ce prince se fit haïr par ses cruautés. Après sa mort, les grands refusèrent de reconnoître pour roi celui qu'il avoit désigné. Ils mirent sur le trône un seigneur nommé *Chan-y-ven*, natif de l'île Yo-pi-chan. On n'est pas bien instruit sur la généalogie de ce roi. Les uns le croient descendant du roi Y-peu ; les autres le font descendre des anciens rois de Lieou-kieou. Quoi qu'il en soit, ce fut un grand prince. Il arriva de son temps que quelques insulaires de Lieou-kieou, qui étoient de la Chine, y commirent quelques désordres. Ce fut une occasion de déterminer au juste le nombre de personnes qui viendroient à la suite des ambassadeurs de Lieou-kieou, et la manière dont le commerce se continueroit entre cette île et la Chine.

*Chang-tching*, son fils, occupa le trône après lui. Il eut un oncle paternel qui gouverna d'abord l'état avec prudence, et qui se retira ensuite dans la ville de Y-velay, où ses descendants possèdent encore de grands biens. On voit dans l'histoire que, sous le règne de *Chang-tching*, un vaisseau de Lieou-kieou fit le voyage de Malaca. Plusieurs autres vaisseaux

furent envoyés aussi à Formose, aux côtes de Bungo, Fionga, Sat-suma, Arima, Amacusa, Facata, et même en Corée, sans compter ceux qui alloient dans le Fo-kien. Chang-tching sut mettre encore à profit la situation de ses états. Ils devinrent l'entrepôt du commerce que les Japonais faisoient à la Chine, et que les Chinois faisoient au Japon. Comme ce commerce étoit très considérable, les îles de Lieou-kieou en tiroient un avantage infini par le moyen du grand nombre de vaisseaux qui y abordoient. Et quand la mésintelligence se mettoit entre les deux puissances, le roi de Lieou-kieou étoit en quelque sorte le médiateur. On en vit un exemple sous le règne de Kiat-sing, empereur chinois de la dynastie des *Ming*, qui monta sur le trône en 1522, et qui l'occupa quarante-cinq ans.

Les Japonais des côtes de Ximo et des îles de Goto et Firando, armèrent un prodigieux nombre de vaisseaux montés par des matelots résolus et déterminés. Ces Japonais, de concert avec des pirates chinois, pillèrent plusieurs fois les côtes de Pet-che-ly, Chang-tong, Kiangnan, Tche-kiang, Fo-kien, Canton, et jetèrent partout la consternation. Leur retraite principale étoit Ki-long-chan, poste important au nord de Formose. Ils traitèrent d'abord assez

bien les gens du pays ; mais ensuite ils y commirent les plus grands désordres , mettant tout à feu et à sang. Les peuples de Formose , doux , timides , craignant les voyages de mer , abandonnèrent la côte occidentale , et se retirèrent dans les montagnes.

L'empereur *Kiat-sing* fut donc obligé d'armer de puissantes flottes. Il envoya des grands de sa cour à Lieou-kieou pour faire tenir par cette voie à l'Empereur du Japon divers manifestes , où il se plaignoit des pirateries de ses sujets. Celui-ci se justifia , et fit voir qu'il n'y avoit aucune part ; qu'on devoit les attribuer , soit aux seigneurs japonais des côtes de Ximo , dont il n'étoit pas bien le maître , soit aux pirates japonais qui étoient trop peu dépendants des seigneurs de Ximo , soit aux pirates chinois qui étoient en grand nombre et d'intelligence avec ceux du Japon. Quant au roi de Lieou-kieou , il fit rendre aux Chinois beaucoup d'esclaves que les Japonais avoient faits à la Chine et qu'ils avoient laissés dans les îles de Lieou-kieou , et plusieurs vaisseaux qu'ils avoient pris. L'empereur *Kiat-sing* fut sensible à cet important service ; il lui fit en reconnaissance de grands présents en soie , en porcelaine , en deniers de cuivre et en argent , et accorda à ses sujets les plus beaux privilèges pour

leur  
sing  
bou  
plai  
que  
sur  
sur  
L  
Tay  
nom  
qui  
pon  
du  
Ping  
du p  
jusq  
sant  
chin  
mais  
bauc  
T  
les p  
Chin  
cet e  
dabl  
catic  
obst  
C'est

leur commerce avec la Chine. Au reste, Kiat-sing, malgré tous ses efforts, ne put venir à bout d'arrêter les pirateries dont il s'étoit plaint; nonobstant les avantages considérables que les généraux de ses flottes remportèrent sur les Japonais, ceux-ci continuèrent à faire sur les Chinois un butin inestimable.

L'empereur du Japon étoit alors le fameux *Tay-cosama*. L'histoire chinoise lui donne le nom de *Ping-seou-ki*, et le titre de *Houang-pe*, qui est le même que le *Koang-pa-cou* des Japonais, titre de la première dignité après celle du *Ouo* ou *Dairi*. Les Chinois assurent que *Ping-seou-ki* étoit un homme de la lie du peuple, du pays du *Sat-suma*; que par degrés il vint jusqu'à être maître absolu du Japon, ne laissant qu'un vain titre de roi au *Dairi*. L'histoire chinoise ajoute que c'étoit un prince habile, mais ambitieux, sans religion, cruel et débauché, et elle en rapporte plusieurs exemples.

*Tay-cosama* donc voyant la terreur que les pirates japonais avoient répandue dans la Chine, conçut le dessein de piller la cour de cet empire, et d'y envoyer des armées formidables. Mais il appréhendoit que la communication de *Lieou-kieou* avec la Chine ne fût un obstacle à son projet, qu'il tenoit fort caché. C'est pourquoi, après avoir fait des préparatifs

extraordinaires, il envoya des officiers à la cour du roi Chang-ning, avec une lettre fière, pour lui défendre de payer le tribut à la Chine, et de reconnoître d'autre souverain que l'empereur du Japon. La même histoire assure que Tay-cosama écrivit avec la même fierté au gouverneur des Philippines, au roi de Siam, et aux Européens des Indes, pour leur intimier un ordre de lui payer le tribut. Mais Chang-ning n'étoit pas aisé à intimider, et il ne fit nul cas des menaces de l'empereur du Japon. Il avoit pénétré ses projets, surtout celui d'attaquer la Corée. Il sut aussi que ce prince pensoit à se servir de plusieurs Chinois de Fo-kien, et de quelques Coréens pour être exactement instruit de tout ce qui regarde la Chine et la Corée. Il sut encore qu'un riche marchand chinois, du district de Tssuen-tchéou-fou de Fo-kien, étoit à Lieou-kieou pour son commerce, et qu'il étoit au fait des desseins de Tay-cosama. Il le fit venir, et le chargea d'avertir le vice-roi de Fo-kien. Celui-ci en écrivit à l'empereur Ou-anli <sup>1</sup>, et sur cet avis, la cour de la Chine pourvut à la sûreté des côtes, leva une bonne armée, et se mit

<sup>1</sup> L'empereur Ou-anli monta sur le trône de la Chine en 4573. Il régna 47 ans.

en état de repousser vigoureusement l'ennemi. Elle envoya en même temps au roi de Corée pour l'avertir des projets de Tay-cosama, et lui conseilla de se préparer au plus tôt à une bonne défense. Mais ce roi ne profita point de l'avis. Il se persuada faussement que les préparatifs du prince japonais ne regardoient que la Chine; il ne prit aucune mesure, et fut surpris par les Japonais qui attaquèrent ses états avec une forte armée. Le détail de cette guerre se trouve dans le recueil du P. Duhalde.

Tous ces troubles empêchèrent Ou-anli d'envoyer d'abord un grand de sa cour au Roi; mais il lui fit de grands présents, et traita magnifiquement ses ambassadeurs, lorsque, malgré les menaces des Japonais, ils vinrent payer le tribut ordinaire. Ce ne fut qu'après la mort de Tay-cosama, et à la fin de la guerre, que l'empereur Ou-anli lui envoya des ambassadeurs pour faire cette installation solennelle avec tout l'appareil et toute la pompe convenables.

Pendant les Japonais réitérèrent leurs instances menaçantes auprès de Chang-ning. Ils voulurent absolument, en 1610, l'obliger à leur payer le tribut et à le refuser à la Chine. Chang-ning en avertit encore l'Empereur, mais inutilement. Ce prince n'étoit plus en état de

le soutenir. La Chine étoit remplie de mécontents. Il falloit entretenir des armées sur les frontières. Les pirates chinois et autres infestoient les côtes; ainsi il n'y eut point de secours à attendre de ce côté-là, et le Roi resta exposé à tout le ressentiment d'une nation altière qui se croyoit offenséc. Sur ces entrefaites (l'an 1612), un seigneur considérable de la ville de Poutien, nommé King-tchang, se retira mécontent à Sat-suma; il arma des vaisseaux, y fit monter trois mille Japonais lorsqu'on ne s'y attendoit pas; les fit descendre à Lieou-kieou, prit le roi Chang-ning, fit mourir Tching-hoey, pèrent du Roi, pour n'avoir pas voulu reconnoître les Japonais maîtres souverains de Lieou-kieou, et, après avoir pillé le palais, conduisit le Roi prisonnier à Sat-suma. La disgrâce de Chang-ning augmenta sa réputation. On admira sa constance et la tranquillité de son esprit. King-tchang lui-même en fut surpris, et les Japonais, après deux ans de prison, le renvoyèrent avec honneur dans ses états. A peine y fut-il rentré, que toujours fidèle à l'empereur de la Chine, il lui envoya faire hommage, et l'avertit du projet qu'avoient formé les Japonais de revenir dans l'île de Formose qu'ils avoient abandonnée, et de s'y fortifier.

Chang-ning ne laissa pas de prince héritier.

So  
ble  
re?  
de  
la fa  
du  
fab  
tem  
C  
une  
sur  
voy  
Chu  
en c  
roit  
de l  
que  
suit  
de c  
reun  
le t  
prin  
cour  
Cha  
kio  
amb  
dans  
sent



Son successeur Chang-fong , malgré les troubles de l'empire , paya le tribut ordinaire , et reçut de l'empereur de la Chine l'investiture de ses états. Ce prince se fit estimer. Avant lui la faïence et la porcelaine venoient de la Chine et du Japon. Il trouva le moyen d'en établir des fabriques dans son royaume , et depuis ce temps-là on y fait d'assez belles porcelaines.

Quelques années après , il se fit à la Chine une grande révolution , qui mit les Tartares sur le trône impérial. Le roi Chang-tché envoya des ambassadeurs à l'empereur tartare Chunt-chi , et il en reçut un sceau ou cachet en caractères tartares. On régla que ce ne seroit plus que de deux en deux ans , que le roi de Lieou-kieou enverroit payer le tribut , et que le nombre des personnes qui seroient à la suite de ses envoyés ne seroient pas au-dessus de cent cinquante. En 1663 , le grand empereur Cang-hi ayant succédé à son père , reçut le tribut , et les envoyés de Chang-tché. Ce prince magnifique lui envoya des grands de sa cour , avec des dons superbes que son père Chant-chi avoit destinés pour le roi de Lieou-kieou. A ces présents , il ajouta les siens , et les ambassadeurs de Lieou-kieou furent conduits dans leur pays , chargés eux-mêmes de présents , que Cang-hi leur fit en particulier. Les

ambassadeurs tartares allèrent avec eux. Quand ils furent arrivés, Chang-tché fut installé avec la plus grande solennité roi de Lieou-kieou, tributaire de l'empire tartare mant-cheou. Cang-hi tourna alors ses vues sur Lieou-kieou avec plus d'intelligence et une attention plus suivie que n'avoient fait ses prédécesseurs. Il y fit bâtir un palais pour honorer Confucius, et un collège pour apprendre les caractères chinois, dans lequel il établit des examens pour les degrés des lettrés qui composeroient en chinois. Il eut d'ailleurs grand soin de faire élever à Pekin, à ses dépens, des étudiants natifs de Lieou-kieou. Il régla que désormais le Roi n'enverroit plus en tribut des bois de senteur, des clous de girofle et autres choses qui ne sont pas du cru du pays; mais qu'il enverroit une quantité déterminée de soufre, de cuivre, d'étain, de coquillages et nacres fort estimés et fort recherchés à Pekin. Il agréa, qu'outre le tribut ordinaire, on lui offrit des brides, des selles, des fourreaux et autres choses semblables qui passent pour être faits avec beaucoup de propreté et de goût. Il saisit aussi avec empressement une occasion qui se présenta de se concilier l'estime et l'amitié de ces peuples.

L'an 1708, tous les fléaux parurent fondre

sur Lieou-kieou. Le palais du Roi fut réduit en cendres; les ouragans causèrent des ravages inouis; la mortalité fut grande parmi les bestiaux; il régna des maladies contagieuses; enfin la misère fut extrême. Alors Càng-hi, suivant sa générosité naturelle, leur procura des secours si considérables, que les peuples soulagés conçurent de lui la plus haute idée, et en conservent toujours la plus vive reconnoissance. Enfin en 1719, il y envoya pour ambassadeur le docteur Supao-koang, qui nous a fourni toutes les connoissances dont nous faisons part au public.

ux. Quand  
installé avec  
ou-kieou,  
ant-cheou.  
ieou-kieou  
ntion plus  
décesseurs.  
Confucius,  
caractères  
amens pour  
seroient en  
in de faire  
es étudiants  
e désormais  
des bois de  
tres choses  
ais qu'il en-  
e soufre, de  
nacles fort  
n. Il agréa,  
ui offrit des  
x et autres  
our être faits  
goût. Il saisit  
asion qui se  
t l'amitié de  
rent fondre

## TABLE

### CHRONOLOGIQUE DES ROIS DE LILOU-KIEOU,

DEPUIS LA FIN DU XII<sup>e</sup> SIÈCLE JUSQU'AU SIÈCLE  
PRÉSENT.

| NOMS DES ROIS.                            | PREMIÈRE ANNÉE<br>DU RÈGNE.           | DURÉE<br>DU RÈGNE |
|-------------------------------------------|---------------------------------------|-------------------|
| Chun-tien.                                | 1187 de J. C.<br>Meurt âgé de 72 ans. | 51 ans.           |
| Chun-ma-chuny,<br>fils de Chun-tien.      | 1238.<br>Meurt âgé de 64 ans.         | 11 ans.           |
| Ypen, fils de Chun-<br>ma-chuny.          | 1249.                                 |                   |
| Yn-tsou.                                  | 1260.<br>Meurt âgé de 71 ans.         | 40 ans.           |
| Ta-tching, fils de<br>Yn-tsou.            | 1301.                                 | 9 ans.            |
| Yn-tse, second fils<br>de Ta-tching.      | 1309.                                 | 5 ans.            |
| Yu-tching, qua-<br>trième fils de Yn-tse. | 1314.                                 | 23 ans.           |
| Sy-oucy, fils de<br>Yu-tching.            | 1337.<br>Meurt âgé de 23 ans.         | 14 ans.           |
| Tsay-tou.                                 | 1350.                                 | 46 ans.           |
| Ou-ning, fils de<br>Tsay-tou.             | 1396.                                 |                   |
| Tse-chao, fils de<br>Ou-ning.             | 1406.                                 | 16 ans.           |

| NOMS DES ROIS.                                         | PREMIÈRE ANNÉE<br>DU RÈGNE.                     | DURÉE<br>DU RÈGNE. |
|--------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|--------------------|
| Chang-pa-tchi, fils<br>de Tse-chao.                    | 1424.<br>Meurt âgé de 68 ans.                   | 18 ans.            |
| Chang-tchong, se-<br>cond fils de Chang-<br>pa-tchi.   | 1440.<br>Vécut 54 ans.                          |                    |
| Chang-tse-ta, fils<br>de Chang-tchong.                 | 1445.<br>Mourut sans enfants,<br>âgé de 42 ans. | 5 ans.             |
| Chang-kin-fou, on-<br>cle paternel de Chan-<br>tse-ta. | 1450.<br>Vécut 52 ans.                          | 4 ans.             |
| Chang-tai-kieou,<br>frère de Chang-kin-<br>fou.        | 1454.<br>Vécut 46 ans.                          | 7 ans.             |
| Chang-te, troisiè-<br>me fils de Chang-tai-<br>kieou.  | 1461.<br>Vécut 29 ans.                          | 9 ans.             |
| Chang-y-ven.                                           | 1470.<br>Vécut 62 ans.                          | 7 ans.             |
| Chang-tching, fils<br>de Chang-y-ven.                  | 1477.<br>Vécut 62 ans.                          | 50 ans.            |
| Chang-tsing, troi-<br>sième fils de Chang-<br>tching.  | 1527.<br>Vécut 59 ans.                          | 29 ans.            |
| Chang-y-ven, se-<br>cond fils de Chang-<br>tsing.      | 1556.<br>Vécut 45 ans.                          | 17 ans.            |
| Chang-yong, se-<br>cond fils de Chang-<br>y-ven.       | 1573.<br>Vécut 35 ans.                          | 16 ans.            |
| Chang-ning, petit<br>fils de Chang-tsing.              | 1588.<br>Vécut 57 ans.                          | 32 ans.            |

| NOMS DES ROIS.                                       | PREMIÈRE ANNÉE<br>DU RÈGNE. | DURÉE<br>DU RÈGNE. |
|------------------------------------------------------|-----------------------------|--------------------|
| Chang-fong, descendant d'un frère du roi Chang-yong. | 1621.<br>Vécut 51 ans.      | } 20 ans.          |
| Chang-hien, troisième fils de Chang-fong.            | 1641.<br>Vécut 25 ans.      | } 7 ans.           |
| Chang-tche, frère de Chang-hien.                     | 1648.<br>Vécut 40 ans.      | } 21 ans.          |
| Chang-tching, fils de Chang-hien.                    | 1669.<br>Vécut 65 ans.      | } 41 ans.          |
| Chang-pen, petit fils de Chang-tching.               | 1710.<br>Vécut 34 ans.      | } 3 ans.           |
| Chang-king, fils de Chang-pen.                       | 1715.                       | }                  |

—•••••—

### ARTICLE III.

**Religion, mœurs et usages des habitants de ces îles.**

#### RELIGION.

IL y a plus de neuf cents ans que les bonzes de la secte de Fo passèrent de la Chine à Lieou-kieou, et y introduisirent leur idolâtrie avec les livres classiques de leur secte. Depuis ce temps le culte de Fo y est dominant, soit à la cour, soit parmi les grands, soit parmi le

| ANNÉE | DURÉE<br>DU RÉGNE. |
|-------|--------------------|
| ns.   | 20 ans.            |
| ns.   | 7 ans.             |
| ns.   | 21 ans.            |
| ns.   | 41 ans.            |
| ns.   | 3 ans.             |

ants de ces îles.

ue les bonzes  
e la Chine à  
t leur idolâtrie  
secte. Depuis  
minant, soit à  
soit parmi le

peuple.} Quand ces insulaires font des promesses et des serments, ce n'est pas devant les statues ou images de leurs idoles qu'ils les font : ils brûlent des odeurs, ils préparent des fruits, se tiennent debout avec respect devant une pierre, et profèrent quelques paroles qu'ils croient mystérieuses et dictées anciennement par les deux filles d'*Omomey-kieou*, sœurs du premier roi *Tien-hun*. Dans les cours des temples, dans les places publiques, sur les montagnes, on voit quantité de pierres placées et destinées pour les promesses et les serments de conséquence. Il est des femmes consacrées au culte des esprits qui passent pour puissantes auprès d'eux; elles vont voir les malades, donnent des remèdes, et récitent des prières. C'est sans doute de ces femmes que parle un ancien missionnaire du Japon, lorsqu'il dit, qu'aux îles de *Leque-yo* (*Lieou-kieou*), il y a des sorcières et des magiciennes.

L'empereur *Cang hi* a introduit à *Lieou-kieou* le culte d'une idole chinoise, dite *Tien-fait* (*Reine céleste* ou *Dame céleste*). Dans la petite île de la mer appelée *Mey-tcheou-su*, une fille de la famille *Lin*, considérable dans le *Fo-kien*, étoit fort estimée pour sa rare vertu. Les premiers empereurs de la dynastie *Song* lui donnèrent des titres d'hon-

neur, et la déclarèrent *Esprit céleste*. Ceux des dynasties *Y-ven* et *Ming* augmentèrent son culte, et on lui donna le titre de *Tien-fey*. Enfin Cang-hi, persuadé que la dynastie régnante doit à cet esprit la conquête de l'île Formose, lui fit bâtir des temples, et recommanda au roi de Lieou-kieou de suivre en cela son exemple. De là vient que dans cette capitale on voit un temple magnifique érigé en l'honneur de cette idole. Supao-koang y alla faire des prières; et sur le vaisseau qu'il monta pour retourner à la Chine, il y eut soin de placer une statue de Tien-fey, à laquelle lui et l'équipage rendirent souvent de superstitieux hommages.

#### Mœurs, usages et mariages.

Les familles sont distinguées à Lieou-kieou par des surnoms comme à la Chine. Les hommes et les femmes ou filles de même surnom ne peuvent pas contracter de mariage ensemble. Quant au Roi, il ne peut épouser que des filles de trois grandes familles, qui occupent toujours des postes distingués. Il en est une quatrième aussi considérable que les trois autres; mais le roi et les princes ne contractent point d'alliance avec elle, parce qu'il est douteux si



cette famille n'a pas la même tige que la royale. La pluralité des femmes est permise dans ces îles. Quand on veut marier un jeune homme, il lui est permis de parler à la fille qui lui est proposée, et s'il y a un consentement mutuel ils se marient. Les femmes et les filles sont fort réservées, elles n'usent pas de fard, et ne portent point de pendants d'oreilles; elles ont de longues aiguilles d'or ou d'argent à leurs cheveux tressés en haut en forme de boule. On assure qu'il y a peu d'adultères; il y a aussi fort peu de voleurs, de meurtriers et de mendiants.

#### Respect pour les morts.

Le respect pour les morts est aussi grand qu'à la Chine; le deuil y est aussi exactement gardé; mais on n'y fait pas tant de dépense pour les enterrements et pour les sépultures. Les bières, hautes de trois ou quatre pieds, ont la figure d'un hexagone ou d'un octogone. On brûle la chair du cadavre, et l'on conserve les ossements; c'est une cérémonie qui se fait quelque temps avant l'enterrement, sur des collines destinées à cet effet. La coutume n'est pas de mettre des viandes devant les morts; on se contente de quelques odeurs et de quelques bougies. Il est des temps où l'on va pleu-

rer près des tombeaux; les gens de condition y pratiquent des portes de pierre, et mettent des tables à côté pour les bougies et les cas-solettes.

#### Mandarins.

On compte neuf degrés de mandarins comme à la Chine; ils sont distingués par la couleur de leur bonnet, par la ceinture et par le coussin. La plupart des mandarinats sont héréditaires dans les familles, mais un bon nombre est destiné pour ceux qui se distinguent; on les fait monter, descendre, on les casse, on les emploie selon ce qu'ils font de bien ou de mal. Les princes et les seigneurs ont des villes et des villages, soit dans la grande île, soit dans les autres îles; mais ils ne peuvent pas y faire leur séjour, ils sont obligés d'être à la cour. Le Roi envoie des mandarins pour percevoir les impôts des terres; c'est à eux que les fermiers et les laboureurs sont obligés de donner ce qui est dû aux seigneurs, à qui on a soin de le remettre exactement. Les laboureurs, ceux qui cultivent les jardins, les pêcheurs, etc., ont pour eux la moitié du revenu; et comme les seigneurs et les propriétaires sont obligés de fournir à certains frais, ils

ne perçoivent presque que le tiers du revenu de leur bien. Les mandarins, les grands et même les princes ne peuvent avoir pour leurs chaises que deux porteurs; le Roi seul en peut avoir autant qu'il veut. Leur équipage et leurs chaises sont à la japonaise, aussi bien que les armes et les habits. Depuis quelque temps, les grands, les princes et le Roi, soit dans leurs palais, soit dans leurs habits, ont beaucoup imité les Chinois. En général ils prennent des Chinois et des Japonais ce qu'ils jugent le plus commode.

#### Revenus du Roi.

Le Roi a de grands domaines, il a les impôts, les salines, le soufre, le cuivre, l'étain et autres revenus; c'est de ces revenus qu'il paye les appointements des grands et des mandarins. Ces appointements sont marqués par un nombre déterminé de sacs de riz; mais sous ce nom on comprend ce que le Roi donne en grain, riz, soie, toile, etc., le tout évalué selon le prix des sacs de riz. Il y a peu de procès pour les biens et les marchandises, et presque point de douanes ni d'impôts.

## Commerce et manufactures.

Voici ce que l'on sait du commerce tant intérieur qu'extérieur de ce royaume. D'abord nul homme ne paroît au marché; ce sont les femmes et les filles qui y vendent et y achètent dans un temps réglé. Elles portent leur petit fardeau sur leur tête avec une singulière dextérité; les bas, les souliers, l'huile, le vin, les œufs, les coquillages, poissons, poules, poulets, sel, sucre, poivre, herbages; tout cela se vend et s'achète, ou en échange, ou en deniers de cuivre de la Chine ou du Japon. Quant au commerce du bois, des étoffes, des grains, des drogues, des métaux, des meubles, des bestiaux, il se fait dans les foires, les boutiques, les magasins.

Il y a dans toutes ces îles des manufactures de soie, de toile, de papier, d'armes, de cuivre; d'habiles ouvriers en or, argent, cuivre, fer, étain et autres métaux; bon nombre de barques et de vaisseaux, non seulement pour aller d'une île à l'autre, mais encore pour aller à la Chine et même au Tunquin, à la Cochinchine, et dans d'autres lieux plus éloignés, en Corée, à Nanga-za-ki, à Sat-suma, dans les îles voisines et à Formosc. On m'a assuré

qu'à Lieou-kieou se fait un assez bon commerce avec la partie orientale de Formose, et que, de cette côte orientale, les insulaires des îles de Pat-chong-chan, Taiping-chan et de la grande île, tirent de l'or et de l'argent. Du reste, les vaisseaux des îles Lieou-kieou sont estimés des Chinois et des Japonais.

#### Tribunaux.

La ville royale a des tribunaux pour les revenus et pour les affaires de la grande île et des trente-six îles qui en dépendent, et celles-ci ont des agents fixes à la cour. Il y a aussi des tribunaux pour les affaires civiles et criminelles, pour ce qui regarde les familles des grands et des princes; pour les affaires de la religion, les greniers publics, les revenus du Roi et les impôts; pour le commerce, les fabriques et les manufactures; pour les cérémonies civiles, pour la navigation, les édifices publics, la littérature, la guerre.

Le Roi a ses ministres et ses conseillers; il a ses magasins particuliers pour le riz et pour les grains, pour les ouvrages en or, argent, cuivre, fer, étain, vernis, bâtiments; mais je ne sais si les choses répondent réellement aux caractères chinois qui les expriment; car

ces caractères désignent un royaume plus riche et plus puissant qu'on ne le suppose à Pekin; il est vrai que les Chinois ont de la peine à se représenter, hors de leur empire, des pays puissants, riches et civilisés.

Langues en usage dans ce royaume.

On parle dans ces îles trois langues différentes, qui ne sont ni la chinoise, ni la japonaise. Le langage de la grande île est le même que celui des îles voisines; mais il est différent de celui des îles du nord-est et de celui des îles de Pat-chong-chan et Tay-ping-chan. Il est néanmoins dans les trente-six îles beaucoup de personnes qui parlent la langue de la grande île, et qui servent d'interprètes. Ceux qui étudient connoissent les caractères chinois; et par le moyen de ces caractères ils peuvent se communiquer leurs idées.

Les bonzes répandus dans le royaume ont des écoles pour apprendre aux petits enfants à lire selon les préceptes des alphabets japonais, surtout de celui qu'on nomme *Y-ro-fa*. Il paroît que les Japonais, même avant le règne de Chun-tien, étoient en grand nombre à Lieou-kieou, et que des seigneurs de cette nation s'étoient emparés de l'île; de là vient sans doute que beaucoup de mots japonais se trou-

vent dans la langue de la grande île. Le P. de Charlevoix, dans son histoire du Japon, paroît en peine sur l'origine du mot *bonze*; le mot *bonzo* est de la langue du Japon et de celle de Lieou-kieou, et ce mot, dans l'une et dans l'autre, veut dire *religieux*. Je ne finirois pas si je voulois rapporter tous les autres mots qui, comme celui-ci, sont communs à ces deux langues. Les bonzes connoissent aussi, pour la plupart, les caractères chinois. Les lettres qu'on s'écrit, les comptes, les ordres du Roi sont en langage du pays et en caractères japonais. Les livres de morale, d'histoire, de médecine, d'astronomie ou astrologie, sont en caractères chinois. On a aussi en ces caractères les livres classiques de la Chine, et ceux de la religion de Fo.

La forme de l'année à Lieou-kieou est la même qu'à la Chine. On y suit le calendrier de l'empire, et les idées des mots pour les heures, les jours, les années, les signes du zodiaque, sont absolument les mêmes. Les maisons, les temples, les palais du Roi sont bâtis à la japonaise; mais les maisons des Chinois, l'hôtel de l'ambassadeur de la Chine, le collège impérial, le temple de la déesse *Tien-Fey*, sont construits à la chinoise. Dans un grand nombre de temples et de bâtiments publics, on voit des

tables de pierre et de marbre où sont gravés des caractères chinois à l'honneur des empereurs de la Chine, depuis l'empereur Hong-ou jusqu'à ce jour. Sur les arcs de triomphe, au palais du Roi, dans les temples et bâtimens publics, on voit plusieurs inscriptions chinoises. Il y en a aussi en caractères japonais et en langue japonaise; il y en a encore, mais peu, en caractères indiens, écrits par des bonzes qui ont eu ces caractères et ces inscriptions de quelques bonzes du Japon. Cette connoissance des caractères chinois, qui a commencé sous le règne de Chun-tien, s'est beaucoup accrue dans la suite, surtout depuis que les Chinois se sont établis dans la grande île, que plusieurs jeunes gens y ont appris à lire et à parler cette langue, et qu'un grand nombre d'autres ont été élevés à la cour de la Chine dans le collège impérial.

J'ajoute ici une observation sur la langue et les caractères de la Chine; c'est que parmi les Japonais, parmi ceux de Lieou-kieou, et les gens qui connoissent les caractères chinois, il s'est introduit une sorte de langue qui est une mauvaise prononciation de la chinoise. Par exemple, un lettré de Lieou-kieou et du Japon voit le caractère chinois *porte (janua)*; un chinois qui prononce bien, dit *men*. Un japo-

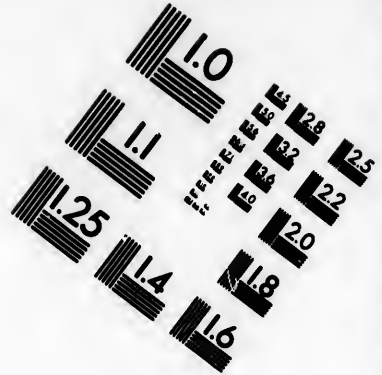
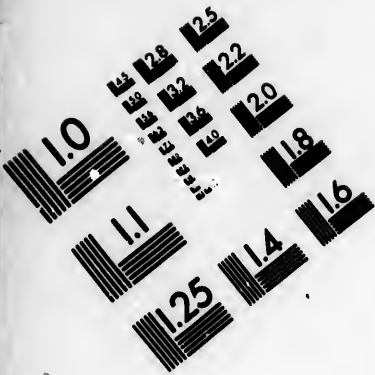


nais dit en salangue, *cado*. Ces deux derniers diront aussi *mon*, mauvaise prononciation de *men*. Il en est de même des autres caractères chinois lus par un japonais et par un insulaire de Lieou-kieou. Mais ces mots, mal prononcés, ont la même signification que ceux de la langue naturelle du Japon ou de Lieou-kieou. L'usage des caractères chinois pourroit introduire une espèce de langue commune à tout le monde. C'est une remarque qui a été faite depuis long-temps.

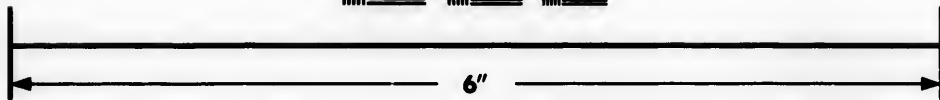
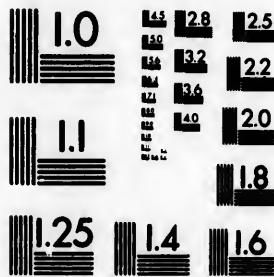
#### Description de la grande île.

La grande île a quantité de petites collines, de canaux, de ponts et de levées. Tous les transports de denrées, marchandises et autres choses se font par le moyen des barques, des hommes et des chevaux; il y a très peu d'ânes, de mules et de mulets. Dans les maisons, entre la terre et le rez-de-chaussée, on laisse, à cause de l'humidité, un espace de quatre, cinq, six pieds, pour donner issue à l'air. Les ouragants et les vents violents obligent de faire les toits fort solides; et comme les tuiles pour les couvrir sont chères, parce que la terre propre à les cuire est très rare, de là vient que, hors le palais du Roi, des princes, des riches familles





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4905

1.4 1.8  
1.6 2.0  
1.8 2.2  
2.0 2.5

11  
01  
1.8  
1.6

de mandarins, et des temples, la plupart des toits sont faits d'un enduit propre à résister à la pluie.

La grande île est très peuplée et très fertile. Le riz, le blé, toutes sortes de légumes y sont en abondance. La mer et les rivières sont remplies de poissons : aussi les habitants des côtes, fameux plongeurs et habiles à la pêche, en font-ils un grand commerce. On tire de la mer différentes espèces d'herbes, dont ils font des nattes et des habits contre la pluie : les nacres de perle, les coquillages, l'écaille de tortue sont fort recherchés; et comme il s'en fait un grand débit à la Chine et au Japon, ils forment une autre branche de commerce assez considérable. Les bézoards, le corail et les pierres à aiguiser sont aussi très estimés. Le chanvre et le coton servent à faire une prodigieuse quantité de toiles; les bananiers, à faire du fil et des habits. On nourrit beaucoup de vers à soie; mais les étoffes ne sont en rien comparables à celles de la Chine et du Japon. Les corons sont employés à faire du papier encore plus épais que celui de Corée; on s'en sert pour écrire; on peut même le teindre pour en faire des habits. Il est une sorte de papier fait de bambou et de l'écorce d'un arbre appelé pour cela *arbre du papier*.

Il y a beaucoup de bois propres à la teinture. Ils estiment surtout un arbre dont les feuilles, dit-on, ressemblent à celles du citronnier. Le fruit n'en est pas bon à manger, mais l'huile, qu'on en tire en abondance, a de la réputation, de même que le vin de riz, qu'on nomme *cha-zi*. Plusieurs graines et plantes fournissent encore de l'huile. Les plantes médicinales ne sont point rares, et les melons, ananas, banaues, courges, haricots, fèves et pois y sont très communs. Les oranges, citrons, limons, long-y-ven, lit-chi, raisins : tous ces fruits y sont fort délicats. On y trouve en abondance le thé, la cire, le gingembre, le sel, le poivre, l'encens. Le sucre est noir, et les confitures n'en sont pas moins bonnes. Il y a du vernis, ils savent l'employer, mais on ne dit pas de quel endroit il se tire.

Cette île est assez heureuse pour n'avoir ni loups, ni tigres, ni ours; elle n'a non plus ni lièvres, ni daims, mais elle a des animaux plus utiles : bons chevaux, brebis, bœufs, cerfs, poules, oies, canards, pigeons, tourterelles, paons, chiens et chats. On ne manque ni de lauriers, ni de pins, ni d'arbres de camphre, ni de cèdres, ni d'ébéniers; il y a même de tout cela plusieurs espèces différentes. On ne manque pas non plus de bois propres pour les bar-

ques, les navires et la construction des maisons et des palais. Il y a peu de poiriers, de pruniers et de pommiers.

#### Notice des autres îles.

Le soufre vient de l'île de ce nom. Elle n'a que trente ou quarante familles. Il n'y a ni arbres, ni riz, ni légumes, mais beaucoup d'oiseaux et de poissons. Le riz, le bois et les autres provisions viennent de la grande île pour ceux qui travaillent au soufre, et pour les deux ou trois mandarins qui y sont chargés du gouvernement.

Les autres îles du nord-ouest, de l'ouest, de l'est; celles qu'on nomme du sud et du sud-ouest, produisent les mêmes choses que la grande île. Celles de Pat-chong-chan et Taying-chan sont pour le moins aussi peuplées, et encore plus fertiles. Il en est à peu près de même des îles du nord-est, à la réserve de Ki-ki-ai. Si les fruits n'y sont pas aussi bons que dans la grande île, le vin y est meilleur. Il y a beaucoup plus d'arbres de camphre, beaucoup plus de blé, moins de riz, plus de chevaux, de bœufs, de brebis, de cerfs. Les arbres qui sont appelés *kien-mou* par les Chinois et *ischi* par les habitants, sont une espèce de

cèdre, dont le bois passe pour incorruptible. Cet arbre est fort commun dans les îles Tatao et Ki-ki-ai, et le bois en est très cher à la grande île. Le palais du Roi, ceux des grands et des princes, et les principaux temples ont des colonnes faites de ce bois. On le fait venir de Tatao et de Ki-ki-ai; c'est pour ces deux îles un commerce très avantageux.

Les habitants de Ki-ki-ai passent pour grossiers; on les regarde comme à demi sauvages: mais ceux de Tatao et des autres îles du nord-est ne le cèdent en rien à ceux de la grande île. Après celle-ci, Tatao est la plus considérable et la plus riche de toutes les îles de ce royaume. Les caractères chinois y étoient connus plusieurs siècles avant qu'ils le fussent à Lieou-kiou, et quand elle fut assujettie, on y trouva des livres chinois, livres de science, livres classiques, qui y étoient depuis plus de quatre cents ans.

#### Caractère de ces insulaires.

Au reste, ces insulaires sont généralement affables pour les étrangers, adroits, laborieux, sobres et propres dans leurs maisons. La noblesse aime à monter à cheval, et est ennemie de l'esclavage, du mensonge et de la fourberie.



A l'exception des grandes familles, des bonzes et des Chinois établis à Licou-kieou, peu d'habitants de la grande île et des trente-six qui en dépendent savent lire et écrire. Si des paysans, ou artisans, ou marchands, ou soldats, savent l'un et l'autre, on les oblige à se raser la tête comme les bonzes. Les médecins, les jeunes gens qui sont dans le palais pour servir à boire, pour balayer, pour ouvrir les portes, etc., ont aussi la tête rasée. Tous les autres ont au sommet de la tête un toupet, autour duquel est un cercle de cheveux très courts.

Ces peuples aiment les jeux et les passe-temps. Ils célèbrent avec pompe et avec beaucoup d'ordre les fêtes pour le culte des idoles, pour la fin et pour le commencement de l'année. Il règne dans les familles une grande union, que de fréquents repas donnés mutuellement contribuent beaucoup à entretenir. Bien différents des Japonais, des Tartares et des Chinois, ces insulaires sont fort éloignés du suicide. Il n'y a que les îles du nord-est, voisines du Japon, qui se ressentent de cette proximité pour les manières et pour les mœurs.

## ARTICLE IV.

Cérémonial pour l'installation du roi de *Lieou-kieou*,  
comme tributaire de la Chine.

Dès que le roi de *Lieou-kieou* a rendu les derniers soupirs, le prince héritier le fait savoir à l'Empereur, en lui envoyant un ambassadeur pour lui demander l'investiture. Les insulaires néanmoins n'attendent pas la réponse pour traiter réellement de roi et de reine le prince héritier et la princesse son épouse. Mais dans le cérémonial avec la cour de *Pekin*, ce n'est qu'après l'installation faite par ordre de l'Empereur, que le prince et la princesse prennent le titre de roi et de reine. L'Empereur choisit alors l'un de ces deux partis, ou d'envoyer lui-même un ambassadeur pour l'installation du nouveau roi, ou de donner un plein pouvoir à l'ambassadeur de *Lieou-kieou* pour faire à son retour cette cérémonie. Si c'est au premier qu'il se détermine, voici quel est le cérémonial qui s'observe; du moins est-ce celui qui s'observa dans l'ambassade du docteur *Supao-koang*.

L'Empereur ordonne au tribunal des cérémonies de lui proposer un sujet capable de représenter et de soutenir avec dignité la majesté

de l'empire chinois. Le choix tombe sur celui qu'on sait que l'Empereur souhaite, et, en même temps, on lui nomme un suppléant, en cas de maladie ou de mort. L'Empereur, après avoir tout approuvé, admet à son audience l'ambassadeur ; il lui donne les ordres et les instructions qu'il juge nécessaires, et lui fait remettre les présents destinés au roi et à la reine de Lieou-kiou. Aussitôt, les grands mandarins de la province de Fo-kien reçoivent l'ordre d'armer un bon vaisseau et de choisir le capitaine, les officiers, les soldats, les pilotes et matelots. Il y avoit plus de trois cent cinquante personnes sur celui que monta Supao-koang. Le jour du départ, les parents et amis de l'ambassadeur le conduisent à une certaine distance de la cour, et l'y traitent magnifiquement. Dans tout le chemin jusqu'à la capitale de Fo-kien, lui et ses gens sont défrayés par les mandarins. Arrivé à la capitale les grands mandarins ont soin de le loger dans un palais commode, où il est traité avec la plus grande distinction. Il est conduit avec pompe au vaisseau, où l'on fait les cérémonies déterminées, au Ciel, aux Esprits et à la déesse Tien-fey. Ensuite les mandarins se retirent et l'ambassadeur met à la voile.

Quand le vaisseau est près du port de Napa-kiang, on jette l'ancre et on avertit les manda-

rins de Lieou-kieou. Le Roi donne les ordres nécessaires pour recevoir l'ambassadeur avec les honneurs dus au titre de l'envoyé céleste, c'est-à-dire, de l'envoyé du fils du ciel, ou de l'empereur de la Chine. Les princes, les grands et les mandarins se rendent au port, en habits de cérémonie. Un grand nombre de barques richement ornées conduisent le vaisseau au port. L'ambassadeur avec sa suite met pied à terre, et est conduit à son palais avec grand appareil par les princes et les grands, lesquels ont soin de paroître avec un train et un éclat qui puissent faire honneur à la nation. Tout est réglé pour l'entretien de l'ambassadeur et de son monde. Ses officiers, ses soldats, matelots, domestiques, ont permission de porter une certaine somme d'argent, et une quantité déterminée de marchandises de la Chine, pour faire quelque commerce. Au temps de la dynastie des *Ming*, les profits des Chinois étoient fort considérables à Lieou-kieou. Aujourd'hui ils sont médiocres. A l'égard de l'ambassadeur, il se pique ordinairement de ne paroître en aucune façon faire le commerce.

Après avoir pris quelque repos, il se rend à la grande salle, où il trouve une magnifique estrade, sur laquelle il s'assied. Un mandarin donne le signal, et à l'instant les princes, les

ministres et les grands du premier ordre, placés selon leur rang, font les neuf prosternations pour saluer l'Empereur. L'ambassadeur est debout, et après la cérémonie il leur fait une profonde révérence. Quand les mandarins du second et du troisième ordre se prosternent, l'ambassadeur est debout, et dès qu'ils se sont relevés, il leur présente les mains. Lorsque c'est le tour des mandarins inférieurs, l'ambassadeur est assis et leur donne ensuite la main. Après cette cérémonie, quelques grands viennent de la part du roi féliciter l'ambassadeur sur son heureuse arrivée. Le reste du jour se passe en repas, en concerts, en réjouissances publiques, dans le port, à la ville royale, aux villes et villages voisins, sur les vaisseaux et sur les barques. A un jour assigné, l'ambassadeur va au temple de la déesse Tien-fey, lui rendre des actions de grâce de sa protection dans le voyage. De là, il va au collège impérial, et fait les cérémonies chinoises pour honorer Confucius. Il y a aussi un jour déterminé où l'ambassadeur se rend avec un grand cortège à la salle royale, où sont les tablettes des rois morts. Le Roi s'y trouve, mais comme un simple prince particulier. L'ambassadeur fait, au nom de l'Empereur, la cérémonie chinoise pour honorer

le feu roi, prédécesseur du prince régnant; il en fait autant pour les autres; il offre les odeurs, les soies, les étoffes et l'argent donnés à cet effet par l'Empereur. Le Roi fait alors les neuf prosternations chinoises pour remercier l'Empereur, et s'informe de l'état de sa santé. Il salue ensuite l'ambassadeur, et mange avec lui familièrement et sans cérémonie.

Quand tout est réglé pour l'installation, l'ambassadeur avec toute sa suite, et un nombre infini de peuple, va au palais. Les cours sont remplies de seigneurs et de mandarins richement habillés, et rangés en bel ordre. A l'entrée, l'ambassadeur est reçu par les princes, et conduit au son des instruments à la salle royale, où l'on a élevé une estrade pour le Roi, et une autre pour la Reine. Il y a une place distinguée pour l'ambassadeur. Le Roi, la Reine, l'ambassadeur, les princes, les ministres et les grands se tiennent debout. L'ambassadeur fait lire à haute voix le diplôme impérial, où l'Empereur, après quelque éloge du roi défunt, déclare et reconnait pour Roi et Reine de Lichou-kieou, le prince héritier et la princesse son épouse. Cette déclaration est suivie des exhortations de l'Empereur au nouveau souverain pour gouverner selon les lois; et aux peuples des trente-six îles, pour

être fidèles à leur nouveau souverain. Après la lecture, la patente impériale est remise au Roi qui la donne à son ministre pour être gardée dans les archives de la cour. Ensuite le Roi et la Reine, les princes, etc., font les neuf prosternations chinoises pour saluer l'Empereur et le remercier.

L'ambassadeur fait d'abord étaler les présents magnifiques de l'Empereur pour le Roi et la Reine. On fait la lecture de la liste de ces présents, et le Roi et toute sa cour recommencent les neuf prosternations pour remercier l'Empereur. Tandis que l'ambassadeur se repose un peu dans un appartement où il est conduit, le Roi et la Reine, assis sur leur trône, reçoivent les hommages des princes, ministres, grands, mandarins et députés des trente-six îles. La Reine se retire, et le Roi fait traiter splendidement l'ambassadeur.

Quelques jours après, assis sur une chaise royale portée par un grand nombre de porteurs, suivi des princes, des ministres et d'un brillant cortège, le Roi va à l'hôtel de l'ambassadeur. Le chemin est extraordinairement orné. De distance en distance, sont pratiqués des arcs de triomphe et des appartements ouverts, où se trouvent des fruits, des fleurs, des parfums. Autour de la chaise du Roi, sept jeunes

ain. Après la  
emise au Roi  
r être gardée  
uite le Roi et  
es neuf pros-  
Empereur et  
aler les pré-  
pour le Roi  
la liste de ces  
cour recom-  
pour remer-  
ambassadeur se  
ment où il est  
assis sur leur  
des princes,  
et députés des  
e, et le Roi  
ssadeur. Il  
r une chaise  
bre de por-  
stres et d'un  
el de l'ambas-  
rement orné.  
ratiqués des  
ents ouverts,  
rs, des par-  
sept jeunes

filles à pied portent des étendards et des para-  
sols ; les princes , ministres et grands sont à  
cheval , et cherchent à se distinguer dans cette  
occasion par de superbes habits , et par une  
nombreuse suite. L'ambassadeur , à la porte de  
son hôtel, reçoit le Roi avec respect , et le con-  
duit à la grande salle. Là , ce prince se met à  
genoux pour saluer l'Empereur ; ensuite il fait  
à l'ambassadeur l'honneur de lui offrir lui-  
même du vin et du thé. L'ambassadeur le re-  
fuse , présente la tasse au Roi , prend une autre  
tasse , et ne boit qu'après que ce prince a bu.  
Cette cérémonie achevée , le Roi , avec son cor-  
tège , revient à son palais. Il nomme quelques  
jours après un ambassadeur pour aller à la  
cour de l'Empereur remercier Sa Majesté. Il  
lui envoie des présents dont la liste est com-  
muniquée à l'ambassadeur chinois. Il fait équi-  
per pour son ambassadeur , un vaisseau qui  
doit aller de conserve avec celui de l'ambassa-  
deur impérial. Enfin celui-ci , après avoir dé-  
terminé le jour de son départ , va prendre  
congé du Roi ; et , quelque temps après , le Roi  
va à l'hôtel de l'ambassadeur , lui souhaite un  
heureux voyage , se met à genoux , et fait les  
prosternations chinoises pour saluer l'Empe-  
reur. Ce qu'il y a de plus remarquable dans les  
cérémonies dont je viens de parler , est l'ordre ,



la gravité et la modestie qui y règnent, et qui impriment dans les cœurs des peuples un profond respect pour le souverain.

J'ai oublié de dire que, durant le séjour de l'ambassadeur, le Roi le fait traiter souvent, soit au palais royal et aux maisons de plaisance, soit sur les lacs et les canaux. Dans ces grands repas, il y a musique, danse et comédie, et l'on ne manque pas d'y insérer des vers à la louange de la famille impériale, de la famille royale de Lieou-kieou, et de la personne de l'ambassadeur. La Reine, les princesses et les dames assistent à tous ces spectacles, mais sans être vues. Ces fêtes sont très estimées des Chinois, qui regardent ces insulaires comme des hommes adroits et industrieux.

Lorsque l'ambassadeur visite le collège impérial, il voit par lui-même jusqu'où vont les progrès des étudiants de l'île en chinois. Il récompense le maître et les disciples; et, lorsqu'il est habile lettré, comme étoit Supao-koang, il laisse des sentences et inscriptions chinoises écrites de sa main pour le palais du Roi, pour les temples et les bâtiments publics, et c'est alors un triomphe pour les Chinois qui sont établis dans l'île.

Au reste, l'ambassadeur doit être attentif à tout. Il fait un journal exact de son voyage

pour l'offrir à l'Empereur. Il faut d'ailleurs qu'il soit instruit et en état de répondre aux questions du Roi, des princes et des grands qui se piquent de connoître les caractères chinois; et, comme il y a d'habiles bonzes dont la plupart ont étudié au Japon ou dans l'île les caractères et les livres chinois, et que l'ambassadeur de la Chine a occasion de leur parler, il faut qu'il le fasse avec avantage pour se concilier leur estime.

Telles sont les connoissances que j'ai recueillies du mémoire de Supao-koang. Il reste encore des lumières à acquérir; car on n'y dit point la manière de faire le papier, les nattes, la toile, les étoffes, le sel, le sucre, etc. On ne fait point aussi de description des plantes, fruits, fleurs, arbres. On ne dit point non plus la façon dont se fait l'encre, et de quels pinceaux ils se servent pour écrire. On ne rapporte pas les propriétés et les vertus des herbes médicinales et des remèdes, ni comment se prépare le camphre, dont l'arbre est très propre à faire des colonnes et des planches. Si dans la suite je puis avoir, sur tous ces articles, des mémoires certains, je ne manquerai pas de les envoyer en Europe.

---

**EXTRAIT**

**Des lettres de quelques missionnaires de la Chine, sur l'utilité des livres chinois qui traitent de la religion chrétienne, et combien il est important d'en répandre à la Chine le plus qu'il est possible.**

**Vous êtes surpris, Monsieur, qu'aux dépenses que nous faisons pour entretenir des catéchistes, nous ajoutions celle qui est nécessaire pour répandre tant de livres chinois qui traitent de la religion chrétienne. Vous ignorez sans doute le bien incroyable que ces différents livres ont procuré et procurent encore tous les jours. Ce fut un de ces livres, trouvé par hasard, qui introduisit la religion chrétienne dans cette famille de princes tartares, où elle a fait de si grands progrès, et où elle s'est maintenue si constamment, malgré tout ce qu'elle a eu à souffrir pendant plus de trente années. On en peut voir l'histoire dans les précédents tomes des Lettres édifiantes. C'est en effet à ce moyen de salut que la plupart des chrétiens, qui ont été baptisés dans un âge**

avancé, doivent leur conversion. Je m'en rappelle trois exemples qui m'ont frappé, et qui peut-être feront sur vous la même impression.

Le premier est un lettré fort habile, nommé *François Ly*, venu de la province de Honan à Peking, et qui avoit été baptisé par un jésuite chinois, nommé *Jean-Etienne Kao*. Je me trouvai un jour chez ce missionnaire lorsque le lettré chrétien vint le voir. J'eus bientôt occasion de reconnoître et d'admirer sa ferveur, par la manière dont il énonçoit les sentiments de son cœur en parlant sur la religion, et toujours de façon à se faire écouter avec plaisir : car c'est un des plus beaux parleurs que j'aie vus à la Chine, et je vous avoue que j'enviai le rare talent qu'il avoit de s'exprimer avec grâce et d'une manière forte, précise et persuasive, en rendant compte de sa foi ; ce qu'il faisoit librement devant ses parents idolâtres qui sont à Peking, tous distingués par leurs emplois. Son père avoit été *Pou-tchin-se*, dignité qui répond à peu près à celle d'intendant de province parmi nous ; mais quelques officiers ayant malversé dans le maniement des impôts de sa province, il avoit été inculpé pour n'avoir pas veillé sur leur conduite, et étoit retenu prisonnier jusqu'à ce qu'il eût remplacé ce qui manquoit aux deniers du prince : c'est

cette affaire qui avoit obligé son fils de venir à la cour solliciter quelque grâce pour lui. Comme je sus qu'il n'y étoit que pour deux mois, je le vis le plus souvent que je pus; et, ayant appris qu'il n'étoit chrétien que depuis peu, je le priai un jour de me dire ce qui avoit donné occasion à sa conversion. Sur quoi il me satisfit à peu près en ces termes.

« Il n'y a que trois ans que j'ai eu le bonheur d'embrasser le christianisme. Je demourois alors chez mon père. Un jour, ayant besoin de me faire raser la tête, je fis appeler un barbier qui passoit dans la rue. Je fus bien surpris de voir qu'étant entré dans la salle où j'étois, et attendant que tout fût prêt, il arrêta ses yeux sur quelques sentences de morale suspendues aux murailles, selon l'usage, pour l'ornement de cette salle. Ne pouvant croire qu'un homme d'une telle profession, qui ne fournit guère les moyens et ne laisse pas le temps d'étudier, fût assez habile dans la connoissance de nos caractères pour lire ces sentences écrites dans un style sublime, et dont le sens est souvent métaphorique, je lui demandai s'il les entendoit. Quoiqu'il m'en assurât, il me restoit un tel doute là-dessus, que je le priai de m'expliquer celle qu'il lisoit actuellement. Il le fit tout d'abord; de celle-ci il passa à une autre, et

enfin les parcourut toutes, les expliquant d'une manière qui me surprit d'autant plus, que tout ce qu'il me disoit me paroissoit d'un côté conforme à la raison, et de l'autre absolument différent de toutes les explications que j'en avois vu faire. Je voulus donc savoir où il avoit puisé ce sens qu'il leur donnoit, à quoi il répondit que c'étoit la religion chrétienne qu'il professoit qui l'en avoit instruit.

» Il n'en fallut pas davantage pour me donner envie de connoître cette religion qui fournissoit à nos sentences un sens si juste et si relevé, et qui m'étoit pourtant inconnu, quoique, me piquant de littérature, j'eusse cru savoir tous ceux dont elles sont susceptibles. Je suis chrétien, me dit-il fort simplement; si vous voulez avoir seulement quelque idée de la religion chrétienne, je puis vous satisfaire; mais, si vous avez dessein de la connoître à fond, c'est à un tel qu'il faut vous adresser, et il me nomma celui qui étoit le chef des chrétiens de cette ville. Je lui fis quelques questions auxquelles il me répondit d'une manière satisfaisante; mais, comme il m'assura que ses connoissances étoient fort bornées là-dessus, qu'il ne savoit guère que l'essentiel de sa religion, et que celui qu'il m'avoit nommé étoit tout autrement que lui en état d'éclaircir mes

doutes, j'eus un tel empressement d'avoir un entretien avec celui qu'il m'indiquoit, qu'au premier temps libre je l'envoyai prier de me venir voir.

Soit que le barbier l'eût prévenu des dispositions dans lesquelles il m'avoit laissé, soit qu'étant chargé particulièrement de cette chrétienté, il fût toujours préparé à expliquer les principaux points de la religion, tout ce qu'il m'en dit me frappa plus vivement que je ne puis vous l'exprimer. Il me parla d'abord de cet Etre suprême et invisible, créateur du ciel et de la terre, duquel seul nous tenons la vie; des vues qu'il s'est proposées dans tous ses ouvrages; du péché de nos premiers parents; des ravages que ce péché a faits dans la nature humaine; du remède que Dieu lui-même a bien voulu y apporter en se faisant homme et mourant sur une croix; de la loi qu'il est venu établir sur la terre, dans laquelle seule nous pouvons lui rendre tout l'honneur qui lui est dû, et mériter ce bonheur éternel qu'il nous a préparé dans le ciel.

Tandis qu'il m'expliquoit tous ces différents points, je m'imaginois sortir d'une profonde nuit, et apercevoir comme de loin une lumière qui commençoit à m'éclairer. Je vous avoue que le premier sentiment qui s'éleva

d'avoir un  
voit, qu'au  
prier de me  
nu des dis-  
laissé, soit  
e cette chré-  
expliquer les  
tout ce qu'il  
t que je ne  
d'abord de  
ateur du ciel  
mons la vie;  
tous ses ou-  
parents, des  
a nature hu-  
même a bien  
me et mou-  
st venu éta-  
e nous pou-  
i lui est dû,  
u'il nous a  
s ces diffé-  
d'une pro-  
de loin une  
rer. Je vous  
qui s'éleva

dans mon cœur fut d'avoir honte de m'être jusque-là cru habile, tandis que j'avois ignoré toutes ces vérités, qui me parurent dès-lors essentielles. Ce qu'une étude assidue de plus de vingt ans m'avoit appris, se réduisoit presque tout à une morale assez spécieuse, mais qui, dans le fond, laisse l'homme tel qu'il est, ne réglant que l'extérieur sans toucher à l'intérieur. Je ne puis vous dire toutes les réflexions que je fis alors. Quelque longue qu'eût été ma conférence avec ce chrétien, elle me parut trop courte. Me voyant ébranlé, en me quittant il me donna un livre qu'il m'assura devoir suppléer à tout ce qu'il n'avoit pas eu le temps de me dire, et me pria de le lire avec attention. Je le lus en effet avec un empressement que je ne pouvois modérer, et avec d'autant plus de plaisir que j'y voyois expliquées d'une manière juste et fort naturelle des choses que j'avois lues cent fois dans nos livres sur la nécessité de rapporter toutes choses à leur fin; sur cette droiture imprimée au fond de nos cœurs, pour nous faire distinguer le bien du mal, et sur d'autres maximes dont j'admirois la beauté sans remonter jusqu'à leur vrai principe, ni en faire à ma propre conduite toute l'application que j'aurois dû. Je relus ce livre bien des fois, me trouvant chaque fois plus



persuadé des vérités qu'il expliquoit ; et je puis dire que cette lecture fut le commencement de ma conversion : car la grâce dont Dieu l'accompagnoit étoit si pressante que je sentis que j'avois tort de lui résister , et que je résolus de vaincre enfin tous les obstacles qui s'opposoient à mon changement.

Ma résolution étoit sincère , et , peu de mois après , sachant qu'un missionnaire étoit à quelque lieues de là , j'allai le trouver : c'étoit le père Kao , que vous voyez présent. Il peut rendre témoignage à l'empressement que je lui marquai d'être régénéré en Jésus-Christ , comme je le rends avec plaisir de mon côté à la bonté avec laquelle il me reçut et m'accorda la grâce que je lui demandois , et aux sages conseils qu'il me donna et que je n'oublierai jamais. Je ne fus pas long-temps sans expérimenter ce que j'avois lu dès épreuves que Dieu envoie à ceux qui le servent : car à peine avois-je eu le bonheur d'être baptisé , qu'avant même d'être de retour en ma famille , j'appris la mort d'un fils qui m'étoit bien cher. Ce qui m'affligeoit le plus en cette fâcheuse nouvelle , c'est qu'il n'étoit point encore chrétien. J'étois bien déterminé à lui procurer cet avantage ; mais Dieu n'ayant pas jugé à propos de m'en laisser le temps , je ne puis

qu'adorer avec respect sa souveraine volonté.

Ce sacrifice qu'il a demandé de moi n'a point ébranlé ma créance, et je n'en suis pas moins déterminé à persévérer jusqu'à la mort, avec la secours de la grâce, dans tous les exercices de notre sainte religion. Je sens par expérience que notre bonheur ne consiste point dans les biens de ce monde, puisque depuis mon baptême, malgré le dérangement de nos affaires, je goûte une paix et une satisfaction intérieure que je n'avois point éprouvée dans les jours de notre plus grande prospérité. Tout ce que je souhaite maintenant est de faire connoître et embrasser la religion chrétienne à toute ma famille, et surtout à un père dont je pleure l'avenglement. Le renversement de sa fortune semble être un moyen de salut que Dieu lui fournit, en éloignant de lui cette foule d'affaires qui absorboient toute son attention, et lui donnant par là sujet de faire bien des réflexions sur la vanité des honneurs de ce monde : mais j'appréhende fort qu'il n'en tire pas tout le fruit qu'il devoit ; au moins y a-t-il déjà trois ans que je travaille assez inutilement à le faire entrer dans les sentiments qui m'ont touché moi-même.

Son insensibilité là-dessus, et dont je ne puis comprendre la raison, est pour moi un

nouveau motif de bénir la grande bonté dont Dieu a usé envers moi, en ne permettant pas que je restasse plus long-temps dans un pareil aveuglement, et me faisant éprouver la force de la grâce qui a bien voulu seconder mes efforts. Je ne doute nullement qu'elle ne puisse également triompher de son cœur; mais Dieu vent sans doute que ce miracle de sa bonté soit en partie le fruit de nos prières. Joignez donc les vôtres aux miennes, afin d'obtenir de lui cette faveur, qui est le principal objet de mes vœux. Outre les autres motifs que je pourrois vous apporter pour intéresser votre charité, que la complaisance que j'ai eue de vous raconter ainsi ma conversion, y entre pour quelque chose.

Si des sentiments si chrétiens, puisés dans un livre de religion, vous font souhaiter, monsieur, que ces livres se multiplient, et vous font regarder comme bien employée la dépense que nous faisons pour cela, l'exemple suivant vous en convaincra d'autant plus encore, que vous y trouverez la pratique des plus héroïques vertus, constamment soutenue pendant une longue suite d'années. Je suis d'ailleurs charmé d'avoir cette occasion de vous faire connoître un des plus fervents chrétiens que la Chine ait eus, et dont je ne crois pas que vous ayez en-

core entendu parler. Il étoit licencié, et un des plus habiles de Pekin, sa patrie. Il se nommoit *Jean-Baptiste Lou*. Dieu le retira de ce monde il y a sept ou huit ans. Je l'ai connu bien particulièrement, l'ayant eu environ deux ans pour maître dans la langue chinoise.

Un jour, expliquant avec lui un livre chinois sur la religion chrétienne, à l'occasion des différents motifs qu'on apporte ordinairement aux idolâtres pour leur faire reconnoître leurs erreurs et les attirer à la connoissance de la vérité, je lui demandai ce qui l'avoit déterminé à se faire chrétien. Le principal motif de ma curiosité, fut que le connoissant pour un homme extrêmement versé dans la littérature chinoise, j'étois bien persuadé que puisqu'il ne s'étoit fait chrétien que dans un âge avancé, ce ne pouvoit être qu'avec une entière connoissance de cause et par de puissants motifs, dont la connoissance pourroit m'être utile dans la suite, ne pouvant douter qu'ayant fait impression sur lui, ils ne dussent avoir la même force sur tout esprit raisonnable. Voici ce que j'appris de lui, et dont le souvenir est bien présent à mon esprit:

Il étoit âgé de quarante ans, dont il avoit passé plus de trente ans dans la lecture des livres chinois, lorsqu'ayant un petit voyage à

faire à quelques lieues de Pekin, il rencontra en route par hasard, ou plutôt par une providence toute particulière de Dieu sur lui, un chrétien qui alloit au même endroit que lui. C'étoit un lettré de la province de Fo-kien, et qui demenoit pour lors à la cour. S'étant reconnus l'un l'autre pour lettrés aux premières paroles de politesse qu'ils se dirent en passant, ils se joignirent volontiers pour marcher de compagnie. La conversation tomba bientôt sur la religion chrétienne, dont celui de Pekin, uniquement occupé jusqu'alors de ses études, n'avoit jamais eu occasion d'être bien instruit. Ce que l'autre lui en dit, fit une telle impression sur lui, qu'au retour du voyage, qui n'avoit pas été assez long pour avoir le temps de proposer tous ses doutes, après avoir pris congé de son compagnon, il ne put rester un moment tranquille chez lui. Etant déjà plus d'à moitié convaincu, et la lumière qui commençoit à l'éclairer étant trop vive pour qu'il pût y fermer les yeux, il sentoit une telle inquiétude au fond du cœur qu'il retourna chercher celui qu'il venoit de quitter, le priant de lui expliquer ce qu'il ne comprenoit pas encore bien sur quelques articles, et en particulier sur le jugement général. Le chrétien, ayant éclairci ses doutes, lui donna

les livres les plus propres à l'instruire et à calmer son esprit. Il les lut avec toute l'avidité d'un homme qui veut absolument découvrir la vérité qu'il ne fait encore qu'entrevoir, et cette lecture, qu'il accompagnoit de la prière, lui inspira de si grands sentiments de religion, qu'ayant été baptisé dès qu'il fut pleinement instruit, il forma et garda toute sa vie avec une fidélité inviolable les résolutions suivantes :

1° De ne jamais manger de viande. Il savoit qu'il y a en Chine une secte d'ido'âtres, nommée *Lao-tao*, dont le plus essentiel article est de manger toujours maigre, sans jamais se démentir là-dessus, même dans les jours des plus grandes réjouissances, pendant lesquelles les plus pauvres ne manquent guère de se procurer quelque viande, qu'ils apprêtent comme ils peuvent. L'idée qu'il s'étoit formée du grand maître au service duquel il venoit de s'engager, étoit accompagnée de tant de ferveur et de courage de sa part, qu'il auroit eu honte de ne pas faire pour l'honorer, ce qu'il voyoit que tant d'autres, dévoués au culte du démon, observoient si fidèlement.

Sa deuxième résolution fut de ne se chauffer jamais. Il n'ignoroit pas ce qu'il devoit lui en coûter pour cela, dans un pays où l'hiver est terrible. J'en juge moins par l'expérience

que j'en ai fait pendant six ans que par celle du P. Parennin, qui, après avoir demeuré quarante ans à Pekin, et avoir fait plusieurs années bien des expériences sur la glace et la qualité du froid particulier à cet endroit, assurait, ainsi que je lui ai entendu dire, que d'ordinaire l'hiver est aussi rude à Pekin qu'il le fut en 1709 en France. On en sera sans doute surpris, vu la situation de cette ville, qui n'est située qu'au 40° degré de latitude septentrionale; aussi en faut-il chercher ailleurs la vraie cause. Outre qu'à deux lieues de là il y a d'assez hautes montagnes, toujours couvertes de neige, le pays est si plein de nitre que quelquefois, au plus fort de l'été, on voit vers les quatre heures du matin, les campagnes chargées de ce nitre, qui s'est exhalé de la terre pendant la nuit de sorte qu'on les croiroit couvertes d'une gelée blanche. Toute cette rigueur du froid ne fut pas capable d'obliger ce chrétien, même à l'âge de quatre-vingts ans, d'approcher du feu.

Il ne fut pas moins invincible sur un troisième article, qui fut de garder une continence perpétuelle, quoiqu'il n'eût point encore d'autres enfants que des filles. Comme elles n'ont d'autre part à l'héritage de leur maison que les avantages particuliers que leurs pères et

me  
et  
de  
di  
Ch  
les  
qu  
ad  
ne  
Qu  
co  
do  
qu  
ces  
d'a  
et l  
leq  
tra  
un  
son  
lité  
qu  
ne  
ils  
ain  
ad  
de  
qu

mères leur font manuellement de leur vivant, et que les biens passent toujours aux garçons de la ligne collatérale, quand ceux de la ligne directe viennent à manquer, le désir que les Chinois ont de voir perpétuer leur nom par les garçons qu'ils laissent après eux est tel, qu'à leur défaut ils ne manquent guère d'en adopter quelqu'un. Les gens riches le prennent d'ordinaire dans leur propre famille. Quoique les aînés aient pour cela un droit incontestable sur les enfants de leurs cadets, dont ils sont toujours les supérieurs, ainsi que les oncles sur ceux des neveux et des nièces, il est pourtant rare qu'ils agissent en cela d'autorité. On s'assemble de part et d'autre, et l'on passe un contrat sous seing privé, par lequel le père d'un tel enfant déclare qu'il transporte tous les droits qu'il avoit sur lui à un tel, que l'enfant regardera désormais comme son père, et qu'on lui fait saluer en cette qualité. Il est rare qu'on cède ainsi des enfants qui auroient plus de huit ou dix ans; peut-être ne croit-on pas que dans un âge plus avancé ils fussent assez susceptibles d'une tendresse ainsi commandée. La révérence que le fils adoptif fait à son nouveau père est le sceau de ce contrat, dont la force est telle, que quelque sujet de plainte que donnât après cela



l'enfant, il ne peut être renvoyé. Si celui qui l'a ainsi adopté vient dans la suite à avoir des garçons, celui-ci partagera également le bien avec eux.

Cette adoption, dont le nom particulier signifie qu'un enfant passe pour succéder, est entièrement différente de celle qui est plus en usage parmi le peuple, et se nomme *payo-yang*, qui veut dire, *prendre pour entretenir*. Elle consiste à acheter le fils de quelque pauvre que la misère et le nombre de ceux qu'il aura déjà, oblige de vendre ainsi ses enfants. On voit des pères qui les cèdent *gratis*, afin de leur procurer par cette générosité plus d'agrément dans la famille qui les adopte. D'autres, à Peking, pour avoir plus de liberté de choisir à leur gré un enfant qui puisse avoir leur tendresse, vont dans l'endroit où l'on transporte ceux qui ont été exposés la nuit dans les rues, et que l'Empereur fait tous les jours recueillir. Là, remarquant celui dont la physionomie leur plaît davantage, ils donnent quelque chose à celui qui est chargé de ces enfants, et ont ainsi la permission de l'emporter.

Ils lui donnent leur nom, et le font élever comme leur propre enfant. Il est cependant rare qu'après leur mort il obtienne leur héritage en entier; car les plus proches parents,

Si celui qui  
e à avoir des  
ment le bien  
particulier si-  
succéder, est  
ni est plus en  
omme *payo-*  
*ur entretenir.*  
quelque pau-  
de ceux qu'il  
i ses enfants.  
*gratis*, afin  
nérosité plus  
les adopte.  
us de liberté  
puisse avoir  
roit où l'on  
posés la nuit  
r fait tous les  
celui dont la  
, ils donnent  
gé de ces en-  
e l'emporter.  
e font élever  
st cependant  
e leur héri-  
es parents,

qui sont les héritiers naturels, ne lui en laissent d'ordinaire qu'une partie. Il est encore plus à plaindre, si celui qui l'a adopté a dans la suite des garçons, lesquels ne font à ce fils adoptif que quelque léger avantage; encore même faut-il qu'il se comporte avec beaucoup de sagesse; car si l'on étoit mécontent de lui, il seroit chassé de la famille qui l'a élevé, et renvoyé à ses parents, s'ils sont connus. Telles sont les lois des différentes espèces d'adoption usitées à la Chine pour perpétuer le nom des familles. Le lettré Lou n'ignoroit pas tous ces usages, mais sa ferveur le mettant au-dessus de tous les sentiments de la nature, il ne pensa point à suppléer par l'adoption à ce qu'elle lui avoit jusque-là refusé, croyant que cette attention à se procurer ainsi des héritiers de son nom, diminueroit devant Dieu le prix de son sacrifice. Un de ses premiers soins, quand il fut instruit des vérités de la foi, fut de faire part à son épouse du trésor qu'il venoit de découvrir. Il y employa tout ce que le zèle qu'il avoit pour son salut et celui de son épouse purent lui inspirer, et il y réussit de manière non-seulement à l'engager à se faire chrétienne, mais encore à lui persuader la pratique de cette héroïque vertu pour laquelle il n'attendoit que son consentement.

Une telle vertu n'auroit pu se soutenir sans une fréquente participation des sacrements, et bien de l'assiduité à la prière; aussi eut-il recours à ces puissants moyens de salut, et n'attendit-il que de là sa persévérance; ainsi sa quatrième résolution fut de communier toutes les fêtes et dimanches, et d'entendre tous les jours la messe. On le voyoit au plus fort de l'hiver venir le premier, et quelquefois malgré le froid, attendre assez long-temps que la porte de l'église fût ouverte, lorsqu'il étoit arrivé plutôt qu'à l'ordinaire.

C'est pour n'être pas privé d'un pareil bonheur qu'il ne voulut point accepter un emploi considérable et des plus lucratifs qu'il y ait à la Chine, mais qui l'eût obligé de sortir de Pekin. Son rang étant venu pour être mandarin de lettres, dès qu'il se vit nommé à cette dignité, il la refusa. Les grands mandarins du *li-pou*, tribunal où ressortit la littérature, vouloient absolument qu'il l'acceptât, parce qu'il étoit un des plus habiles parmi les licenciés de Pekin; il employa auprès d'eux toutes les intercessions qu'il put trouver et qu'il crut devoir être efficaces pour les fléchir. Il alla jusqu'à donner de l'argent aux bas officiers de ce tribunal pour faire nommer un autre en sa place, ce qu'il obtint enfin avec bien de la

peine. Sur quoi le président du *li-pou*, surpris d'un tel désintéressement, dont il ignoroit la vraie raison, dit qu'il avoit vu bien des gens mettre en œuvre toutes sortes de moyens, pour obtenir cet emploi, mais que Lou étoit le premier qu'il eût vu faire de pareilles démarches pour l'éviter.

Une si grande attache à la participation des sacrements étoit d'ailleurs accompagnée de toutes les autres vertus inséparables de la vraie ferveur. Je ne puis vous dire quelle étoit son humilité et sa modestie. Sa présence m'inspiroit de la vénération pour lui. S'étant borné à l'emploi de catéchiste de notre église française, il se contentoit, pour son entretien et celui de son épouse, des appointements assez légers qui y sont attachés, et qui lui suffisoient, parce qu'il ne mangeoit guère que du riz et des herbes salées. Son détachement pour toutes les choses d'ici-bas le rendoit, envers tous les missionnaires, d'une discrétion et d'une réserve qui n'est pas commune à tous les chrétiens chinois, dont quelques-uns leur demandent assez librement les choses dont ils ont envie. Connoissant le prix du temps, il le ménageoit avec beaucoup de soin pour n'en pas perdre un moment. Lorsqu'il marchoit seul dans les rues, il récitoit toujours quelque

prière, et surtout l'*Ave Maria*, qu'il avoit presque sans cesse à la bouche. Quand le devoir de son emploi ou quelque motif de charité ne l'occupoit pas au-dehors pour le service du prochain, il se retiroit chez lui, s'y adonnant à la prière et à la lecture des livres de religion. Bien détrompé des idées fastueuses dont la plupart des lettrés chinois encore gentils sont prévenus, il étoit d'une simplicité admirable, saluant dans les rues jusqu'aux moindres enfants qui faisoient à lui une attention qu'il ne croyoit pas mériter.

C'est sans doute une vertu si solide de sa part, qui attira sur lui une protection singulière de Dieu, pendant le fameux tremblement de terre arrivé à Peking, en 1730, et qui, dans une minute de temps, écrasa environ cent mille personnes, lorsqu'au fort de ce terrible fléau la maison ou il étoit logé avec son épouse étant tombée sur eux, ils se trouvèrent entièrement ensevelis sous les ruines, et y demeurèrent sans pouvoir ni s'échapper, ni demander du secours, jusqu'à ce que le lendemain on leur ouvrit un passage au travers des débris pour les retirer. On s'attendoit à les trouver écrasés, et l'on pensoit déjà à leurs funérailles, lorsqu'on fut agréablement surpris de les voir l'un et l'autre pleins de vie, fort tranquilles,

et sans avoir reçu la moindre blessure. C'est de lui-même que j'ai su ce fait, bien connu d'ailleurs dans tout le quartier où il arriva, et de tous les chrétiens de Pekin qui en rendirent grâces à Dieu.

Vous me pardonnerez, Monsieur, de m'être ainsi étendu sur cet article, que mon cœur semble m'avoir dicté, vu les sentiments d'estime et de respect dont il est pénétré pour la mémoire d'un si admirable chrétien. Je m'entendrai moins sur le troisième exemple, que je vous ai promis pour vous faire voir combien nos livres de religion contribuent à la conversion des Chinois. Celui dont il s'agit ici se nomme *Pierre Chin*. Il est aujourd'hui jésuite et prêtre. Avant que d'être chrétien il exerçoit la profession de médecin, dans laquelle il étoit habile. Voici ce que j'ai appris de lui sur sa conversion.

Sachant qu'un de ses amis avec lequel il logeoit à Pekin étoit chrétien, et ignorant encore le fond et les pratiques de la religion, il résolut d'examiner avec attention toute sa conduite. Il avoit remarqué qu'il se couchoit assez longtemps après lui. Pour en savoir la cause, il fit une fois semblant de dormir, de façon pourtant que de son lit il pouvoit le voir. Peu après il l'aperçut se mettre à genoux, et prier pendant

un espace de temps assez considérable. Quoiqu'il ignorât le motif et le but de cette cérémonie, il ne lui en dit rien pour ne lui pas faire voir qu'il l'eût observé. Mais, peu de jours après, cet ami lui ayant dit qu'il devoit se lever de grand matin pour se rendre en quelque endroit où il avoit à faire, celui-ci se doutant qu'il s'agissoit de quelque chose qui avoit rapport à sa religion, résolut de l'y suivre. Ainsi le lendemain, l'entendant se lever, il s'habilla de son côté le plus secrètement qu'il lui fut possible, et sortit après lui. Il le suivit, mais seulement d'aussi loin qu'il falloit pour ne le point perdre de vue et n'en être point aperçu. L'ayant vu entrer dans une des deux églises des jésuites portugais, il y entra aussi, sans savoir quel lieu c'étoit. Comme ce jour-là on y célébroit une fête solennelle, grand nombre de chrétiens étoient déjà assemblés, et récitoient en commun et à haute voix les prières ordinaires avant la messe. Il fut fort surpris de voir pour la première fois de sa vie, un autel bien paré, un crucifix au milieu, grand nombre de cierges allumés et tant de gens à genoux. Ce qui le frappa surtout, fut le signe de la croix qu'il leur voyoit faire. Il ne comprenoit rien à tout cet appareil, bien différent de ce qui se pratique dans les pa-

ble. Quoi-  
cette céré-  
ne lui pas  
eu de jours  
levoit se le-  
re en quel-  
celui-ci se  
ne chose qui  
solut de l'y  
tant se lever,  
étement qu'il  
. Il le suivit,  
falloit pour  
en être point  
une des deux  
y entra aussi,  
me ce jour-là  
nelle, grand  
jà assemblés,  
aute voix les  
e. Il fut fort  
fois de sa vie;  
x au milieu,  
és et tant de  
a surtout, fut  
oyoit faire. Il  
ppareil, bien  
dans les pa-

godes, où presque tout le culte se réduit à brûler des odeurs, faire des prosternations devant les idoles, dont, pour toute prière, on prononce plusieurs fois le nom, et enfin donner de l'argent aux bonzes. Sa surprise fut si grande, qu'elle parut visiblement sur son visage, regardant de côté et d'autre, et paroissant fort embarrassé; il fut bientôt reconnu pour infidèle par les chrétiens, dont plusieurs le regardoient attentivement. Il n'en fallut pas davantage pour le déconcerter tout-à-fait. Il sortit donc brusquement, le visage couvert de honte, et résolu au fond du cœur d'approfondir tous ces mystères. Il attendit impatiemment chez lui le retour de son camarade pour lui en demander l'explication. Dès qu'il l'aperçut, il fut le premier à lui dire ce qui s'étoit passé, se doutant bien même qu'il seroit un de ceux qui l'auroient remarqué dans l'église, et le pria de l'instruire sur tout ce qu'il avoit vu. Le chrétien, profitant de cette heureuse circonstance, lui donna quelque idée de la religion chrétienne, et, le trouvant moins éloigné du royaume de Dieu qu'il ne s'étoit imaginé, il le renvoya à un excellent livre qu'il lui nomma pour en être pleinement instruit. A peine l'eut-il lu qu'il fut chrétien; c'est l'expression dont il se servit pour me



faire mieux comprendre qu'il fut si convaincu de toutes les vérités qu'il y vit expliquées, qu'il résolut dès-lors d'embrasser le christianisme.

Cependant sa profession de médecin l'ayant obligé, sur ces entrefaites, d'aller à trente-six lieues de là où on le demandoit, il se trouva dans une de nos chrétientés. Le chef des chrétiens de cet endroit l'ayant trouvé ainsi disposé, acheva de l'instruire, et l'envoya à notre maison de Pekin pour être baptisé. Il y fit connoissance avec trois novices chinois que nous destinions à la prêtrise, à laquelle ils furent admis quelque temps après. Le genre de vie qu'ils menaient dans notre maison lui parut si beau; il fut si frappé surtout des motifs de charité pour le salut de leurs compatriotes qui les avoient engagés à l'embrasser, que, n'étant point établi et n'ayant aucun obstacle qui le retint dans le monde, il s'offrit de se joindre à eux.

Il s'en fallut bien qu'on écoutât la première proposition qu'il en fit; mais ce refus ne le découragea point, étant détrompé de la vanité du monde, qu'il connoissoit par une longue expérience, et le désir qu'il avoit de travailler plus efficacement à son salut et à celui du prochain étant sincère, il fit des instances si vives

convaincu  
expliquées,  
le chris-  
ecin l'ayant  
trente-six  
se trouva  
ef des chré-  
é ainsi dis-  
oya à notre  
Il y fit con-  
is que nous  
s furent ad-  
de vie qu'ils  
rut si beau;  
de charité  
otes qui les  
que, n'étant  
acle qui le  
e se joindre  
la première  
fus ne le dé-  
le la vanité  
une longue  
de travailler  
elui du pro-  
nces si vives

et si constantes pour être reçu parmi nous, qu'on s'y rendit enfin, après une longue épreuve. Il est vrai qu'ayant déjà quarante-six ans, un âge si avancé formoit un grand obstacle à son dessein; mais sa piété bien reconnue, son talent pour parler de Dieu, son zèle et son beau caractère, joints au besoin que l'on avoit de missionnaires, l'emportèrent sur cette difficulté. Six années après, il fut envoyé à Macao pour recevoir la prêtrise, et aujourd'hui il est un bon missionnaire dans la province de Kiang-si, à cent vingt lieues environ de Canton. A mon retour de la capitale, passant par l'endroit où il est, j'eus le plaisir de le voir, et ce fut pour moi une consolation d'autant plus grande qu'outre les sentiments d'amitié qu'un intime commerce de cinq ans a formé entre nous, je ne rencontrai aucun autre missionnaire dans un si long voyage. Il conserve toujours sa qualité de médecin, et en fait même usage au besoin pour s'introduire auprès de bien des gens, qui, ne le connoissant point, ne l'admettroient pas dans leurs maisons sans ce titre, lequel lui donne occasion de travailler à la santé de leur ame, en procurant celle de leur corps.

Par ces exemples, qui ne sont pas les seuls que je pourrois vous citer, vous voyez, Mon-

sieur, si la dépense que nous faisons pour répandre, le plus qu'il nous est possible, les livres chinois qui traitent de la religion, est bien employée, et si nous avons sujet de l'épargner. J'ai l'honneur d'être, etc.

~~~~~

LETTRE

D'un missionnaire de Pekin en 1750, à M. ***

A Pekin, en 1750.

J'AI reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. J'y réponds, comme vous le souhaitez, article par article. Vous m'assurez d'abord que vous voudriez être en état de pulvériser les objections que vous avez entendu faire contre la conduite des missionnaires de Pekin, et que c'est à cet effet que vous vous adressez à moi. Vous me faites ensuite le détail de tous les propos qui vous ont embarrassé. Vous avez sans doute trop d'esprit pour ne pas sentir combien ces difficultés sont foibles et frivoles, et pour ne pas voir les solides raisons qu'on peut y opposer.

Mais puisque vous voulez les tenir de moi , ces raisons , je vais vous satisfaire. Je réduis à deux articles tout ce qu'on vous a objecté.

Premièrement, vous disoit-on : « Est-ce la » peine de traverser les mers, pour aller peindre » un prince infidèle , pour donner des leçons » de physique, de mathématiques, d'astronomie, etc. ? » Il n'y a, Monsieur, qu'à demander à ces critiques, si, en lisant saint Paul (I. Cor. 9, v. 22), ils n'ont pas vu qu'il se faisoit tout à tous pour les sauver tous : et s'ils n'ont pas tiré de ce texte remarquable toutes les conséquences qui en suivent naturellement. Car enfin le dessein de sauver les ames étant un dessein digne de ce grand apôtre, si, pour les sauver, on cherche, par des moyens licites et honnêtes, à se rendre favorables ceux qui peuvent procurer un si grand avantage; si, pour réussir dans ce pieux projet, on parvient à exercer publiquement dans la capitale d'un vaste empire, et dans le palais même de l'Empereur, les saintes fonctions et les cérémonies sacrées de l'Église; si par là on augmente, on étend la multitude des chrétiens; si cet établissement dans la capitale occasionne le passage d'autres missionnaires dans les provinces, où, sans être autorisés par le gouvernement, ils forment néanmoins des chrétientés assez

ns pour ré-
ossible, les
eligion, est
ujet de l'é-

~~~~~

o, à M. \*\*\*

, en 1750.

ue vous m'a-  
J'y répons,  
e par article.  
ous voudriez  
jections que  
conduite des  
est à cet effet  
ous me faites  
pos qui vous  
s doute trop  
bien ces diffi-  
t pour ne pas  
ut y opposer.

nombreuses et très ferventes : croira-t-on que saint Paul refusât de *se faire tout à tous* pour obtenir un si grand bien ? Lui qui, pour procurer la subsistance de ses coopérateurs, travailloit de ses propres mains à faire des tentes (*Act. c. xx, v. 34*); craindrait-il d'employer la peinture, les mathématiques pour parvenir à des objets si supérieurs ? Ne dirait-il pas encore, et ne pouvons-nous pas dire comme lui : *Je me suis fait tout à tous pour les sauver tous*, et ajouter avec lui : « Et tout ce que je fais, » c'est pour l'Évangile, afin d'avoir part à ce » qu'il promet ? » *Omnia autem facio propter Evangelium, ut particeps ejus efficiar*. Un prédicateur apostolique ne doit-il pas faire servir tout, ne doit-il pas rapporter tout au succès de la parole de Dieu qu'il annonce ? Vous voyez, Monsieur, que cette première objection est mince, et qu'elle ne mérite guère qu'on s'y arrête.

Je viens à la seconde qui est plus éblouissante, parce qu'elle est teinte des vives couleurs du zèle et de la piété. « N'est-il pas, » vous ont-ils dit en gémissant, n'est-il pas » bien triste et bien humiliant pour la haute » dignité du sacré ministère, que ceux qui » voient l'Empereur, ne le voient qu'à titre » d'arts et de sciences ? Le zèle apostolique,

» qui est leur première et principale profession,  
 » ne devrait-il pas animer leur courage, et  
 » leur faire prendre hautement la défense de  
 » la religion, pour obtenir, non-seulement la  
 » révocation des édits qui lui sont contraires,  
 » mais encore la publication d'un autre édit qui  
 » lui soit favorable? »

Voici, Monsieur, la réponse que je vous fais à vous-même sur cet objet, pour la rendre à ceux qui l'ont occasionnée.

Je sais qu'à votre retour en Europe, vous avez été en Angleterre, et que vous avez reçu un bon accueil du Roi et de ses ministres. Vous n'ignorez pas qu'il y a, dans ce royaume, des prêtres catholiques, qui, quoique déguisés, sont des missionnaires pour entretenir les fidèles attachés à la religion catholique, apostolique et romaine. Dans le temps que vous étiez à Londres, auriez-vous conseillé à quelqu'un de ces missionnaires d'y faire ce que vos Messieurs voudroient que l'on fit à Pekin? et si l'un d'eux vous avoit consulté pour attaquer hautement, devant le Roi et ses ministres, tous les actes qui ont été faits contre la religion catholique, et demander qu'on les cassât, et qu'on permît à tout Anglais de professer cette même religion comme étant la seule véritable, que lui auriez-vous répondu? Ne lui auriez-

vous pas représenté que cette démarche seroit téméraire ; qu'elle feroit beaucoup plus de mal que de bien , et que l'indiscrétion n'est pas une vertu ? Cependant , quelle différence entre la liberté qu'on a en Europe de parler aux souverains , et la difficulté qu'il y a dans l'Orient de parler aux maîtres de ces vastes régions ! En Europe , on risqueroit d'être chassé de la cour ou de la ville : à la Chine , résister à l'Empereur est un crime capital , digne de mort , et qui seroit capable de faire abolir à jamais le christianisme dans ce grand empire , comme il l'est dans le Japon.

Mais pour vous contenter , Monsieur , et ceux dont vous êtes l'interprète , je ne dois pas vous laisser ignorer que , quelque difficile que soit ce qu'ils souhaitent , on l'a fait à la Chine , et qu'on est allé peut-être un peu plus loin. Au commencement du règne du présent empereur , comme la persécution excitée sous *Yong-tching* , son prédécesseur , continuoit , les missionnaires remirent un écrit au frère Castiglione , peintre de l'Empereur , pour être offert à ce prince , en faveur de la religion persécutée alors à Pekin. L'Empereur reçut la supplique. Quel en fut l'effet ? Un renouvellement de persécution ; la colère des tribunaux contre les chrétiens ; des arrêts de proscription contre la religion

chrétienne, affichés dans les carrefours, jusqu'aux portes de nos églises; défense ensuite très sévère à Castiglione de s'aviser jamais de présenter pareil écrit. Et depuis ce temps, une autre persécution étant survenue, on fouilla exactement Castiglione au palais, pour voir s'il n'avoit point sur lui quelque écrit semblable pour le présenter à l'Empereur.

Vous voyez, Monsieur, combien ces démarches étoient hasardeuses. Cependant les missionnaires ne s'en contentèrent pas. Dans le fort de la persécution, le même frère Castiglione se jeta aux pieds de l'Empereur pour implorer sa protection. Ce prince, le visage plein de fureur, lui tourna le dos, et demeura quelques jours sans venir à l'endroit où il prétendoit plaisir à le voir peindre. En un mot, les missionnaires n'ont jamais prêché plus hautement notre religion sainte, et dans le palais, et hors du palais, que dans le temps même que le feu de la persécution étoit le plus allumé : en particulier devant deux ministres qui vinrent, l'an 1746, le 22 novembre, dans l'église des jésuites français, par ordre secret de l'Empereur. Tous les Européens, prêtres et laïcs, MM. de la Propagande et les jésuites convoqués par ces ministres, se trouvèrent à cette entrevue. On parla hardiment pour la religion



de Jésus-Christ en présence de ces deux grands, et l'on protesta que les missionnaires n'étant à la Chine que pour la prêcher, ils ne pourroient plus y rester, si le gouvernement leur fermoit la bouche. Ils remirent en même temps aux deux ministres un mémorial en forme d'apologie pour être présenté à l'Empereur.

Ce fut le P. Gaubil qui entreprit, dans cette circonstance, de prouver la nécessité d'embrasser le christianisme, et qui fit, sur un si beau sujet, un long et pathétique discours. L'un de ces ministres, fier et hautain, ennemi déclaré des chrétiens, et que ni prince ni grand n'osoit contredire, demeura, dans cette occasion, humilié et interdit. C'est celui qui a fait depuis une fin tragique, comme la plupart des persécuteurs de la foi. Car celui qui avoit fait obtenir la palme du martyre à M. Sans, évêque de Mauricastre, et aux PP. Dominicains ses compagnons, eut ordre, en 1749, de se donner la mort : celui qui, dans le Yun-nan, avoit procuré un aussi glorieux sort aux deux jésuites, Antoine Henriquez et Tristan de Athemis, a été réduit à l'état le plus vil et le plus méprisable; mais celui dont je parle ici a été le plus sévèrement traité. Un an après cette visite faite dans notre maison, il fut décapité sur un échafaud à la tête de l'armée. Après la mort

deux grands, leurs n'étant à ils ne pour- nement leur même temps n formé d'a- pereur.

t, dans cette ité d'embras- r un si beau

urs. L'un de nemi déclaré grand n'osoit

ccasion, hu- a fait depuis art des per- ni avoit fait

. Sans, évé- Dominicains

1749, de se le Yun-nan,

rt aux deux tan de Athe- il et le plus

de ici a été le s cette visite apité sur un rès la mort

de ce ministre universellement haï, le gouverneur de Pekin qui l'avoit accompagné lorsqu'il vint à notre église, dit au P. Gaubil : « Je vous » ai trouvé, dans cette entrevue, un peu trop » courageux. Seigneur, répondit le mission- » naire, je m'offre à en dire autant à Sa Ma- » jesté, et tons tant que nous sommes, nous » serions ravis de plaider et de mourir pour la » religion de Jésus-Christ, en présence de l'Em- » pereur et de sa cour. »

Enfin, Monsieur, l'esprit de l'Eglise n'est pas que, pour procurer un bien particulier et peu assuré, l'on fasse un mal général, presque sûr, et probablement irréparable. Aussi les papes ont-ils défendu à ceux qui se trouvent dans les terres du grand seigneur, de travailler par eux-mêmes à la conversion des mahométans, dans la juste crainte que cette bonne oeuvre n'attirât l'anéantissement entier de la religion chrétienne dans la Grèce et dans toutes les autres possessions du prince ottoman.

Que conclure de tout ce que je viens de rapporter ? C'est qu'il faut attendre les moments du Seigneur : c'est qu'au lieu de blâmer témérairement les ministres de l'évangile, de ce qu'ils n'ont pas tous les succès qu'on souhaiteroit, il faut louer Dieu de ce qu'ils se sont maintenus à Pekin ; de ce qu'au milieu des

tempêtes qui s'élèvent de temps en temps, ils y conservent tranquillement les débris de la religion, à la faveur de quelques services qu'ils rendent au prince, et que par là ils nourrissent la foible espérance qui reste, de rétablir un jour la même liberté de prêcher dans les provinces, qui étoit sous le règne de Cang-hi.

Au reste, Monsieur, je suis bien persuadé que ce n'est que le zèle qui vous a dicté ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; et j'espère que le même zèle vous fera goûter mes raisons, et vous en fera trouver encore d'autres pour nous défendre auprès de nos ennemis. J'ai l'honneur d'être, etc.

## LETTRE

Écrite de Macao le 14 de septembre 1754.

DANS l'état d'incertitude où se trouve la chrétienté de la Chine, nous avons encore cette légère consolation, que les missionnaires sont soufferts dans cet empire, où, malgré la contrainte qui les retient, leur présence ne laisse pas d'être infiniment utile au troupeau qui leur est confié. Vous pourrez en juger par le

détail que je vais vous faire de ce qui s'est passé sous nos yeux.

Vous n'ignorez point que les missionnaires, pour n'être point connus, sont obligés de se vêtir à la mode du pays. Mais eussent-ils le talent de prendre l'air, les manières, la démarche, et tout ce qui est proprement des Chinois, on les distinguera toujours, et c'a été sans doute jusqu'ici un très grand obstacle à la conversion des infidèles. Pour parer aux inconvénients qu'entraînent ces sortes de reconnoissances, on fait, autant qu'on peut, des prêtres du pays. Les missionnaires les élèvent dès l'âge le plus tendre, leur apprennent la langue latine, et les instruisent peu à peu dans le ministère. Quand ils ont atteint un certain âge, on en fait des catéchistes, qu'on éprouve jusqu'à quarante ans, temps auquel on les ordonne prêtres. La maison des Missions étrangères de Paris entretient un séminaire dans la capitale du royaume de Siam; et c'est là particulièrement qu'on envoie les enfants chinois pour y faire leurs études et s'y former au ministère évangélique. On en fait ordinairement de très bons sujets. Ces prêtres de la nation n'étant point connus pour tels, peuvent faire beaucoup plus de fruit que les Européens. Mais, malgré tous nos soins, l'idolâtrie perd infiniment plus d'ames que

nous ne pouvons en sauver; car, outre que le nombre des ouvriers apostoliques n'est rien en comparaison du peuple immense de la Chine, les persécutions presque continuelles arrêtent beaucoup les progrès de la prédication. Cependant le nombre des chrétiens est considérable, et plus que suffisant pour occuper les missionnaires qui travaillent maintenant dans l'empire. Les mandarins, tout furieux qu'ils sont contre notre sainte religion, n'empêchent pas de simples particuliers, et même des familles entières, de venir nous demander le baptême. A la vérité, quand on peut prendre des évêques, on leur tranche la tête, parce qu'on les regarde comme des chefs de révolte. C'est ainsi que celui de Mauricastre a couronné, ces années passées, une mission de trente ans. C'étoit un saint prélat; je viens d'apprendre qu'on travailloit à Rome à sa canonisation. Aussitôt qu'il fut condamné, les fidèles de l'endroit qui vonloient avoir des reliques du martyr, convinrent avec un gentil, moyennant une somme d'argent, qu'il iroit répandre des cendres sur le lieu où l'apôtre devoit être décollé, afin de pouvoir recueillir son sang. Cet idolâtre étoit un homme intéressé qui ne demandoit pas mieux que de gagner quelque argent, et qui s'acquitta parfaitement de sa commission. Mais,

au moment où il ramassoit la cendre teinte du sang du martyr, il s'opéra dans son cœur un miracle de la grâce qui le convertit subitement à la foi. Aussitôt cet infidèle courut à sa maison, pénétré de vénération pour le sacré dépôt qu'il portoit, répandit de cette cendre ensanglantée sur la tête de sa femme et sur celle de ses enfants, et les exhorta, par le discours le plus pathétique, à croire en Jésus-Christ. Ses exhortations ne furent pas sans succès; car à peine fut-il baptisé, qu'il procura la même grâce à toute sa famille. Quelque temps après, ayant appris qu'un missionnaire de sa nation avoit été saisi et jeté dans un cachot à quelques lieues de là, il se rendit incontinent à la porte de la prison, et dit aux gardes qui vouloient l'écarter : « Pourquoi voulez-vous m'empêcher » de voir le père? Je vous déclare que je suis » chrétien et reconnoissant des services sans » nombre que j'ai reçus des missionnaires; je » voudrois pouvoir le leur témoigner en sou- » lageant ceux qui se trouvent dans la misère, » et c'est ce que j'ai intention de faire aujourd'hui. » Ce trait de franchise et de simplicité toucha tellement les soldats, qu'ils l'introduisirent dans la prison du confesseur, à qui il donna du linge et des habits, dont il savoit qu'il manquoit.

C'est ici le lieu de vous dire un mot de ce missionnaire; c'étoit un prêtre chinois que ses vertus et son zèle avoient rendu respectable à toute la chrétienté. Un jour il étoit allé dans une petite île pour y confesser les chrétiens. Le mandarin n'en fut pas plus tôt averti, qu'il fit investir la maison où il demuroit par des soldats, qui menacèrent d'y mettre le feu si on ne leur livroit le missionnaire. Les chrétiens du domicile qui n'avoient rien entendu de distinct, ouvrirent la porte pour savoir ce dont il s'agissoit. Aussitôt ils virent fondre sur eux une troupe de soldats en fureur, qui se saisirent de toutes les personnes de la maison, et pillèrent la chapelle du missionnaire. Comme ce dernier étoit de la nation, ils ne purent le reconnoître d'abord. Les chrétiens, interrogés sur ce qu'il étoit devenu, ne voulurent rien répondre; mais le confesseur, craignant qu'on ne les maltraitât pour les forcer à faire leur déclaration, se déclara lui-même. En conséquence, il fut lié et garotté comme un scélérat, et emprisonné jusqu'au lendemain. Le jour étant venu, il comparut devant le mandarin, qui lui demanda s'il n'étoit pas chef de la religion chrétienne, combien de personnes il avoit séduites, quel étoit le nombre des chrétiens de l'île et comment ils s'appeloient, à quoi ser-

mot de ce  
chinois que  
respectable  
oit allé dans  
chrétiens. Le  
rti, qu'il fit  
par des sol-  
le feu si on  
es chrétiens  
endu de dis-  
voir ce dont  
dre sur eux  
qui se saisi-  
a maison, et  
aire. Comme  
ne purent le  
s, interrogés  
oulurent rien  
ignant qu'on  
faire leur dé-  
conséquence,  
lérat, et em-  
e jour étant  
mandarin, qui  
de la religion  
es il avoit sé-  
chrétiens de  
, à quoi ser-

voient tous ces ornements et ces livres enro-  
pécns qu'il avoit avec lui, et enfin si une bou-  
teille d'huile, qu'on avoit trouvée parmi ses  
effets, n'étoit point ce dont il se servoit pour la  
magie ( c'est ainsi qu'il appeloit les fonctions  
du saint ministère ). Le missionnaire répondit  
à ces différentes questions avec autant de fer-  
meté que de sagesse et de précision. « Je ne  
» suis point, dit-il, chef de la religion chré-  
» tienne; je n'ai ni assez de vertu ni assez de  
» mérite pour occuper ce haut rang; mais je  
» fais profession de cette sainte religion, et je  
» l'enseigne. Je n'ai jamais séduit personne. Je  
» sais les noms de plusieurs chrétiens de cette  
» île, j'en sais aussi le nombre; mais je ne vous  
» dirai ni l'un ni l'autre, parce que ce seroit  
» trahir mes frères. Quant à ces ornements et  
» à ces livres que vous voyez, ils servent dans  
» les sacrifices que j'offre au seul vrai Dieu, qui  
» est le créateur du ciel et de la terre, et que  
» tout l'univers doit adorer. Pour cette huile,  
» ajouta-t-il, elle ne sert point à la magie, parce  
» que la magie est une chose dont les chrétiens  
» ont horreur. » Le mandarin, confondu par  
les réponses du confesseur, parut quelque  
temps interdit; ensuite, comme s'il eût voulu  
déguiser sa surprise, il ouvrit un livre qui étoit  
écrit en sa langue, et qui traitoit des comman-



déments de Dieu. Il tomba sur celui qui défend l'adultère. *Pourquoi*, dit-il, *les chrétiens abhorrent-ils l'adultère ?* Il n'attendit pas la réponse du missionnaire; il fit mettre par écrit l'interrogatoire avec les réponses du prétendu coupable; après quoi il le fit reconduire en prison. Le lendemain il l'envoya, escorté de soldats, au mandarin supérieur, qui lui fit donner cent quarante soufflets et quatre-vingts coups de bâton. Ces deux supplices ayant été employés en vain, on eut recours à un troisième. On prit deux bois assez gros attachés ensemble par un bout, et, après lui avoir mis entre deux la cheville du pied, on les serra par l'autre bout avec tant de violence que le patient s'évanouit. Mais bientôt on le fit revenir par le moyen d'une liqueur qu'on lui fit boire à plusieurs reprises. Cette question dura plus de trois heures. Enfin le mandarin, piqué de la constance du généreux confesseur, le renvoya en prison, résolu de le pousser à bout. Le jour suivant il le fit revenir, et on le mit encore à la question. Ce supplice dura depuis le matin jusqu'au coucher du soleil. Mais tout fut inutile, le missionnaire soutint la torture avec un courage qui déconcerta le tyran. Enfin, voyant qu'on ne pouvoit venir à bout de vaincre sa patience par les tourments, on lui proposa le choix de trois

choi  
nom  
sec  
siè  
» di  
» ex  
» l'h  
» po  
» Je  
» po  
Le r  
seur  
nier  
on l  
exéc  
piqu  
com  
reus  
de p  
tient  
espé  
jour  
le bi  
peau  
pas  
crue  
tre r  
V

qui défend  
tiens abhor-  
s la réponse  
écrit l'inter-  
tendu cou-  
e en prison.  
de soldats,  
donner cent  
ts coups de  
té employés  
oisième. On  
ensemble par  
ntre deux la  
l'autre bout  
s'évanouit.  
ar le moyen  
plusieurs re-  
e trois heu-  
la constance  
a en prison,  
ur suivant il  
la question.  
asqu'au cou-  
e, le mission-  
courage qui  
nt qu'on ne  
patience par  
hoix de trois

choses : la première, de déclarer les noms, le nombre et la demeure des chrétiens de l'île; la seconde, d'embrasser l'état de bonze; la troisième, d'être mis à mort. « Vous n'aurez jamais, » dit le missionnaire, la déclaration que vous » exigez de moi; pour être bonze, la probité, » l'honneur même me le défend. Je ne crains » point la mort; ainsi dévouez-moi au supplice. » Je serai trop heureux de répandre mon sang » pour la cause du vrai Dieu que je prêche. » Le mandarin, furieux de la fermeté du confesseur, prononça l'arrêt de mort, et le prisonnier fut reconduit au cachot. Quatre jours après on le mena à Peking pour faire confirmer et exécuter la sentence. Mais l'Empereur, qui se pique de clémence et de générosité, crut devoir commuer la peine, et le condamna à l'exil. Heureusement pour lui; il fut exilé dans un coin de province où il y avoit une nombreuse chrétienté: il y est encore actuellement, et nous espérons que le Seigneur, qui lui a conservé les jours dans les tortures, les lui prolongera pour le bien et l'édification de son nouveau troupeau. Ces exemples de vertu ne contribuent pas peu à nous consoler des persécutions cruelles que nous avons à essayer. Voici un autre miracle de la grâce.

Vous savez que les Japonais font fouler aux

pieds le crucifix à tous ceux qui veulent entrer dans leur île. Un Chinois y ayant abordé, on lui en fit la proposition. L'idolâtre surpris demanda de qui étoit le portrait sur lequel on lui ordonnoit de marcher. On lui répondit que c'étoit celui de l'*homme de Manille*. C'est ainsi que les Japonais appellent Jésus-Christ, parce que l'opinion commune parmi eux est que le premier missionnaire qui est entré dans leur pays, étoit de Manille. Le Chinois, indigné du mépris qu'on avoit pour cet homme de Manille, ne put s'empêcher d'en témoigner du mécontentement. « Mais cet homme dont vous » voulez que je foule aux pieds l'image, ne » m'a rien fait. Pourquoi voulez-vous que je » l'outrage? C'est une injustice que je ne puis » commettre. » Il ne voulut jamais consentir à ce qu'on exigeoit de lui. De retour en Chine, le gentil raconta par hasard à quelques chrétiens ce qui lui étoit arrivé. Ceux-ci, charmés de ses dispositions, lui expliquèrent ce que c'étoit que cet *homme de Manille* dont on avoit voulu lui faire fouler aux pieds le portrait. Ce fut une occasion pour eux de l'instruire des principaux points de la religion chrétienne. L'idolâtre fut si touché de l'exposé qu'ils lui en firent, que bientôt après il alla trouver un missionnaire et lui demanda le

hap  
venL  
est  
pire  
vin  
égli  
blic  
liqu  
y es  
con  
juré  
s'es  
doie  
s'en  
nair  
dar  
pen  
fou  
cro  
ord  
tion  
par  
cus  
chi  
mi  
de  
Ro

baptême. Actuellement c'est un des plus fervents chrétiens que nous ayons.

La chrétienté du royaume de Cochinchine est encore moins tranquille que celle de l'empire. La religion y étoit assez libre depuis vingt-cinq ans. On y comptoit environ soixante églises, où se célébroit l'office divin aussi publiquement que dans les états les plus catholiques. Mais, depuis quelque temps, la religion y est défendue. Le Roi conduit, soit par les conseils de ses ministres qui sont tous ennemis jurés de la foi, soit par sa propre avarice, s'est laissé persuader que les chrétiens possédoient des biens immenses. Dans le dessein de s'en emparer, il a ordonné à tous les missionnaires de se rendre à la cour, et à tous les mandarins de faire comparoître devant eux les peuples de leurs districts, afin de leur faire fouler aux pieds l'image de Jésus-Christ en croix. Il est bon de remarquer que ce dernier ordre n'a été donné, dit-on, qu'à l'instigation des Hollandais, qui, sachant l'effet d'un pareil commandement au Japon, sont accusés de l'avoir conseillé au roi de Cochinchine comme un moyen efficace de chasser les missionnaires, qu'ils croient avoir traversé un dessein qu'on leur attribue sur ce royaume. Le Roi, trompé par ce stratagème, a fait publier

l'édit, et les missionnaires se sont rendus à la cour. On leur a proposé de marcher sur le crucifix; mais, comme ils ont refusé de le faire, on s'est emparé de leurs biens, et on les a renvoyés à Macao après deux mois de la plus dure prison. Les mandarins des villes ont également cité à leurs tribunaux ceux qui leur étoient soumis, tant fidèles qu'idolâtres, pour leur faire fouler l'image de l'homme-Dieu. Vous comprenez que les gentils ne doivent pas avoir balancé. Pour les chrétiens, ils se sont montrés la plupart dignes du nom qu'ils portoient. Plusieurs d'entr'eux, craignant de mollir, ont fui dans les montagnes. De ce nombre ont été vingt ou trente vierges, qui vivoient en communauté, et dont les fonctions étoient à peu près les mêmes que celles des sœurs-grises de France. Les autres ont comparu devant les mandarins; les uns ont rejeté avec horreur l'affreuse proposition qui leur fut faite, et c'est heureusement le plus grand nombre. Les autres ont succombé à la tentation et sont devenus apostats. Les premiers ont été condamnés aux éléphants, punition qui consiste à couper tous les jours, quelque temps qu'il fasse, de l'herbe pour ces animaux; voilà la peine des hommes. Pour les femmes, on leur a donné à chacune un certain nombre

de coups de bâton sur le dos , après quoi elles ont été renvoyées libres.

Parmi ces confesseurs , se trouvoit un Cochinchinois fort riche. Avant sa conversion , on le regardoit comme l'homme le plus avare qui fût dans sa nation. Comme il étoit en commerce avec des chrétiens , il remarqua dans leur conduite tant de désintéressement et de générosité , qu'il fut curieux de savoir en quoi consistoit une religion qui élève l'homme au-dessus de lui-même ; en conséquence , il se fit instruire. La pureté , la sagesse et la sublimité de nos préceptes le touchèrent , et les discours des missionnaires , secondés par la force de la grâce , le convertirent ; de sorte qu'il est devenu un véritable modèle de vertu. Lorsqu'on lui ordonna de fouler le crucifix sous peine de perdre tous ses biens : « Prenez-les , dit-il , à ses juges , ils sont fragiles et périssables , mais j'en attends d'autres qui sont éternels » et que personne ne m'enlèvera. » Ses biens furent en effet confisqués au profit du Roi , et lui chargé de chaînes et condamné à couper de l'herbe pour les éléphants. Je pourrois encore ici faire mention de plusieurs autres généreux confesseurs , dont la patience et le courage nous ont touchés jusqu'aux larmes ; mais , comme le nombre en est trop grand , je me

borne aux traits que je viens de rapporter.

Je vous ai dit que nous avions eu la douleur de voir apostasier quelques chrétiens. Parmi ces lâches déserteurs, il y eut un mandarin qui, à la première proposition, marcha sur le crucifix. Le Roi, étonné de sa prompte obéissance, conçut dès-lors de lui l'idée la plus désavantageuse. Ce prince même lui dit d'un air menaçant : « Vous êtes un méchant, et vous » méritez doublement ma colère. Si je vous » regarde comme chrétien, vous êtes un infi- » dèle qui outragez bassement le Dieu que » vous adorez, et je ne trouverois point de » supplice assez long pour vous, si vous trai- » tiez ainsi les dieux de mon royaume. Si je » vous regarde comme sujet, vous avez désobéi » à votre prince, en embrassant une religion » qu'il a proscrite. Ainsi, de quelque côté que » je vous envisage, vous ne méritez que châ- » timents. Retirez-vous donc de moi, et allez » subir la peine à laquelle je vous condamne. » Aussitôt que le Roi eut parlé, ce lâche mandarin fut chargé de fers, et tous ses biens confisqués. Tel fut le fruit de son apostasie. Je n'ai pas cru devoir vous laisser ignorer cette triste anecdote, parce qu'elle m'a paru propre à vous donner une idée du roi de Cochinchine, qui n'est pas aussi persuadé qu'on le

cro  
l'or  
flo  
I  
leur  
que  
po  
To  
ido  
qui  
cro  
un  
mor  
l'im  
Il e  
plus  
» no  
sem  
Les  
ils n  
ind  
aux  
cup  
sub  
dat  
les  
voi  
fut

croit de l'existence de ses dieux; si la soif de l'or ne le dominoit point, notre sainte religion floriroit encore dans le royaume.

Dans le dénombrement des habitants de leurs districts, les mandarins avoient oublié quelques familles de pécheurs qui n'avoient pour tout bien que leurs barques et leurs filets. Toutes ces familles étoient chrétiennes. Les idolâtres les dénoncèrent aux gouverneurs, qui les firent venir pour les interroger sur leur croyance. Ils répondirent qu'ils croyoient en un seul Dieu, créateur et conservateur du monde. On leur proposa de fouler aux pieds l'image de Jésus-Christ, ou de se faire soldats. Il est à remarquer que c'est la plus vile et la plus misérable profession du royaume. « Nous nous ferons soldats », s'écrièrent-ils tous ensemble, « nous mourrons même s'il le faut. » Les mandarins, surpris d'une réponse à laquelle ils ne s'attendoient pas, furent quelque temps indécis. Ils ne vouloient, ni les condamner aux éléphants, parce qu'on n'auroit pu les occuper, vu déjà le grand nombre de ceux qui subissoient la même peine; ni en faire des soldats, parce qu'on n'en avoit aucun besoin; ni les retenir dans les cachots, parce qu'ils n'avoient pas d'ordre. Ainsi le parti qu'ils prirent fut de les renvoyer libres.



Les traverses, les peines, les persécutions, rien n'est capable de ralentir le zèle que Dieu inspire à ses apôtres. Quelque temps après le bannissement des missionnaires, un religieux et un prêtre du séminaire de Paris, tâchèrent de rentrer dans leur chère mission. S'étant donc embarqués dans un petit vaisseau chinois qui alloit à Camboye, royaume limitrophe de la Cochinchine, ils arrivèrent sains et saufs dans ce pays, où ils furent très bien reçus; mais dans l'intervalle, la guerre s'étant allumée entre ces deux états, il ne leur fut pas possible de pénétrer dans le second; ainsi ils prirent le parti de retourner à Macao. Le même vaisseau qui les avoit amenés s'offrit à les reconduire; mais à peine furent-ils en mer qu'ils se virent attaqués par sept barques cochinchinoises. Ces pirates, armés de fusils, tuèrent vingt-quatre hommes de l'équipage, qui soutint cependant avec beaucoup de courage un combat de deux heures. Enfin les ennemis, voyant qu'ils ne pouvoient soumettre le vaisseau par les armes, tâchèrent d'y mettre le feu, et ils y réussirent; alors ceux qui le montoient furent obligés de se partager, les uns pour combattre, les autres pour éteindre la flamme, de sorte qu'ils furent bientôt réduits à la dernière extrémité. Dans ces fâcheuses circon-

stances, ils jetèrent à l'eau deux petits bateaux qu'ils avoient, et chacun chercha son salut dans la fuite, excepté les deux missionnaires.

Les Cochinchinois, qui n'en vouloient pas tant aux hommes qu'à l'argent qu'ils pouvoient avoir, laissèrent aller les bateaux et s'emparèrent du navire. Aussitôt que les missionnaires aperçurent les pirates, ils sortirent de la chambre pour aller au-devant d'eux. Le religieux, dont je ne sais encore ni le nom ni l'ordre, fut le premier qui s'offrit à leur vue, et qui fut massacré par ces barbares. Le prêtre du séminaire des missions étrangères, voyant son cher compagnon égorgé, s'étendit sur le tillac pour recevoir le coup de la mort. Les barbares accoururent en effet pour l'immoler; mais un des chefs du brigantin fut si touché de compassion en le voyant, qu'il défendit de lui faire aucun mal. Mais il abandonna son coffre au pillage, et on ne lui laissa que quelques livres de piété, meubles inutiles pour des écumeurs de mer. Dès que les pirates se furent emparés de ce qu'ils avoient trouvé dans le vaisseau, ils se retirèrent à la hâte dans la crainte d'être enveloppés dans l'incendie, et laissèrent le missionnaire au milieu des flammes. Le Seigneur a toujours soin de ses élus. Les Cochinchinois ne furent pas plus tôt en mer qu'ils rebroussèrent

chemin, et prirent avec eux le missionnaire pour le mettre à terre. Ils le conduisirent effectivement sur le rivage, mais ils l'abandonnèrent sur une terre inconnue, où, accablé de douleur et de foiblesse, il fut obligé de rester plusieurs heures sans savoir quelle route il tiendrait. Tandis qu'il déplorait son sort, deux petites barques s'offrirent de loin à sa vue; c'étoient les deux barques chinoises qui portoient ses compagnons de voyage et d'infortune. Dès qu'il les aperçut, il ramassa ce qui lui restoit de force pour les appeler et leur tendre les bras. Ceux-ci n'eurent pas de peine à reconnoître le missionnaire. Ils s'approchèrent à force de rames, le prirent dans un de leurs bateaux, et se mirent en mer. La Providence voulut que peu de temps après ils rencontrassent une somme chinoise qui les reçut à bord, leur donna tous les soulagemens dont ils avoient besoin, et les conduisit à Camboye. Le missionnaire ne fut pas plus tôt débarqué, qu'il se rendit dans un bourg où il y avoit un assez grand nombre de chrétiens, résolu d'y rester jusqu'à ce que la guerre dont j'ai parlé fût terminée. Mais son séjour n'y fut pas de longue durée. Les Cochinchinois ayant fait une irruption sur la bourgade, le missionnaire et son troupeau, qui ne s'attendoient à rien moins,

s'enfuirent dans les montagnes, où ils restèrent cachés pendant un mois, au bout duquel étant revenus à leur habitation, ils n'en trouvèrent que l'emplacement. Tout avoit été renversé ou brûlé. Nous avons su ces différentes nouvelles de lui-même, par une lettre qu'il nous a écrite depuis ces affligeantes catastrophes. Cette pièce que nous conservons précieusement, contient le récit de ses peines, et je vous assure qu'elle nous arrache des larmes toutes les fois que nous y jetons les yeux. Ce saint missionnaire termine sa lettre par le regret le plus vif qu'il a de n'avoir pas mérité, comme le religieux qui l'avoit accompagné, la couronne du martyre, qui est, dit-il, le seul objet de ses desirs et de son ambition.

Vous allez croire que la chrétienté du Tounquin n'a pas moins à souffrir que celle des deux états dont je viens de vous entretenir. Mais je vous dirai pour votre consolation et pour la nôtre, qu'elle est infiniment plus tranquille; car excepté quelques coins du royaume où deux ou trois mandarins feignent de vouloir traverser les missionnaires, la tolérance est partout la même; partout on célèbre l'office divin avec beaucoup de magnificence et de solennité; les jours de fêtes y sont gardés avec autant et peut-être plus d'exactitude qu'en France; enfin

toutes les cérémonies de l'Église s'y font aussi librement que nous pouvons le désirer.

## LETTRE

**Du P. Amiot, missionnaire à la Chine, au P. de la Motte, de la même Compagnie.**

A Pekin, ce 17 octobre 1754.

MON RÉVÉREND PÈRE,

P. C

La part singulière que vous voulez bien prendre à tout ce qui regarde notre mission et nos personnes, m'engage à vous faire un récit circonstancié de ce qui nous est arrivé, dans le courant de cette année, de bien et de mal, de triste et de consolant. C'est ici le pays des vicissitudes. On passe rapidement du sein des plus terribles alarmes aux espérances les plus flatteuses, et du profond abyme des disgrâces au faite des prospérités. Quelques jours d'inter-  
valle suffisent souvent pour nous rendre témoins

de ces différents effets, ou pour nous les faire sentir. La lecture des événements que je vais vous décrire vous convaincra de cette vérité.

Il y a près de deux ans que le révérend P. du Gad, supérieur général de notre mission française, écrivit quelques lettres aux missionnaires qui sont sous son obéissance, pour remplir à leur égard les devoirs de la charge dont il venoit d'être revêtu. Ces lettres furent malheureusement interceptées. Son exprès fut arrêté et conduit au tribunal de la ville la plus voisine. Quantité de chrétiens furent maltraités à cette occasion, et le nom chinois du P. du Gad retentit plus d'une fois dans les différents lieux où l'on prit connoissance de cette affaire. Ce père fut obligé de prendre la fuite et d'errer de rivage en rivage, sans pouvoir rencontrer de retraite assurée, trouvant à peine des conducteurs et des guides parmi les chrétiens les plus fidèles. Dieu a montré visiblement qu'il veilloit particulièrement à la conservation de ce vertueux missionnaire.

Un jour que quantité d'infidèles, attroupés aux environs de la petite barque du P. du Gad, demandoient à grands cris qu'on leur livrât le missionnaire, ses gens découragés et consternés ne savoient plus quel parti prendre. Voyant qu'il ne leur étoit pas possible de fuir, ils

étoient sur le point de céder à la force, lorsque le P. du Gad, comme par inspiration divine, sort tout-à-coup du coin de la barque où il se tenoit caché, et d'un air plein d'assurance et de fermeté, il dit à ceux qui vouloient se saisir de sa personne : « Il faut avouer que » vous êtes bien hardis d'assurer, comme vous » le faites, qu'on recèle ici un étranger; quelle » preuve en avez-vous? me voici, regardez- » moi bien, et jugez vous-mêmes si je suis Eu- » ropéen. » A ces paroles, les infidèles qui n'avoient pas voulu se désister jusqu'alors, et qui avoient cru tenir déjà leur proie, de furieux qu'ils étoient, devenus doux comme des agneaux, se retirent d'eux-mêmes, et laissent au missionnaire le loisir de se transporter paisiblement ailleurs.

Une autre fois qu'on faisoit les perquisitions les plus exactes, trois barques, au nombre desquelles se trouvoit celle du P. du Gad, furent arrêtées en même temps, et environnées de toutes parts par des gens de guerre, qui se dispoisoient à tout bouleverser, pour pouvoir trouver ce qu'ils cherchoient avec tant d'empressement et d'ardeur. En effet, ils mettent la main à l'œuvre; deux barques sont renversées de fond en comble; mais, comme s'ils avoient été menacés par quelque puissance céleste, ils

ne tentent pas même de faire la visite de celle du P. du Gad ; et la seule qui auroit pu les mettre en possession du trésor pour lequel ils s'étoient donnés tant de mouvements et de peines, échappe ainsi à leur brutale avidité. J'aurois quantité de traits semblables à raconter, si je ne craignois de passer les bornes que je me suis prescrites. Je finis l'article qui concerne le P. du Gad, en disant en deux mots qu'il a mené, depuis deux ans en particulier, la vie la plus laborieuse, la plus pénible et la plus remplie de craintes, d'inquiétudes et de perplexités. Ce fervent missionnaire auroit bien voulu recevoir au bout la couronne du martyr, mais le Seigneur le réserve peut-être pour des travaux plus grands encore ; on peut juger des sentiments de son cœur par ce qu'il écrivit peu de temps après avoir échappé aux poursuites les plus vives. « Je ne vous oublie aucun jour » à l'autel ; ... heureux si l'adorable victime, » lorsque je la tiens entre mes mains, m'apprenoit enfin à me sacrifier, ou plutôt à me » laisser sacrifier entièrement au bon plaisir » divin. »

Quoique cet excellent missionnaire n'ait pas encore eu le bonheur de répandre son sang pour Jésus-Christ, ce qu'il est obligé chaque jour de faire et de souffrir, est un martyr



continuel beaucoup plus pénible, que ne pour-  
 roit l'être celui qui lui arracheroit la vie après  
 quelques tourments. « Je vous remercie, dit-il  
 » en écrivant au frère Attiret, je vous remer-  
 » cie de la double peinture des SS. Cœurs,  
 » laquelle par bonheur a échappé au feu, à l'eau  
 » et à la cupidité qui nous ont enlevé presque  
 » tout ce que nous avons, etc.; » et dans une  
 lettre que j'ai reçue de lui, il y a quelques  
 mois, il dit : « C'est peu que d'avoir perdu une  
 » somme d'argent, de n'avoir plus de ressource  
 » pour nous loger et pour nos commissions,  
 » le grand mal est que dans la plupart de nos  
 » chrétientés il y a eu des recherches, des em-  
 » prisonnements, des bastonnades, des affiches  
 » scandaleuses contre la religion et des apos-  
 » tasies..... Mais cette adorable et aimable  
 » Providence a tellement ménagé et disposé les  
 » choses, que toutes nos actions de grâces ne  
 » doivent s'adresser qu'à elle pour la consom-  
 » mation moins malheureuse de cette affaire. »  
 En effet, il a fallu des miracles de protection  
 divine pour que cette tempête qui s'étoit éle-  
 vée avec tant de fureur ait été ainsi apaisée,  
 lorsqu'on avoit le plus lieu de croire qu'elle  
 alloit tout submerger dans la province où le  
 P. du Gad fait ses excursions apostoliques.  
 Dans le temps qu'on étoit dans les plus grandes

alarm  
 calm  
 men  
 chré  
 que  
 com  
 faire  
 plus  
 port  
 le ré  
 La  
 laire  
 c'est  
 1754  
 vice-  
 Chin  
 faiso  
 nouv  
 jésui  
 Kian  
 par l  
 train  
 avoi  
 le si  
 péen  
 L  
 tail;  
 des

alarmes, et que tout sembloit désespéré, le calme s'annonce tout-à-coup par l'élargissement du porteur des lettres, et des autres chrétiens emprisonnés : mais cet orage n'a fait que menacer la province du Hou-quang, en comparaison des terribles ravages qu'il est allé faire dans la province du Kiang-nan, une des plus florissantes missions qu'eussent les jésuites portugais. Jugez-en, mon révérend père, par le récit suivant :

La seconde quatrième lune ou lune intercalaire de la dix-neuvième année de Kien-long, c'est-à-dire vers la fin de mai de cette année 1754, vint un exprès au P. Felix de Rocha, vice-provincial de la mission portugaise de Chine, avec une lettre d'un jésuite chinois qui faisoit part à son supérieur des plus tristes nouvelles. Il lui apprenoit que le P. d'Araujo, jésuite portugais, qui faisoit mission dans le Kiang-nan, avoit été pris et mis à la torture par le mandarin, au tribunal duquel il avoit été traîné. Il ajoutoit que quantité de chrétiens avoient eu le même sort, et qu'on avoit donné le signalement de tous les missionnaires européens qui travailloient dans cette province.

Le jésuite chinois n'entroit dans aucun détail; mais le porteur de sa lettre ajouta bien des circonstances auxquelles on ne crut pas

devoir donner une entière créance, les Chinois étant très sujets à exagérer quand il s'agit surtout d'annoncer des malheurs. On ne soupçonna cependant qu'avec trop de fondement, que cette mission, qui avoit donné lieu aux plus grandes espérances, tant par le nombre que par la ferveur des chrétiens qui la composent, étoit sur le penchant de sa ruine, et que tous les missionnaires qui y étoient occupés des saints exercices de leur ministère ne tarderoient pas d'être pris. On étoit dans des perplexités, lorsqu'il arriva un second député: c'étoit un chrétien qui avoit demeuré autrefois à Pekin, et qui avoit servi dans le collège de nos pères portugais en qualité de domestique. Il apporta l'accablante nouvelle de la prise de cinq jésuites européens, et de la dénonciation d'environ huit cents familles chrétiennes qui avoient été citées, lesquelles se rendoient chaque jour au tribunal du mandarin qui avoit pris connoissance de cette affaire. Il raconta tant ce qu'il avoit vu lui-même, que ce qu'il avoit appris sur les lieux par des témoins oculaires. Le P. d'Aranjo a eu le bonheur de confesser Jésus-Christ au milieu des plus violentes tortures, qui l'ont estropié, dit-on, pour le reste de ses jours. On ne dit rien encore de ce que les autres missionnaires ont

sou  
dre  
dir  
des  
pou  
cinc  
P. d  
sieu  
mén  
que  
pré  
et on  
Je  
rega  
à vo  
suite  
man  
dign  
pire  
mon  
mou  
et p  
tous  
not  
I  
le fa  
ens  
nau

souffert: c'est d'eux-mêmes qu'il faut apprendre tout le détail de cette affaire: car à vous dire naturellement, il y a toujours à se défier des relations chinoises pour le bien comme pour le mal: ce qu'il y a de sûr, c'est que les cinq jésuites portugais ont été arrêtés; que le P. d'Araujo a été appliqué à la question plusieurs fois; que quantité de chrétiens ont eu le même sort; que quelques-uns ont apostasié; que d'autres ont soutenu avec fermeté les apprêts des supplices, les questions, les tortures, et ont confessé généreusement Jésus-Christ.

Je vais à présent vous entretenir de ce qui regarde personnellement le frère Attiret. J'ai à vous parler de son voyage en Tartarie à la suite de l'Empereur, de sa nomination au mandarinat, et de son généreux refus d'une dignité qui, en lui donnant un rang dans l'empire, auroit pu lui faire oublier, en certains moments, l'état d'humilité auquel, pour l'amour du souverain Maître, il s'est consacré, et pour lequel il avoit de bon cœur sacrifié tous ses talents, en se faisant simple frère de notre compagnie.

La raison pourquoi l'Empereur voulut avoir le frère Attiret en Tartarie, et le récompenser ensuite en le faisant mandarin d'un des tribunaux de sa maison, demande quelques éclair-

cissements. Je vais vous les donner, en y ajoutant les préliminaires nécessaires, et en les accompagnant de toutes les circonstances qui ont quelque rapport à ce sujet.

Il y a eu en dernier lieu une révolution dans le pays du *Tchong-kar*, celui des souverains tartares dont les états sont bornés au midi par le Thibet; à l'est par les Tartares tributaires de la Chine, par les Kalkas et les Mongoux; à l'ouest par d'autres Tartares mahométans et vagabonds, et au nord par une partie de la Sibérie. Après la mort du dernier tchong-kar, un lama du sang royal se mit à la tête d'un puissant parti, et vint à bout de se faire reconnoître au préjudice de ses concurrents et de celui en particulier qui devoit naturellement occuper le trône.

Ce nouveau souverain, homme inquiet et turbulent, hardi d'ailleurs, et enflé de ses premiers succès, voulut en tenter de nouveaux, se confiant en son habileté et en sa bonne fortune. Il trouva mauvais que les Kalkas, ses voisins, fussent tributaires de la Chine, et se mit en tête de les assujettir. Il fit faire à l'Empereur la ridicule proposition de les lui céder, alléguant que c'étoit un droit dévolu à sa couronne, que les anciens tchong-kar en avoient joui, et qu'il étoit bien résolu d'employer

tout

L

qu'e

de l

le cr

tenir

kar,

prop

états

mém

son

que

devo

Kalk

Co

bien

pateu

doit

les p

falloi

posoi

ceux

Ils fo

sauve

et vi

bagag

noître

L'E

toutes ses forces pour en jouir à son tour.

L'Empereur ne répondit à ses prétentions qu'en l'invitant à devenir lui-même tributaire de l'empire, lui offrant pour l'y engager de le créer régulo du premier ordre, et de le maintenir sur le trône. Le lama, devenu tchongkar, sentit son orgueil offensé d'une semblable proposition. Il fit répondre qu'il étoit dans ses états aussi souverain que l'étoit l'Empereur lui-même dans les siens, qu'il ne vouloit point de son *régulat*, qu'il lui déclaroit la guerre, et que les armes décideroient lequel des deux devoit recevoir les hommages et le tribut des Kalkas.

Comme il n'étoit guère possible qu'il n'y eût bien des mécontents parmi les sujets de l'usurpateur, et que leur mécontentement n'attendoit qu'une occasion favorable pour éclater, les plus éclairés d'entr'eux conclurent qu'il falloit profiter de la bonne volonté qu'ils supposoient dans l'Empereur en faveur de tous ceux qui se déclareroient les ennemis du tyran. Ils forment sourdement leur complot; ils se sauvent de leur patrie au nombre de dix mille, et viennent avec leurs familles et tous leurs bagages se donner à l'Empereur et le reconnoître pour leur souverain et leur maître.

L'Empereur les reçut à bras ouverts; il leur

donna un emplacement dans la Tartarie chinoise ; où il leur permit de s'établir. Il nomma des mandarins pour veiller à ce que rien ne leur manquât, ou plus vraisemblablement pour veiller sur leur conduite. Il leur envoya de grosses sommes d'argent, des provisions de toutes sortes et en grande quantité ; en un mot, il les mit en état de mener dans leur nouveau domicile une vie beaucoup plus commode qu'ils ne l'auroient fait dans leur propre pays. Il y avoit parmi les transfuges quantité de gens de considération. L'Empereur leur ordonna de se rendre à Gé-hol, lieu de la Tartarie chinoise où il va chaque année pour prendre le divertissement de la chasse, et où il a des palais presque aussi beaux que ceux qui sont aux environs de Pekin. L'intention de Sa Majesté étoit de les recevoir en cérémonie au nombre de ses sujets, de leur donner le grand repas déterminé par les rites pour ces sortes d'occasions, et de les décorer des mêmes dignités dont, suivant leur naissance et le rang qu'ils occupoient, ils auroient pu espérer d'être revêtus dans leur patrie, s'ils avoient été en faveur.

Les nouveaux domiciliés se rendirent sans délai, avec un nombre de gens déterminé par l'Empereur, au lieu où ils avoient ordre de se transporter, et lorsque tout fut en état, l'Em-

pe  
et  
tou  
tou  
qu  
pe  
ab  
ses  
vo  
po  
da  
son  
les  
plu  
mit  
for  
Le  
le  
reu  
de  
en  
dit  
tra  
l'or  
Deu  
le c  
Tie

pereur partit lui-même de Yuen-ming-yuen , et s'achemina vers Gé-hol, accompagné de toute sa cour, des régulo, des comtes et de tous les grands, à l'exception d'un petit nombre qu'il laissa à Pekin pour avoir soin des affaires pendant son absence.

C'est uniquement lorsque l'Empereur est absent, que les personnes qui travaillent sous ses yeux ont un peu de liberté. Le frère Attiret voulut profiter des commencements de l'année pour se renouveler dans la ferveur, et reprendre dans les exercices de la retraite, que nous faisons chaque année l'espace de huit ou dix jours, les forces spirituelles dont on a autant et même plus de besoin ici que partout ailleurs. Il se mit en retraite le soir du 6<sup>e</sup> jour de la 5<sup>e</sup> lune, fort éloigné de penser à ce qui devoit arriver. Le lendemain vers les quatre heures du matin, le comte *Té*, grand échanson de l'Empereur, arriva en poste à Hai-Tien, avec ordre de Sa Majesté d'emmener le frère Attiret en Tartarie. Ce cher frère, comme je l'ai déjà dit, s'étoit rendu à Pekin pour y faire sa retraite; ainsi il fallut qu'on vint ici lui intimer l'ordre qui avoit été donné de le faire partir. Deux mandarins furent députés pour cela, et le comte *Té* attendit dans son hôtel de Hai-Tien, où il voulut rester pour prendre un peu



de repos. Il fallut que le frère Attiret, qui s'étoit flatté d'avoir huit jours entiers à passer uniquement avec son Dieu, s'arrachât à sa solitude, le lendemain même du jour qu'il y étoit entré, et partit sur le champ pour aller auprès du comte savoir au juste les intentions de Sa Majesté. Dès que le comte l'aperçut, il lui dit qu'il n'avoit d'autres ordres à lui intimer que celui de partir sans délai; que l'Empereur vouloit que dans trois jours au plus tard il fût auprès de sa personne; que du reste il ignoroit ce qu'on vouloit faire de lui; mais qu'il étoit probable que Sa Majesté vouloit l'occuper à tirer les portraits de quelques-uns des principaux étrangers qu'il alloit recevoir en cérémonie au nombre de ses sujets. Ne vous embarrassez de rien, ajouta le comte, voici cinquante taëls que l'Empereur m'a ordonné de vous compter; ne songez qu'à partir le plus promptement qu'il se pourra. Si nous pouvions nous mettre en marche aujourd'hui même, la chose n'en seroit que mieux. J'ai ordre de fournir tout ce qui sera nécessaire pour vous et pour vos domestiques. Je vous donnerai mon propre cheval, et parmi mes habits vous choisirez ceux qui vous iront le mieux, et vous vous en servirez. Il faut remarquer qu'il y a ici des habits de ville et des habits de

voyage, déterminés pour la longueur, pour la forme et pour tout l'assortissement, et qu'il seroit de la dernière indécence de se montrer à la cour sous d'autres habillements que ceux des circonstances, des lieux et de la saison.

Quant au cheval, le frère Attiret en remercia le comte, en lui disant que la mule qu'il montoit chaque jour pour aller au palais, pouvoit lui servir également pour le voyage; mais il accepta les habits, parce qu'il lui étoit impossible, aussi bien qu'à nous, d'en faire faire ce qu'il lui en falloit, dans un espace de temps aussi court. Ainsi ce cher frère ne pensa plus aux préparatifs ordinaires. Il resta dans notre maison de Hai-Tien, où il employa le reste de la journée à préparer des couleurs et les autres choses de l'art, pour se prémunir en cas de besoin. Bien lui en valut, comme on le verra après, d'avoir pris ainsi ses précautions. Il nous écrivit ici deux mots pour nous dire que le lendemain il se mettroit en chemin. J'allai avec le P. Benoist pour lui dire adieu, et le 8<sup>e</sup> de la 5<sup>e</sup> lune (26 juin), nous l'accompagnâmes avant trois heures du matin jusqu'à l'hôtel du comte, où ce seigneur l'attendoit pour monter à cheval.

Le 28 du même mois, nos voyageurs pas-

sèrent Nan - ting - men , qui est la première bouche des montagnes, et à midi ils traversèrent la grande muraille. « Ce titre est trop simple, » m'écrivit le frère Attiret, « pour une si belle chose. Je suis étonné que tant d'Européens qui l'ont vue, nous aient laissé ignorer l'ouvrage immense qui la compose. C'est un des plus beaux ouvrages qu'il y ait au monde, eu égard au temps où elle a été faite et à la nation qui l'a imaginée et exécutée. Je suis bien résolu d'en faire le dessin à mon retour. »

Quoique bien des missionnaires aient parlé fort au long de la grande muraille, tout ce qu'ils en disent est infiniment au-dessous de l'idée que s'en est formée le frère Attiret. Les artistes voient les choses d'un tout autre oeil que les voyageurs ordinaires. Il seroit à souhaiter que ce cher frère voulût bien, à ses moments de loisir, nous peindre lui-même un ouvrage dont il a été si vivement frappé. Mais il n'y a pas apparence qu'il puisse le faire de sitôt, étant surchargé d'autres occupations plus importantes et indispensables pour lui.

Le même jour, ils arrivèrent à Leang-kien-fang, où la cour avoit fait halte pour prendre quelques jours de repos. Le *te-kong* alla rendre compte de sa mission, et il lui fut ordonné,

de la  
Attir  
qu'il  
cher  
polit  
save  
conf  
il ne  
été r  
savo  
tente  
de la  
que  
tance  
reur  
à ton  
ment  
qui  
accid  
En e  
que  
gea  
qua  
étoi  
mar  
peu  
çoi  
ne

de la part de l'Empereur, de remettre le frère Attiret entre les mains du comte ministre, ce qu'il exécuta sans délai. Celui-ci reçut notre cher frère avec toutes les démonstrations de politesse et de bienveillance que ces messieurs savent si bien prodiguer, lorsqu'ils croient se conformer aux intentions de leur maître; mais il ne lui dit point pour quelle raison il avoit été mandé, il lui fit même entendre qu'il n'en savoit rien. Il lui fit dresser sur le champ une tente au voisinage de la sienne : car le long de la route il n'y a ni hôtel ni maison pour qui que ce soit; les palais qui se trouvent de distance en distance sont seulement pour l'Empereur et ses femmes. Comme la nuit commençoit à tomber, et qu'on fit les choses précipitamment, on ne leur donna point cette solidité qui est nécessaire pour prévenir les différens accidens qui peuvent arriver en cas d'orage. En effet, à peine le frère Attiret fut-il logé, que le temps, qui étoit déjà couvert, se déchargea par un déluge d'eau qui inonda tout le quartier. L'homme d'affaires du ministre, qui étoit venu pour voir par lui-même si rien ne manquoit, rassura le pauvre cher frère, qui, peu accoutumé à camper à la tartare, commençoit à craindre que la double toile de la tente ne vint enfin à succomber sous le poids énorme

qui commençoit déjà à la faire baisser. Il lui dit qu'il pouvoit être tranquille, qu'il ne falloit toucher à rien, et que l'eau s'écouleroit d'elle-même; après quoi il se retira. Cependant la pluie grossissoit d'un moment à l'autre, et bientôt la tente chancela. Les deux domestiques de notre voyageur, aussi neufs que leur maître, et non moins embarrassés que lui pour se tirer d'affaire en pareil cas, commencèrent à crier qu'on alloit être accablé. Le frère Attiret vit en effet que les colonnes ou les pieux, qui étoient fichés en terre pour tenir la tente en respect, sortoient peu à peu de leurs trous. Il court en retenir un, ordonne à un de ses domestiques de soutenir l'autre, tandis que celui qui restoit iroit demander du secours. Ils ne furent pas long-temps dans l'embarras; un des gens du ministre arriva tout à propos, à la tête d'une douzaine d'esclaves, et dans quelques moments, tout fut mis en bon état. Ainsi notre frère en fut quitte pour la peur.

Il ne lui arriva rien de particulier le reste du voyage, qu'il continua un peu plus doucement qu'il n'avoit fait les premières journées. Il étoit à la suite de l'Empereur, et il n'alloit pas plus vite que Sa Majesté. La marche du prince, telle qu'il l'envisagea alors, réveilla ses idées pittoresques, et il a avoué que, s'il

avoit  
s'en  
sous  
cette  
cara  
Il n  
les  
pres  
cou  
les  
cher  
pas  
quar  
pere  
vit lu  
n'éto  
et tr  
l'hon  
riots  
redr  
leurs  
chaq  
relev  
des  
foul  
le p  
corp  
ce su

sser. Il lui  
il ne falloit  
roit d'elle-  
pendant la  
l'autre, et  
omestiques  
eur maître,  
i pour se  
encèrent à  
ère Attiret  
pieux, qui  
a tente en  
rs trous. Il  
de ses do-  
que celui  
ours. Ils ne  
ras; un des  
ppos, à la  
dans quel-  
état. Ainsi  
r.  
er le reste  
lus douce-  
s journées.  
il n'alloit  
marche du  
s, réveilla  
é que, s'il

avoit eu à peindre une armée en déroute, il s'en seroit tenu à l'excellent modèle qu'il avoit sous les yeux. Il ne distingua en aucune façon cette majesté, cette économie, cet ordre qui caractérisent toutes les cérémonies chinoises. Il ne vit qu'un amas confus de gens de tous les étages, qui alloient et venoient; qui se pressoient à l'envi, qui se heurtoient, qui couroient, les uns pour porter des ordres, les autres pour les exécuter; ceux-ci pour chercher leurs maîtres, qu'ils ne distinguoient pas dans la foule; ceux-là pour trouver leur quartier, ou pour aller joindre ceux de l'Empereur, dont ils s'étoient écartés. Tout ce qu'il vit lui parut tumulte, confusion, embarras; ce n'étoient partout qu'objets piteux, lamentables et tragiques, qui lui inspirèrent la crainte, l'horreur et la compassion. C'étoient des charriots renversés qu'on tentoit vainement de redresser, des chameaux étendus avec toutes leurs charges, qui pousoient des cris aigus à chaque coup qu'on leur donnoit pour les faire relever; des ponts abattus, des chevaux crevés, des hommes morts, mourants ou estropiés, foulés aux pieds des chevaux ou écrasés sous le poids des charrettes qui leur passoient sur le corps; des cavaliers embarrassés parmi tout ce fracas, cherchant à se tirer de presse: telles

sont les images qui, sorties de son pinceau, auroient fait un tout qu'il n'auroit jamais osé intituler *Marche de l'empereur de la Chine*. Il ne faut pas croire cependant que tous les voyages de l'Empereur soient dans le même goût; c'en est ici un extraordinaire, et jamais peut-être ce prince n'avoit eu tant de monde à sa suite. Il vouloit donner aux étrangers qui s'étoient livrés à lui pour être admis au nombre de ses sujets, une idée de sa puissance et de sa grandeur, et faire en sorte que si quelques-uns d'entre eux avoient fantaisie de se sauver, ils pussent, en racontant à leurs compatriotes ce qu'ils avoient vu, leur inspirer une juste crainte de l'irriter, ou les attirer sous son obéissance: artifice qui lui a parfaitement réussi, car depuis peu, dix mille hommes sont encore venus se ranger sous ses étendards.

Dès que le frère Attiret fut arrivé à Gé-hol, le ministre le logea dans son propre hôtel, où il lui donna un appartement des plus honorables. Il lui fit l'honneur de le visiter le soir, et il n'est sorties d'offres obligeantes qu'il ne lui fit; il lui promit, entre autres choses, qu'il lui feroit servir du maigre, les jours que notre religion ne nous permet pas de manger du gras. Ce qu'il y a en cela d'infiniment gracieux de sa part, c'est que, malgré toutes les af-

fares dont il devoit avoir la tête remplie, il voulut bien de lui-même descendre dans ce détail. Il ajouta, avant que de terminer sa visite, que l'Empereur vouloit probablement faire tirer le dessin de la fête qui alloit se passer, mais il ne l'en assura pas : c'étoit le 2 de juillet; le frère eut à se reposer jusqu'au 4, sans savoir à quoi on vouloit l'occuper.

Tout ce qu'après son retour il a pu me dire de Gé-hol, c'est qu'il est une ville à peu près du troisième ordre, qui n'a proprement de beau que le palais de l'Empereur. Gé-hol est situé au bas d'une montagne et arrosé d'une rivière assez petite d'elle-même, mais qui grossit de temps en temps d'une manière terrible, ou par la fonte des neiges, ou par l'abondance des pluies; elle devient alors un torrent furieux qu'aucune digue ne sauroit arrêter. Il y a quelques années qu'une partie du palais fut emportée; le dommage alla à des sommes immenses, par la quantité et la qualité des meubles qui furent perdus ou gâtés.

Gé-hol commença à être quelque chose sous Cang-hi; depuis lors, il a été toujours en augmentant et est devenu considérable sous cet empereur, qui y va chaque année passer quelques mois avec sa cour, et qui y a fait faire quantité de bâtimens et d'autres ouvrages qui



l'embellissent et en font un séjour fort agréable pendant les trois mois que nous avons ici de grande chaleur.

Le 4 juillet, on vint à onze heures du soir intimer au frère Attiret un ordre de l'Empereur : c'étoit de se rendre le lendemain au palais, où le *té-kong* lui diroit ce qu'il avoit à faire. Il obéit, et il apprit que l'intention de Sa Majesté étoit qu'il peignit ou du moins qu'il dessinât tout ce qui se passeroit dans la cérémonie qui alloit avoir lieu. On lui recommanda fort de se mettre à portée de bien voir tout, afin que rien ne manquât à son dessin et que l'Empereur pût être content.

Un habile peintre ne seroit point embarrassé d'un pareil ordre en Europe, où il est permis d'aider à la lettre, et où, en gardant le vrai, il pourroit se livrer au génie, moins en peine d'être désavoué, que sûr d'être applaudi. Mais il n'en est pas ici de même : il ne faut faire que ce qu'on vous dit, et faire de point en point tout ce qu'on vous dit. Il n'y a génie qui tienne. Les plus belles lueurs doivent être étouffées dès qu'elles se montrent, si elles tendent à quelque chose qu'on ne vous a pas positivement demandé.

Toutes ces pensées dans l'esprit, et muni d'une grande provision de bonne volonté, le

frère Attiret ayant tendu toutes ses fibres, se rendit au lieu de la cérémonie, y assista jusqu'à la fin, y regarda de tous ses yeux, et, malgré tout cela, il ne sut au bout à quoi se fixer. Il n'y avoit que confusion dans ses idées et qu'embarras pour le choix qu'il devoit en faire. Il voyoit tout et il ne voyoit rien. L'ordre d'aller travailler sur le champ lui fut donné, aussitôt la cérémonie achevée. On lui dit, de la part de l'Empereur, que le dessin devoit en être livré le soir même au *té-kong*, pour que celui-ci le portât à Sa Majesté qui vouloit le voir. Il n'y avoit point à reculer, et le frère ne le sentoit que trop. Il prit le chemin de l'hôtel du ministre, se retira sans bruit dans son appartement, et voulut se mettre en devoir d'exécuter ses ordres. Il tailla plusieurs crayons en homme qui cherche à gagner du temps, et rien ne lui venoit encore. Enfin il saisit son point. Ce fut le moment de l'entrée de l'Empereur au lieu de la cérémonie; point flatteur pour ce prince, qu'on y voit du premier coup d'œil dans tout l'appareil de sa grandeur. Il crayonne rapidement tout ce qui s'offre, et quelques centaines de figures, sans compter les assortiments, se trouvent ébauchées. Le temps s'écouloit plus vite qu'il ne l'auroit voulu, et le *té-kong* étoit à sa porte. Il fallut

lui livrer son ouvrage avant la nuit, ce qui ne lui coûta pas peu. Il se rendit lui-même au palais pour savoir la réponse de Sa Majesté. Elle fut des plus flatteuses. L'Empereur lui fit dire par le comte que tout étoit *hen-hao*, c'est-à-dire, *très bien*. Ce seroit ici le lieu de décrire cette cérémonie, ou tout au moins d'en tracer une légère ébauche. Je le ferois avec bien du plaisir, si, après avoir vu le dessin qui a été fait pour l'Empereur, et en avoir entendu l'explication de la bouche du frère Attiret, je n'avois compris qu'à peu de chose près, la cérémonie dont il est question, est la même que celle qui se fit sous Cang-hi, en l'année 1691, et dont le P. Gerbillon a fait le détail dans son troisième voyage de Tartarie, que vous trouverez tout au long dans le 4<sup>e</sup> tome de l'ouvrage du P. Duhalde. Ainsi, mon révérend père, c'est à cette relation que je prends la liberté de vous renvoyer. Je ne pourrois rien dire de mieux ni de plus circonstancié que ce que vous y lirez. Le lendemain, le frère s'étant mis en disposition de retoucher son dessin, fut interrompu tout-à-coup par un envoyé de l'Empereur, qui lui intima l'ordre de se transporter au palais, où Sa Majesté venoit de décorer du titre de *regulo*, comtes et grands-seigneurs, onze des principaux trans-

fuge  
suite  
et s  
pou  
qui  
avo  
ache  
à l'  
Maj  
deva  
il fa  
finis  
avo  
pire  
de c  
de n  
men  
Il é  
com  
asse  
inco  
cha  
soir  
puis  
sem  
aut  
con  
mo

fuges, lesquels, ainsi que tous ceux de leur suite, furent censés dès-lors membres de l'état et sujets du prince qui le gouverne. C'étoit pour faire les portraits de ces onze seigneurs qui venoient d'être constitués en dignité, qu'on avoit mandé le peintre. Un de ces portraits fut achevé ce jour-là même et montré tout de suite à l'Empereur. Il fut trouvé à merveille. Sa Majesté fit dire au frère Attiret que la fête devant être terminée dans l'espace de six jours, il falloit que tous les autres portraits fussent finis pour ce temps-là. Il auroit bien voulu avoir un peu de temps à lui pour pouvoir respirer, et pour laisser à une maladie qu'il venoit de contracter par le changement de climat et de nourriture, le loisir de se dissiper entièrement, ou tout au moins de s'adoucir un peu. Il étoit attaqué d'un rhume de poitrine, accompagné d'un cours de ventre, et d'une fièvre assez violente. Il lui fallut, malgré cette triple incommodité qui dura quelque temps, aller chaque jour au palais, y travailler du matin au soir, dans un lieu qui étoit comme public, puisque c'étoit la salle où les courtisans s'assembloient pour attendre que la comédie et autres exercices auxquels ils devoient assister commençassent. Ce qui augmentoit infiniment mon mal, dit le frère Attiret, c'est qu'ils étoient

tout le jour sur mes épaules , à me faire mille interrogations , toutes disparates , et auxquelles il me falloit répondre et faire mon ouvrage en même temps. Un seul mot l'auroit délivré de tous ces importuns ; mais il n'osa le dire , car il n'y avoit là que regulo , comtes , et les plus grands seigneurs de l'empire. Il sentoit de plus que ces seigneurs n'en agissoient ainsi que pour lui faire honneur , la plupart de leurs demandes roulant sur la France , ou sur des choses qu'ils croyoient devoir lui faire plaisir. Cet état de contrainte , joint à un travail forcé et à ses trois maladies , eurent bientôt épuisé ses forces. Le mandarin qui faisoit à son égard l'office d'introducteur , avertit sérieusement le *té-kong* de présenter une supplique à l'Empereur pour l'informer de l'état où se trouvoit le frère Attiret. Le *té-kong* vit lui-même qu'il n'y avoit pas à différer , et se hâta d'agir en conséquence. L'Empereur ordonna que son peintre se reposeroit , et lui envoya un de ses médecins pour avoir soin de lui. Après un jour de repos , le malade se crut assez fort pour continuer son ouvrage. Il retourna au palais , où il finit pour le temps marqué , les onze portraits dont il étoit chargé.

On dit que ces Tartares , peu accoutumés à se voir reproduire ainsi , étoient émerveillés

de se reconnoître sur une toile, et de se retrouver avec tous leurs agréments. Ils rioient les uns des autres, lorsqu'après quelques coups de pinceau, ils apercevoient un peu de ressemblance; mais, quand elle étoit entière, ils étoient comme extasiés. Ils ne pouvoient guère comprendre comment cela pouvoit se faire: ils ne se lassoient point de regarder la palette et le pinceau; aucune des actions du peintre ne leur échappoit. Les seigneurs chinois et mant-cheoux qui étoient présents, rioient aussi de tout leur cœur, non pas des copies, mais des originaux eux-mêmes, dont la figure, la contenance et toutes les façons avoient si peu de rapport avec la politesse et les manières chinoises. Il est vraisemblable que de tous ceux qui étoient là, il n'y avoit que le peintre qui ne fût pas bien à son aise. Il avoit à répondre à plusieurs personnes à la fois; il vouloit que l'Empereur pût être content de son ouvrage, et il lui falloit saisir, comme à la volée, chaque trait qu'il vouloit peindre. Eût-il même joui de toute sa santé, je ne crois pas qu'il eût été tenté de rire.

Cependant, à mesure que quelque portrait étoit achevé, on le présentoit à l'Empereur, qui l'examinait à loisir, et sur lequel il portoit son jugement que des eunuques de la présence

venoient tout de suite annoncer au frère, en lui rendant son tableau. Comme tous ces jugements furent flatteurs et honorables pour le peintre, auquel on disoit à chaque fois *hen-hao, hen-hao*, c'est-à-dire, *très bien, très bien*, ils lui attirèrent toutes sortes de compliments et de caresses affectées de la part de tous les grands qui s'amusoient à le voir peindre. Ce qui augmenta encore leur espèce de considération pour sa personne, c'est que chaque jour un mandarin, en habit de cérémonie, lui apportoit des mets de la table de Sa Majesté, et les lui livroit devant tout ce monde, ce dont la plupart se seroient estimés fort heureux, s'ils avoient eu le même honneur. La chose alla si loin à cet égard, que le *té-kong* en conçut de la jalousie. Il ne put la dissimuler : et ; comme s'il eût voulu se venger de quelque tort qu'on lui eût fait, ou qu'il eût prétendu rabattre la joie qu'il s'imaginait être dans le cœur du frère Attiret, il lui disoit souvent d'un air moqueur : « Monsieur, ce n'est point ici » comme à Peking ou à Hai-tien, on ne voit pas » si aisément l'Empereur ; je suis fâché que • Sa Majesté ne vienne pas s'amuser à vous voir » peindre. »

Si ce courtisan avoit su les véritables sentiments de celui qu'il vouloit agacer, il ne lui

aur  
dis  
frè  
de  
mè  
» ta  
» ca  
» se  
» su  
A  
vès  
reçu  
la c  
peti  
app  
l'y e  
com  
l'En  
il d  
« E  
» ce  
» vi  
dis  
cor  
en  
de  
l'E  
de

auroit certainement pas tenu de semblables discours : car, dans le temps même que ce cher frère étoit comblé de politesses et d'honneurs de la part des grands et de l'Empereur lui-même, il m'écrivait à cœur ouvert : « Il me » tarde bien que cet acte de comédie finisse : » car, loin de la maison de Dieu, et privé des » secours spirituels, j'ai de la peine à me per- » suader que ce soit ici la gloire de Dieu. »

Après que les onze portraits eurent été achevés et approuvés de l'Empereur, le peintre reçut ordre de mettre en grand le dessin de la cérémonie qu'il n'avoit fait d'abord qu'en petit. On lui assigna dans le palais un autre appartement, et c'étoit le *té-kong* qui devoit l'y conduire et l'y établir. Il paroit que ce comte ne soupçonnoit en aucune façon que l'Empereur dût s'y rendre, puisqu'en entrant, il dit malignement en s'adressant au frère : « Encore aujourd'hui vous ne le verrez pas ; » ce n'est point ici un endroit où Sa Majesté » vienne. » Le frère ne répondit rien, et se disposa à faire son ouvrage. A peine l'avoit-il commencé qu'un mandarin de la présence vint en cérémonie lui donner deux pièces de soie de la part de l'Empereur. Un moment après l'Empereur entra lui-même, et, d'un air plein de bonté, il demanda au frère s'il étoit bien



remis de sa maladie, le vit travailler un moment, lui fit quelques questions obligeantes, après quoi il se retira; mais en sortant il dit au *té-kong* que le frère Attiret n'étoit pas bien là, et qu'il falloit le placer sur le champ dans le *ta-tien*, c'est-à-dire, dans la salle du trône.

Il fallut obéir. Le comte prit lui-même une partie de l'attirail du peintre, et l'aida à la transmigration pour qu'elle se fit plus promptement. Arrivés à la salle, le frère Attiret vit venir à lui un mandarin, portant des deux mains qu'il tenoit élevées au niveau des yeux, un papier d'une espèce particulière, et dont l'Empereur se sert quelquefois pour peindre. Le mandarin dit au peintre, en lui remettant le papier, que l'intention de Sa Majeste étoit qu'il dessinât un seigneur tartare qu'il lui nomma, à cheval, courant après un tigre, l'arc bandé, et sur le point de décocher la flèche, ajoutant que l'Empereur vouloit lui-même en faire la peinture. Le frère Attiret fit ce qu'on exigeoit de lui. Le lendemain il reçut ordre de préparer quatre pièces de cette soie fine et gommée, dont les Chinois se servent pour peindre à l'eau, et de se transporter ensuite au jardin pour prendre les sites et les lieux qui devoient servir de fond aux peintures qu'il alloit faire pour représenter les

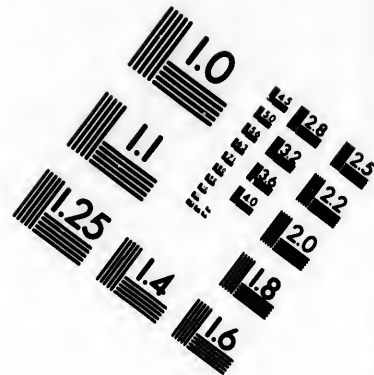
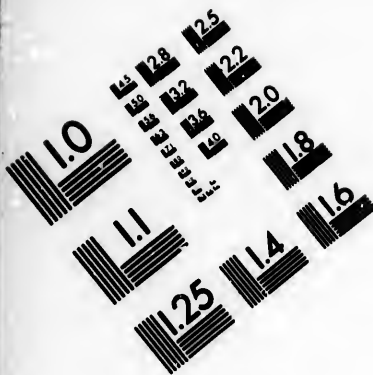
jeu  
à l'  
fice  
de  
cou  
lect  
en  
en  
L  
ce  
le  
le  
cray  
son  
vint  
fit  
fit  
l'ho  
tigu  
dou  
au  
fut  
sans  
avan  
L  
l'ho  
qui  
avo

jeux et les divertissements de la fête présente, à l'exception de la comédie et des feux d'artifices qui étoient des plus brillants ; la plupart de ces jeux n'étoient que tours d'adresse, que courses de chevaux et exercices militaires. La lecture du troisième voyage du P. Gerbillon en Tartarie, dont je vous ai déjà parlé, vous en donnera une idée.

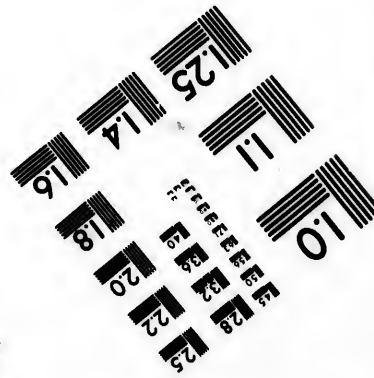
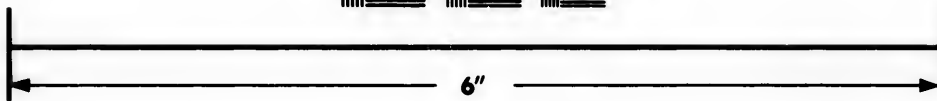
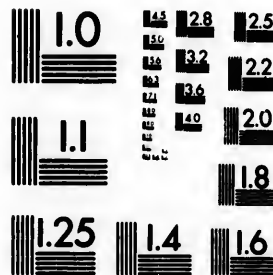
Le frère Attiret fit de point en point tout ce qui lui étoit ordonné. Arrivé au jardin avec le *té-kong*, qui ne le quittoit plus, il jeta sur le papier quelques-unes de ses idées, et crayonna tout ce qu'il crut pouvoir servir à son dessein. L'Empereur l'aperçut de loin, vint à lui, examina ce qu'il venoit de faire, lui fit corriger ce qui n'étoit pas de son goût, et fit ajouter ce qu'il jugea à propos. Il lui fit l'honneur de lui demander s'il n'étoit point fatigué, et lui recommanda surtout de marcher doucement. Après avoir fini, le frère retourna au palais, pour y travailler à ses dessins. Il fut deux jours entiers sans voir Sa Majesté et sans être détourné. Il les mit à profit pour avancer son ouvrage.

Le matin du troisième jour l'Empereur l'honora d'une visite. Il voulut voir tout ce qui étoit fait, et trouva que sa personne, qui avoit été dessinée à cheval dans un endroit et





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

2.5  
2.8  
3.2  
3.6  
4.0  
4.5  
5.0

10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20

portée en chaise dans un autre, étoit dans l'une et l'autre position un peu trop renversée de l'arrière. Il voulut que ce défaut fût corrigé sur-le-champ, et, pour cela, il s'assit sur son trône qui étoit dans le lieu même, s'y composa à sa fantaisie, et se fit dessiner dans l'attitude où il étoit actuellement. Comme il faisoit fort chaud, il eut la bonté d'ordonner au frère d'ôter son bonnet et de s'asseoir, faveur singulière qu'il ne fait à aucun de ses sujets, qui ne doivent jamais être en sa présence qu'à genoux ou debout, lors même qu'ils sont obligés de travailler.

Le lendemain, l'Empereur revint au même lieu. Un eunuque tenoit entre ses mains la peinture que Sa Majesté avoit faite elle-même sur le dessin du Tartare à cheval dont j'ai parlé plus haut. Il la déploya devant le frère, auquel l'Empereur ordonna de retoucher quelque chose sur l'attitude du cavalier qui est sur le point de décocher son dard. Après cette légère correction, la peinture fut remise au cabinet de Sa Majesté, qui vouloit y donner encore quelques coups de pinceau. Mais le soir du même jour elle fut envoyée au frère Attiret, avec ordre de l'achever. Il n'y restoit à faire que le carquois, la queue du cheval et la botte du cavalier. J'oubliois de dire que l'Em-

per  
au f  
Cor  
san  
en f  
rest  
che  
en a  
glio  
Pe  
frère  
les  
faire  
qui  
la cé  
eusse  
n'en  
eut  
fois,  
gout  
man  
resse  
yeux  
qui  
eût  
dans  
l'idée  
pour

pereur avoit envoyé de grand matin demander au frère Attiret s'il avoit encore du papier de Corée, huilé et prêt à recevoir les couleurs, sans dire néanmoins ce qu'il prétendoit qu'on en fit. Le frère ayant répondu qu'il ne lui en restoit plus, le *te-hong* reçut ordre de détacher sur-le-champ un courrier à Hai-tien, pour en aller demander une feuille au frère Castiglione qui en avoit de tout prêt.

Pendant que le courrier étoit en chemin, le frère Attiret ne perdoit pas son temps. Outre les dessins dont j'ai parlé, il avoit encore à faire tous les portraits des principaux seigneurs qui devoient figurer dans la représentation de la cérémonie, et il falloit que tous ces portraits eussent l'approbation de Sa Majesté, ce qui n'en augmentoit pas peu la difficulté. Il y en eut deux auxquels il fallut revenir plusieurs fois, l'Empereur ne les trouvant pas à son goût; celui du comte ministre fut entièrement manqué par le trop d'envie qu'on avoit qu'il ressemblât. L'Empereur vouloit qu'il eût les yeux d'une certaine façon, celle apparemment qui lui plaisoit le plus dans son favori, qu'il eût la tête plus ou moins avancée, qu'il fût dans telle attitude, et tout cela n'étoit pas l'idée du peintre, qui faisoit tous ses efforts pour se conformer à celle du prince. Aussi

fut-il tellement dérouté par toutes ces difficultés, qu'il ne put plus saisir son modèle, quelque soin qu'il se donnât, pour en venir à bout. Le ministre lui en fit des reproches badins, en lui donnant à entendre néanmoins qu'il étoit persuadé qu'il n'y avoit pas de sa faute. Tous les autres portraits furent trouvés à merveille; Sa Majesté les loua beaucoup, et par conséquent toute la cour leur prodigua des éloges.

Cependant ce n'étoit encore là, pour ainsi dire, que le coup d'essai du peintre. Le courrier revenoit avec la toile, ou, pour parler plus vrai, avec le papier préparé qu'il avoit été chercher à Hai-tien. Dès que l'Empereur eut appris son retour, il se transporta à la salle où le frère Attiret faisoit son ouvrage, s'assit sur son trône, et lui ordonna de le peindre en grand. Le frère n'avoit pas encore eu cet honneur. Les autres portraits avoient été trouvés bons par l'Empereur et par toute sa cour, il falloit que celui-ci fût trouvé excellent. Aussi le peintre se surpassa-t-il. Comme il fut pris à l'improviste, l'imagination n'en eut que plus de jeu. Il n'y eut aucun coup de pinceau qui ne portât, et la première ébauche en fut à peine faite que l'Empereur s'écria, en se levant: «Cela est très bien, cela est très



» bien ! Il y a deux heures que je suis ici, c'en  
» est assez pour aujourd'hui. » Ce que ce prince  
trouva de plus flatteur pour lui dans ce por-  
trait, ce fut de s'y voir avec une grosse tête et  
avec l'apparence d'une taille au-dessus de l'or-  
dinaire. Il avoit insinué plus d'une fois qu'il  
vouloit être ainsi peint; car dans tous ses por-  
traits il avoit toujours trouvé qu'on lui avoit  
fait la tête trop petite. On ne l'avoit pas en-  
tendu à demi-mot, et on n'avoit pas pris son  
idée. On s'étoit contenté d'augmenter de quel-  
ques lignes sa véritable grosseur naturelle, et  
on crut en avoir trop fait. Sa Majesté ne jugea  
pas à propos de s'expliquer alors plus claire-  
ment; il n'en a pas fait de même dans cette  
dernière occasion. Dans le temps même que le  
frère Attiret prenoit la palette et les pinceaux,  
un eunuque qui étoit vis-à-vis, portant les  
deux mains sur sa tête, les écarta considéra-  
blement l'une de l'autre, et montra ensuite du  
doigt l'Empereur dont il n'étoit pas vu,  
comme s'il eût voulu dire au frère que l'inten-  
tion de Sa Majesté étoit qu'il lui peignît la  
tête fort grosse; un autre eunuque le lui dé-  
clara en propres termes, d'un ton de voix as-  
sez haut pour que l'Empereur pût l'entendre,  
et Sa Majesté confirma, par un signe d'ap-  
probation, ce que celui-ci venoit d'avancer.

Le peintre n'en voulut pas davantage, il se tint la chose pour dite, se conduisit en conséquence, et réussit à merveille dans tous les sens.

Dès que l'Empereur se fut retiré, le frère Astiret se remit après le portrait, y ajouta tous les coups de pinceau qu'il crut nécessaires pour la parfaite ressemblance, et employa tout son art pour le relever. Quelques jours après, Sa Majesté l'ayant vu le trouva beaucoup plus à son goût que la première fois, en fit des compliments au peintre, et le combla de caresses. L'envie d'être reproduit par les couleurs augmentoit en lui à mesure qu'elles lui représentoient sa personne telle qu'il le souhaitoit. Il ordonna au frère d'aller au jardin pour y prendre l'idée du fonds d'un tableau où il vouloit être peint tirant de la flèche. Après que le frère eût crayonné son site et tout ce qu'il crut devoir servir à l'ornement de son sujet, le mandarin qui a inspection sur ces sortes d'ouvrages, porta celui-ci à Sa Majesté, qui l'approuva avec éloge. Le *té-kong* venoit d'être chargé d'une autre commission. Il devoit porter au loin les ordres de Sa Majesté. Il partit le 11 de la 6<sup>e</sup> lune; mais, avant son départ, il se rendit à l'hôtel du ministre pour prendre congé de lui. Comme il seroit,

le frère Attiret l'entendit et courut au-devant de lui pour lui souhaiter un bon voyage. Celui-ci ne répondit à ses souhaits que par des compliments réitérés de félicitation. Le frère ne douta en aucune façon que tous ces compliments ne tombassent sur ce qu'il avoit bien réussi dans les portraits de l'Empereur. Il ne répliqua à son tour que par les réponses ordinaires ; mais, quelques moments après, un mandarin inférieur l'ayant félicité à peu près dans les mêmes termes, et d'une manière qui lui parut avoir quelque chose de singulier, il eut la curiosité de lui demander quel étoit l'objet en particulier sur quoi toboient ses félicitations. Le complimenteur, fort étonné, lui dit tout simplement qu'il se réjoissoit avec lui de ce que l'Empereur l'avoit fait mandarin.

« Moi, mandarin, reprit le frère Attiret ! Oui, vous, mandarin, lui répliqua-t-on froidement. Eh quoi ! toute la cour le sait, et vous n'en êtes pas encore instruit ! etc. » Le pauvre frère fut un peu consterné à cette nouvelle ; mais, comme il s'y étoit préparé de longue main, il ne pensa plus qu'aux moyens de parer le coup sans offenser l'Empereur.

Depuis quelques années, plusieurs eunuques de la présence, et quelques mandarins qui étoient témoins des manières gracieuses de

L'Empereur à son égard, lui avoient dit fort sérieusement plus d'une fois, que l'intention de Sa Majesté étoit de l'élever au mandarinat, qu'ils ne se trompoient point dans leurs conjectures sur ces sortes de choses, et que l'expérience les en avoit convaincus. Le frère Attiret leur répondit alors, que lui, ainsi que tous les autres Européens qui étoient à la cour, n'y étoient point venus pour ces sortes de récompenses temporelles, qu'ils avoient eu des motifs plus purs et plus relevés; et, prenant de là occasion de leur parler de notre sainte loi, il leur expliquoit suivant les occurrences, comment nous renoncions aux honneurs pour l'amour du souverain maître qui avoit bien voulu renoncer lui-même à tout l'éclat de sa grandeur, en se faisant homme pour nous procurer, au prix de son sang, un bonheur qui ne finira point.

Quand il étoit de retour à la maison, le frère Attiret nous rapportoit tout ce qu'il avoit oui, et ce qu'il avoit répondu, et demandoit des règles de conduite pour le cas où l'Empereur voudroit le décorer, ainsi qu'on l'en menaçoit, du titre de mandarin. Il n'est aucun de nous qui ne lui conseillât de refuser constamment et avec force, sans toutefois donner occasion à un mécontentement qui pût avoir des suites

âcheuses, une grâce qui ne doit pas être regardée comme telle par des personnes de notre caractère et de notre état. Persuadés et pleinement convaincus, dans les malheureux temps où nous sommes, que l'Empereur croit avoir tout fait pour nous, quand il a donné des récompenses de cette nature, nous ne saurions éviter avec trop de soin de les accepter, si nous voulons nous maintenir dans le droit d'avoir recours à lui, et de lui parler avec liberté dans les occasions pressantes. De quoi vous plaignez-vous, nous disent froidement les gens en place, lorsque nous recourons à eux pour quelque chose qui intéresse notre sainte religion? l'Empereur ne vous traite-t-il pas bien? il vous souffre dans sa cour, il vous considère, il vous donne des mandarinats, que voulez-vous de plus? que n'auroient-ils pas droit d'ajouter, ou que n'ajouteroient-ils pas en effet, si nous ne tâchions de leur prouver par notre conduite que ce n'est rien de tout cela que nous voulons!

Le frère Attiret, excellent religieux comme il l'est, fut ravi que la façon de penser de tous tant que nous sommes ici de jésuites français, s'accordât avec la sienne sur cet article. Il ne se fit pas illusion non plus que nous; il ne crût pas trouver la gloire de Dieu où il n'y

auroit eu peut-être que de l'amour propre, et ne courut pas le risque de laisser un bien actuellement réel pour des espérances d'un plus grand bien qui n'existera peut-être jamais. Il faut être estimé et considéré des Chinois pour pouvoir leur annoncer la parole de Dieu avec quelque espoir de succès, cela est vrai; mais il est vrai aussi qu'il faut les édifier et les convaincre, toutes les fois que l'occasion s'en présente, de notre parfait désintéressement, c'est-à-dire, d'une vertu si rare parmi eux, qu'à peine ils en connoissent le nom, et qu'ils la regardent presque comme une chose impossible.

Imbu de toutes ces maximes, et convaincu de leur solidité, le frère Attiret attendoit en paix que l'ordre de l'Empereur lui fût signifié juridiquement pour pouvoir se conduire en conséquence. Il travailla toute la journée à l'ordinaire comme s'il n'eût rien su de ce qui le concernoit. Cependant on avoit déjà dépêché un courrier au seizième régulo qui étoit à Pekin, pour lui intimer d'avoir à inscrire le frère Attiret sur le tableau des mandarins qui sont sous sa direction. Le régulo divulgua sur le champ cette nouvelle, et c'est par son canal qu'on en fut d'abord instruit ici. C'est par la même voie qu'une nouvelle contraire, je veux dire celle qui nous apprit le refus absolu de

notre cher frère, se répandit également dans tout Peking.

Il semble que la Providence disposa ainsi toutes choses, afin que la ville ainsi que la cour, instruites de la bonne volonté de l'Empereur à l'égard des Européens, ne pussent qu'estimer ces derniers, sans leur porter envie, et sans pouvoir les accuser de leur enlever des postes et des emplois qui ne sont jamais vus sur la tête des étrangers qu'avec jalousie, amertume et chagrin, tant de la part des Tartares que de celle des Chinois. Je dis plus, la conduite du frère Attiret fut un véritable sujet d'édification non moins glorieux pour nous auprès des infidèles, qu'utile pour l'exercice de notre ministère auprès des chrétiens. Les premiers lui prodiguèrent mille éloges, éloges flatteurs et qui n'ont rien de suspect, étant donnés la plupart par des gens en place, par des mandarins tant du dehors que de l'intérieur du palais, et en l'absence de celui qui en étoit le sujet. Les derniers, je veux dire les chrétiens, furent si charmés de cet acte de générosité, comme ils l'appellent, qu'ils conçurent dès-lors la plus haute idée de la vertu de celui qui avoit été capable de le faire. Peu s'en faut qu'ils ne lui attribuassent le don des miracles. Il se répandit un bruit parmi

eux, après son retour, que ce cher frère avoit vu dans les airs plusieurs croix tout éclatantes de lumière, et qu'ayant appelé du monde pour faire voir à d'autres un spectacle qu'il ne croyoit pas être pour lui seul, ces croix disparurent tout-à-coup. Faveur singulière, qu'ils attribuoient à la satisfaction que le Maître du ciel avoit eue de son serviteur, auquel, par cette vision, il vouloit donner une récompense anticipée de ses mérites.

Cette pieuse fable ne trouva pas crédit dans l'esprit du peuple seulement, nos lettrés chrétiens étoient presque persuadés eux-mêmes que ce seroit une témérité que de la mettre au nombre des choses douteuses. Un des catéchistes de l'église orientale de nos pères portugais vint à notre maison et pria sérieusement notre père supérieur de vouloir bien lui attester la vérité de ce fait.

Vous ne serez pas surpris, mon révérend père, que les Chinois aient fait tant de cas d'une action qui ne passeroit en Europe que comme une chose fort ordinaire aux personnes mêmes du siècle, qui l'est ou qui doit l'être en effet pour des personnes de notre état, si vous faites attention que le désintéressement, comme je l'ai remarqué plus haut, est regardé ici comme l'apogée de la perfection.



Quelque chose de plus sérieux et de plus solide en même temps, est ce que nous dit publiquement un missionnaire respectable de la Propagande. C'est M. Kout, prêtre chinois qui a été élevé en Italie, et qui depuis bien des années remplit ici les devoirs du ministère, à la satisfaction de tous ceux qui ont l'avantage de le connoître. Ce grave personnage nous fit l'honneur de venir à notre maison française le jour que nous célébrions la fête du Roi, et, après les compliments ordinaires, il nous félicita du meilleur de son cœur, disoit-il, de la gloire que le frère Attiret venoit de rendre à Dieu et à la religion, en refusant le mandarinat. Vous ne sauriez vous persuader, ajouta-t-il, tout le bien qui en résultera. Je connois le cœur de mes compatriotes, et je puis vous assurer que rien n'est plus propre à faire impression sur eux, que la conduite qu'a tenue votre confrère. Je compte en tirer un excellent parti dans toutes mes prédications, etc. Mais retournons à Gé-hol pour continuer à voir, ce qui s'y passe.

Ce ne fut que vers les neuf heures du soir que le comte-ministre sortit du palais. De retour à son hôtel, il fit appeler le frère Attiret, et, dès qu'il l'aperçut, il alla au-devant, lui tendit les deux mains à la manière tartare, et

le félicita de la manière la plus obligeante. Il lui dit ensuite, de la part de l'Empereur, que Sa Majesté étant satisfaite de ses services, et en particulier ayant été charmée de son portrait en grand, avoit voulu lui donner des marques de sa bienveillance et de son affection, qu'elle l'avoit créé mandarin du quatrième ordre, et lui avoit accordé toutes les prérogatives attachées à ce grade; qu'ainsi, lui, frère Attiret, porteroit désormais toutes les marques de son degré de mandarin et jouiroit des revenus qui y sont attachés.

Après que le ministre eut ainsi parlé, le frère Attiret se jeta à ses pieds, et le conjura, la larme à l'œil, de vouloir être bien son protecteur auprès de Sa Majesté. « Je suis religieux, » lui dit-il, et comme tel, j'ai renoncé à tous » les honneurs de ce monde; ainsi je ne » saurois accepter le bienfait de l'Empe- » reur, sans manquer aux devoirs les plus es- » sentiels de mon état. Je vous prie de vouloir » le représenter à Sa Majesté, et je vous » conjure d'employer tout votre crédit pour » qu'elle ne me force point à accepter un em- » ploi qui me feroit passer le reste de mes jours » dans l'amertume. — Mais, reprit le ministre, » le frère Castiglione et les autres Européens » qui sont mandarins du tribunal d'astronomie,

» sont bien religieux comme vous? — Oui,  
 » répliqua le frère Attiret, ils sont religieux,  
 » et s'ils sont mandarins, ce n'est que par force  
 » qu'ils le sont. — Eh bien, répondit le mi-  
 » nistre, vous le serez aussi par force. » Le  
 frère le conjura de nouveau de vouloir bien  
 intercéder pour lui. « Cela suffit, interrompit  
 » le ministre, nous en parlerons encore demain,  
 » et si vous vous obstinez à ne vouloir pas ab-  
 » solument des marques d'honneur attachées  
 » au mandarinat, on vous dispensera de les  
 » porter, mais cela n'empêchera pas que vous  
 » ne jouissiez des revenus; de cette sorte,  
 » l'Empereur sera content et vous aussi; je me  
 » charge de le faire trouver bon à Sa Majesté.  
 » — Non, seigneur, reprit le frère Attiret, je ne  
 » puis pas plus accepter les revenus que les  
 » honneurs, et je vous supplie d'empêcher,  
 » autant que vous le pourrez, que je ne sois  
 » contraint ni aux uns ni aux autres. A demain,  
 » à demain », dit le ministre, et s'en allant.

Le frère Attiret se retira dans son apparte-  
 ment, où il s'en faut bien qu'il prit le repos  
 dont il avoit besoin; il passa la plus grande  
 partie de la nuit en prières, pour obtenir du  
 Seigneur, par l'intercession de la très Sainte-  
 Vierge et de saint Ignace son protecteur, dont  
 on devoit célébrer la fête le lendemain, une

grâce qu'il n'osoit presque pas espérer des hommes. Un peu avant la pointe du jour, il entendit que le ministre alloit partir pour le palais. Il alla l'attendre à sa porte, se mit à genoux devant lui, et lui réitéra avec les mêmes instances les sollicitations qu'il lui avoit faites la veille. Le ministre comprit que ce seroit lui rendre un véritable service que de le délivrer d'une chose à laquelle il voyoit bien qu'il ne se soumettroit qu'avec une extrême répugnance; il lui promit de parler efficacement à l'Empereur, et d'employer tout l'ascendant qu'il pouvoit avoir sur l'esprit du monarque, pour lui obtenir ce qu'il paroisoit souhaiter avec tant d'ardeur.

A l'heure ordinaire, le frère Attiret se rendit au palais pour y travailler à ses dessins ou à ses peintures. Il y fut à peine arrivé, qu'il reçut l'ordre d'aller au jardin, où l'Empereur devoit faire lui-même l'exercice de la flèche. Sa Majesté l'y ayant aperçu, lui dit d'un air ouvert et extrêmement gracieux : « Viens, viens, » approche-toi; viens me voir tirer de la flèche, » et reste ici pour tout voir. » Ses fils, toute la cour et tous les grands étoient présents à cette cérémonie. Après avoir tiré quelques flèches, l'Empereur jeta par hasard les yeux sur le frère Attiret, et ne lui ayant point vu

sur le haut du bonnet le petit globe de verre bleu qui est la distinction du degré de mandarinat dont il l'avoit honoré, il s'adressa au comte ministre, et lui demanda s'il avoit exécuté ses ordres. Le ministre, fléchissant les genoux, lui répondit qu'oui, mais que le frère Attiret n'étoit pas bien aise d'être décoré d'aucun titre d'honneur. Il lui fit valoir ensuite, en homme qui veut rendre service, toutes les raisons que le frère lui avoit alléguées pour refuser le mandarinat. L'Empereur ne répliqua pas un seul mot. L'exercice fini, le frère Attiret alla se remettre au travail. Le prince ne fut pas long-temps sans aller voir lui-même des peintures qu'il paroissoit avoir si fort à cœur. Il examina tout avec la dernière attention, et loua le peintre sur un de ses portraits en petit qu'il trouva fort ressemblant. Il voulut néanmoins qu'il retouchât quelque chose, et demanda si cela pouvoit se faire actuellement. Le frère lui répondit que cela se pouvoit. Alors l'Empereur, s'étant assis sur son trône, lui ordonna de se mettre à son aise, de s'asseoir et d'ôter son bonnet, parce qu'il faisoit fort chaud. Il lui fit plusieurs questions qui avoient rapport à la peinture, et, descendant ensuite dans une espèce d'entretien familier, il lui dit : « J'ai appris que tu ne voulois point être mandarin ;

» pourquoi cela? Votre Majesté en sait la raison, lui répondit le frère Attiret; je suis religieux, et comme tel je ne puis pas jouir de ces sortes d'honneur qui ne s'accordent pas avec mon état.— Mais le frère Castiglione est bien mandarin, il est cependant religieux comme toi. — Il est vrai, dit le frère Attiret, mais Votre Majesté sait qu'il avoit plusieurs fois refusé cet honneur, et qu'il ne l'a accepté enfin que par les ordres absolus de Votre Majesté. » ( En effet, l'Empereur avoit voulu en différentes occasions élever ce cher frère au mandarinat, et ce ne fut qu'à l'instigation de l'Impératrice mère qu'il le lui fit accepter de pleine autorité. ) « Et le P. Hallerstin n'est-il pas religieux, reprit l'Empereur? Oui, il l'est, répondit le frère Attiret, et ce n'est que malgré lui qu'il porte les marques du degré de mandarinat auquel Votre Majesté l'a élevé; il est à la tête du tribunal des mathématiques, il faut qu'il fasse les fonctions de sa charge..... Eh bien, interrompit l'Empereur, tu serois aussi dans un tribunal pour y faire les fonctions de la tienne.— Je ne sais pas parler, ni n'entends assez bien le chinois, reprit le frère Attiret. » L'Empereur parut satisfait de ces réponses, et parla d'autres choses. Le soir du même jour, dès que le comte

ministre fut de retour à son hôtel, le frère Attiret alla lui faire ses remerciements du service qu'il lui avoit rendu auprès de Sa Majesté. Le ministre le reçut très bien, et lui fit mille reproches obligeants sur ce qu'il n'avoit pas voulu accepter le bienfait de l'Empereur. Après une courte conversation, le frère Attiret se retira. Il fut à peine arrivé dans sa chambre, que le ministre vint lui-même l'y visiter. Il lui fit l'honneur de l'entretenir près de trois quarts d'heure, avec beaucoup de familiarité, sur la religion, sur l'état religieux et sur tous les Européens qui étoient à la cour. Il lui parla du royaume de France, et lui fit connoître tout l'estime qu'il en faisoit; il affecta en particulier de lui faire l'éloge de tous ceux qui avoient été au service de l'Empereur jusqu'ici, répétant plusieurs fois que tous les Européens qui venoient à la cour étoient tous gens choisis, honnêtes gens, gens d'honneur et de mérite, auxquels il se feroit toujours un vrai plaisir de rendre service quand il en trouveroit les occasions. Il lui fit mille autres compliments, auxquels le frère répondit de son mieux. En le remerciant de ses offres obligeantes, le frère Attiret lui rappela que dans son illustre famille on avoit toujours aimé et protégé les Français en particulier, et le pria de vouloir

bien continuer lui-même à nous honorer de sa protection. Le ministre le lui promit dans les termes les plus gracieux. Il lui parla encore de la France, et lui demanda si le Roi seroit instruit que l'Empereur avoit voulu faire mandarin un de ses sujets, si nous recevions quelquefois de ses nouvelles, et s'il nous faisoit des présents. Le frère satisfit à toutes ses questions, et n'oublia pas de lui dire que c'étoit à la libéralité de nos rois que nous étions redevables de notre établissement à Pekin. Pour nous gagner encore plus la considération de ce seigneur, il auroit pu lui faire valoir la bienveillance particulière dont notre glorieux monarque et toute la famille royale daignent honorer notre compagnie, et il l'auroit fait sans doute, s'il ne fût survenu une visite qui mit fin à la conversation.

Au reste, mon révérend père, ce seigneur n'est pas le seul qui, dans ces pays lointains, soit plein d'estime pour la France, et la mette fort au-dessus des autres royaumes de l'Europe; la plupart des grands qui sont initiés aux mystères de la cour pensent comme lui sur cet article, et les lettrés semblent renchérir sur tous, lorsqu'ils ont occasion d'en parler. Votre précieux royaume, nous disent-ils quelquefois, est la Chine de l'Europe. Tous les autres états



se font un devoir et un plaisir de suivre vos usages, vos maximes et vos rites. Je ne sais en vérité où ils ont puisé tout ce qu'ils en disent, et en particulier ce qu'ils en ont écrit dans une espèce de dictionnaire historique et géographique, commencé sous Cang-hi, et mis au jour par les ordres de l'Empereur régnant, livre par conséquent qui est authentique dans l'empire. Voici mot à mot ce que j'y ai lu à l'article *France*. Vous ne trouverez pas mauvais, mon révérend père, que je vous rapporte ce trait. Il est infiniment flatteur pour la France, de la part d'une nation superbe, qui daigne à peine mettre les autres peuples au rang des hommes civilisés.

« La France, est-il dit dans le livre que j'ai cité, est au nord-est de l'Espagne. Elle a de circuit 11,200 lis (c'est-à-dire environ 1,120 lieues, car 10 lis chinois équivalent à peu près à une de nos lieues communes). Elle est divisée en seize provinces. La capitale de ce royaume s'appelle *Paris*. Cette ville est remarquable surtout par un collège, où il y a habituellement plus de quatre *ouan* d'étudiants (c'est-à-dire plus de quarante mille, car un *ouan* équivaut à dix mille). Il y a sept autres collèges (c'est toujours de Paris qu'il parle), sans compter ceux où l'on élève *gratis*

» les pauvres écoliers. Tous ces collèges sont  
» sous la dépendance du Roi.. Le roi de France  
» a le pouvoir merveilleux de guérir des  
» écrouelles ceux qui en sont attaqués, en les  
» touchant seulement de la main. Il peut opé-  
» rer ce prodige une fois chaque année, après  
» avoir jeûné trois jours. La France a cin-  
» quante-royaumes sous sa dépendance.» Je ne  
sais ce qu'il faut entendre là par royaumes.  
Peut-être veut-on parler des principautés,  
marquisats, duchés, comtés et autres seigneu-  
ries, qui étoient anciennement comme de pe-  
tites souverainetés. Quoi qu'il en soit, je pense  
que ce qui contribue le plus à leur donner une  
si grande idée de notre royaume, c'est que la  
plupart des machines, des instruments, des bi-  
joux et des autres choses curieuses qui sont dans  
les magasins de l'Empereur, ou qui embellissent  
ses appartements, sont aux armes de France, ou  
marqués au nom de quelque ouvrier français.  
*Ceci est encore de notre royaume*, disoit naï-  
vement un des élèves du frère Attiret, en regar-  
dant le couteau de parade de l'Empereur, que  
ce cher frère avoit ordre de peindre dans son  
état réel et avec toutes ses dimensions. Ce Chi-  
nois connut que la lame de ce couteau avoit été  
faite en France, à l'empreinte de plusieurs  
fleurs de lis qu'il y remarqua. Les fleurs de lis

son  
len  
tre  
sur  
tel.  
de  
hor  
les  
au  
des  
Elle  
tité  
tion  
mul  
Chi  
Ver  
cette  
A  
rina  
qu'i  
pein  
rece  
tous  
com  
kon  
vétu  
il lu  
fais

sont ici connues de tout le monde, elles brillent partout. On les voit dans l'enceinte de notre église, sur nos calices, sur nos chasubles, sur nos croix, et sur tous nos ornements d'autel. Elles sont dans notre maison sur la plupart de nos livres et de nos instruments, sur nos horloges, sur nos girouettes, et presque à tous les coins de nos bâtiments. Elles se trouvent au dehors, chez les grands, dans la plupart des choses curieuses dont ils sont possesseurs. Elles sont chez le prince, et en si grande quantité, que je crois pouvoir dire sans exagération que les armes de France se trouvent aussi multipliées dans le palais de l'Empereur de Chine, qu'elles peuvent l'être au Louvre ou à Versailles. Pardonnez-moi, mon révérend père, cette petite digression, je reviens à mon sujet.

Après le dénouement de l'affaire du mandarinat, le frère Attiret fut un peu plus tranquille qu'il ne l'avoit été jusqu'alors. Il continua à peindre ou à dessiner, suivant les ordres qu'il recevoit de l'Empereur, qu'il voyoit presque tous les jours. Le ministre, qui étoit devenu comme son *mentor* depuis l'absence du *te-kong*, trouva qu'il n'étoit pas assez déceinment vêtu pour paroître ainsi devant Sa Majesté; il lui donna deux de ses propres habits en lui faisant des excuses de ce qu'ils n'étoient pas

neufs. « Je sais, lui dit-il, que vous êtes parti  
» précipitamment, et que vous n'avez pas eu  
» le loisir de vous équiper comme il convenoit ;  
» il est de la décence néanmoins que vous soyez  
» un peu plus proprement. Les habits que  
» vous portez paroissent un peu trop usés. Du  
» reste, n'avez point de répugnance à porter  
» ceux que je vous offre; je ne les ai mis que  
» peu de jours, et personne autre que moi ne  
» s'en est servi. » L'attention de ce seigneur  
pour le frère Attiret est en partie l'effet de sa  
bonne éducation, et des sentiments que tous  
ceux de sa famille, comme je l'ai déjà remar-  
qué, ont eu de tout temps pour les Français  
depuis notre établissement à Pekin.

Quoique le frère Attiret ne jouit pas alors  
d'une fort bonne santé, il étoit obligé néan-  
moins de peindre du matin au soir sans se  
procurer d'autre repos que celui des repas et  
de la nuit; encore étoit-il obligé de prendre  
souvent sur son sommeil pour combiner à part  
soi les différents arrangements de ses dessins  
et de ses peintures. Il ne fut en Tartarie qu'une  
cinquantaine de jours; parmi lesquels quarante  
seulement furent employés à l'ouvrage, et du-  
rant ce court espace de temps il fit vingt-deux  
portraits à l'huile, quatre grands dessins, tant de  
la cérémonie que des autres exercices, et quan-

tité d'autres choses, dont chacune en particulier auroit, dans des circonstances plus favorables, demandé un ou plusieurs jours de travail. Aussi fut-il si accablé et si abattu qu'il étoit méconnoissable à son retour. Nous le vîmes venir maigre, pâle, le dos courbé, et ne marchant qu'avec beaucoup de difficulté et de peine. Il avoit contracté, tant par la fatigue de Gehol que par celle du voyage, une espèce de sciatique qui l'obligea de garder la chambre plus de quinze jours après son arrivée ici; mais, grâces au Seigneur, le repos lui rendit ses forces, et il se porte fort bien aujourd'hui. Il doit faire dans peu le même voyage, parce que l'Empereur fera la même cérémonie à l'égard des nouveaux transfuges qui sont à peu près au nombre de dix mille, comme je l'ai dit plus haut. Il y a apparence qu'il fera les choses plus à l'aise que la première fois, parce que le P. Siguelbart et le frère Castiglione, peintres comme lui, doivent l'accompagner; d'ailleurs, il est très probable que les trois peintres n'ont été appelés que pour tirer les portraits des principaux d'entre les nouveaux venus, tout le reste ayant déjà été peint par le frère Attret.

Il faut être en Chine, et y être pour la gloire de Dieu, pour venir à bout d'exécuter tout ce qu'on y fait. Ceux, parmi nos habiles artistes

d'Europe, qui ont des fantaisies, et qui ne veulent travailler qu'à leur manière et dans le temps qu'il leur plaît, devraient venir passer ici quelque temps. Ils seroient, à coup sûr, guéris radicalement de tous leurs caprices, après quelques mois de noviciat à la cour de Pekin.

Depuis que les missionnaires sont établis ici, il n'y a eu aucun empereur qui ait pu profiter de leur service que l'empereur régnant; et il n'y en a eu aucun qui les ait plus maltraités, et qui ait porté de plus foudroyants arrêts contre la sainte religion qu'ils professent. C'est pour lui complaire, néanmoins, que le feu P. Chaler inventa la fameuse horloge des veilles, ouvrage qui, en Europe même, passeroit pour une merveille, ou tout au moins pour un chef-d'œuvre de l'art; que le P. Benoist exécuta, il y a quelques années, la célèbre machine du val de Saint-Pierre, pour fournir aux plus variés et aux plus agréables jets d'eau qui embellissent les environs de la maison européenne, bâtie sur le dessin et sous la direction du frère Castiglione; que le frère de Brossard a fait, en genre de verrerie, les ouvrages du meilleur goût et de la plus difficile exécution, ouvrages qui brillent aujourd'hui dans la salle du trône avec ce qui est venu de plus beau de France et d'Angleterre. C'est pour lui com-

et qui ne  
et dans le  
nir passer  
sûr; gué-  
ces, après  
de Pekin.  
établis ici,  
u profiter  
nant; et il  
maltraités,  
ats arrêts  
ent. C'est  
le feu P.  
es veilles,  
eroit pour  
un chef-  
écuta, il  
chine du  
aux plus  
qui em-  
opéenne,  
du frère  
d a fait,  
du meil-  
ion, ou-  
s la salle  
beau de  
ui com-

plaire encore, et pour obéir à ses ordres, que le frère Thibault vient de finir heureusement un lion automate, qui fait une centaine de pas comme les bêtes ordinaires, et qui cache dans son sein tous les ressorts qui le font mouvoir. Il est étonnant qu'avec les seuls principes de l'horlogerie la plus commune, ce cher frère ait pu, de lui-même, inventer et combiner tout l'artifice d'une machine qui renferme tout ce qu'il y a de plus relevé dans la mécanique. J'en parle pour l'avoir vue, et pour l'avoir fait marcher dans le palais même, avant qu'elle eût reçu sa dernière perfection. C'est également pour capter sa bienveillance, que le révérend P. Sigismond, missionnaire de la Propagande, a entrepris un autre automate, qui doit être de figure humaine, et qui doit marcher à la manière ordinaire des hommes. Si ce père réussit, comme il y a lieu de l'espérer de son génie et de son talent pour ces sortes de choses, il est très probable que l'Empereur lui ordonnera de douer son automate des autres facultés animales : *Tu l'as fait marcher*, lui dira-t-il *tu peux bien le faire parler*. Dès qu'il a donné ses ordres, il faut que tout se fasse, et rien ne doit être impossible. A force de s'entendre donner le titre pompeux de *fils du ciel*, il se persuade qu'il en est quelque chose ; et, donnant à

ce beau nom une signification plus étendue que celle qu'on lui attribue ordinairement, il n'est pas éloigné de croire qu'il doit participer à la puissance céleste. Il n'est sorte de proposition à laquelle on ne doive s'attendre de sa part. Aucun talent n'est à négliger de la part de ceux qui sont à son service, parce que, lorsqu'on s'y attend le moins, on est appelé ou pour une chose ou pour l'autre. Les goûts de ce prince varient, pour ainsi dire, comme les saisons. Il a été pour la musique et pour les jets d'eau; il est aujourd'hui pour les machines et pour les bâtimens. Il n'est guère que la peinture pour laquelle son inclination n'ait pas encore changé. Les mêmes goûts peuvent lui revenir, et nous devons toujours nous tenir sur nos gardes pour n'être pas pris au dépourvu.

Les Européens qui sont à la cour ne doivent ignorer de rien, à en juger par la conduite qu'on tient à leur égard. S'il se trouve dans les magasins de l'Empereur quelques machines, quelques instruments, quelque minéral, ou quelque drogue dont on ne connoisse ni l'usage ni le nom, c'est à nous qu'on s'adresse pour en être instruit. Si, de quelque pays du monde on a apporté quelque chose de rare, de précieux et d'inconnu jusqu'alors,



c'est nous encore qui devons les mettre au fait, comme si le titre de Français ou d'Européen au service de Sa Majesté étoit une enseignement de la connoissance universelle de tout ce qui est dans les pays étrangers.

Sans compter les services réels que les missionnaires rendent à l'état, en y faisant fleurir l'astronomie, qui est le premier objet de la politique des Chinois, et le point capital de leur gouvernement (car, selon leur idée, sans le calendrier et sans le calcul exact des éclipses, la grandeur de leur empire s'éclipseroit bientôt); sans compter, dis-je, ces services, nous avons fait et nous faisons chaque jour, chacun suivant nos foibles talents, ce qui nous auroit paru bien au-dessus de nos forces, si nous n'avions été animés par des motifs surnaturels, et dont certainement nous ne serions jamais venus à bout sans un secours spécial de la divine bonté. Cependant ce même prince pour lequel nous faisons humainement plus que nous ne pouvons, est celui qui a massacré nos frères dans les provinces, qui a pros crit notre sainte religion avec le plus de rigueur, et qui nous a restreints nous-mêmes à n'exercer les fonctions de notre ministère qu'avec les dernières précautions. Toutefois, malgré toutes nos peines, nos inquiétudes et

nos perplexités, Dieu n'a pas laissé de nous donner quelques sujets de consolation. Nous avons eu le bonheur, dans l'enceinte même de Pekin, de procurer la grâce du baptême, ou par nous-mêmes, ou par nos catéchistes, à plus de trois mille enfants tant exposés que malades ou moribonds; à trente enfants de chrétiens, et à trente-cinq adultes. Hors de la ville, dans nos missions françaises dépendantes de notre maison, la récolte a été un peu plus abondante. Le seul P. Kao, jésuite chinois, a baptisé cent trente-trois adultes, et cent quatre-vingt-dix-sept enfants. Je ne parle point des confessions et des communions que nous avons eues pendant le cours de l'année. Leur nombre est tous les ans à peu près le même. Nos églises sont remplies ici, les jours de fêtes ou de dimanches, comme elles le sont en France. En France ce sont les dévotes qui les fréquentent; ici, ce sont les dévots: voilà toute la différence. Du reste, mon révérend père, la plupart des chrétiens que nous avons ici, sont gens de la lie du peuple. Les grands sont trop attachés aux honneurs et aux biens de ce monde, pour risquer à les perdre entièrement en embrassant une religion qui en ordonne le détachement le plus sincère. Au travers de toutes les difficultés que nous rencon-

trons, et qui semblent se multiplier toujours de plus en plus sous les pas des ouvriers évangéliques, nous ne laissons pas de nous aheurter ; pour ainsi dire, à vouloir fournir notre carrière. Nous nous flattons encore de la douce espérance que les temps deviendront meilleurs et que les esprits indociles et orgueilleux fléchiront peut-être un jour sous le joug de la foi. Mais, pour accélérer cet heureux changement, je sens, mon révérend père, qu'il nous faudroit, à tous tant que nous sommes ici, l'art de manier les esprits et de gagner les cœurs, au point que vous le possédez vous-même.

Ne pouvant pas nous communiquer vos talents, j'espère que vous ne nous refuserez pas vos lumières, ni aucun des secours que vous pourrez nous procurer. Le fardeau dont vous avez bien voulu vous charger, en vous soumettant à être le procureur-général de notre mission, nous est une preuve convaincante du zèle que vous avez pour nos intérêts et pour ceux de tant de pauvres idolâtres auxquels nous sommes à même d'ouvrir le chemin du ciel. C'est ainsi que, sans passer les mers, vous aurez part à tous les mérites de notre apostolat. Je compte, en mon particulier, que vous voudrez bien m'honorer de votre bienveillance, et que vous me donnerez quelque part à vos saints sacrifices, en l'union desquels je suis avec respect, etc.

## EXTRAIT

De quelques lettres du P. Roy, missionnaire de la Chine, au P. de Brassaud, sur la fin de 1754<sup>1</sup>.

Voici ce que j'ai appris de la mort du P. Masson. Le P. Motta, jésuite portugais, qui est ici (à Macao), et qui a passé au Mozambique sur le même vaisseau que le P. Masson, m'a dit ce qui suit : Le P. Masson étant arrivé à Lisbonne eut pour ange gardien le P. Motta, jusqu'à son départ de cette ville ; il ne témoigna d'autre curiosité que celles qui pouvoient contenter sa dévotion. Il a passé la meilleure partie de son temps devant le saint sacrement. Il partit de là avec seize jésuites portugais qui alloient ou au Mozambique ou à Goa. Pendant toute la route, il édifia tous nos pères d'une manière particulière : toutes les fois qu'il ne pouvoit pas dire la messe, il communioit ; il étoit presque toujours en oraison. Tous les gens de l'équipage le regardèrent comme un saint : il ne put faire aucun exer-

<sup>1</sup> Le P. Roy est décédé le 8 janvier 1769.

cice de zèle , parce qu'il ne savoit pas le portugais. Le dernier mois , il fut obligé de déclarer un mal qu'il avoit caché jusqu'alors ; c'étoit une chaleur d'intestins dans l'endroit du fondement , laquelle lui échauffa tellement cette partie , que les chairs s'étant pourries , l'ouverture étoit six fois plus large qu'elle ne doit être : lorsqu'il déclara son mal , il n'étoit plus temps d'y remédier. Pendant les derniers jours de sa maladie , il perdit la connoissance ; dans le délire , il ne parloit que de Dieu et de la sainte Vierge. Lorsqu'on mouilla l'ancre au Mozambique , il étoit à l'extrémité. Les pères n'osoient pas le toucher pour le transporter , dans la crainte d'avancer sa mort. Dès que les chirurgiens se mirent en devoir de le faire , il expira entre leurs bras. On trouva derrière son chevet des cilices et des chaînes horribles. On le transporta tout de suite au collège , où il fut enterré tout en descendant , parce que plusieurs mois avant sa mort son corps étoit tout corrompu. Voilà tout ce que j'ai pu savoir de votre ami.

*Nota.* Le P. Toussaint Masson , peintre , venoit en Chine ; il mourut le 5 juillet 1749.

An P. Lamathe, du 18 Novembre 1754.

Vous apprendrez ma situation par le P. B.... Cette situation ne s'accommode guère avec l'activité d'un zèle impétueux ; mais dans cette situation nous pouvons glorifier Dieu, en faisant sa sainte volonté ; c'est ce qui doit nous suffire à l'un et à l'autre. Devenez homme d'oraison, vous en aurez un très grand besoin. Vous aurez à souffrir dans ces pays-ci : je m'y attendois, je le savois : cela ne m'a pas dégoûté. Je crois aussi que vous n'en serez pas moins disposé à vous laisser conduire par la Providence. Que cette divine Providence nous présente de moment en moment des choses gracieuses ou des occasions de croix, de mort, etc. ; si nous sommes tels que nous devons être, tout doit nous être égal.

Prenez pour le temps du voyage des principes moins durs, un peu moins de sévérité. Il faut, avec des officiers et des matelots, pour pouvoir faire du bien, savoir, sans lâche et indigne complaisance, user d'une certaine indulgence. On entend à table, surtout dans les commencements avant qu'on les ait gagnés, bien des choses qui vous effaroucheront ; il

y a  
un  
pro  
soit  
se  
rem  
qu'  
aus  
ne  
con  
crin  
vais  
bre  
de  
par  
ner  
d'un  
guè  
hab  
aur

J  
pér  
scie

Il y a, à ce que je crois, un certain milieu entre un sérieux imposant qui montre une désapprobation manifeste, et un air trop ouvert qui soit un indice de notre approbation de ce qui se dit. Les avis sur les paroles sales, les juréments, les médisances ne sont de saison qu'après avoir gagné la confiance. Un air trop austère lorsqu'on entend des choses qui, pour ne valoir rien dans la bouche d'une personne consacrée à Dieu, ne sont pourtant pas aussi criminelles pour des gens qu'une éducation de vaisseau rend presque tous excessivement libres dans leurs paroles, ne sert qu'à inspirer de l'éloignement : on ne peut les corriger que par le cœur qu'il faut gagner. Qui peut donner ce juste milieu par lequel on n'excède ni d'un côté ni d'un autre ? je crois qu'il n'y a guère que l'esprit d'oraison et d'une oraison habituelle. Devenons saints, cher ami, nous en aurons grand besoin.

---

Au P. de Brassaud, le 23 octobre 1757.

Je ne suis pas horloger de S. Majesté impériale. Sur l'exposé que j'ai fait de mon peu de science, on m'a jugé indigne de cet honneur ;

je suis encore plus indigne d'être missionnaire, et cependant je le suis; priez pour que j'en devienne plus digne. Si vous devez jamais être des nôtres, mourez à tout avant que d'y venir: les tracas de toute espèce font bien revivre une ame à demi morte; il faut que cette sainte mort ait bien porté les derniers coups, le coup de grâce à une ame destinée à ce ministère-ci; puissé-je un jour remplir, dans toute son étendue, l'idée que j'en ai. Si Dieu veut faire quelque chose sur les misères et sur le néant, il n'a qu'à m'employer, je suis bien son homme. Adieu, mon très cher; unissons-nous en Dieu, en Marie, et commençons notre éternité, du moins en faisant la volonté de Dieu ici-bas, comme on la fait là haut. Un mot de Dieu de ma part à N..... s'il est à la Flèche. Je vous le recommande; je sais que cette recommandation est assez inutile: les plus grandes infidélités ne rebutent pas notre cher Maître: rebuteroient-elles ses ministres?

---

ww.

Du

M

J

qui

fort

ver

aus

a j

pein

tron

Le

mai

de l

fièr

con

gran

bien



## LETTRE

Du P. Lamatthe, missionnaire en Chine, au P. de Brassaud.

Ce 6 janvier 1756.

MON RÉVÉREND PÈRE ET TRÈS CHER COLLÈGUE,

Je crois que vous savez à peu près tout ce qui regarde mon voyage. Je suis arrivé ici en fort bonne santé, le 23 août, après une traversée bien longue, comme vous voyez; mais aussi elle a été bien douce, car Dieu ne nous a jugés dignes de souffrir pour lui que les peines inséparables de toute navigation. J'ai trouvé ici tout le monde en assez bonne santé. Le père supérieur même étoit alors fort bien; mais depuis ce temps là, il n'a presque pas eu de bon intervalle; environ trois semaines de fièvre tierce, des attaques d'asthme presque continuelles et qui l'obligent à passer la plus grande partie de la nuit sur une chaise, le font bien souffrir; j'espère cependant que nous le

conserverons long-temps, et nous en avons besoin ici, car il n'y a nulle apparence que le père supérieur général vienne ici pendant sa supériorité; il est trop occupé et trop nécessaire là où il est.

Il a bien peu de secours, vu le travail indispensable dans ces temps de persécution. Nous avons perdu le P. Chanseume dans le mois d'avril; ainsi voilà le Kiang-si sans missionnaire. Le P. Forgeot est d'une faible santé, et le P. de la Roche est confiné dans ses montagnes. A la vérité, nos jésuites chinois sont partis dès le commencement de cette année; mais vous savez ce qu'ils peuvent faire à présent; ainsi tout le poids du travail tombe sur le P. du Gad: aussi l'épuisement, joint à des coliques de quatre ou cinq jours de suite, ont pensé nous l'enlever deux fois cette année. Le P. Roy et moi pourrions aller partager ses fatigues, aussi sommes-nous demandés et attendus; et, si les circonstances permettent de faire quelques tentatives, on me fera partir sous peu de temps. Ce qui arrête, c'est l'emprisonnement des cinq pères pris dans le Nankin, parce que s'il m'arrivoit quelque malheur, on craindroit de leur attirer à eux-mêmes de mauvais traitements; mais je crois même que cela n'arrêtera pas. Vu les nouvelles reçues de

Peki, ils devoient être déjà délivrés ou sur le point de l'être. Il y a déjà quatre ou cinq mois que le P. d'Arocha, vice-provincial de Chine, étant allé voir le premier ministre, qu'on a sollicité plusieurs fois de parler en faveur des prisonniers, celui-ci lui dit de lui-même et sans être prévenu sur cette matière, qu'il étoit actuellement chargé de l'affaire de nos pères; que certainement elle se termineroit cette année, et qu'on les renverroit chez eux, c'est-à-dire, à Macao; puis, se tournant vers les autres ministres qui étoient présents, il ajouta: Il faut bien leur donner cette consolation (aux jésuites de Peking), car ils ont bien de la peine de les voir ainsi dans les prisons, parce qu'ils sont Européens comme eux. D'ailleurs l'Empereur ayant reçu de son armée des nouvelles plus avantageuses, qui lui apprennoient que le royaume de *Tchong-kar*, où il fait la guerre pour en chasser l'usurpateur, étoit soumis, et que l'usurpateur même étoit pris, avoit donné une espèce d'amnistie par laquelle il commuoit les peines des criminels ou de ceux qui passaient pour tels, et contre qui la sentence n'avoit pas encore été portée. Par cette amnistie, tous ceux qui devoient être décollés seroient étranglés; ceux qu'on devoit condamner à être étranglés seroient en

exil perpétuel; l'exil perpétuel devoit être changé en exil de trois ans, etc., et on pouvoit se rédimer de celui-ci. Tout cela nous avoit donné les plus belles espérances; et on comptoit si bien sur la délivrance des prisonniers, que le père provincial avoit déjà fait des dispositions sur leur demeure et leur emploi: rien cependant n'est encore exécuté, et je ne sais quand cela le sera. Les dernières nouvelles de l'armée sont moins favorables, et le temps n'est guère propre à faire de nouvelles démarches auprès de l'Empereur. Les choses ont changé de face en Tartarie: plusieurs des princes du Tchong-kar, qui s'étoient donnés à lui et qui y avoient introduit son armée, s'en sont retirés, et, après l'avoir engagée dans des gorges de montagnes et dans des pays déserts, ils ont été s'emparer des passages pour lui couper les vivres. Elle se trouve renfermée et en danger de mourir de faim. Vous jugez de l'impression que ces nouvelles ont faite à la cour, et si l'Empereur doit être disposé à accorder des grâces. Il a fait donner en sa présence même cent coups de fouet et de bâton à son propre gendre, traitement dont il doit mourir, parce qu'il avoit dissipé les soupçons qu'on donnoit de la fidélité des princes tartares; et après cela, il a ordonné qu'on le tra-

devoit être  
t on pou-  
cela nous  
ces ; et on  
les prison-  
éjà fait des  
ur emploi :  
é, et je ne  
es nouvelles  
et le temps  
ouvelles dé-  
Les choses  
usieurs des  
ent donnés  
son armée,  
agagée dans  
es pays dé-  
ssages pour  
e renfermée  
ous jugez de  
nt faite à la  
disposé à ac-  
en sa pré-  
de bâton à  
ont il doit  
es soupçons  
princes tar-  
qu'on le tra-

duist au tribunal des crimes pour le faire ju-  
ger. N'êtes-vous pas étonné qu'on cherche à  
priver les prisonniers de la précieuse couronne  
du martyre ? Vous changeriez bien de sentiment  
si vous étiez ici : nous serions presque sans es-  
pérance de trouver aucun chrétien qui voulût  
nous cacher chez lui, si les pères étoient mis à  
mort, parce qu'ici on punit tous ceux qui ont  
eu des rapports avec les missionnaires, si  
ceux-ci sont condamnés.

Le P. de la Roche, à qui il vient d'arriver  
une mauvaise affaire, est errant de tous côtés,  
sans pouvoir trouver personne qui veuille de  
lui. Voici ce qui a donné occasion à la persé-  
cution qu'il souffre dans ces montagnes. Quel-  
ques chrétiens avoient acheté un terrain où il  
y avoit une petite pagode environnée d'arbres.  
Les fidèles étant allés les couper, ces arbres,  
soit par hasard ou de dessein prémédité, tom-  
bèrent sur la pagode et brisèrent ses dieux de  
pierre ou de bois. Sur cela, grand tapage de  
la part des idolâtres, qui veulent en avoir rai-  
son. Dans un autre quartier du même district,  
un chrétien enlève sa prétendue qu'il avoit  
demandée inutilement par trois fois. Cette  
femme, ainsi introduite de force chez son mari,  
crie tout haut à l'Européen, et dit que c'est son  
beau-père qui le recèle. Les chefs du village

craignant les suites de ce bruit, vont donner avis au mandarin. Celui-ci fait d'abord arrêter cent chrétiens, et leur fait souffrir les soufflets, la bastonnade, etc. Ils confessent généreusement d'abord, mais à la fin ils se laissent vaincre, donnent malheureusement un billet apostatique. On en fait arrêter cinquante autres qui souffrent avec courage les tourments ordinaires, la bastonnade, etc. Pour les faire succomber, les gens du tribunal, à qui le mandarin les livre, s'avisent d'un nouveau supplice qui avoit été en usage au Japon. Après leur avoir lié les mains derrière le dos, ils leur attachent les pouces l'un contre l'autre, avec une corde par laquelle ils les suspendent à une poutre, et les laissent dans cette situation jusqu'à ce qu'ils aient triomphé de leur foi. Le mandarin a fait conduire les fidèles dans le lieu d'où ils sont originaires, pour les faire juger par celui qui les gouverne : ils en sont revenus avec leurs glorieuses palmes, et tout est à présent un peu plus tranquille à la montagne. Comme cependant tout Européen passe pour être complice du fameux *Ma-chao-chu*, révolté du Hou-quang il y a trois ou quatre ans, en cherchant celui-ci, on chercha en même temps les Européens, et c'est pour cela que le P. de la Roche est en fuite : mais on juge ici

que ces mouvements ne tarderont pas à tomber.

Dans les autres provinces, les choses sont assez tranquilles. On fait toujours cependant des perquisitions pour arrêter *Ma-chao-chu* qui ne sera jamais pris, et qui sans doute fera prendre bien des missionnaires. Tout entre les mains de Dieu qui ôtera, quand il lui plaira, cette occasion de persécution contre nous.

A l'égard de la religion, un nouvel accident pourra lui nuire. Le voici: le gouverneur de Manille en a chassé tous les Chinois infidèles. Ceux-ci, désespérés de leur exil, n'ont pas été plus tôt à Emoui, où les vaisseaux font ordinairement leur commerce, qu'ils ont été rapporter aux mandarins que les Espagnols ne venoient que pour faire entrer des missionnaires en Chine; que c'étoit là le dessein de celui de cette année; qu'il avoit apporté plus d'argent qu'il n'en falloit pour sa cargaison, et que c'étoit pour le distribuer aux Chinois et les gagner. La visite a été faite par les mandarins: on a trouvé l'excédant, qui étoit pour un commerçant d'ici. Ils ont obligé les Espagnols à descendre le tout. L'argent est gardé dans une maison, et on ne peut en tirer une piastre qu'en leur présence et pour payer les marchandises.

Ce 6 janvier 1756.

AVANT-HIER un jésuite allemand, sacré depuis peu évêque de Nankin, se mit sur une barque pour tâcher de gagner son diocèse : s'il réussit, comme nous l'espérons, on ne tardera pas à le suivre. Portugais et Français, séculiers et réguliers, n'attendent que le moment de pouvoir entrer. Le même jour, M. le Fèvre, du séminaire des missions étrangères, évêque de Nolène, et vicaire apostolique de Cochinchine, dont il fut chassé il y a cinq ans avec les autres missionnaires, s'embarqua sur un vaisseau français pour se rendre à Malaca, et de là retourner, s'il le peut, par Camboye, dans son vicariat. La persécution continue toujours en Cochinchine avec la même vigueur. Les Jésuites portugais n'y ont plus que deux missionnaires, dont l'un, le P. Loureyro, est à la cour en qualité de médecin et de mathématicien; l'autre, qui est Chinois, travaille librement dans les terres, parce qu'il n'est pas aisé de le reconnoître. On n'espère pas plus de liberté du vivant du Roi, monstre horrible par ses excès et ses débordements.

Il y a grand nombre de chrétiens et de mis-



sionnaires au Tunquin; les Européens cependant sont obligés de s'y tenir cachés, parce que la religion n'y est point autorisée. J'ai l'honneur d'être, etc.

FIN DU TOME TRENTE-SIXIÈME.



THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
LIBRARY

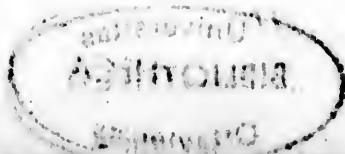
PHYSICS

1910

1911

1912

1913



D  
R  
L  
M  
L  
M  
E

# TABLE DES MATIÈRES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <b>DEUXIÈME LETTRE</b> du P. Benoist, missionnaire de la Compagnie de Jésus à la Chine, au révérend père *** , de la même Compagnie. . . . .                                                                                                                                                                            | 1   |
| <b>RELATION</b> d'une persécution générale qui s'est élevée contre la religion chrétienne dans l'empire de la Chine en 1746, envoyée de Macao à madame de Sauve-terre de Saint-Hyacinthe, religieuse ursuline, et insigne bienfaitrice des missions, par le P. Jean-Gaspard Chanseau, de la Compagnie de Jésus. . . . . | 10  |
| <b>LETTRE</b> Du P. Forgeot, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au P. Patouillet, de la même Compagnie. . . . .                                                                                                                                                                                                     | 85  |
| <b>MÉMOIRE</b> sur la cire d'arbre, envoyé de la province de <i>Hou-quang</i> , par le P. Chanseau, de la Compagnie de Jésus. . . . .                                                                                                                                                                                   | 105 |
| <b>LETTRE</b> du P. Amiot, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au P. Allart, de la même Compagnie. . . . .                                                                                                                                                                                                           | 111 |
| <b>MÉMOIRE</b> sur les îles que les Chinois appellent îles <i>Licou-hieou</i> , par le P. Gaubille, missionnaire de la Compagnie de Jésus à Pekin. . . . .                                                                                                                                                              | 136 |
| <b>EXTRAIT</b> des lettres de quelques missionnaires de la Chine, sur l'utilité des livres chinois qui traitent de la religion chrétienne, et combien il est important d'en répandre à la Chine le plus qu'il est possible. . . . .                                                                                     | 196 |

**TABLE.**

**LETTRE d'un missionnaire de Peking en 1750, à  
à M. ... 220**

**LETTRE écrite de Macao le 14 de septembre  
1754. . . . . 228**

**LETTRE du P. Amiot, missionnaire à la Chine,  
au P. de la Tour, de la même Compagnie. 246**

**EXTRAIT de quelques lettres du P. Roy, mission-  
naire de Chine, au P. de Brassaud, sur la  
fin de 1754. . . . . 306**

**LETTRE du P. Lamathe, missionnaire en Chine,  
au P. de Brassaud. . . . . 311**

**FIN DE LA TABLE DU TOME TRENTE-SIXIÈME.**



